La Chambre des Communes vote les $700,000,000 de la guerre

JEUDI 30 MAI 1940
150e jour — 5e mois, 31 jours — 22e semaine
Fêtes de sainte JEANNE D'ARC et saint FERDINAND
SOLEIL lever à 4 h. 17 coucher à 7 h. 24 (Heure solaire)
LUNE lever à 1 h. 07 coucher à 1 h. 19

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui
Plutôt beau; température ou stationnaire ou quelque peu plus chaude
Température à Montréal, hier — Min. 46; Max. 69
Bulletin météorologique complet en page 3.

TRENTE-HUITIEME ANNEE — No 48
MONTREAL, JEUDI 30 MAI 1940
PRIX : TROIS SOUS

J. C. Farr, Noël Décarie et Adrien Arcand arrêtés avec 8 autres nazistes canadiens

Les Alliés abandonnent le front des Flandres

Des divisions françaises se battent à Lille pour couvrir la retraite—Des combats héroïques se livrent encore

(Presse Canadienne)

Le gros des troupes alliés se retire, ce matin, des positions qu'il occupait dans les Flandres, tout en continuant de se battre. Il se replie sur le port de Dunkerque, la seule voie par laquelle il peut encore échapper à l'encerclement complet et regagner l'Angleterre ou le front de la Somme. Des divisions françaises couvrent la retraite en combattant dans les rues de Lille. Des détachements britanniques ont aussi accepté de se faire tuer sur place pour permettre à leurs compagnons d'armes d'éviter la mort ou la capture. L'aviation anglaise et française s'acharne contre l'ennemi pour l'empêcher d'atteindre Dunkerque dont la région a été inondée dans le but de retarder encore l'avance de l'envahisseur. La bataille des Flandres achève. Elle aura permis aux Alliés de se construire un front de 200 milles au sud de la Somme et à l'est de l'Aisne où les Français ont repris hier aux nazis plusieurs positions qu'ils avaient occupées.

A LONDRES

Londres, 29. (P.C.) — Les meilleurs régiments de l'armée anglaise, des régiments qui ont un nom fameux dans l'histoire, livrent, ce soir, de violents combats d'arrière-garde dans les Flandres, pour couvrir la retraite que l'armée expéditionnaire britannique a commencé d'effectuer dans la direction de la côte de la Manche.

Intacte et conservant son magnifique moral, l'armée expéditionnaire

(Suite page dix)

A PARIS

Paris, 29. (P.C.) — Combattant dans ce que l'on dit être les dernières phases de la bataille des Flandres, des troupes françaises en sont venues aux prises, ce soir, avec les Allemands, dans la ville industrielle de Lille, pendant que l'armée expéditionnaire anglaise, poursuivant sa retraite vers la Manche, a ouvert les écluses de la région de Dunkerque afin d'inonder et de sauver ce dernier port grâce auquel il lui sera peut-être possible de s'échapper.

Les armées alliées, blessées profondément par la capitulation de la Belgique, mais non vaincues par l'ennemi, se battent avec acharnement, ne reculant qu'en faisant payer très cher à l'agresseur les gains qu'il remporte.

Maintenant ce sont les minutes qui comptent.

Les porte-parole militaires frantout en admettant que ce qui se passe dans les Flandres n'est pas réjouissant, ajoutent que la grande bataille qui y a été livrée a donné aux Alliés

(Suite page dix)

Les Alliés ont repris le port de Narvik

Londres, 29 (P.C.) — Après sept semaines de lutte intense, dans l'extrême nord de la Norvège, les Alliés se sont emparés, aujourd'hui, du port stratégique de Narvik. Voici le bref bulletin que le ministère de la Guerre et l'Amirauté ont publié conjointement à ce sujet: "Nous avons appris, ce matin, que Narvik a été capturée, hier soir, par des forces alliées et que Fagernes et Forsneset sont aussi entre nos mains".

Dans les milieux officiels de Londres, on n'a pas voulu préciser davantage cette annonce. On a souligné simplement que puisque les Alliés avaient Fagernes, un hameau situé sur l'un des rivages du fjord qui conduit de Narvik à l'Atlantique, et Forsneset, petit village situé à six milles à l'est de Narvik, sur la voie ferrée qui conduit en Suède, ils avaient consolidé leurs positions avant leur victoire.

Les journaux de Londres ont annoncé brièvement la nouvelle, réservant leurs manchettes pour raconter la lutte héroïque de l'armée expéditionnaire anglaise dans les Flandres.

Le taux de l'impôt provincial sur le revenu sera de 17 p.c.

Québec, 29. (Du correspondant parlementaire du *Canada*). — L'hon. J. Arthur Mathewson, trésorier de la Province, a déclaré cet après-midi que l'impôt provincial sur le revenu annoncé dans le budget équivaudra à 17 pour cent du produit de l'impôt fédéral sur le revenu. Dans Ontario, l'impôt provincial est de 50 pour cent de l'impôt d'Ottawa. Le nouvel impôt provincial ne sera pas payable avant le 1er juillet prochain. Le gouvernement estime qu'il rapportera trois millions.

Voici le texte de la déclaration du trésorier :

"L'impôt sur le revenu de la province de Québec sera de 17 pour cent du dit impôt sur le revenu payable au gouvernement fédéral. Dans la province d'Ontario, le taux, après certaines déductions faites, est de 50 pour cent de l'impôt fédéral.

"L'impôt provincial sur le revenu dans la province de Québec s'appliquera au revenu de l'année 1939 et ne sera pas payable avant le 1er juillet 1940. La date du paiement sera annoncé officiellement.

"Etant donné la situation financière de la Ville de Montréal, il ne serait pas opportun, à l'heure présente, d'enlever à la Cité les revenus qu'elle retire de l'impôt municipal sur le revenu.

"Le gouvernement n'a pas l'intention d'assumer l'obligation de percevoir l'impôt municipal sur le revenu".

La vaillante marine britannique

Sous une pluie de bombes le porte-avions Ark Royal s'avance conduit par des marins experts qui en zigzagant sur les eaux ont vaillamment conduit le fier bateau. Les avions allemands s'attaquèrent au convoi qui transportait des troupes d'Angleterre en Norvège. Cette photographie fut prise du bord du H. M. S. Valiant.

La Chambre des Communes vote les $700,000,000 de la guerre

Elle rejette l'amendement Hanson qui demandait des renseignements impossibles à publier. — L'hon. M. Lapointe rappelle leur devoir aux critiques du gouvernement qui omettent de dénoncer les traîtres à la police

Ottawa, 27. (Par *Adjutor Savard*, correspondant parlementaire du CANADA) — La mesure de M. Ralston assurant des disponibilités au montant de $700,000,000, pour rfins de guerre a été votée en troisième lecture et sanctionnée.

Un amendement de M. Hanson fut rejeté sans vote. Le chef de l'opposition aurait voulu que le ministre des finances promit, pour le début de la prochaine session, un état détaillé de toutes les dépenses de guerre. A quoi le gouvernement s'objecte, comme de juste, donnant pour raison qu'il ne convient pas de divulguer une information qui doit rester secrète. Quelques conservateurs font mine de protester, et rappellent que M. King insista toujours pour laisser au parlement le contrôle des fonds publics. La doctrine reste bonne en temps de paix. Mais, en temps de guerre, il y a la raison d'Etat. M. King souligne que sir Wilfrid Laurier prit précisément cette attitude, durant "l'autre guerre", et approuva sans hésiter une mesure identique.

Les désordres

Outre des tactiques de l'opposition et de certaines questions, dont le but évident est de créer du malaise, M. Lapointe mit résolument les choses au point aujourd'hui. Le ministre de la

(Suite page dix)

M. King restera le chef libéral, dit l'hon. M. Dandurand

M. Meighen reproche à M. King et à ses lieutenants de ne pas être assez impérialistes. — Le "leader" libéral lui adresse une verte réplique

Ottawa, 29. (Par ADJUTOR SAVARD, correspondant parlementaire du CANADA)— Si la vieille garde tory pense effrayer le parti libéral, a dit cet après-midi le sénateur Dandurand dans une vigoureuse riposte à M. Meighen; si elle pense miner la confiance des députés ou du pays en M. King, dans les circonstances actuelles, elle en sera sûrement pour ses peines. Il n'est pas un ministre du cabinet actuel qui ne reconnaisse que le premier ministre lui est supérieur en pénétration politique, en sens commun et en jugement. Il n'en est pas un d'entre eux qui ne démissionnerait immédiatement, si l'on tentait d'écarter le premier ministre actuel, le très honorable Mackenzie King.

L'hon. Arthur Meighen, leader conservateur, dit que le gouvernement devrait finalement prendre position et agir s'il espérait pouvoir conserver la confiance du peuple. Il fit remarquer, en marge du débat à la Chambre haute sur les crédits de guerre de $700,000,000, qu'il en était venu à la conclusion que l'Angleterre n'achetait rien d'autre pour le Canada que des avions d'entraînement, mais non des aéroplanes de combat.

"Mais je me demande, précisa-t-il, ce que nous faisons des avions d'entraînement que nous possédons déjà. En effet, les terrains d'atterrissage des écoles d'aviation ne sont pas encore prêts généralement, bien qu'il faille admettre que quelques-uns de ces aéroports soient déjà terminés. Le Canada n'est pas armé de canons de gros calibres et le nombre des armes légères à la disposition de notre armée ne saurait y suppléer".

Le sénateur Meighen se lança dans une attaque à l'emporte-pièce contre l'administration actuelle, qu'il accusa

(Suite page dix)

LES PRISONNIERS NAZIS SONT BIEN TRAITES PAR LES FRANÇAIS

Paris, 29. (P.A.) — Le ministère français de l'Information a annoncé, ce soir, que les aviateurs et les officiers allemands faits prisonniers étaient traités avec tous les égards dûs à leurs rangs. Il a aussi nié que deux aviateurs allemands avaient été fusillés après que leur avion eut fait un atterrissage forcé. Il a enfin déclaré que si les Allemands s'en prenaient à des prisonniers français, la France userait de représailles.

Mme Dolfuss se réfugie au Canada

Ottawa, 29 (P.C.) — Mme Englebert Dollfuss, veuve du chancelier catholique de l'Autriche qui fut assassiné par les nazis le 26 janvier 1934, viendra se réfugier au Canada avec ses deux enfants. Le ministère de l'Immigration vient de lui accorder le droit d'entrer au pays. D'une source ordinairement bien informée, on apprend qu'elle arrivera tout prochainement au Canada.

Mme Dollfuss et ses deux enfants, un garçon et une fille, vivent en Angleterre depuis le mois de juillet 1938. Elle se réfugia en Grande-Bretagne après avoir habité tour à tour plusieurs pays balkaniques. Elle quitta son pays lorsque Hitler s'empara de l'Autriche en violant un des nombreux traités qu'il a signés avec ses voisins afin de mieux les dominer.

Les chefs de l'"Unité Nationale" comparaîtront aujourd'hui—Hongrois de Montréal appréhendé

(DERNIERE HEURE)

Pour faire suite à la vingtaine de perquisitions effectuées depuis la semaine dernière, par tout le Canada, chez les personnes susceptibles de favoriser au Canada le sabotage, la propagande ou l'invasion allemande, la police fédérale a donné hier un grand coup. Après avoir, en Ontario, mis sous verrous Joseph C. Farr, de Toronto, le bras droit du chef du parti de l'"Unité Nationale", Adrien Arcand, et l'un de ses lieutenants, John M. Lorimer, la R.C.M.P. sous la direction du bureau du procureur général de la province de Québec et avec le concours de la police provinciale et de la police municipale à Montréal, a opéré huit arrestations non moins sensationnelles dans la région de Montréal. Il n'y a que sept des huit suspects intéressés derrière les barreaux au moment où nous mettons sous presse: des agents sont partis chercher Adrien Arcand, qui s'est réfugié depuis quelques jours, depuis même avant les saisies de la semaine dernière, "quelque part dans le Nord de la province".

Les détenus

Ont été conduits hier soir aux quartiers généraux de la R.C.M.P., pour être logés aujourd'hui dans les cellules de la Sûreté provinciale ou de la police municipale, peut-être encore ailleurs:

Henri Arcand,
le major Maurice Scott,
Paul Giguère,
Marius Gatien,
le docteur Noël Décarie, dentiste
Hugues Clément,
C. R. Barck.

Ces arrestations ont été effectuées conformément aux articles 39 et 39-A de la loi fédérale des mesures de guerre. Les inculpés comparaîtront, probablement ce matin, en Cour des Sessions de la Paix. Ils sont à la discrétion du procureur général de la province de Québec, mais on croit savoir que leurs procès seront instruits aussitôt que possible.

L'arrestation de Farr et de Lorimer

La Presse Canadienne nous signalait, hier soir, l'arrestation, dans la Ville-Reine, de Joseph C. Farr, organisateur du parti de l'Unité Nationale du Canada, et de celle de John M. Lorimer, qui, au dire des autorités policières, ferait partie de l'organisation des pro-fascistes.

Ces deux arrestations furent effectuées par la Gendarmerie royale du Canada, avec le concours de la police municipale de Toronto, lors de deux descentes opérées dans deux maisons de la rue Jarvis. Farr était au lit, à l'arrivée des agents. Lorimer fut appréhendé dans ses bureaux, où l'on dit qu'il travaille comme agent de manufacturiers. Tous deux furent arrêtés en vertu de la loi des mesures de guerre.

Au dire des autorités de la Gendarmerie royale du Canada, (division de Toronto) les deux arrestations furent effectuées sur l'ordre des autorités fédérales, afin de "briser" le parti de l'Unité Nationale du Canada.

On se souvient que, la semaine dernière, le quartier général de ce parti, dont Adrien Arcand est le chef, fut "visité" par la police fédérale de la division de Montréal.

Les autorités policières, (dans la Ville-Reine) ont déclaré qu'on avait saisi de nombreux documents anti-sémitiques, documentation qui aurait été précédemment transférée à Toronto, des quartiers généraux de Montréal. Parmi les nombreux pamphlets saisis à Toronto, on dit qu'il y en a qui ont été imprimés en Allemagne et d'autres, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

Le quartier général du parti, à Toronto, avait été fermé au début de la guerre. Les membres se seraient réunis, chaque soir. Ils auraient fait des exercices et donné le salut "Heil" Arcand.

Hongrois arrêté à Montréal

Un Hongrois, dont on a pas révélé l'identité, fut appréhendé, hier après-midi, dans son magasin, situé rue Ste-Elizabeth, près de la rue Ste-Catherine. Au dire des autorités policières, cet individu aurait fait de la propagande anti-britannique, anti-française et surtout anti-canadienne. Une accusation en vertu de la loi des mesures de guerre, sera portée, incessamment, contre le détenu.

L'arrestation fut effectuée sur l'ordre de Me Marcel Gaboury, commissaire de la Sûreté provinciale du Québec, par un groupe de policiers travaillant sous la direction de M. Louis Jargaille, officier spécial de la Sûreté provinciale. L'individu en question fut premièrement conduit aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale, où l'on prit sa photo et ses empreintes digitales, puis on le transféra aux quartiers généraux de la Gendarmerie royale du Canada, près de la Place-d'Armes, pour fins d'enquête judiciaire. Les policiers provinciaux qui prêtent un précieux concours à la Police fédérale, dans l'importante offensive lancée il y a un peu moins d'une semaine, surveillaient l'inculpé déjà depuis plusieurs jours.

Les E.-U. permettent à leurs pilotes de survoler l'est du Canada pour aider les Alliés

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, annonce un amendement à la loi de neutralité à cet effet Roosevelt parle de la menace des hostilités

Washington, 29. (P.A.) — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a annoncé, aujourd'hui, un amendement à la loi de la neutralité du pays. Cet amendement permettra aux Etats-Unis de livrer plus rapidement au Canada les avions commandés par les Alliés. Des pilotes américains pourront franchir la frontière canado-américaine. Les pilotes ne pourront toutefois atterrir que dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard.

La loi de la neutralité des Etats-Unis défend à tout citoyen américain de voyager à bord d'un avion ou d'un navire belligérant. Ainsi lorsqu'un pilote américain arrivait à la frontière canado-américaine, il cédait tout simplement sa place à un aviateur canadien qui conduisait l'appareil à destination.

Cet amendement ne s'applique qu'aux avions destinés aux provinces Maritimes et la clause qui nécessitait un changement de pilotes à la frontière demeure en vigueur si l'avion doit atterrir dans toutes les autres provinces du Dominion du Canada.

Les avions devront encore atterrir avant de franchir la frontière canado-américaine, pour le transfert du titre légal, mais le fait que les pilotes américains pourront continuer leur route indique que la livraison se fera plus rapidement.

La menace des hostilités

Washington, 29. (P.A.)— Le président des Etats-Unis, M. F. D. Roosevelt, a souligné, aujourd'hui, que le modus vivendi clairement permis par la constitution des Etats-Unis subit présentement une attaque sans précédent outre-mer.

M. Roosevelt a fait cette remarque au cours d'une lettre que le président de la Chambre, M. William Bankhead, a lue durant la cérémonie du dévoilement d'une peinture de la signature de la Constitution. Cette peinture de 20 par 30 pieds est l'ouevre de M. Howard Christy, oeuvre que le Congrès a acheté au coût de $30,000

Entre autres choses, dans sa lettre, M. Roosevelt a rappelé qu'il fallait se réjouir de ce que cette cérémonie pouvait avoir lieu dans un monde tranquille où les hommes et les pays sont libres de poursuivre paisiblement leurs destinées, qu'il y aurait lieu de se réjouir davantage si cette cérémonie avait lieu dans un monde différent, dans un monde ou les hommes et les pays seraient libres de poursuivre paisiblement leurs destinées. Il a ensuite dit que la défense des Etats-Unis devait protéger la liberté dans ce pays. Et il a souhaité que tous les pays bénéficient bien tôt d'une liberté semblable à celle que permet la chartre des Etats-Unis.

Des armes pour les Alliés

Boston, 29. (P.A.) — M. James B. Conant, président de l'Université Harvard, a demandé des armes et des approvisionnements pour les Alliés, ce soir, en soulignant que les chan-

(Suite page dix)

La N.B.C. ne peut atteindre son représentant à Berlin

New-York, 29. (P.A.) — La National Broadcasting Company a rapporté, ce soir, qu'elle avait été incapable d'entrer en contact avec son représentant à Berlin, à 7 h. 15, parce que tous les postes émetteurs de la capitale allemande avaient cessé de fonctionner. Plus tard, elle a déclaré, cependant, que quelques postes de la capitale du Reich avaient continué de fonctionner.

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire — Nécrologie. Température	3
Propos féminins. — Feuilleton	4
R.S.V.P. — Bridge. — Mots croisés. Nouvelles	5
Spectacles. — Radio. — Musique. Chronique ouvrière	6
Nouvelles locales et étrangères	7
Sport	8
Sport	9
Nouvelles étrangères et locales	10
Nouvelles étrangères et locales	11
Finance	12
Finance	13
Nouvelles d'intérêt local	14

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue)..... $ 4
Etats-Unis et Empire Britannique..... $ 6
Union Postale..... $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue..... $ 6
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

JEUDI, 30 MAI 1940

Les besoins de l'enseignement

Notre enseignement, à tous les degrés, souffre de nombreuses déficiences. Plusieurs d'entre elles se ramènent à des questions d'ordre matériel, principalement au manque d'argent. Cette plaie d'argent, même si, selon le proverbe, elle n'est pas mortelle, est une cause d'anémie, peut-être de paralysie.

Le parlement provincial s'occupe ces jours-ci de trouver un remède à ce mal. Espérons que, s'il réussit à guérir la plaie d'argent, le malade aura conservé assez de forces pour se refaire une vigoureuse santé. Car, comme l'a longuement démontré M. René Chaloult, on retrouve le problème de l'éducation au fond de presque tous nos autres problèmes nationaux.

Coïncidence qui tient du paradoxe, c'est en prenant part au débat sur le budget de la Province que le député de Lotbinière exposa ses vues, en bien des points excellentes, sur la question de l'éducation. Cela illustre bien notre proposition précédente : cette question domine presque toutes les autres. Et le même jour, pendant que d'une part l'hon. Henri Groulx, secrétaire de la Province, inscrivait un projet de loi relatif à l'Université de Montréal, le comité des bills privés acceptait de recommander à l'Assemblée législative l'augmentation de l'impôt scolaire dans la ville de Montréal.

On ne connaît pas encore la teneur du projet relatif à l'Université de Montréal. Mais on peut être sûr d'une chose : c'est que cette loi ne sera pas, selon l'expression d'un ancien ministre de l'Union-Nationale, *un monument à la sottise*. Elle ne sera pas non plus un texte simplement destiné à donner bonne figure au gouvernement vis-à-vis du clergé et... à rester lettre morte pendant que les coffres de l'Université restent vides.

On sait — ou plutôt on ne sait pas ! — ce que sont devenus les cinq millions qu'une loi de M. Duplessis destinait à l'Université de Montréal et dont celle-ci n'a jamais vu la couleur. Quand on n'a pas l'intention d'appliquer une loi, on peut la faire aussi belle et aussi généreuse que l'on veut, sur le papier.

Il est certain que le projet de loi que présente le secrétaire de la Province ne restera pas lettre morte. Bien avant de songer à entrer dans l'arène politique M. Groulx s'intéressait, et de très près, à l'Université. Il en connaît à fond les problèmes. Il s'est juré, en entrant au parlement, d'y trouver une solution. On peut compter sur lui pour que le projet de loi dont il se fait le parrain soit à la fois pratique et acceptable aux autorités universitaires comme au public et au gouvernement.

* * *

En attendant d'en connaître le détail constatons que les problèmes financiers de l'enseignement primaire ne préoccupent pas moins le parlement provincial que ceux de l'enseignement supérieur. En discutant les clauses financières du bill de Montréal, le comité compétent de la Chambre a conclu à la nécessité d'augmenter l'impôt scolaire dans notre ville.

Il est évidemment toujours désagréable de payer plus d'impôts, surtout en un temps où il en pleut de toutes sortes. Mais il y a des cas où cela est indispensable. Les déficits chroniques de la Commission des Ecoles catholiques ne peuvent durer indéfiniment. Le temps est même venu où ils ne peuvent plus se renouveler sans que l'enseignement en souffre d'une façon qui deviendrait rapidement désastreuse. Or il ne faut pas que le niveau de l'enseignement baisse quand on ne le trouve déjà pas assez élevé et quand la dureté des temps exige que les enfants sortent des écoles avec une préparation de plus en plus solide.

Actuellement le nombre des enfants augmente sans cesse en notre ville. Or depuis plusieurs années, à cause de ses difficultés financières, la Commission ne construit pas d'écoles en proportion de l'augmentation du nombre des élèves. C'est déjà un mal. Mais combien plus grave serait la situation s'il fallait, loin d'augmenter ou de maintenir le nombre des classes, le diminuer dans le but de restreindre les dépenses !

Par l'impôt foncier ou autrement, il faut absolument procurer de plus abondantes ressources financières à la Commission des Ecoles. Comme il y a urgence, on propose une aggravation de l'impôt foncier, dût-elle n'être que temporaire comme l'a donné à entendre M. Bouchard. De cette façon ou d'une autre, il faut combler les déficits de l'enseignement et les empêcher de se renouveler.

Invité à payer cette note, le public pourra se consoler à la pensée que les autres provinces et les autres pays payent en général beaucoup plus que la population du Québec pour les dépenses de l'instruction publique. Grâce aux communautés enseignantes, nous avons toujours pu nous contenter d'un budget plus modeste que celui des autres au chapitre de l'enseignement. Mais même dans ces conditions la contribution du public est devenue insuffisante. L'enseignement en a souffert considérablement. S'il faut aujourd'hui payer davantage pensons que nous aurions dû depuis longtemps augmenter le budget de l'enseignement. Malgré tout nous payerons encore moins cher que bien d'autres, et pas plus que les protestants, dont l'impôt scolaire, à Montréal même, était jusqu'ici plus élevé que celui des catholiques.

Songeons que, dans ce domaine comme en tout autre, on finit toujours par n'en pas avoir plus que pour son argent.

L'Italie jouera-t-elle sa carte bientôt?

Il semble que l'Italie n'ait pas d'intérêt à conserver encore longtemps l'attitude de neutralité hostile aux alliés qu'elle maintient depuis le début de la guerre. Si Mussolini veut absolument profiter du conflit pour satisfaire ses ambitions, il devra tôt ou tard s'engager dans l'action, car dans les conditions présentes, quel que soit le vainqueur, il n'en obtiendrait pas ce qu'il désire. Les alliés bien entendu, se souviendraient du mal qu'il leur a fait, et Hitler, de son côté, ne manquera pas de lui faire sentir qu'il n'a pas consenti à combattre à ses côtés.

Dans les heures graves que nous traversons, la tactique de l'opportuniste qui veut tout gagner sans rien risquer, ne peut obtenir aucune sympathie de la part des belligérants quels qu'ils soient. Les Italiens qui sont un peuple intelligent le comprennent certainement et c'est pourquoi, il est permis de croire qu'ils adopteront incessamment une ligne de conduite décisive. Deux événements récents semblent par ailleurs de nature à influer sur la décision que prendra vraisemblablement sous peu le gouvernement fasciste : les conversations anglo-italiennes par lesquelles les alliés ont consenti à ne pas faire peser sur l'Italie les rigueurs du blocus maritime, et surtout, la capitulation de l'armée belge sur le front nord-occidental. Ces deux événements, qui agissent en sens inverse, suffiront-ils, ajoutés aux autres, à faire pencher la balance ? et de quel côté ?

Avant de prendre une décision dont dépendra le sort de son pays, Musoslini ne se cachera sûrement pas que s'il attaque vers l'est, il aura à affronter la résistance des armées yougoslaves, grecques et turques, peut-être même roumaines, et à subir les représailles des alliés en Méditerranée et sur le front occidental. Il ne doit pas non plus, se cacher avant de se lancer dans une participation active susceptible de servir l'Allemagne, ainsi que le faisait remarquer, hier, une correspondante américaine, Dorothy Thompson, qui vient de rentrer à New-York après une tournée dans les principaux pays européens, que les Etats-Unis ne sauraient rester sans réaction devant une action de cette nature. Les Américains sont un peuple de sportifs, dit en substance le journaliste américain sur le ton d'un avertissement ; ils s'enflamment facilement pour une cause qu'ils savent juste et bien que férus de paix, ils se sont battus bien des fois et peuvent le faire encore. De plus, l'Amérique est un pays extrêmement puissant, et dans une guerre dont l'issue repose sur l'importance des ressources industrielles et économiques de l'arrière pays, elle peut jouer un rôle décisif. A l'heure actuelle même, les usines américaines peuvent tourner jusqu'à huit millions d'automobiles par an, au rythme ordinaire de production, et il en est ainsi pour les tracteurs et autres mécaniques qui, recouverts de plaques d'acier deviendraient facilement autant de chars d'assauts et de tanks. Si la fabrication de cinquante mille avions devenait insuffisante, les Etats-Unis seraient en mesure de la quintupler et peut-être même de la décupler. D'autre part, l'opinion publique américaine évolue très vite ; on a pu s'en rendre compte depuis l'invasion de la Belgique et de la Hollande. Le programme de réarmement du président Roosevelt dont on ne peut ignorer la sympathie pour les alliés, a été accepté à l'unanimité, au sénat. Un nombre grandissant de citoyens américains ne réclament-ils d'ailleurs pas, dès maintenant, à grands cris, de se joindre activement à la cause des alliés ? Ce sont là des observations que ne doit pas ignorer le gouvernement italien avant de se lancer dans la mêlée. Mais il en est aussi bien d'autres, non moins importantes.

Le peuple italien dans son ensemble, dit le journaliste américain qui revient d'un séjour en Italie, n'éprouve aucune haine envers la France, comme la propagande fasciste voudrait le faire croire. Ils n'aiment pas plus les Allemands que les Anglais. Incertains de l'issue du combat, ils se rendent compte que s'ils y participent ce ne sera pas au profit de leur pays. Les industriels, les paysans, les femmes de l'Italie ne désirent pas entrer en guerre. Il ne se trouve qu'une partie de la jeunesse qui soit disposée à se faire tuer sur le champ de bataille pour le duce. L'Italie parce que pauvre en matières premières et en ressources alimentaires, parce que militairement très vulnérable par la forme péninsulaire de son territoire, souffrirait peut-être plus que tout autre pays d'une guerre longue. Elle s'aliènerait de plus l'opinion publique d'une nation de cent-trente millions d'habitants, d'un grand pays extrêmement riche en fer, en houille, en pétrole, toutes matières nécessaires à la guerre.

Voilà autant de raisons qui forcent Mussolini à réfléchir avant de se lancer dans l'action qu'il a annoncée récemment comme devant être inévitable et prochaine. Espérons, pour le bien de la nation italienne et celui de tout le monde, que la pression et le mirage nazis n'aveugleront pas les chefs opportunistes de l'Italie fasciste.

Choses du temps

Les origines d'une expression à succès

Bien qu'elle désigne une chose vieille comme l'humanité, l'expression *cinquième colonne* connait depuis quelques semaines un succès extraordiaire. La *Grosse Bertha* elle-même n'eut pas une telle fortune lors de la dernière guerre. Puis après s'être profondément émus devant le danger qu'elle rappelle, les amateurs de la petite histoire, et les forts en thème se sont mis à se demander, d'où pouvait bien venir cette singulière expression.

On s'accorde généralement à croire que l'expression *cinquième colonne* fut employée pour la première fois dans les journaux, au moment de la guerre civile espagnole, lorsque la ville de Madrid fut assiégée par les troupes de Franco. L'armée nationaliste était divisée, dit-on, en quatre colonnes qui devaient attaquer en quatre points différents. La cinquième colonne était celle qui agissait à l'intérieur de la ville, de concert avec les quatre autres, et qui devait provoquer un soulèvement de la population au moment où se faisait l'attaque par l'extérieur.

Mais a qui donc peut revenir le mérite d'avoir créé cette expression à succès? C'est alors que la discussion commence. Les uns prétendent qu'on la doit au général Miaja, gouverneur de la ville de Madrid, les autres affirment qu'elle est au contraire redevable au général Mola qui dirigeait l'offensive. Puis une troisième thèse vient bientôt se greffer sur les deux précédentes pour soutenir que l'expression remonte à l'époque des tsars, et qu'un général russe en est le premier auteur.

Voici entre autres les commentaires que cette expression a provoqués dans le *Temps:*

On a beaucoup usé, depuis quelque temps, de ces deux mots, à propos des mesures qu'ont été amenés à prendre divers pays, afin de se protéger contre "l'ennemi de l'intérieur". Selon la version la plus courante, ils auraient été employés pour la première fois, dans la guerre civile espagnole: à l'automne de 1936, lorsque les troupes du général Franco s'avançaient vers Madrid, le bruit courut qu'elles formaient quatre colonnes, qui devaient attaquer sur autant de points différents, et d'aucuns ajoutaient que la capitale aurait à se défendre aussi contre une "cinquième colonne", encore plus redoutable, celle qui opérait en dedans même de la ville assiégée et qui, en intelligence constante avec l'assaillant, était prête à lui livrer la place. Cependant, un lecteur du "Daily Telegraph" écrit à ce journal que l'origine de cette expression est, en vérité, beaucoup plus ancienne et qu'il faut la chercher en Russie. Il parait, en effet, que, sous le régime du tsar, un général interrogé sur la composition de son armée, aurait répondu: "Elle est formée de quatre colonnes — infanterie, cavalerie, artillerie et génie — mais elle comporte en outre une cinquième colonne, qui est constitué par la police secrète..." Si cette explication est exacte, il est permis de croire que la formule se sera d'autant plus facilement acclimatée au sud des Pyrénées qu'il existait, comme on sait, un nombre assez important de Moscovites dans la fameuse "brigade internationale".

* * *

L'impossible coalition

A la campagne menée par certains journaux, dont la *Gazette*, pour obtenir un gouvernement unioniste, lequel pousserait évidemment la participation du Canada à la guerre au-delà de sa volonté exprimée par le corps électoral, le *Soleil* répond fort opportunément qu'il est contraire à l'intérêt et au désir même de l'Angleterre de compromettre ainsi l'avenir de notre pays. Il écrit à ce propos:

"Le Canada est voué à la défense de l'Angleterre dans son présent péril", selon la juste formule des chefs libéraux, "dans la mesure de son sentiment, de sa générosité, de ses forces." Mais cette formule ne parait suffisamment expressive à certains agitateurs politiques. Ils voudraient que la nation prit l'engagement de mettre toutes ses ressources humaines et matérielles au service de la métropole. Sa réalisation comporterait l'abdication nationale et l'acceptation volontaire d'une sujétion impériale. Fort heureusement l'Angleterre n'en demande pas tant et n'a pas besoin d'une telle immolation. Plus la situation sera grave, à Londres, mieux les hommes d'Etat anglais et canadiens comprendront que le Canada représente une ressource suprême qu'on n'a pas le droit de compromettre.

Pendant toute la durée de la guerre, ajoute le *Soleil*, "Le Canada forgera des armes, produira des denrées, assumera la protection efficace d'un des derniers refuges de la liberté". Mais cette contribution, dont en Grande-Bretagne même on ne cesse de se montrer satisfait, ne peut se soutenir et se poursuivre qu'à une condition essentielle: le maintien de l'unité nationale en notre pays. Or ceux qui réclament ainsi un gouvernement unioniste, après l'expérience qui en a déjà été faite et surtout après l'expression si formelle de la volonté populaire il y a à peine deux mois, ceux-là mettent en péril la véritable unité nationale. Le *Soleil* écrit encore à ce sujet:

A toutes ces fins prévues ou à prévoir, il importe au salut commun que l'effort canadien se poursuive dans la paix intérieure et une sécurité relative. Or cette condition serait rompue si le gouvernement acceptait la collaboration de politiciens extrémistes que la province de Québec a des raisons sérieuses de redouter. N'appartiennent-ils pas à un parti qui a odieusement trompé la minorité canadienne-française dans des circonstances également critiques? Nous sommes heureux de constater que c'est l'avis qui a prévalu au sein du parti ministériel lorsque ce sujet lui a été récemment soumis. L'unité canadienne a été l'oeuvre du libéralisme canadien. Le cabinet King-Lapointe a reçu un mandat clair et précis de l'électorat. Il saura le remplir sans compromis comme sans faiblesse.

Silence sur Trafalgar

La censure napoléonienne a toujours feint d'ignorer qu'il se fût passé quelque chose près du cap Trafalgar. L'événement était pourtant de taille à ne pouvoir passer inaperçu. L'anéantissement de notre puissance navale renversait les dispositions prises au su du pays entier. Le gouvernement ne pouvait espérer qu'il cacherait réellement le désastre pendant plus de quelques jours. Pourtant, neuf ans plus tard, en 1814, la consigne de silence n'avait toujours pas été levée.

C'est Mme de Boigne qui nous l'apprend dans ses Mémoires. Parlant de la première entrée des Alliés en France, elle se demande pourquoi, devant l'invasion étrangère, une grande partie du pays réagit avec si peu de fierté nationale. Elle s'accuse elle-même, non sans confusion, et s'étonne d'avoir pu se réjouir de la chute de Bonaparte plus qu'elle ne s'indignait de voir le Roi de Prusse et l'Empereur de Russie occuper Paris et y dicter leur loi. Que tant de Français, devant cet écroulement, se fussent contentés d'un rôle de badauds, elle se l'explique par la manière dont Napoléon s'était adjugé l'entière responsabilité de la politique, privant la nation de tout moyen d'information sérieuse. "L'Empereur, dit-elle, s'était accoutumé à penser que le pays n'avait aucun droit de s'enquérir des affaires de l'Empire, qu'elles étaient siennes exclusivement". Et c'est à ce propos qu'elle ajoute :

"Ainsi la bataille de Trafalgar n'a jamais été racontée à la France dans un récit officiel ; aucune gazette, par conséquent, n'en a parlé et nous ne l'avons sue que par voies clandestines. Quand on escamote de pareilles nouvelles, on donne le droit aux mécontents d'inventer des fables".

Car les méthodes de la dictature, partout pareilles, se gangrènent presque toujours de la même façon. Leur faiblesse ne tient pas tant à ce qu'on pourrait appeler leurs mensonges de premier établissement, de lutte pour la prise de pouvoir ; ceux-là se feraient vite oublier . Ce qui les perd, c'est le mensonge chronique où elles persévèrent et qui ne protège plus que des commodités ou des amours-propres. L'étourdissante série de victoires continentales qui suivit l'échec de sa flotte faisait bénéficier Napoléon d'un tel crédit qu'il aurait pu semble-t-il, en profiter pour assainir sa gloire. Il recula devant un petit sacrifice d'orgueil, sans prévoir la suprême humiliation des jours difficiles, où il aurait besoin de tabler sur la confiance de son peuple et ne la trouverait pas. Mme de Boigne écrit encore :

"Les bulletins ne parlaient jamais que de nos triomphes, l'armée française était toujours victorieuse, l'armée ennemie toujours battue, et pourtant, d'échec en échec, elle était arrivée des rives de la Moskova à celles de la Seine. Personne ne croyait aux relations officielles. On s'épuisait à chercher le mot de l'énigme".

La panique causée par l'interception des nouvelles n'atteignait pas seulement les particuliers. Le Roi d'Espagne est tenu par son frère dans la même ignorance que les citoyens français. "La nouvelle des funestes journées de Leipzig, écrit un de ses ministres, nous arriva grossie de tout ce que la crainte, la crédulité et surtout la malveillance pouvaient y ajouter de détails douloureux. Le Roi, qui ne recevait aucune communication officielle, inquiet de tout ce qu'il apprenait de vague, m'envoya chercher près du ministre de la police, à Paris, quelques renseignements plus positifs".

Et cependant, quelque heureuse époque, pour les fabricateurs d'opinion, que celle où l'on avait le temps d'envoyer un courrier jusqu'à Paris avant d'avoir à soutenir les contrecoups de l'inquiétude publique ! La débâcle n'en fut pas moins irrésistible. L'immense inflation morale se payait d'un seul coup.

Deux illusions marquent presque toujours la chute des dictateurs : celle du dictateur lui-même qui prend l'idolâtrie dont il jouissait au temps de son ascension pour un loyalisme qui durera en temps d'épreuve ; et celle de ses vainqueurs, qui croient qu'avec le dictateur tombé, toute trace de son régime est abolie, qu'on peut repartir de la table rase. Le bonheur pourra nous échoir d'assister à l'infidélité d'un peuple trompé ; à nous de ne pas céder ensuite à l'autre chimère. Les Bourbons firent si bien qu'on pardonna bientôt à Napoléon non seulement d'avoir escamoté Trafalgar, mais de l'avoir subi et d'avoir ruiné la France.

Jean SCHLUMBERGER.

(Le Figaro)

Cinquantenaires littéraires

La cinquantaine ! C'est une date pour un livre comme pour un homme, — avec cette différence que le livre vieillit plus vite encore que son lecteur. Au lieu de quelques cheveux blancs et de quelques rides, c'est trop souvent un ravage affreux du bouquin, une usure profonde qui présage son anéantissement à bref délai. Aussi pourrait-on dire qu'il y a plus de mélancolie à célébrer le cinquantenaire des grandes oeuvres littéraires, ou, du moins, de celles que nous croyons grandes, qu'à magnifier leur centenaire. Au bout d'un siècle on sait qu'un livre est perdu ou sauvé pour la postérité, on marche à coup sûr. A cinquante ans de distance on est encore incertain sur son sort, mais ses défauts sont affreusement visibles et font une opposition criante avec sa physionomie d'hier qui paraissait si jeune et si fraiche.

Nous songions à ces choses en parcourant la liste des cinquantenaires d'oeuvres littéraires à célébrer en 1940, qui a été dressée par plusieurs de nos confrères, c'est-à-dire en relisant les titres des livres importants qui ont paru en l'an de grâce 1890. Et nous étions étonné tout de suite de la richesse de cette liste et de la variété des ouvrages dont elle se compose. Sans chercher à établir un parallèle qui serait des plus artificiels entre cette année 1890 et l'année 1939, ou, si l'on veut, 1938, on doit tout de même constater que nos contemporains n'arrivent pas, à beaucoup près, à aligner en douze mois un ensemble de productions littéraires qui aient la diversité de celles qui surgissaient il y a un demi-siècle.

A cette époque nous sommes toujours en pleine période naturaliste, encore que Zola ait presque achevé ses *Rougon-Macquart*. Il donne, cette année-là, *la Bête humaine* et prépare *l'Argent*, qui sera l'un des derniers romans de la série. Guy de Maupassant publie *la Vie errante*, *l'Inutile beauté*, et aussi *Notre coeur*, lesquels forment, chacun dans son genre, trois excellents volumes qui soulignent trois aspects du talent de ce vigoureux écrivain. J.-K. Huysmans fait paraître ces curieuses notations de *la Bièvre*, Alphonse Daudet donne *Port-Tarascon*, et le monde littéraire est mis dans une grande agitation par le procès du *Sous-Offs*, de M. Lucien Descaves, dont les polémiques retentiront durant plusieurs mois.

Parallèlement au naturalisme, le roman psychologique, qui va tenir une si grande place dans les années qui vont venir, se développe et s'affirme. Paul Bourget lance deux ouvrages, qui vont connaître l'un et l'autre le succès: un roman, *Un coeur de femme*, et un livre d'essais, *Physiologie de l'amour moderne*. Anatole France, qui a déjà de nombreux admirateurs, en va grossir singulièrement le nombre avec *Thais*, qui voit le jour aussi cette année-là. De même, Pierre Loti rallie les suffrages de tous les délicats avec son *Livre de la pitié et de la mort*. Cependant les vitrines des libraires offrent encore de bons ouvrages signés de noms moins connus: *Flirt*, le roman d'un jeune au talent compliqué qui s'appelle Paul Hervieu; *Amours de tête*, *Coeurs à part*, deux études excellentes d'un autre jeune qui s'appelle M. Abel Hermant; un livre d'une originalité profonde, *Sixtine*, signé de Rémy de Gourmont, lequel a publié aussi, cette même année, une étude sur *les Lapons;* un ouvrage tumultueux, *les Volontés merveilleuses*, de Paul Adam, et un essai d'une psychologie familière et originale, *le Termite*, qui va mettre en valeur le nom de J.-H. Rosny.

Le genre romanesque est brillamment représenté, lui aussi, par Victor Cherbuliez, avec *Une gageure;* par Jules Claretie, avec *la Cigarette;* par André Theuriet, avec *l'Oncle Scipion;* par François Coppée, avec *Toute une jeunesse;* par M. Marcel Prévost avec cette charmante *Cousine Laura* qui était son deuxième ou troisième ouvrage.

On pourrait continuer en notant que cette année-là Stéphane Mallarmé donne ses *Pages;* Jules Lemaitre obtient un gros succès de théâtre avec *le Député Leveau*, et Emile Faguet s'affirme un critique de premier ordre avec ses *Etudes sur le dix-huitième siècle*. Que de noms fameux, dira-t-on, que d'oeuvres intéressantes dans leur variété ! Ce premier tri que fait la postérité dans la production littéraire d'une année n'est évidemment pas définitif: il appartient au lecteur d'aujourd'hui de restreindre encore ses proportions en éliminant les ouvrages de second ordre. C'est une quête amusante que chacun peut faire en lisant toute cette série d'oeuvres qui ont paru voilà cinquante ans. Morts ou vivants, les auteurs ne pourraient en avoir que de la reconnaissance, car la seule, l'éternelle ambition d'un livre, c'est qu'on l'ouvre et qu'on le lise.

Jules BERTAUT.

(Le Temps)

Navires insubmersibles?

L'"oeuf" de Yourkevitch

Alors que j'étais au ministère de la marine, je fus un des premiers qui ait soutenu et ait fait confiance à l'ingénieur Yourkevitch, un des rares Russes blancs qui ne m'ait en aucune façon déçu après m'avoir attendri par leur détresse d'exilés.

Simple, un peu timide, pas du tout bluffeur, extrêmement travailleur et consciencieux, mon ami Yourk s'est déjà fait connaitre par des études très poussées au sujet de la résistance qu'opposent les filets liquides sur les carènes des navires rapides et sur l'amélioration du rendement des hélices par l'étude des formes des oeuvres vives à l'avant et surtout à l'arrière des navires. Ses travaux appliqués en partie sur *Normandie* ont certainement contribué à obtenir, avec 20,000 chevaux de moins que *Queen-Mary*, une vitesse égale, sinon supérieure. Examinant de près les phénomènes malheureusement très actuels de l'engloutissement rapide des navires marchands atteints sous la flottaison par une torpille, ou ayant heurté une mine, l'ingénieur Yourkevitch prétend qu'en particulier dans ce dernier cas (1) la déflagration de l'explosif ne défonce pas la coque de l'extérieur vers l'intérieur, mais fait au contraire l'effet d'une ventouse, *aspirant* la tôle et la déchirant, créant en même temps le vide dans le compartiment atteint, vide dans lequel l'eau de mer se précipite ensuite, et cela d'autant plus vite que le compartiment n'étant pas étanche à sa partie supérieure, la faible quantité d'*air qui peut y rester n'oppose aucune résistance à la rentrée de l'eau par le bas.* Et Yourk de conclure que si cette partie supérieure était *étanche* (ainsi que doivent l'être d'ailleurs les cloisons latérales et les fonds), l'envahissement du compartiment atteint sous la flottaison s'arrêterait au moment où la pression de l'air enfermé à la partie supérieure ferait équilibre à la pression de l'eau. C'est, en somme, l'histoire de la cloche à plongeurs. L'ingénieur propose donc qu'au moins pour les cales à marchandises, les écoutilles qui servent à l'embarquement soient recouvertes non seulement des panneaux et prélarts ordinaires, mais de toiles caoutchoutées solidement maintenues et renforcées par des grilles de fer, dispositif dont les frais d'aménagement ne seraient pas très considérables. Il propose même de mettre en marche, le cas échéant, des refoulements d'air sous pression, soit pour diminuer le vide au début du remplissage, soit pour compenser les fuites d'air une fois le compartiment à moitié rempli. Le procédé est, tout au moins sur le papier, assez séduisant; c'est même, dira-t-on, un nouvel "*oeuf* de Christophe Colomb". Il fallait y penser...

Cependant, mon cher Yourk, à mon avis il y a un "mais"... Voyons les choses de plus près : sur la plupart des navires de commerce, est-ce que les compartiments des machines et ceux des chaufferies (compartiments d'une valeur généralement considérables) sont pourvues dans les hauts de fermetures même rudimentaires ? Tout au contraire, il me semble que des manches à air frais, les panneaux de dégagements d'air chaud, les coursives de descente et quantités d'autres ouvertures indispensables rendront bien difficile l'applicatjon à ces compartiments du principe de la cloche à plongeur, si ce sont eux qui sont atteints.

Restent les cales à marchandises, les tanks des pétroliers, les soutes à charbon ou à gazoil. Sont-elles, tout au moins pour les premières, vraiment étanches chacune par rapport à ses voisines ? N'y a-t-il pas bien des tuyautages traversant les cloisons de séparation sans qu'aient été prévus, comme dans les sous-marins, des joints étanches ? et ces cloisons verticales séparant une cale de l'autre, généralement assez légères comme tôlerie, seront-elles capables, surtout après l'ébranlement d'une déflagration, et de résister dans leur partie inférieure à la pression du liquide, et de ne pas laisser fuir l'air dans les hauts ? N'est-il pas même dangereux pour certaines cargaisons, et plus encore pour les pétroliers, d'arrêter par principe poute aération des cales ?

Tous ces "mais" me paraissent devoir être pris en considération, avant d'affirmer, aussi péremptoirement que le faisait récemment un de nos confrères parisiens, que le nombre de navires de commerce pouvant être sauvés simplement en "bouclant" hermétiquement les écoutilles des cales à marchandises sera de 95 pour 100 des bâtiments atteints par mines ou torpilles.

Il n'en reste pas moins que l'idée de Yourkevitch n'est pas à rejeter *a priori* (2), et qu'au contraire, puisque nombreux sont dans les chantiers navals alliés ou neutres les navires de commerce en cours de construction, pour remplacer le tonage coulé, il appartiedra aux ingénieurs navals de rendre possible, pour la plus grande partie des compartiments, l'application de l'idée de leur éminent collègue. Il en coûtera peut-être quelques dispositifs un peu plus compliqués, et un prix à la tonne un peu plus élevé, mais, pour un navire auquel le Lloyd ou le Veritas pourront remettre un certificat de quasi-insubmersibilité, l'armateur aura certainement une moindre prime d'assurance à payer, ce qui sera une compensation.

XXX.

(La Croix)

(1) Je dis : en ce dernier cas, parce que certaines torpilles munies d'un dispositif d'explosion à retardement peuvent, si leur force d'inertie est encore assez grande au moment de l'impact, traverser la coque du cargo et n'exploser qu'à l'intérieur.

(2) On assure qu'elle a été accueillie pour études plus approfondies, mais rapide, par les Amirautés anglaises et françaises, et que "l'inventeur" est parti à New-York pour proposer sa méthode aux chantiers américains.

La clef des songes

Un jeune étudiant demandait un jour à lord Balfour, ce que c'était que la diplomatie.

—Je veux, lui répondit le vieil homme d'Etat — quatre-vingt-un ans — vous conter une histoire. Un monarque oriental fit une nuit un rêve: toutes ses dents, l'une après l'autre, tombaient. Dès son réveil, il fit appeler un derviche et lui demanda ce que signifiait son songe. Le derviche n'était pas un diplomate:

"—Seigneur, dit-il au souverain, ton songe signifie deuil et douleur; les dents sont tes enfants; tu les verras tous mourir et tu les pleureras".

"Le monarque, dans l'excès de son affliction, fit empaler l'imprudent interprète. Puis... il fit appeler un deuxième derviche. Celui-ci était un diplomate.

"—Réjouis-toi, Seigneur, dit-il au roi. Les dents représentent tes enfants. Les dieux qui te protègent prolongeront ta vie au-delà même de celles de tes descendants pour ta plus grande gloire et le plus grand bonheur de tes peuples.

"—Prends cette bourse pleine d'or, dit le souverain rasséréné, j'honore ta sainteté et j'aime ta sagesse.

"Voilà, mon enfant, conclut lord Balfour, ce que c'est que la diplomatie".

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois

L'HÔTEL Windsor
CARRÉ DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. Archambault

Le mystère du crayon vert dans l'affaire de la mine

Me Gérald Fauteux, C.R., avocat du ministère public, ménage une surprise à la défense. — A-t-on forgé jusqu'aux signes conventionnels utilisés par le comptable vérificateur?

Il y a eu bien des coups de crayons dans l'eau de donnés hier après-midi, en Cour d'Assises, au procès des administrateurs de la mine Stadacona Rouyn, accusés conjointement de conspiration pour frauder les actionnaires de cette compagnie d'une somme dépassant $2,000,000. Le témoin Lucien Bélair, employé chez LaRue et Trudel, comptables agréés, avait terminé un témoignage concis au cours duquel il avait identifié les livres fournis à ses patrons par les inculpés, lors d'une audition en 1937, pour les années 1935, 1936 et 1937, et déclara qu'un livre important, soumis aux auditeurs pour la préparation du bilan, ne se trouvait pas dans les nombreux livres produits par Me Gérald Fauteux, C.R., qui conduit la preuve du ministère public avec Me John Long.

Après un long contre-interrogatoire de Me Philippe Monette, Me Fauteux se leva et, d'un ton d'une nonchalance toute apparente, demanda à brûle-point au témoin:

—Vous avez examiné et audité le livre P-9 ?

—Oui.

—Y trouvez-vous des marques faites au crayon par vous-même ?

—Oui, dans le but de contrôler les totaux et les montants transférés au grand livre général. A chaque item vérifié, la marque est identique. D'ailleurs, c'est la pratique courante d'adopter la même marque et la même couleur de crayon, lorsque nous avons à faire une audition importante.

—Toutes ces marques sont semblables ?

A ce stage, tous les avocats de la défense se lèvent et protestent, mais le juge Lazure permet la question, et le témoin répond dans l'affirmative. Mais Me Fauteux, qui seul sait où il veut en venir, pose la question suivante:

—Il est de pratique, chez les auditeurs, de prendre la même marque lors d'une audition ?

—Oui, je l'ai signalé tantôt et chaque travail a sa marque spéciale.

—Regardez maintenant le livre P-10, celui des notes portant intérêt à 10 pour cent. Dites au jury si vous y reconnaissez vos marques ?

—Non.

—Dans le livre P-12, les reconnaissez-vous ?

—Non plus.

—Dans le ledger que vous ne retrouvez pas, vous aviez fait des marques d'audition ?

—Oui.

—Arrivons au livre P-16. Y reconnaissez-vous vos marques ?

—Non.

La passe des "marks"

Me Fauteux reprend son siège. Les avocats de la défense se consultent, puis Me Philippe Monette, s'emparant du livre P-10, le montre d'abord au jury et, le passant presque sous le nez du témoin, lui demande:

—Dans ce livre, les marques vertes sont faites par votre maison ?

—Non.

—Vous dites ? s'écrie la défense médusée.

—Je dis non.

—Vous prétendez cela ?

—Non seulement je le prétends, mais j'en suis certain. Nous n'avons pas employé de crayon vert pour l'audition des livres de la mine Stadacona Rouyn. J'irai plus loin. Je sais même qui les a faites, ces marques vertes.

Me Monette n'en revient pas; il demande aussitôt:

—Vous pouvez jurer qui a fait ces marques vertes ?

—Oui.

Me Fauteux, satisfait de son témoin, laisse faire la défense qui veut se raccrocher au crayon vert; mais le juge Lazure, fort à propos, suggère:

—Pourquoi perdre un temps précieux ? Le témoin a juré que les marques vertes n'étaient pas de lui. Il est même prêt à nommer celui qui les a faites. Pourquoi ne pas le lui demander ?

La défense ignore cette suggestion, et pour cause, pour demander plutôt au témoin:

—Qui a fait les marques au crayon de plomb dans le livre P-9?

—C'est moi.

—Pourquoi ne pas savoir de suite le nom de l'auteur des marques vertes? redemande le tribunal intéressé.

—La défense ne cherche pas à le savoir.

—Demandez-le donc de suite, souligne Me Fauteux en souriant.

—Le ministère public ne conduira pas ma défense, rétorque Me Monette.

—Mais le témoin est prêt à le dire, reprend le juge Lazure.

Pas de réponse du côté de la défense. Le juge Lazure décide d'ajourner le tout à ce matin, alors que chacun saura le nom du mystérieux comptable qui a apposé sa "marque" verte dans un livre de la mine Stadacona Rouyn, livre qui n'a jamais été soumis à la La Rue et Trudel lors de l'audition de 1937. Un journaliste qui semble s'y connaître, disait à ses camarades, après l'audience, que l'auteur était probablement l'un des investigateurs nommés spécialement par le procureur général, en décembre 1939, pour enquêter sur cette fantastique conspiration qui dépasserait les $4,000,000.

Le témoin Bélair

Avant l'incident du crayon vert, M. Lucien Bélair témoigna pour expliquer au jury la mystérieuse disparition d'un livre de comptabilité important, celui des soldes, qui reste introuvable. Heureusement que, lors de l'audition de 1937, les comptables ont fait une liste complète de ces soldes, liste soumise depuis au tribunal. Me Philippe Monette demande alors au témoin:

—Vous persistez à dire qu'un livre audité par vous en 1937 n'est pas devant le tribunal?

—Je le jure sans la moindre hésitation. Les soldes ont été pris dans ce livre qui manque maintenant.

—N'avez-vous pas plutôt pris ces informations dans le livre P-8?

—Non.

—Dans P-9?

—Non.

—Dans P-10 alors?

—Vous constaterez que, dans P-10, il n'y a aucun détail.

—L'exhibit P-80 vous a été apporté par le prévenu Trew?

—Oui.

—Est-il de son écriture?

—Oui. C'est Trew qui faisait la comptabilité de la compagnie, et il l'a d'ailleurs déclaré lui-même à maintes reprises. Je sais personnellement que Trew était le comptable. J'ai discuté plusieurs cas de comptabilité avec lui, lors de l'audition.

La défense s'empare du bilan de la compagnie. Me Monette demande au témoin Bélair:

—Avez-vous vérifié le bilan de la compagnie?

—J'ai vérifié les livres où les actifs étaient montrés. L'audition a été faite par le personnel de la maison.

Après un ajournement de quelques minutes, à 4 heures, le juge Lazure revient sur le banc et suggère en souriant:

—Revenons au bilan.

Me Monette demande au témoin:

—Qui a vérifié le compte de banque de la compagnie?

—Monsieur Eden.

—M. Gauthier y a-t-il travaillé?

—M. Gauthier avait la direction générale de la vérification et plus spécialement le contenu du bilan. Le travail a été distribué au personnel et un des associés, M. Gauthier, a surveillé le travail pour qu'il soit bien fait et a discuté les points soulevés au cours de la vérification.

Le témoin donne ensuite lecture des réserves incluses dans le bilan imprimé, réserves faites par la firme LaRue et Trudel et dans lesquelles on voit que cette dernière a obtenu des ingénieurs de la mine et du secrétaire-trésorier, un certificat de passif par lequel ils déclaraient qu'il n'existait pas d'autres dettes que celles apparaissant dans les livres donnés pour audition. La défense veut prendre connaissance du travail accompli par les employés de LaRue et Trudel, lors de la préparation du bilan, et le témoin déclare qu'il les produira ce matin, à la reprise de l'audience.

Dans la matinée

Un témoin joli et intéressant, Mlle Cécilia Wanless, a fourni des éclaircissements au jury au sujet des bons portant intérêt à 10 pour cent. La jeune fille était préposée aux écritures; elle remplissait les bons et, sur instruction de l'inculpé Roy Anderson, les adressait à Fred A. Graham, autre prévenu, à Ottawa. De janvier 1939 à novembre 1939, des bons d'une valeur globale ont ainsi été envoyés à Graham. Graham payait par chèque et les sommes étaient déposées au compte personnel d'Anderson. Roy Anderson aurait acheté, pour son propre compte, 1,892,445 actions de la mine, pour lesquelles il aurait payé la somme de $1,028,667.

Le témoin travaillait pour la mine Stadacona en 1938. Me Fauteux lui montra des entrées dans les livres pour tous les mois des années 1935, 1936 et 1937, et demanda en conclusion:

—Ces écritures sont de vous?

—Oui.

—Quand les avez-vous faites?

—Je ne m'en souviens pas exactement.

—Qui vous a demandé de les faire?

—Alfred C. Trew.

Les prévenus Roy Anderson, A. C. Trew, Fred E. Graham, R. P. Pattee et J. B. Niver ont suivi les témoignages avec grand intérêt, l'interprète traduisant toutes les questions et réponses en français d'abord. Au cours de l'audience, Me Fauteux souligna qu'il était préférable de poser les questions en français, la traduction les rendant parfois inexactes et le juge Lazure ordonna cette procédure, non sans déclarer:

—Vous avez raison. Que l'on questionne en français. D'ailleurs, au pays, c'est le droit et le privilège de chaque témoin de rendre témoignage dans sa propre langue.

Peu après, le témoin Bélair parlait un peu bas, et le tribunal lui conseilla:

—Parlez plus fort. Soyez assuré que si l'interprète vous comprend, nous comprendrons tous ensuite.

Aux côtés de Mes Fauteux et John Long, prenaient place M. Paul-Emile Courtois, comptable agréé, nommé investigateur spécial dans cette affaire par le procureur général, Me W. B. Common, de Toronto, procureur en chef du ministère public de l'Ontario, et M. H. E. Clark, aussi de Toronto, représentant la commission ontarienne de la prévention des fraudes dans le commerce des obligations. Les avocats de la défense, Mes Ernest Bertrand, Philippe Monette, James Crankshaw, Paul Smith, Hugh O'Donnell et Isidore Bobrove étaient tous à l'audience.

Avis Légaux

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE

No 191758.

DAME ANNE KING, veuve de Harry Hill, de son vivant, commis de la cité de Verdun, district de Montréal, et présentement épouse commune en biens de Lorne Nolton Coolidge, commis, autrefois de la cité de Verdun, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, dument autorisée par un des honorables juges de cette Cour à ester en justice dans la présente cause,

Demanderesse.

— vs —

LORNE NOLTON COOLIDGE, commis, autrefois de la cité de Verdun, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 29 mai 1940.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que KATE ABRAMOVITCH, secrétaire, de la Cité et du district de Montréal, province de Québec, présentera une requête au Parlement à la prochaine session de celui-ci pour obtenir le divorce de son mari, SAMUEL REINBLATT, vendeur, de la Cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Montréal, 8 mai 1940.

GARDNER & LACK,
132 ouest, rue St-Jacques,
Procureurs de la requérante.

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion LL.L.
Paul-S. Major, LL.B.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: Geoffrion

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

152 est, rue Notre-Dame - LA. 9653
Suite 13
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Bur.: Soir: 1555 Amherst - CH. 8825

HArbour 7323
GEORGES F. REID
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques - Montréal

Léonard-C. ARCHAMBAULT
AVOCAT et PROCUREUR
60 ouest, rue Saint-Jacques
HArbour 2438

Avis Légal

BIAS BINDINGS LTD

Avis est, par les présentes, donné que BIAS BINDINGS LTD., ayant son siège social, dans les cité et district de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec la permission d'abandonner ses Lettres Patentes à compter d'une date qu'il lui plaira de fixer.

Daté à Montréal, ce 29 mai 1940.

STEIN & STEIN,
Les procureurs de la requérante.

Un personnage influent qui devra rembourser $100

En marge d'un transfert de licence de taverne qui n'a pas réussi

M. Joseph Dionne, coulissier du régime Duplessis, a été condamné hier par l'hon. juge Théodule Rhéaume, de la Cour supérieure, à rembourser à M. James O'Connor la moitié de l'argent reçu de ce dernier pour lui obtenir le transfert d'une licence de taverne de la Commission des liqueurs de Québec, transfert qu'il n'a pas réussi à obtenir malgré deux entrevues avec l'hon. M. Coonan et deux voyages de deux jours à Québec durant l'été 1939. M. Dionne avait reçu $200, dont le tribunal lui permet de garder la moitié pour ses dépenses réelles, le condamnant à remettre la différence.

Dans son action, le demandeur O'Connor allègue qu'il était détenteur d'un permis de la Commission des liqueurs de Québec lui permettant d'exploiter une taverne au numéro 423 ouest, rue St-Jacques, à Montréal, lorsqu'il voulut faire transférer ce permis pour exploiter sa taverne sur la rue Ste-Catherine, entre Peel et Stanley. Ayant appris que M. Dionne était au courant des démarches qu'il fallait faire pour obtenir d'une façon rapide des transferts de cette nature, il lui demanda une entrevue que ce dernier fixa à l'hôtel Mont-Royal pour le jour même, 19 avril 1939. M. O'Connor affirme qu'alors le défendeur lui représenta qu'il était parfaitement au courant des démarches à faire et que, de plus, il connaissait intimement toutes les personnes qu'il fallait approcher. Le défendeur, de dire l'action, se déclara alors prêt à garantir et il garantit, de fait, que le transfert désiré serait effectué dans l'espace de quelques jours. Mais pour couvrir ses déboursés, dépenses et aussi la valeur de ses services, il exigea une avance de $100 que le demandeur lui donna séance tenante, au moyen d'un billet à vue.

Hélas ! l'affaire n'alla pas aussi rondement que le demandeur l'aurait voulu. Il y eut des retards répétés. Finalement, le défendeur exigea une nouvelle avance de $100 pour bâcler l'affaire assurant au demandeur que le transfert était certain et que, s'il ne réussissait pas, il lui remettrait son argent. Mais il y eut encore d'autres retards et l'affaire tomba à l'eau. Le demandeur exigea son argent et, en définitive, il prit la présente action en remboursement, disant que, s'il avait su "que les représentations qui lui furent faites par le défendeur étaient fallacieuses, il ne lui aurait jamais confié une cent".

Sur réception de cette action, le défendeur a plaidé qu'il n'avait jamais garanti le transfert et qu'à tout événement, il avait fait plusieurs démarches onéreuses, que la somme de $200 reçue compensait à peine. Conséquemment, disait-il, il ne doit rien au demandeur. Par ailleurs, il a offert de rembourser $100 pour acheter sa paix mais, cependant, sans rien consigner dans sa défense.

Après la preuve, le Tribunal a maintenu l'action pour $100, disant que le défendeur, qui a réellement fait des démarches, n'était pas obligé de travailler pour rien, bien qu'il n'ait pas réussi. Ses services ont d'ailleurs été sollicités par le demandeur, qui doit indemniser le défendeur de ses dépenses, pas et démarches. Fixant la valeur de ces services à $100, le juge condamne donc le défendeur à rembourser l'autre $100, somme qu'il a d'ailleurs offerte en règlement.

Dans sa défense, M. Dionne relate la nature de ses démarches. Voici comment le jugement résume le plaidoyer de M. Dionne :

"Attendu que le défendeur a plaidé, en substance, à cette action, en alléguant qu'il n'a jamais garanti ni promis que le transfert serait effectué de fait, mais qu'il ferait des démarches et rencontrerait les autorités compétentes; que pour ce faire, le défendeur obtint de l'honorable Auger une lettre lui permettant de rencontrer l'honorable Ministre Coonan, à Québec; il se rendit de fait à Québec, le ou vers le 15 avril 1939 avec son automobile, passa 2 jours à Québec, eut une entrevue avec le Ministre Coonan et ce dit voyage à Québec lui a coûté plus que cent dollars, que le défendeur est bien fondé à faire déclarer compensé par le billet de $100 pour ses frais de ce voyage pour le demandeur, ainsi qu'il fut convenu de par la version même du demandeur; qu'il obtint du demandeur une somme additionnelle de cent dollars pour un deuxième voyage qu'il devait faire et fit à Québec pour le demandeur aux fins de revoir l'hon. Coonan et d'obtenir de celui-ci un consentement pour le transfert et une recommandation pour mettre une licence sur le boulevard Saint-Laurent près de la rue Sainte-Catherine; que le défendeur fit ce deuxième voyage à Québec vers la fin d'avril, sur les instances du demandeur et à même le cent dollars avancé par le demandeur pour cette fin, et il a droit de compenser le deuxième $100, pour ses frais de voyage et l'usage de son automobile, ainsi qu'il fut convenu d'ailleurs entre les parties; qu'en vue du dit transfert le défendeur a donné tout son temps, son automobile pendant un mois, il a promené le demandeur à Montréal chez son médecin et ailleurs, du 10 au 22 avril, environ 6 heures par jour, et ils ont cherché ensemble dans l'auto du défendeur des locaux qui viendraient pour la taverne du demandeur, et il pourrait réclamer de ce seul chef la somme de cent dollars, pour l'usage de son automobile, son temps et ses services une somme additionnelle de cent dollars qu'il aurait droit de répéter du demandeur." Comme on sait, le juge n'accepte pas toutes ces prétentions et il n'accorde qu'une compensation de $100, ordonnant au défendeur de rembourser l'autre $100.

Des briseurs de sceaux brisant un record

Jean-Paul Riendeau et son frère Albert, 18 et 19 ans, ont été trouvés coupables, hier, par le juge Edouard Archambault, d'avoir brisé les sceaux sur les portes de 20 wagons du chemin de fer Canadien National, à la Pointe-Saint-Charles. Me Auguste Angers, C.R., occupait pour la poursuite, et le tribunal a ajourné le prononcé de la sentence au 31 mai.

RENDONS A THEMIS...

Une coquille nous fait mentionner dans notre édition du mardi 28 mai que Me Roland "Pilon" était l'avocat de la demande en cour Supérieure, devant le juge H.-A. Fortier, lorsque ce tribunal condamna Omer Rinfret, entrepreneur général de Louiseville à payer une indemnité de $125 à M. Arthur Laporte, de Montréal (No 5847 C. S., District de Trois-Rivières). C'est Me Roland Filion qui représentait la demande dans cette affaire.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 29 mai 1940

Président: L'honorable juge Décary

Les jugements suivants furent rendus:

E. Dicaire contre Duval Motors Ltd et autres; jugement ordonnant au défendeur de se constituer un nouveau procureur.

R. Chartrand contre Clermont Moteur (ltée); jugement accordant surssis.

L. Van Nuffel contre E. Villebon et autres; jugement accordant péremption d'instance quant au défendeur James Henry.

H. A. Roberts Ltd contre C.-D. Monsarrat; jugement pour $141.45 avec int. et dépens.

Laiterie Tremblay (ltée) contre J.-D. Tremblay et Laiterie Idéale (ltée), tierce-saisie; jugement pour $412.53 avec int. et dépens.

Marcel Rainville contre Henri Beauchamp; jugement pour $100 avec int. et dépens.

Jos. Choquette contre Le Club de Hockey et autres; jugement pour $273.35 avec int. et dépens.

Rose Alba Martin contre Léopold Guérin; jugement donnant acte au défendeur de sadite confession de jugement, etc.

Henri Charest contre J.-E. Labrecque et P. Daigneault et autres, m.e.c.; jugement pour $999.99 avec int. et dépens.

J.-Alphonse Viau contre Antonio E. Paquin; jugement pour $102.40 avec int. et dépens.

Crédit Foncier Franco Canadien contre Dame Rose Anna Poupart et Michel Robichaud et autres, tiers-saisis; jugement déclarant bon, valable et tenant l'arrêt en cette cause, etc.

Capital Trust Corporation Ltd contre Leo Zusman; jugement pour $350 avec int. et dépens.

J.-Almus Lapalme contre J.-Edouard Levasseur et autres et Mlle Yvette Levasseur, défenderesse opposante à jugement; jugement refusant la production de ladite opposition à jugement, avec dépens.

A. Jasmin contre J. Jasmin et autres et G.-A. Terrault; jugement nommant expert.

Dame N. Deragon contre A. Deragon et autres; jugement accordant motion en payant frais de motion.

O. Ethier contre Y. Cailloux et autres; jugement autorisant examen avant défense.

Dame O. Brisebois contre L. Keperchuck; jugement autorisant à amender déclaration.

F. Carra contre L. Gaston et autres; jugement ordonnant signification de bref.

W. Laplante contre Montreal Tramways Co.; jugement autorisant examen avant défense.

S. Ewing contre G. Ewing; jugement rejetant motion pour rejet d'inscription, frais à suivre.

A. H. V. Woolrich contre J. Albright et B. Elman, cessionnaire et J.-P.-L. Brien et autres, m.e.c.; jugement accordant motion pour changement de gardien.

J. Gadoua contre H. H. Campbell; jugement permettant de produire plaidoyer supplémentaire.

Dame L. R. Filger contre D. Harris Bakery Ltd; jugement autorisant à appeler en garantie, frais à suivre.

Globe Slicing Machine Co. Inc. contre Spec's Grill; jugement autorisant à enlever effet saisi.

Cité de Montréal contre A. Fleming; requête en expropriation reçue.

Title Brand Clothing Mfg Co. contre A. Rosenberg et P. Payette et autres; tiers-saisis; jugement ordonnant aux tiers-saisis de déclarer.

Dame B. Chicoine contre R. Désautels; jugement ordonnant de donner communication de certains documents.

O. Bruyère contre B. St-Pierre; jugement autorisant examen avant défense.

Verdun Motors Ltd contre Leith Clow; jugement autorisant examen avant défense.

Samuel Schmeltzer contre Montreal Tramways Co.; jugement accordant motion pour détails.

Dame M. O'Dell contre Monkland Investment Corporation; jugement accordant motion et rayant cause du rôle.

Dame R.-E. Moreau et vir contre E. Bouvier; jugement accordant motion pour réunir causes.

L. Wenger contre J.-A. Morrier; jugement autorisant à appeler en garantie.

R. Fauvel contre M. Desrochers; jugements accordant règle nisi.

J.-W. Poirier contre M. Herscovitch; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

O. Généreux contre H. Martineau; jugement autorisant procureur à se retirer du dossier.

ABSENCE DE MEMOIRE DIFFICILE A PROUVER

La perte de la mémoire est une chose assez difficile à prouver et c'est parce qu'il n'y a pas réussi que M. Abrium Ingram a échoué, hier matin, dans son action en réclamation d'indemnité en vertu d'une police d'assurance-maladie. La compagnie d'assurance, en effet, avait refusé de payer l'indemnité en vertu de cette police, parce que la maladie dont l'assuré a souffert a eu lieu il y a sept ans et qu'ayant attendu sept ans pour poursuivre, la réclamation est maintenant prescrite. M. Ingram a expliqué son retard en prétendant qu'il avait perdu la mémoire à la suite d'une pneumonie grave et qu'il ne se souvenait pas qu'il possédait la police d'assurance en question. Malheureusement il n'a pas réussi à prouver sa perte de mémoire et le tribunal rejette sa réclamation comme prescrite.

MARIAGE ANNULE

Rita-Sarah Lalonde, épouse de Cecil Potter, a obtenu hier de l'honorable juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, l'annulation de son mariage. La raison de l'annulation, qui était demandée par la femme, est que ce mariage a été célébré devant un ministre protestant alors que l'épouse est catholique romaine, chose défendue par le droit canon et par le Code civil.

Un enfant né de ce mariage conserve tous ses droits civils d'enfant légitime.

JUGEMENTS RETARDES

Les jugements qui devaient être rendus demain matin par la Cour du Banc du roi siègeant en appel ont été remis au 28 juin prochain.

REVUE
4★★★★
"Lovely Ladies"
Pas de minimum
DINER $1.25
Pas de frais de couvert
TIC TOC
1258, rue Stanley - PL. 8000

PRESCRIPTIONS!
5 CHIMISTES A VOTRE DISPOSITION
Service rapide
LA PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
ENVOIE CHERCHER VOS PRESCRIPTIONS ET AUSSITÔT PRÉPARÉES VOUS LES RENVOIE SANS CHARGE ADDITIONNELLE, LA NUIT COMME LE JOUR.
HA. 7251
OUVERT JOUR & NUIT

75 PREVENUS EN DEUX JOURS

En deux jours, les détectives du directeur Marcel Gaboury et de l'officier spécial Louis Jargaille ont vidé quatre tripots pour traduire en correctionnelle, devant le juge Jules Desmarais, quarante fervents du turf sur le "mur". Le tribunal imposa les amendes habituelles, après des aveux sur toute la ligne, et le Trésor s'enrichit de $1,000. Huit lupanars et cinq loteries chinoises ont aussi été visitées, avec, pour résultat, 35 arrestations.

Les funérailles de Mlle Simonne Larocque

Hier matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eut lieu les funérailles de Mlle Simonne Larocque, fille de M. et de Mme Magloire Larocque.

Feu
Mlle S. Larocque

La dépouille mortelle est partie de la demeure de ses parents 2608, rue Bourbonnière, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle où le service funèbre fut célébré à huit heures par M. l'abbé G. Décarie.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Léo, Gérard et Roger Larocque; M. J.-B. Tardif son grand-père; ses oncles, MM. J.-B. Roy, Raoul Bétournay, Fortunat Larocque, Joseph Saint-Amand, Arthur Larocque, A. Paquette, Jos. Tardif, Emile Tardif, Zoël Tardif, Eugène Tardif, J.-W. Tardif; ses cousins, MM. E. Larocque, R.-E. Larocque, F. Larocque, R. Larocque, J. Paquette, O. Benoit, L. Germain, J.-P. Tardif et MM. J. Meilleur, R. Larose, E. Barnfield, R. Rivet, V. Provost, N. Raymond, O. Jolin, H. Bourgeois, J. Pelletier, S. Corcoran.

Dans le cortège il y avait une délégation des élèves de l'académie Saint-Jean-Batiste-de-Lasalle sous la direction de M. J.-A. Chouinard, professeur. Les religieuses de l'académie du St-Nom-de-Marie accompagnaient leurs élèves.

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima, hier:

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Dawson	36	70	Regina	48	82
Simpson	40	..	Brandon	46	..
Fort Smith	39	60	Winnipeg	52	78
Pr. Rupert	40	71	Kenora	49	73
Victoria	55	79	Port Arth.	37	65
Vancouver	44	71	Moosonee	31	59
Kamloops	47	83	Huntsville	50	71
Pr. George	29	72	Par. Sound	51	74
Jasper	36	72	London	49	72
Edmonton	45	65	Toronto	56	59
Banff	31	71	Kingston	52	63
Calgary	44	71	Ottawa	50	69
Lethbridge	39	77	**Montréal**	**46**	**69**
Med. Hat	47	78	Québec	42	67
Swift Cur.	49	76	Saint-Jean	38	62
Battleford	37	78	Halifax	37	50
Pr. Albert	49	79	Charlot'wn	35	56
Pr. Albert	49	79	Chicago	48	56
Moose Jaw	48	..	St-Paul	46	72
aSskatoon	48	80			

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallées du haut Saint- Laurent et d'Ottawa. — Plutôt beau; température ou stationnaire ou quelque peu plus chaude.

Vallée du bas St-Laurent. — Vents modérés; beau; modérément chaud.

Lac St-Jean. — Beau; modérément chaud.

Golfe, Baie des Chaleurs et rive nord. — Vents modérés; beau; peu de changement dans la température.

Provinces Maritimes. — Vents légers et modérés; beau; quelque peu de changement dans la température.

Région des Grands Lacs. — Vents modérés; partiellement nuageux; averses dans les districts du sud; peu de changement dans la température.

Baie Georgienne. — Vents modérés; beau; modérément chaud.

Nord Ontarien. — Beau; modérément chaud.

Lac Supérieur. — Vents légers et modérés; beau; modérément chaud.

Kenora et Rainy River. — Plutôt beau; chaud.

Manitoba et Saskatchewan. — Partiellement nuageux; chaud; quelques orages.

Alberta. — Partiellement nuageux; averses dans certains districts; peu de changement dans la température.

Nord de la Nouvelle-Angleterre. — Beau; peu de changement dans la température.

Nécrologie

BEULENCE — A Montréal, le 29 mai à l'âge de 63 ans, est décédé Alfred Beulence, employé aux usines Angus, époux de Marie-Anne Barré. Les funérailles auront lieu samedi le 1er juin, à l'église St-Vital.

BLANCHET — A Verdun, le 28 mai 1940, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Alphonse Blanchet, née Rose-Alma Brunet. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 à l'église N.-D.-Auxiliatrice.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 28 mai 1940 à l'âge de 75 ans est décédée Elisabeth Raby, épouse d'Emile-H. Champagne. Funérailles vendredi, 31 courant à l'église St-François Solano.

COURTEMANCHE — A Montréal, le 27 mai 1940, à l'âge de 62 ans, est décédée Victoria Courtemanche. Funérailles ce matin à l'église Ste-Marguerite-Marie à 7 h. 30.

DeBELLEFEUILLE — A Montréal, le 29 mai 1940, à l'âge de 71 ans, est décédé Landerie DeBellefeuille, ex-constable, époux de Sarah Lacroix. Funérailles samedi, le 1er juin à l'église N.-D. du Rosaire.

ETHIER — A Montréal, le 28 mai 1940, à l'âge de 62 ans, 8 mois, est décédé M. Elzéar Ethier, époux de Tronquilla Plasse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 courant à l'église St-Jean Vianney.

PESANT — A St-Michel, Laval, le 28 mai 1940 à l'âge de 54 ans, 9 mois, est décédée Adelmer Pesant, époux de Dorina Cyr. Funérailles ce matin à 8 heures.

POIRIER — L'Ile aux Coudres, 26 mai 1940, âgé de 41 ans, est décédé Eugène Poirier, navigateur, époux d'Oliva Toupin. Funérailles ce matin à l'église St-Vincent-Ferrier à 8 h. 30.

POITRAS — A Montréal, le 26 mai 1940, à l'âge de 41 ans, est décédé accidentellement Samuel Poitras, fondateur et propriétaire de Diamond Truck Co. Ltd., époux de Cécile Bertie. Funérailles ce matin à l'église Immaculée Conception à 9 heures.

RIENDEAU — A Montréal, le 28 mai 1940, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédée Clara Riendeau, épouse de feu Emile Vigiard.

TAPP — A Montréal, le 28 mai 1940, à l'âge de 4 ans 7 mois, est décédé Joseph-Gaston-Raymond, enfant bien-aimé d'Albert Tapp et d'Imelda Lapointe.

J.-E.
FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE BUVEZ
Dow

Une Valeur Exceptionnelle
Bureau 60 x 34 avec tiroir classeur-dessus et pattes fini rond.
$39.25/100
UNE LIGNE COMPLETE D'AMEUBLEMENT DE BUREAU
Mobiliers Scolaires Modernes Ltée
Pierre H. Bélanger
Jacques Bélanger B. COM.
5 EST RUE NOTRE-DAME
PLateau 8469
Claude Bélanger
Victor Dufault

PROPOS FÉMININS

Mlle Lorraine LAMOUREUX, fille de M. J.-H. Lamoureux, d'Outremont, et de Mme Lamoureux, décédée, dont le mariage avec Me Luke MacDougall, fils de M. et de Mme V.-J. MacDougall, de Montréal, sera célébré le 26 juin, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.
(Photo NAKASH chez EATON)

Mme DUBRULE (Marie-Elizabeth O'Connell) dont le mariage avec M. L.-Maurice Dubrule a eu lieu dans l'intimité, mardi matin, en l'église Saint-Raphaël d'Outremont.
(Photo NAKASH, chez EATON)

Dans le Monde

L'honorable premier ministre de la Province et madame Godbout seront les hôtes d'honneur de l'Institution des Sourdes-Muettes, le samedi 1er juin. L'honorable secrétaire provincial et Mme Henri Groulx, l'honorable trésorier provincial et Mme Arthur Mathewson, le docteur et Mme J.-R. Toupin, M. et Mme Ernest Tétreau et les membres du comité exécutif de l'Association des dames bienfaitrices seront présents à cette réception.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Lorraine Lamoureux, fille de M. J.-H. Lamoureux et de Mme Lamoureux, décédée, avec Me Luke MacDougall, fils de M. et de Mme V.-J. MacDougall. Le mariage sera célébré dans l'intimité le 26 juin, en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

* * *

Mme Thomas Thorpe donnera un thé-shower, cet après-midi, en l'honneur de Mlle Yolande Moisan dont le mariage aura lieu samedi prochain.

* * *

Le mariage de Mlle Patricia Savard, fille de M. Napoléon Savard, décédé et de Mme Savard, avec M. Jean Thibodeau, fils de M. et de Mme M. Thibodeau, décédés, sera célébré au Monastère Saint-Benoît du Lac, le 6 juin.

* * *

Le mariage de Mlle Muriel-Marie Dupuis, fille de M. J.-Narcisse Dupuis, décédé, et de Mme Dupuis, autrefois de Montréal et maintenant de Chicago, avec M. John-Joseph Griffin, fils de M. et de Mme Joseph-P. Griffin, de Chicago, avait lieu hier midi, en l'église Notre-Dame du Mont-Carmel de Chicago, décorée de fleurs blanches. M. Philip-J. Barry accompagnait sa nièce. La mariée, portait une robe en faille blanche dont la jupe très ample formait longue traîne. Son voile de tulle illusion était maintenu sous des fleurs blanches et des orchidées blanches et du muguet composaient son bouquet. Mme Arthur Doerfler, de Pelham, New-York dame d'honneur, portait une robe en dentelle blanche un chapeau assorti et un bouquet de style ancien. Mlles Muriel et Justina Maybelle cousine de la mariée, demoiselles d'honneur, portaient des robes en dentelle bleue, avec chapeaux assortis et des bouquets de style ancien. M. Robert Griffin, frère du marié, était le garçon d'honneur et MM. Richard Dooley, William Griffin, frère du marié, A. Bradley Eben et William Baltyle plaçaient les invités. Mme Griffin, mère du marié, portait un ensemble en chiffon et dentelle noirs et des orchidées à l'épaule. Après une réception à l'hôtel Edgewater Beach, M. et Mme Griffin partirent pour la Californie, Lac Louis et Banff. Pour voyager Mme Griffin portait un ensemble en lainage biscuit, un manteau écossais, un chapeau et des accessoires assortis.

* * *

Mme H. Paré est retournée à Québec après avoir passé quelque temps à Montréal.

* * *

Le jeudi 13 juin sera célébré le mariage de Mlle Madeleine Gagné, fille de M. et de Mme Arthur Gagné, d'Outremont, avec M. Guy Bélanger, I.C., fils de M. et de Mme Alphonse Bélanger, d'Outremont.

* * *

Mlle Monique Paquet est retournée à Québec après avoir été durant quelques jours l'invitée de Mlle Françoise De Serres.

* * *

On annonce les fiançailles de Mlle Jeannette Legault, fille de M. et de Mme Hector Legault, de Lakeside, avec M. C.-A. Francoeur, fils de M. et de Mme E. Francoeur, de Notre-Dame de Grâce.

* * *

Le mariage de Mlle Jacqueline Chartier, fille de M. et de Mme Eugène Chartier, avec M. Roger Saint-Jacques, fils du docteur et de Mme Robert Saint-Jacques, décédés, aura lieu le samedi 15 juin, à huit heures et demie, en l'église Saint-Louis de France.

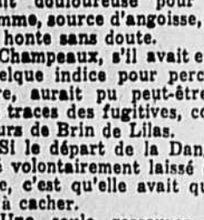

Bottin médical
DE MONTREAL
POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SANTE, A CHAQUE MALADIE, SON REMEDE

BRONCHITE:
Sirop Dr Rebarr (.50), efficace. Cie Rebarr, 4815 Ontario Est, CLairval 7393
HEMORROIDES:
Onguent Lasalle, Pharmacie Guisot, 307 Guisot, DUpont 3111
RHUME:
Sirop Cardo-Pin, Pharmacie Quenneville Enr'g., 1871, Mont-Royal E., AMherst 6805
COQUELUCHE:
Sirop Nacin soulage rapidement, Laboratoire Biocalze, 8480 St-Denis, DUpont 1166

La Cuisine

Sardine surprise

Cette entrée se fait avec une simple boite de sardines à l'huile.

Faites frire au beurre des croûtons de pain, chacun un peu plus long que chaque sardine, haut de deux doigts et large de deux doigts également.

Préparez une sauce tomate assez épaisse, ou ouvrez une boite de sauce tomate en conserve et délayez avec du beurre et un peu d'eau pour l'éclaircir. Assaisonnez bien cette sauce. Tartinez-là sur le pain. Placez sur chaque tartine une sardine à laquelle vous aurez retiré la queue et l'arête centrale. Rangez les pains ainsi garnis sur un plat qui va au feu et faites passer au feu deux minutes, saupoudrez de chapelure.

Truite à la gavarnie

Ce sont les poissons de grosseur moyenne que l'on traite ainsi.

On travaille à la fourchette, pour le ramollir, un morceau de beurre; on lui ajoute un peu de persil haché, sel et poivre et un peu de jus de citron. La truite étant écaillée vide et essuyée, on l'enduit entièrement avec le beurre préparé, on l'enveloppe dans un papier huilé que l'on ferme bien aux deux bouts, puis on fait cuire le poisson au four.

On sert la truite dans son papier entourée de petites pommes de terre cuites à l'eau ou à la vapeur et accompagnées de beurre fondu couleur noisette.

Enfants bruyants

D'après la conduite des enfants dans les endroits publics on peut juger du goût, bon ou mauvais, de leurs parents. Certaines mamans laissent les petits courir d'un siège à l'autre en poussant des cris, ou bien, à l'hôtel, faire un tapage infernal dès leur réveil en empêchant tout le monde de dormir. D'autres, plus attentives, montrent des images, n'imposent pas d'épreuves trop dures pour les jeunes patiences, si bien que le petit monde reste calme. Les voisins y gagnent en tranquilité. Les parents se sentent plus à leur aise. Et la santé elle-même des enfants se trouve bien d'une atmosphère sans orages.

Confection du yoghourt

M. Gustave Toupin, administrateur et M. Ed. Brochu assistant bactériologiste de l'Institut Agricole d'Oka, donneront un cours théorique et pratique, avec démonstration, sur la confection du yoghout à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale 1215 est Blvd St-Joseph, cet après-midi à deux heures. Les dames et les jeunes filles y sont invitées. Entrée gratuite.

La Beauté

Fortifiez vos muscles

Chez la femme les muscles abdominaux doivent être forts et bien développés. Nous donnons ici deux séries d'exercices qui aideront à fortifier ces muscles. Cela est très important pour la femme qui a besoin que ses organes fragiles soient soutenus.

1o—Position de départ: couchée sur le dos, mains aux hanches, les mains à plat sur le sol.

Elever la jambe droite bien tendue, le pied en extension jusqu'à la verticale et l'abaisser ensuite à la position primitive. Faire le même mouvement avec la jambe gauche. Cet exercice est particulièrement bon pour amincir la taille.

2o—Station droite comme position de départ.

Pencher le corps en avant en essayant de toucher le sol devant la pointe du pied droit avec l'extrémité des doigts de la main droite. En même temps lever la jambe gauche, horizontalement. Elle devra rester tendue comme la jambe d'appui. Revenir à la position de départ, et faire le même mouvement du côté opposé.

3o—Position de départ: station droite, pieds réunis ou jambes légèrement écartées, corps perpendiculaire à un mur, et à 18 pouces de ce mur. Etendre horizontalement et latéralement le bras opposé au mur, l'autre bras tombant naturellement. Tourner le buste vers le mur, de façon que la pointe d'une épingle, tenue entre les doigts, vienne toucher le mur le plus en arrière possible du corps, les jambes restant tendues et les deux talons touchant terre. Même mouvement de l'autre côté.

L'autre série d'exercices pourra être pratiquée lorsque vous serez assouplie et entrainée pendant quelque temps aux premiers exercices.

1o—Allongez-vous sur le ventre, les pieds soulevés du sol, les mains placées aux côtés du corps ou derrière la nuque. Puis dans cette position avancez progressivement autour de votre chambre rien que par les mouvements des muscles de l'abdomen.

2o—Couchée sur le dos, vos pieds reposent à plat sur le sol et vos genoux sont relevés. Relevez doucement le bassin mais le bassin seulement jusqu'à la taille, puis reposez le bassin doucement sur le sol. Cet exercice, pour être efficace, doit se pratiquer en ayant le **ventre creusé.**

3o—Position initiale: jambes écartées, bras levés. Faire une flexion du tronc, en les portant en avant. Se relever et faire une flexion latérale à droite. Se relever et faire une flexion latérale à gauche, etc... Répéter le mouvement quatre à six fois.

Si vous travaillez en dehors

Voici quelques conseils pouvant être utiles à celles qui travaillent hors de chez elles.

L'élégance est possible dans toutes les situations. Il ne s'agit pas de l'élégance des vêtements mais de celle de toute la personne physique et morale. Douceur, correction, langage convenable, dignité des manières, voilà la première partie. Propreté absolue, netteté des vêtements, coquetterie de la chevelure et des mains, discrétion du maquillage, voilà la seconde. Avec toutes ces qualités réunies, une femme sera partout une "dame", si humble que soit sa situation.

Vous devez vous rendre au restaurant tout de suite après avoir quitté votre bureau; vous n'avez pas le temps de rentrer chez vous pour changer de toilette. Devrez-vous travailler toute la journée avec une robe trop recherchée au risque de la salir? Emportez plutôt, bien pliée dans une mallette, votre tenue fragile. Vous la passerez au vestiaire au moment de sortir. Vous vous sentirez plus à votre aise pour travailler avec vos vêtements habituels.

Le dimanche, vous avez la tentation de ne rien faire du tout. N'y cédez pas trop. Vous vous reposerez autant en faisant un peu de ce que le travail de la semaine vous oblige à négliger: lecture, correspondance, soins de beauté. Si vous lisiez seulement chaque dimanche cent pages d'un bon livre, vous auriez admirablement enrichi votre esprit au bout d'une année, et de la façon la plus agréable. Profitez aussi du dimanche matin pour faire à fond vos ongles, pour appliquer sur vos cheveux une lotion dont ils ont besoin.

Corriger un enfant

En principe, quand un enfant commet une petite faute en public, il est préférable de faire semblant de n'avoir rien vu, et de le réprimander — toujours avec douceur — quand on est seul avec lui. 'On évite ainsi la petite vexation qui accompagne toujours une semonce en public. Et, les enfants étant généralement très sensibles, on gagne ainsi leur confiance et on les corrige sans les froisser.

A l'heure du déjeuner ou du thé vous serez chic si vous portez une robe de ce genre en celanese imprimée de jaune et brun. Le turban est assorti à la robe.

Regard sur la Mode

Toujours les ensembles

Il y a beaucoup de lainages à rayures dans les nouvelles collections et cela n'offre que des avantages, car les tissus rayés sont infiniment moins fragiles et plus faciles à porter que les unis. Et puis les raies peuvent être disposées dans des sens différents, ce qui permet des façons à la fois recherchées et discrètes qui ont beaucoup de chic.

La femme moderne attache beaucoup d'importance à sa lingerie. Elle aime les jolis détails. Ce jupon est de crêpe de soie bleu pâle orné de dentelle blanche.

Ces ensembles en légers lainages rayés sont si pratiques pour le voyage! Toutefois bien des femmes préfèrent les teintes unies.

Pour l'été, on voit des vestes en lainage écossais, rayé, quadrillé, grisaille ou à tout petit pied-de-poule portée avec des jupes de même tonalité mais en tissu uni, ou le contraire, comme nous le disions hier.

Pour les après-midis d'été, un couturier français a créé un costume en toile imprimée multicolore avec veste classique bordée de tresses rouges assorties au ton du gilet uni.

Que diriez-vous d'un deux-pièces en surah à pois blancs sur fond marine avec veste botonnée très ajustée ?

Avec tous ces ensembles on porte des accessoires assortis et un chapeau qui tout en étant habillé ne fait pas trop contraste avec le deux-pièces en général d'allure sportive.

Les chapeaux blancs en paille blanche à bord relevé pas trop large iront bien avec les costumes légers; ceux en lainage demanderont de préférence le chapeau de feutre d'une teinte pastel.

Londres, 29. — Le ministère britannique de l'Agriculture pris les cultivateurs et leur main-d'oeuvre de ne pas s'enrôler dans les corps de défense locale, parce que leur travail est plus utile à la sécurité nationale. Il leur recommande de semer le plus de fourrage possible.

Conseils Utiles

Bouchons de liège qui prennent les odeurs

Pour empêcher les bouchons de prendre les oedurs, il faut les rendre imperméables en les trempant, à deux ou trois reprises, dans un bain chaud de parafine. Au sortir de ce bain, placez-les par le gros bout sur une plaque de fonte ou de fer et mettez dans un four ou une étuve jusqu'à ce qu'ils se trouvent parfaitement secs. Les bouchons ainsi traités sont imperméables à toute espèce de liquides et n'ont aucune mauvaise odeur.

Encre sur ivoire

Pour enlever une tache d'encre sur un objet d'ivoire frottez vigoureusement la tache avec un jus de citron; passez ensuite l'objet à la peau de chamois. Si par hasard la tache résistait vous pouvez vous servir d'une toile émeri très fine trempé dans le vinaigre mais en général cela n'est pas nécessaire.

Cuir taché

Le cuir intérieur des casquettes et des chapeaux d'hommes se nettoie très bien avec de l'eau additionnée d'ammoniaque à raison d'une cuillérée à café pour un grand verre d'eau.

Clinique ambulante médico-dentaire de la Croix-Rouge

Elle fera une tournée dans les centres de colonisation

Une clinique ambulante médico-dentaire, qui circulera au cours de l'été prochain dans les centres de colonisation du nord-ouest de Québec, sous les auspices du gouvernement provincial de Québec et la section provinciale du Québec de la Société canadienne de la Croix-Rouge, a quitté le siège central de la Croix-Rouge situé à 1109 ouest, rue Sherbrooke, lundi matin pour l'Abitibi et le Témiscamingue. Cette clinique y demeurera jusqu'en novembre et administrera des traitements aux malades et patients de cette région.

Au moment où le Dr Norbert Vézina, médecin et chirurgien et le Dr Jules Pagé, dentiste, quittaient la métropole, on apprit à la Croix-Rouge qu'à Saint-Nazaire de Berry où la première clinique sera inaugurée le 2 juin prochain, près de 150 patients ont été groupés et attendent la venue du médecin.

La Croix-Rouge du Québec remplit ainsi la promesse faite l'automne dernier, lors de la campagne de souscription lancée dans tout le Canada, à l'effet qu'elle consacrerait une partie de ses fonds à l'hygiène dans la province.

L'aménagement de la voiture était des plus complets lors de son départ pour le nord-ouest de la province. Des valises contenaient des instruments chirurgicaux et autres matériaux pour le médecin et le dentiste; un générateur électrique spécial servira à pourvoir la clinique du courant électrique nécessaire. Comme cette voiture pourra à volonté être transformée en ambulance ou autobus pour les patients qu'il faudrait transporter, on y retrouve un lit pliant et un certain nombre de chaises, six petits lits pliants, qui serviront dans les écoles que l'on transformera en salles de convalescences à la suite des opérations effectuées. Dans des compartiments sous la voiture, il y a des tentes et un équipement complet pour les médecins qui camperont au grand air durant leur longue randonnée.

Billets de chemin de fer à prix réduits le 13 juin prochain

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduit, soit le prix d'un billet simple plus un quart pour le voyage aller et retour, à l'occasion de la fête du roi le 13 juin.

Les billets délivrés à cette occasion seront valables, à l'aller, du mercredi 12 juin jusqu'à 2 heures jeudi 13 juin. Au retour, ils seront valables jusqu'à minuit, le vendredi 14 juin.

Voyage Historique
PAR AUTOBUS
NEWPORT via SHERBROOKE
QUEBEC, STE-ANNE et LEVIS
2 - 8 - 9 JUIN. Réservation: CA. 0795

Feuilleton du "Canada"

Brin de Lilas

par Maxime LA TOUR

No 27 *30 mai 1940*

(Suite)

—Oui... c'est-à-dire non, mais c'est probablement pendant que j'étais sortie qu'elle a passé.

—C'est toujours comme ça, conclut Jules.

Le malheureux était accablé.

Il avait toujours la plus grande assurance que Berthe était l'auteur du rapt de Brin de Lilas.

Cependant, celle-ci pouvait avoir quitté sa cliente sans être aperçue de la concierge, qui précisément déclarait ne l'avoir pas vue sortir.

Mais alors, qu'était-elle devenue ?

Quelle que fût la conclusion, elle était douloureuse pour le pauvre homme, source d'angoisse, de chagrin, de honte sans doute.

Champeaux, s'il avait eu seulement quelque indice pour percer ce mystère, aurait pu peut-être retrouver les traces des fugitives, courir au secours de Brin de Lilas.

Si le départ de la Dangevin avait été volontairement laissé dans le vague, c'est qu'elle avait quelque chose à cacher.

Une seule ressource restait au malheureux Jules; pénétrer à tout prix dans l'appartement de la demi-mondaine et s'y livrer à une perquisition en règle.

Une lettre oubliée suffit parfois pour indiquer une piste sérieuse.

Champeaux décida donc d'obtenir de la concierge la permission de monter chez sa locataire.

—Ecoutez, dit-il alors, toutes ces histoires ça me r'garde, pas vrai?

"J' suis là pour réparer, faut que j' répare.

"Et pour réparer, faut qu' je voie.

"Et pour qu' je vois, faut qu' je rentre.

"Et pour qu' je rente, faut qu' j'aie la clef.

—Quelle clé? demanda la pipelette.

—Celle de l'appartement donc conclut Jules.

La concierge secoua négativement la tête:

—Voulez pas? interrogea Champeaux.

—Je n'ai pas d'ordres de madame, fit-elle.

—Puisqu'alle a oublié.

—Ta, ta, ta! vous m'en contez peut-être, dit la concierge.

—Ça, ma bonne dame, c'est pas chouette de penser ça d'un brave homme.

"Vous n'avez pas confiance en moi, que vous refusez de m' donner la clé?

—Oh! c'est pas ça que je veux dire, protesta l'autre.

—Mais vous l' dites tout d' même, constata Jules.

"Seriez montée avec moi, n'ayez crainte.

—Qu'est-ce que vous pouvez faire là-haut, si madame n'est pas là, s'enquit la concierge.

—Je regarderais simplement le boulot et prendrais mes dispositions... ce serait l'affaire d'une seconde.

—Je n'ai pas le temps, c'est l'heure du diner, expliqua la concierge, et j'ai rien de fait.

—C'est moi que j' vous retiens, remarqua Champeaux. Faut pas m'en vouloir.

Il craignit d'indisposer cette concierge dont il espérait encore pouvoir tirer quelque chose, car il n'abandonnait pas son idée d'entrer chez Berthe, il différait seulement l'exécution de son plan, par prudence.

—Alors, reprit-il en riant, j' m'en vais, pisque j' peux pas vous amadouer.

"Mais je d'viendrai aux nouvelles, comme ça, en passant, t'nez, p't'être demain.

—Si vous voulez.

—On bavardera un peu, ajouta-t-il pour se faire bien voir de son interlocutrice.

—C'est pas de refus, accepta la concierge.

—Bien l' bonsoir, mame, fit Champeaux en s'en allant.

Champeaux retourna chez lui, plus abattu qu'auparavant.

Devant la concierge, il avait pu tenir son rôle au prix d'un gros effort.

Mais maintenant qu'il était seul, il s'abandonnait au plus profond désespoir.

Quand Mélanie le vit revenir dans cet état, elle pensa qu'il avait dû avoir une scène terrible avec son ancienne patronne.

Elle n'osait l'interroger.

Pour essayer de rompre le silence douloureux qui pesait sur eux, elle offrit de servir le diner.

—Le diner! ricana Jules, toi aussi tu n' penses qu'à manger.

—Faut bien! commença Mélanie.

—J'ai pas faim, moi, cria-t-il hargneux.

Ils se turent de nouveau.

Cependant Champeaux poursuivait son idée fixe: entrer chez Lise Dangevin.

Il pensait bien obtenir peu à peu de l'obstinée concierge, la permission d'y pénétrer.

Mais ce serait long, très long, et la pipelette resterait avec lui, le gênant.

Tout à coup, un souvenir frappa son cerveau.

Il s'adressa à Mélanie.

—Dis donc, autrefois, t'avais pas une clé d' la cambuse de c'te femme?

—De qui? interrogea Mélanie.

—Ah! t' sais bien, voyons, répliqua son mari, d' celle d'où je viens.

—Oui, bien sûr, j' montais par l' service.

—Tu l'as pas rendue cette clé, au moins? demanda-t-il avec anxiété.

—C'est possible que j' l'aie encore, fit Mélanie, inquiète, c' qu'alle l'a d'mandée?

—Penses-tu! répondit Jules en ricanant.

"Mais r'garde voir si tu la trouves.

Mélanie fouilla consciencieusement dans un tas de clés enchevêtrées d'où elle sortit enfin celle que Champeaux désirait tant avoir.

—La v'là. J' la r'connais comme si c'était d'hier, dit Mélanie; c' que c'est qu' d'avoir de l'ordre.

Champeaux lui prit brusquement la clé des mains.

—La plains pas, non d'un pétard! la plains pas d'vant moi! rugit Jules.

Il se dirigea vers la porte.

—Tu r'sors? demanda Mélanie.

—Ça s' voit? fit Champeaux.

—Pourquoi qu' t'emporte c'te clé? questionna-t-elle avec étonnement.

—Pour ouvrir la porte.

—Tu vas t'introduire chez les gens, s'écria-t-elle en se précipitant pour lui barrer le passage.

—Coute, mon Jules, reste, t'as ta tête des mauvais jours, t' vas faire une bêtise.

—On te d'mande pas l'heure qu'il est, répondit Jules en écartant brutalement sa femme.

—T'en veux donc bien à c'te femme?

—Y a des chances.

—T' vas pas la tuer, au moins, implora Mélanie.

Champeaux s'arrêta au moment d'ouvrir la porte de l'escalier et, se retournant vers sa femme, pleine d'angoisse:

—J' voudrais bien être certain d' pouvoir la tuer. Car alors j' saurais où qu'elle est.

—Jules! supplia Mélanie.

—Allons, tais-toi, Mme Champeaux, occupe-toi de ton diner, puisque t'as le courage d'avoir faim et laisse-moi à ma besogne!

Puis, sans donner à Mélanie le temps de répondre, il sortit en faisant claquer la porte.

En quelques minutes il fut rue St-Georges.

Il étudia le moyen d'entrer dans l'immeuble sans être repéré.

Mais la présence de la concierge qui bavardait sur le pas de la porte, avec une voisine, empêchait Jules de s'approcher.

Il se résigna à attendre, assez loin pour ne pas être remarqué, la fin de la conversation.

Comme il était tard, il craignait qu'elle ne fermât la maison.

Il faisait les cent pas, depuis quelques instants, lorsqu'il aperçut le facteur accomplissant sa tournée du soir.

—Pourvu qu'il s'arrête chez elle? pensa Champeaux qui guettait fébrilement les allées et venues du postier.

Enfin, ce dernier passa devant la concierge et lui remit un paquet de lettres.

Aussitôt les deux commères se séparèrent et la pipelette regagna sa loge.

Champeaux pénétra à sa suite dans le vestibule, marchant doucement pour ne pas éveiller l'attention de la bonne femme.

Il la vit qui faisait un tri soigneux du courrier puis tournait et retournait et retournait les lettres, dont elle cherchait visiblement à découvrir le contenu.

—Bon ! pensa Jules, elle est au travail pour un bout de temps et trop occupée pour regarder au dehors.

Il se faufila alors, silencieux et preste, rasant le mur, et gagnant la cour.

L'escalier de service s'ouvrait à gauche.

Il y pénétra vivement.

Il serrait dans sa poche la clé de l'appartement de Lise Dangevin.

Tout à coup, il s'arrêta :

—Bon Dieu ! quel étage qu' c'est ? J'ai oublié de le demander à la bourgeoise.

Entendant parler à droite et à gauche, il en conclut que ce n'était pas là.

Il continua son ascension.

Au second, c'était le silence complet.

Cela ne voulait pas dire que les deux appartements de cet étage fussent inoccupés.

Il hésita quelques secondes.

Sans doute, en introduisant la clé dans une serrure, il se serait rendu compte s'il était dans le bon chemin.

Mais en cas d'erreur, il attirait l'attention des voisins, ce qui pouvait tout faire manquer.

Les becs de gaz de l'escalier, placés seulement de deux en deux étages, n'éclairaient que faiblement le second palier, placé entre deux lueurs.

Champeaux eut l'idée de faire craquer une allumette qu'il approcha d'une des portes.

Il avait remarqué que souvent les fournisseurs griffonnaient sur les murs le nom des clients.

En effet, à côté de la serrure, il lut : "Morisson".

—C'est toujours pas là, fit-il.

Il recommença son manège devant l'autre porte ; mais il n'y vit rien d'inscrit.

(à suivre)

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

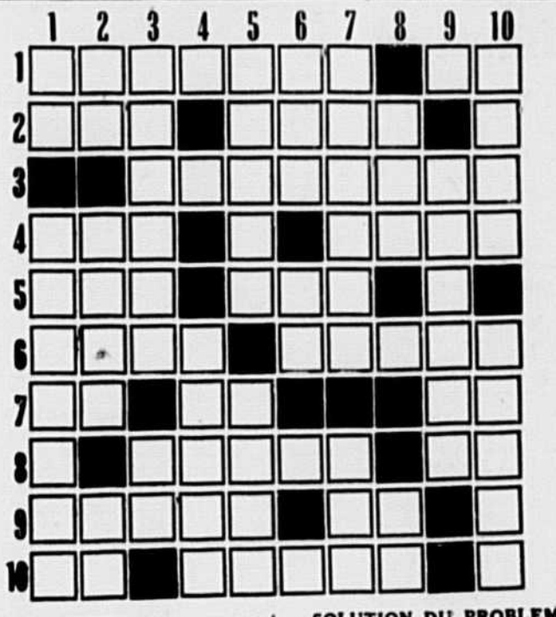

HORIZONTALEMENT

1—Très petite corde — Note de la gamme.
2—Espace de terre entouré d'eau — Secours, assistance.
3—Longue écharpe de soie ou de dentelle, que portent sur la tête les femmes espagnoles et qui se croise sous le menton.
4—Deux fois ce mot: Nom vulgaire d'une mouche africaine — Sac de linge qui enveloppe un oreiller.
5—Mot arabe qui signifie source — Epoque.
6—Neveu d'Abraham — Sec, stérile.
7—Pronom indéfini — En les — Conjonction.
8—Chef-lieu d'arrondissement (Gard) — Note de la gamme.
9—Grand vase à boire, usité pendant tout le moyen âge — Charpente du corps.
10—Terminaison de verbe — Fleuve de France.

VERTICALEMENT

11—Interjection qui marque le dégoût, le dédain — Coup donné sur la tête avec la main.
2—Pronom personnel — Une des collines de Jérusalem — Préfixe.
3—Substance qui recouvre l'ivoire de la racine des dents — Douze mois.
4—Interjection de plainte.
5—Arme offensive à long manche et à fer pointu — Tranchée creusée au pied d'un mur pour le renverser.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	R	T				V	A	I R
2	A	R	E		C	H	A	I	R	E
3	I	V	A	N		A	I	R	E	
4		A	L	I	X		N			O
5		L	I	A		S		A	S	
6	C	E	T		C	A	I	L	L	E
7	O		E	T	R	I	L	L	E	R
8	U	T		A	I	N		I		
9	T	E	R	R	E		L	E	D	A
10	E		A	E	R	E		R	O	S

6—Meuble sur lequel on se couche — Coups de baguette sur le tambour.
7—Publier le texte d'un auteur — Ce qui frappe l'ouïe.
8—Roi d'Israël — Pronom personnel.
9—Sept de carreau, au jeu de nain jaune.
10—Causée la mort — Nom donné à la région ténébreuse qui s'étend sous la terre au-dessus de l'Enfer.

R. S. V. P.

Répondez — si — vous le — pouvez ! — Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en page 14

1—Ce n'est pas Charles Darwin, mais longtemps avant lui, un autre naturaliste, Antoine de Lamarck. Dans deux ouvrages, dont la portée complète ne fut pas aperçue par ses contemporains, et surtout dans le second. L'Histoire des animaux sans vertèbres, paru de 1815 à 1822, Lamarck émit la première idée de la chose. En fait, ses avancés étaient beaucoup plus généraux, tout comme ceux de Darwin lui-même. Ce n'est pas seulement le singe mais tous les animaux qu'il considéra et sur lesquels il apporta des jugements. L'étude des conformités physiques du singe et de l'homme faisait partie d'un plus grand problème, celui de l'origine et de la persistance des espèces. Lamarck déclarait que l'organisme réagit au milieu ambiant et s'y adapte. Le milieu a une influence capitale sur l'apparition et la disparition des organes suivant leur usage ou leur désuétude ; en d'autres termes, la fonction crée l'organe. Quand le milieu et les besoins qu'il crée varient, l'organisme varie avec eux. Ainsi pourrait s'établir un rapport entre l'homme et le singe. Les besoins de ce dernier ayant changé, son corps se serait modifié jusqu'à donner naissance au premier être qu'on puisse appeler un homme.

2—C'est le fameux Suger, qui fut abbé de Saint-Denis et premier ministre du roi de France. Puissante personnalité trop peu connue, sorte de préfiguration du cardinal de Richelieu cinq siècles à l'avance, Suger servit de ministre à deux souverains, Louis VI et Louis VII. Le premier des deux est le plus remarquable, par son énergie infatigable et par son sens de l'avenir français. Suger devint conseiller dès 1124, ministre en 1130, premier ministre en 1137, régent de 1147 à 1149. Déjà s'esquissait la politique de l'équilibre européen et déjà se formait les premières coalitions. Louis et Suger eurent à faire face à plusieurs d'entre elles, toutes suscitées par les empereurs d'Allemagne. Il réussit chaque fois à les repousser et à les vaincre. L'Allemagne était l'Etat le plus puissant de l'époque, le plus puissant et partant le plus avide, pensant toujours avoir raison de ses voisins. Lorsque prit fin le règne de Louis VI, la situation était renversée, grâce surtout à l'habile diplomatie de Suger : la France, sans empiéter sur personne, était devenue à son tour la plus puissante nation du continent, par la seule vigueur de sa résistance ; et elle avait montré que les peuples les plus belliqueux, tels les Allemands, ne sont pas toujours les plus forts.

3—C'est le régime français qui a créé chez nous les premières Bourses; plus particulièrement, c'est l'administration de M. de Vaudreuil, le premier du nom, qui érigea celle de Québec et de Montréal en 1717. A cette époque, les guerres européennes et coloniales étaient pour un temps terminées. Louis XIV venait de mourir et le Régent, Philippe d'Orléans, cherchait plutôt, par l'intermédiaire de son ministre, le cardinal Dubois, à maintenir de bonnes relations avec l'Angleterre. Aussi la colonie se reprit-elle à vivre avec d'autant plus de vigueur que son élan avait été plus longtemps retenu. Le trafic était devenu intense et les marchands réclamaient depuis longtemps cette institution dont la France jouissait déjà depuis près de deux siècles. Par la même occasion, il leur fut permis de nommer une sorte de syndic ou d'agent, qui fut chargé de présenter au roi leur doléances et défendre leurs intérêts. La Bourse perdit de son activité sous l'intendance de Bigot, à cause de la conduite trop favorable de celui-ci envers les monopoles dirigés par ses amis. Les dernières guerres, coupant court à l'importation et à l'exportation, donnèrent le coup de grâce aux deux établissements en question qui ne purent revivre que bien plus tard.

4—Il fut en fait créé pour désigner le commandant en chef dans un seul et même Etat mais on l'applica bientôt dans les deux cas. Les Italiens inventèrent le terme et la fonction, en l'honneur, je crois, de César Borgia, parce qu'il avait tenté d'unifier la péninsule et de résister, à la tête des troupes conférées, aux armées du puissant empereur Charles-Quint. La seconde mention, et la première en France, remonte à Charles IX. Lorsque débutèrent les Guerres de Religion, pour supprimer les conflits qui auraient pu naître entre les différents généraux catholiques pour la préséance, il fit de son frère, le duc d'Anjou, celui qui allait devenir Henri III, le généralissime de l'armée royale. C'était un choix heureux, car le jeune chef remporta trois victoires coup sur coup. Comme on le voit, le titre ne se conférait que dans les grandes occasions ; et peu nombreux, ceux qui pouvaient le porter sans fléchir. Richelieu, au cours du siège de la Rochelle, qu'il dirigea lui-même, s'en investit pour renforcer son prestige. Après lui, Turenne, Villars, le maréchal de Saxe furent à peu près les seuls, jusqu'à la Révolution Française. Quant aux chefs de coalition qui l'ont porté aussi, Wallenstein, Montecuculli, Wellington sont les plus grands noms qu'on puisse citer.

P. S.—Le journaliste est toujours au service du public. Je le suis donc aussi. J'adresse ici un appel à ceux qui voudraient voir traiter quelque question qui les intéresse ou obtenir quelque renseignement longtemps cherché. Je ne puis tout connaître et n'en eus jamais la prétention. Mais peut-être serai-je assez heureux quelquefois de donner une solution à des problèmes de tout ordre qui passionnent nos lecteurs. Je les invite aussi à me faire connaître ce qu'ils pensent de cette rubrique et les modifications qu'ils pourraient suggérer.

A. R.

Ouverture de l'exposition de l'école d'arts et de métiers dé Maisonneuve

L'école d'Arts et Métiers de Maisonneuve, située à 2351, rue Létourneux, ouvrira ses portes au public les 1er, 2 et 3 juin, alors que se tiendra, dans les différents ateliers, une exposition des travaux d'élèves.

Cette école donne, sous les auspices du secrétariat provincial, des cours du jour et du soir. Les élèves peuvent étudier une des spécialités suivantes : mécanique, menuiserie, soudure autogène et électrique, coupe et confection du vêtement, peinture en bâtiment.

La section d'économie domestique, destinée aux jeunes filles, comprend des cours d'art culinaire et de couture.

Le public est cordialement invité à visiter cette exposition intéressante, samedi, dimanche et lundi prochains, de deux heures à cinq heures, l'après-midi, et de sept heures à neuf heures le soir. L'entrée est gratuite.

Enveloppes spéciales pour les certificats d'épargne de guerre

Des enveloppes spéciales ont été préparées pour l'envoi des commandes et des remises des certificats d'épargne de guerre, et elles portent l'adresse suivante: "Monsieur le président, Comité d'épargne en temps de guerre, Ottawa." Ces enveloppes ne demandent pas d'affranchissement.

Toute correspondance, formule de commande, etc., adressée à monsieur le président du Comité d'épargne en temps de guerre, à Ottawa, est admise en franchise.

A l'école militaire de télégraphie de la Côte-des-Neiges

Un des dortoirs sert en même temps de salle de jeux. Ces deux jeunes aviateurs doivent être particulièrement habiles à attraper la balle au "vol", en jouant au tennis sur table. (Photo CANADA)

Après quelques heures de dur travail, le potage est bienvenu. Comme on le voit par cette photo prise dans un coin de la cuisine, ces aviateurs, bien que portant l'uniforme de leur métier, se font quelquefois garçons de table. (Photo CANADA)

Le Bridge-Contrat

Impératif à la manche

La main de Nord est un exemple excellent d'une réponse de deux sans-atout à la déclaration d'ouverture d'une levée à pique par le partenaire. Nord détient environ trois levées d'honneurs, quelques bonnes cartes à la couleur du partenaire et une distribution 4-3-3-3 avec aucune couleur déclarable. Cette surenchère est impérative à la manche.

Considérant cette situation, Sud n'a pas besoin d'indiquer immédiatement toute la force additionnelle qu'il détient. L'annonce d'une nouvelle couleur maintient les communications et Nord est en position de soutenir les piques au palier de trois levées. Ceci est suffisant à l'ouvreur pour faire une invitation au chelem par l'emploi de la convention Quatre Sans-Atout, pour indiquer deux As et le Roi d'une couleur déclarée.

Nord ne peut faire mieux que d'indiquer l'As de carreau et Sud sait maintenant que les adversaires détiennent l'As de coeur et qu'une levée devra être perdue à cette couleur. Il demande simplement cinq levées à pique et s'en remet à la décision du partenaire pour porter le contrat au chelem.

Donneur : Sud.
Aucun vulnérable.

	♠ D V 7 ♡ 8 6 5 2 ◇ A 5 3 ♣ R D V	
♠ 5 3 2 ♡ R D V 7 ◇ D 10 6 4 ♣ 8 6	O N E S	♠ 8 6 ♡ A 10 9 3 ◇ V 9 8 ♣ 7 4 3 2
	♠ A R 10 9 4 ♡ 4 ◇ R 7 2 ♣ A 10 9 5	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 SA	passe
3 ♣	passe	3 ♠	passe
4 SA	passe	5 ◇	passe
5 ♠	passe	6 ♠	tous passent

Inventaire des perdants

Le Roi de coeur de Ouest tient la première levée, mais la deuxième demande de coeur est coupée par le Déclarant. Il semble qu'une troisième ronde de carreau sera perdue à moins que le Déclarant emploie l'un ou l'autre des plans suivants.

Si le défendeur qui détient trois atouts détient aussi quatre trèfles et au moins deux carreaux, Sud peut faire deux rondes d'atouts, puis quatre rondes de trèfles pour défausser un carreau du mort; le carreau perdant à la main du Déclarant pourra alors être coupé avec le dernier atout du mort.

Une autre alternative existe si la division des atouts est 3-2. Après avoir coupé un coeur, Sud peut retourner au mort deux fois et couper encore deux autres coeurs, puis finalement retirer le dernier atout aux adversaires avec le troisième pique du mort pendant qu'il défaussera le carreau perdant à cette levée. La main de Sud pourra alors remporter la balance des levées.

Le second plan devrait être préféré parce qu'il demande une distribution moins favorable. Ainsi, Sud rentre au mort par le trèfle et le carreau pour couper deux autres coeurs, ayant soin d'utiliser le Roi de pique pour débloquer. Le Déclarant n'a fait qu'une ronde d'atouts et à ce point, il reste un atout à la main de Sud et deux au mort qui serviront à retirer les atouts des adversaires. Le carreau perdant à la main de Sud sera défaussé sur la dernière demande d'atouts puis le Déclarant gagnera facilement trois levées à trèfle et une à carreau pour un total de douze levées.

TA RAIS DU

La Société des traducteurs

Le col. Bovey et l'abbé Blanchard en sont élus présidents honoraires

M. l'abbé Etienne Blanchard, p.s.s., linguiste, et le colonel Wilfrid Bovey, directeur des relations extérieures de l'Université McGill, ont été élus à l'unanimité présidents honoraires de la Société des traducteurs de Montréal, à l'issue d'un dîner-causerie, causerie, hier soir, au restaurant Chez Bowens.

Le président de la Société, M. Joseph Larivière, a félicité les membres de leur choix et il a rendu hommage aux présidents honoraires. Il a ajouté qu'il y a peu de gens aussi bien postés que les traducteurs pour aider à l'unité canadienne. "En effet, dit-il, leur tâche quotidienne est de traduire ce que l'une et l'autre de nos deux grandes races désirent exprimer dans leurs langues".

M. Albert Beaulieu a exposé le but et le champ d'action de la Société et félicité les traducteurs de s'être groupés en coopérative d'assistance mutuelle. "Cet organisme rend autant de services aux patrons qu'aux employés", dit-il.

Les membres suivants ont été élus membres du comité exécutif de la Société: Mlle A. Williamson, des bureaux du président du C.N.R.; Mlle Varette, du comité paritaire de la chaussure; Mlle Yvonne Rialland et M. Lucien Champeau, du bureau de publicité du Canadien National.

Les funérailles de M. F.-X. Castonguay

Elles viennent d'avoir lieu à Saint-Augustin des Deux-Montagnes

St-Augustin, 29. — Ces jours derniers avaient lieu à Saint-Augustin des Deux-Montagnes les funérailles de M. François-Xavier Castonguay, un des plus anciens résidents de cette localité, décédé le 24 mai 1940 à l'âge de 82 ans et 8 mois. Natif de Vaudreuil, il était venu s'établir ici il y a près de 55 ans.

Il laisse son épouse, née Lapointe (Rachel), ses fils, MM. Edouard Castonguay, maire de la paroisse de St-Augustin, Adrien, Emmanuel, Henri et Rémi Castonguay, ces deux derniers, marchands de Montréal; ses filles, Mlle Ernestine, Mme Alcide Castonguay (Claire), Philippe Marier (Yvonne), une soeur Mme Jos. Gauthier (Angélique), ses beaux-frères, MM. Ovila Lapointe, Henri Urbain, ses belles-soeurs, Mmes Ludger Castonguay et Amédée Castonguay, toutes deux de Vaudreuil, et de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle partit de la maison paternelle pour se rendre à l'église paroissiale où le service funèbre eut lieu à 9h.30. La levée du corps fut faite par l'abbé Charbonneau, curé de Ste-Monique des Deux-Montagnes, qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Chartrand et Rochon comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale exécuta la messe de Requiem de Pietro Yon. Après le service M. Gaston Castonguay chanta l'"Adieu" de Schubert.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Edouard, Adrien, Emmanuel, Henri et Rémi Castonguay; ses petits-fils, MM. Roland, André, Marcel, Bernard, Yvan, Maurice, Raymond et Richard Castonguay; ses gendres, MM. Alcide Castonguay et Philippe Marier; son beau-frère, M. Henri Urbain; ses neveux, MM. Hector, Auguste, Gaston Hubert, Urgel, Jacques, Denis, Charles, Philippe et Jean-Pierre Castonguay, Léon Mallard, Charles Houle, Hugues Gauthier, Henri Gauthier, F. Gauthier, Bernard Rhéaume, Emile Brasseur et de nombreux autres parents.

Après le service le cortège se reforma pour se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, bouquets spirituels et offrandes de messe.

La jeunesse libérale

La section de la jeunesse de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion a offert ses condoléances à MM. Henri et Rémi Castonguay à l'occasion de la mort de leur père.

Le rendement des usines porté à 4,500,000 obus

Le gouvernement décide l'augmentation — Aménagements prévus

Ottawa, 29. — Le ministère de l'approvisionnement annonce que dans le but d'augmenter considérablement la quantité et la variété des obus fabriqués au Canada, des travaux ont été entrepris pour outiller nos usines en conséquence.

A l'heure actuelle, huit manufactures canadiennes travaillent à la production de 2,250,000 obus. On comptera prochainement cinq ou six autres de ces manufactures si l'on en juge par l'importance des commandes qu'on est à placer auprès de l'industrie. Le rendement sera porté alors à 4,500,000 obus.

Parmi les obus qu'on tourne, on en trouve pour des armes de tous les calibres, depuis les plus petites armes à feu jusqu'aux pièces les plus lourdes de l'artillerie de campagne. Il y a aussi des obus pour les batteries de défense contre-avions. On fabrique l'obus de 40 millimètres, l'obus de 18 livres, l'obus de 25 livres, de 3.7 pouces, de 6 pouces et de 9.2 pouces.

Ces obus ne seront pas fabriqués en partie; et afin de livrer un matériel complet, il faut mettre à contribution, outre les huit usines dont nous parlons plus haut, une soixantaine de firmes canadiennes qui se chargent de produire les accessoires, amorces, fusibles, cartouchières, etc. Les arsenaux du gouvernement produisent de leur côté, des munitions pour le compte de l'Angleterre.

A part les commandes d'explosifs dont on augmente rapidement la capacité de production, on estime que les contrats de munitions atteindront comme total la somme de $40,000,000. On comprend là-dedans, la fabrication de 100,000,000 de cartouches pour de petites armes à feu, des canons, des fusils, des affûts de canons anti-chars et autres item.

On consacrera environ $30,000,000 à augmenter la capacité de production des usines d'explosifs. L'entreprise est déjà en progrès. Dès cet automne, l'une des plus importantes usines d'explosifs de tout le Commonwealth sera sur pied, au Canada. On projette de construire d'autres usines du genre. Le ministère des approvisionnements a déjà pourvu les manufacturiers d'explosifs de toutes les sources voulues de matière première.

Cette activité de guerre, qui s'étend à six autres usines où l'on fabrique des armes à feu en plus grande quantité et de plus gros calibres qu'autrefois, affecte, en plus, des milliers d'ouvriers auxquels on demande une production incessante de nouvelles machines et de nouveaux outils.

Certiorari émis contre la Cour du recorder

L'émission d'un certiorari doit être accordé dans tous les cas où il apparaît qu'une injustice a pu être commise à l'égard du requérant, a déclaré l'hon. juge Fabre-Surveyer, de la Cour de pratique, en accordant hier matin l'émission d'un bref de certiorari en faveur de M. Kopel Mintz, faisant affaires sous les raisons sociales de Modern Poultry and Egg Company et de National Packing Company à 111 est, rue Roy. M. Mintz avait été condamné le 30 avril dernier par le recorder Semple à $100 d'amende et aux frais ou à 1 mois de prison pour avoir eu en sa possession, le 1er mars 1940, 750 douzaines d'oeufs impropres à la consommation.

Le requérant Mintz veut faire reviser cette condamnation par la Cour supérieure en prétendant qu'il a déjà été acquitté sur une plainte semblable portée contre lui le 12 avril par le recorder en chef Thouin. "Apparemment, dit l'hon. juge Fabre-Surveyer, le requérant a été condamné alors qu'il aurait pu soulever la défense d'autrefois acquit."

Ottawa, 29. — On annonce aujourd'hui la nomination de M. W. F. Drysdale au poste de Directeur des Munitions au ministère des Approvisionnements.

M. Drysdale était vice-président des Montreal Locomotive Works depuis 1932. C'est un ingénieur-mécanicien de grande expérience. Il a déjà été à l'emploi du Grand Tronc et de l'American Locomotive Company. Il servira l'Etat sans rémunération.

Les vétérans veulent faire venir des réfugiés

La première résolution ne parlait que d'enfants d'origine britannique

Une résolution concernant l'évacuation au Canada d'un certain nombre d'enfants européens a provoqué de nombreuses discussions et a nécessité quelques amendements, avant d'être adoptée par les 800 délégués de la Légion canadienne, au cours de l'assemblée d'hier après-midi.

Aux termes de la résolution sous sa forme originale, la Légion demandait au gouvernement du Dominion d'encourager un mouvement en faveur de l'évacuation au Canada d'enfants "d'origine britannique seulement", en nombre que le gouvernement jugera raisonnable et à l'époque qui lui plaira, et elle suggérait que la Légion canadienne ainsi que d'autres sociétés patriotiques, en coopération avec le gouvernement s'occupent de placer ces enfants dans les foyers des citoyens canadiens qui consentiront à les nourrir, à les habiller et à les faire instruire tant qu'ils demeureront au Canada.

Après l'intervention de quelques délégués, dont M. Donat Guillemette, qui étaient opposés à ce que l'on n'acceptât que des enfants d'origine britannique, on a ajouté ceux d'origine française et l'on a finalement modifié cette résolution en y incluant cette clause: "Les enfants des Anglais et des Alliés."

M. Donat Guillemette de Trois-Rivières, qui a été le premier délégué à adresser la parole en français, s'est élevé au début contre l'exclusivisme de cette résolution et il a dit que: "les Canadiens français sont loyaux à la couronne britannique et que si l'on se rappelle l'histoire du Canada, on se rend compte que Salaberry, un Canadien français, a contribué à conserver le Canada à la Grande-Bretagne en gagnant la bataille de Châteauguay." Il a ajouté que le Canada étant un pays libre, il n'y avait pas de raison pour qu'on limite l'immigration aux seuls enfants britanniques.

George Cleave, d'Edmonton, a demandé aux délégués de "prendre garde à ce qui était arrivé en Norvège et en Hollande" et il a dit ceci: "Si vous acceptez des réfugiés d'Europe, aujourd'hui, autres que ceux de l'Angleterre et de la France, vous allez le regretter."

Immédiatement après que M. Cleave eut parlé, E. E. Bugsley, de Cannington Ont., s'est levé pour dire "qu'il est temps que le Canada aide la Grande-Bretagne." Bugsley a dit que "les enfants réfugiés continuent de se rendre en Angleterre et que, aussi longtemps qu'il existera un foyer britannique pour les recevoir, elle les acceptera, et que nous devrions être la dernière nation du monde à refuser une aide de cette sorte à la Grande-Bretagne."

Election des nouveaux officiers:

Alex. Walker, de Calgary, Alta, a été élu président de la Légion canadienne, hier après-midi. C'est le premier ancien sous-officier à détenir ce poste. Il remplace le brigadier W. W. Foster.

Les autres conseillers élus sont sir Percy Lake, président honoraire; le lt-col. W. S. Nicholson de Montréal, premier vice-président; le major J. D. Winslow, second vice-président et président adjoint du Dominion, A. E. Moore.

IMMIGRANT CONDAMNE

La British Dominion Emigration Society n'est pas une entreprise commerciale et par conséquent ses transactions avec les émigrants dont elle facilite le transport au Canada ne peuvent être prescrites par 5 ans, a déclaré hier matin, l'hon. juge Chase-Casgrain, de la Cour supérieure en condamnant M. Fred Jones à payer la somme de $146 à cette société.

Jones et sa famille composée de sa femme et de ses trois enfants avait obtenu l'aide de la demanderesse en 1929 pour venir au Canada. Une somme de plus de $300 lui avait été avancée et en retour il s'était engagé à remettre une partie de ce montant. Il avait signé un billet de $150 à cet effet. La demanderesse avait prétendu dans son action que Jones n'avait versé que $4 en acompte depuis 10 ans.

Le défendeur de son côté avait invoqué la prescription de 5 ans en prétendant que sa dette consistait en un billet de $150.

L'hon. juge Chase Casgrain dans son jugement déclare qu'il ne s'agit pas d'un billet suivant la loi et que la réclamation est basée sur le premier engagement de l'émigré envers la Société. Or, cette société, dit-il, n'est pas une société commerciale et la prescription de 5 ans ne s'applique pas.

Travaux mis en marche à la Défense nationale

Ottawa, 27. — On entreprend aujourd'hui même les travaux à deux projets de construction dont le coût total s'élève à $91,000. C'est ce qu'annonçait, ce matin, le ministère de l'approvisionnement, en donnant, de ces deux projets, la description suivante:

Une remise pour canons de l'artillerie et un champ de tir, à Valcartier, P.Q., à parachever au début de juillet, au coût approximatif de $63,000. Contrat donné à la Standard Construction Co., de Beauport, P.Q.

Une ligne de transmission pour un camp, à Shilo, Manitoba. Contrat accordé en août approximatif de $28,000 à la Manitoba Power Commission.

Mort subite

M. Pierre Lapierre, 57 ans, 1395 est, rue Ontario, s'affaissa et mourut subitement, hier matin, au numéro 548, rue Frontenac, où il était en visite. Un verdict de mort naturelle fut rendu, un peu plus tard, en Cour du coroner.

Saveur plus riche
DOW
"la bière de bon goût"

Musique-Cinéma-Lettres-Radio-Théâtre

Au Loew's

Spencer Tracy, la vedette principale du film "Edison the Man" qui sera à partir de demain au programme du Loew's.

Winifred Colleano au Parc Belmont

Le succès de Winnifred Colleano se poursuit au parc Belmont ou elle accomplit en présence d'un public émerveillé des épreuves remarquables au trapèze. Ce qui frappe assurément c'est l'audace de cette artiste. On la comprend mieux quand on sait qu'elle appartient à une famille qui s'est toujours spécialisée dans cet art. Mademoiselle Colleano est originaire d'Australie et c'est là-bas qu'elle a commencé toute jeune à étudier et à pratiquer son art.

Sa présence au Parc Belmont est un des éléments qui attire le plus la grande foule, toujours intéressée à voir des spectacles de ce genre. Ce n'est là du reste qu'une des nombreuses attractions de ce parc célèbre qui joue un rôle si important, apportant la distraction aux habitants de Montréal.

CINÉMA de PARIS
DEUXIEME SEMAINE
SACHA GUITRY se surpasse
ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES
ST-DENIS
PIERRE BRASSEUR JACQUES ERWIN
FRÈRES CORSES
JEANNE DE MARCHAND
SIMONE SIMON
L'HEURE SUPRÊME
2e semaine CAPITOL
LILLIAN RUSSELL
ALICE FAYE • DON AMECHE
HENRY FONDA
EDWARD ARNOLD • WARREN WILLIAM
LEO CARRILLO
LOEW'S A l'affiche
Irene Dunne • Cary Grant
MY FAVORITE WIFE
"PRIVATES' LIVES"
A l'affiche Palaces
Loretta Young • Ray Milland
The Doctor Takes a Wife
with Reginald Gardiner
and "FIVE LITTLE PEPPERS AT HOME"
2e semaine CAPITOL
TWO GIRLS ON BROADWAY
THE MAN FROM DAKOTA
WALLACE BEERY • JOHN HOWARD
DOLORES DEL RIO
A l'affiche PRINCESS
IMPERIAL
Dernière fois,
"IT ALL CAME TRUE"
aussi
Errol Flynn - Miriam Hopkins
"VIRGINIA CITY"
Dimanche à 12.30 précises
Emission radiophonique directement de notre scène
"KEN SOBLE'S AMATEURS"
20 • 25 • 25 34

Au Palace

Le film "My Favorite Wife" est maintenu pour une seconde semaine à l'écran du Palace. Les vedettes de ce film sont Irène Dunne, Gary Grant et Gail Patrick. C'est avec raison que ce film demeure au programme: il recueille en effet un remarquable succès auprès du public qui se plaît à rire des situations singulièrement amusantes dans lesquelles les circonstances ont placé le mari, Gary Grant.

Le scénario est le suivant: au point de départ on nous apprend que la femme de Gary a disparu depuis sept ans: on la croit morte et elle est considérée légalement comme telle. Gary se remarie et le jour même de son voyage de noces sa première femme reparaît. Il n'ose avouer la vérité à sa nouvelle épouse et emploie pour y parvenir toutes sortes de moyens inefficaces. Sa première femme s'en irrite et montre son mécontentement en faisant mine d'écarter son mari. Cette comédie est interprétée avec un remarquable talent par des artistes dont l'éloge n'est plus à faire.

Le Festival de musique symphonique

La Société des Festivals de Montréal offrira les bénéfices de ces concerts de la semaine du 10 juin en partie à l'Assistance aux oeuvres françaises de guerre et en partie au bénéfice des oeuvres canadiennes de guerre du district militaire No 4.

On est prié de se souvenir que ces concerts auront lieu les 10, 12, 14 et 15 juin. Tous seront sous la direction de Wilfrid Pelletier, notre réputé jeune chef d'orchestre canadien.

La Passion selon saint Mathieu sera chantée en anglais. La Messe solennelle en latin, Pelléas et Mélisande en français et la Neuvième symphonie en anglais.

La Manécanterie de Montréal

Les petits chanteurs donneront un concert le 6 juin prochain

Le 6 juin prochain, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Montréal donneront, à la salle du Gésù, leur grand concert annuel, sous la présidence d'honneur de l'hon. Henri Groulx, secrétaire de la Province.

La réputation de la Filiale canadienne de la célèbre Manécanterie parisienne est, depuis quelques années solidement établie dans la Métropole. L'on ne s'étonne plus, maintenant, de l'immense intérêt que suscite chaque fois l'annonce d'une audition de ces petits chanteurs.

C'est pour répondre au vif désir exprimé par leurs nombreux admirateurs, que les petits chanteurs canadiens ont préparé ce programme de tout premier choix qui sera exécuté dans quelques jours.

Cet événement artistique attendu avec tant d'impatience par les amis de la Manécanterie sera, de plus, une magnifique occasion, pour ceux qui n'ont pas encore eu la bonne fortune d'entendre ce merveilleux ensemble vocal, de se rendre compte de l'énorme travail accompli par ces jeunes de chez nous.

Au Loew's

Dans le film "Edison the Man" qui prend l'affiche vendredi au Loew's, il paraît que les réalisateurs ont éprouvé les plus grandes difficultés. Celles-ci étaient surtout d'ordre technique. En effet, 99 p.c. des scènes devaient se dérouler avec la lumière du gaz. Il fallait donner l'illusion d'un semblable éclairage. Ensuite la plus grande partie du récit se passe dans le laboratoire d'Edison qui était de dimensions particulièrement réduites: il n'avait que 10 pieds de haut et 90 pieds de long. Le plafond particulièrement bas interdisait au réalisateur l'emploi de lumières venant d'en haut. En outre, le laboratoire d'Edison est suffisamment bien connu du public, ce qui prohibait le recours à la fantaisie et à l'imagination.

Les principaux interprètes de ce film sont Spencer Tracy, Rita Johnson dans le rôle de la femme de Edison, Lynné Overman, Charles Coburn, Gene Lockhart, Henry Travers, Felix Bressart, etc...

Deux excursions sur le fleuve

Tel qu'annoncé précédemment, M. Charles Goulet organise pour le 7 juillet et le 25 août, deux excursions sur le fleuve, à bord du vapeur Richelieu. La première sous les auspices des Disciples de Massenet et la deuxième sous les auspices des artistes des Variétés Lyriques.

Le succès remporté par le passé est un gage que cette année encore, les excursionnistes passeront une très agréable journée. Il y aura deux concerts durant le voyage, un orchestre de danse se chargera de faire tourbillonner les passagers jusqu'au retour à Montréal. Il y aura aussi divertissements, souvenirs, prix de présence, etc.

L'horaire des spectacles

PRINCESS
"Two Girls on Broadway"
11 h. 25, 2 h. 47, 4 h. 49, 7 h. 31, 10 h. 13.
"The Man From Dakota"
10 h. 05, 12 h. 47, 3 h. 29, 6 h. 11, 8 h. 33.

SAINT-DENIS
"Frères Corses"
12 h. 55, 4 h. 11, 6 h. 57, 10 h. 13.
"L'Heure suprême"
2 h. 06, 5 h. 22, 8 h. 38.

CINEMA DE PARIS
"Ils étaient Neuf Célibataires"
11 h. 42, 2 h. 07, 4 h. 32, 6 h. 57, 9 h. 22.

CAPITOL
"The Doctor Takes A Wife"
11 h. 12, 1 h. 57, 4 h. 42, 7 h. 27, 10 h. 12.
"Five Little Peppers At Home"
10 h. 00, 12 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 00.

LOEW'S
"Lillian Russell"
10 h. 38, 1 h. 22, 4 h. 06, 6 h. 50, 9h. 34.

PALACE
"My Favorite Wife"
10 h., 12 h. 12, 2 h. 42, 5 h. 12, 7 h. 42, 10 h. 12.

Au Capitol

Dans le film "If I had My Way" qui prend l'affiche vendredi au Capitol les principaux interprètes sont Bing Crosby et Gloria Jean. C'est un spectacle musical où on entendra de nouveaux chants à la manière irrésistible de Crosby. A côté de ces deux artistes on applaudira cinq artistes de vaudeville. Signalons aussi la présence de El Brendel, célèbre comédien suédois.

Le scenario s'attache à l'histoire de Gloria Jean dont le père fut tué dans un accident d'auto. Bing et Brendel adoptent l'enfant. Le trio se trouva un moment donné propriétaire d'un café dans lequel Bing et Gloria présentent le spectacle artistique.

Le second film au même programme a pour titre "Man From Montreal" avec Richard Arlen et Andy Devine. Arlen est un jeune trapeur canadien qui est amoureux d'une jeune femme qui le trahit. Arlen est arrêté et accusé de vols de fourrures et de meurtre. Il a peine à se justifier. Mais il est sauvé par Devine qui apparaît sous les traits d'un officier de la police montée. On assiste à des batailles entre les voleurs et la police montée canadienne.

Au Cinéma de Paris

Le film de Sacha Guitry, "Ils étaient neuf Célibataires", poursuit son succès au Cinéma de Paris. Succès mérité car tous les films de Guitry sont tellement farcis d'esprit, tellement spirituels que c'est un enchantement que d'en suivre la trame au rythme de la voix caractéristique de son principal animateur.

Guitry préside au mariage de neuf célibataires, ce qui lui fournit autant d'occasions de buriner des portraits et de semer les bons mots.

Sacha Guitry a le don de s'entourer d'une distribution remarquable. La tradition a été respectée une fois de plus puisque nous voyons à ses côtés Victor Boucher, Max Dearly, André Lefaur, Saturnin-Fabre, Sinoël, Aimos, Dubosc et autres. Chez les femmes nommons Elvire Popesco, toujours ravissante; Betty Stockfeld, Pauline Carton, Marguerite Moréno, au talent si sûr; Marguerite Deval, Marguerite Pierry, Mme Sacha Guitry et la princesse Chio.

Un scénario à la Guitry ne se raconte pas car autour d'un thème toujours original l'auteur sème des mots toujours nouveaux. Comment décrire cela !

Soirée de gala au St-Denis

Elle sera donnée par l'Association des Diplômés de l'Université

L'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal rappelle à tous les Anciens qui ne se sont pas encore procuré des billets pour la représentation de samedi soir, à 11 heures, doivent se hâter, car les billets s'enlèvent rapidement. A partir d'aujourd'hui, les Anciens peuvent s'adresser directement au guichet du théâtre Saint-Denis.

Grâce à la générosité de France-Film, le vaste cinéma Saint-Denis est mis à la disposition des diplômés et de leurs amis. Les anciens et le public qui achèteront des billets assisteront à une représentation de toute première valeur: **Le Paradis Perdu** d'après Abel Gance et une autre primeur qui déridera l'assistance.

Samedi à 1 heure, au Cercle Universitaire, c'est le banquet offert par L'A.D.G.U.M. à l'hon. Adélard Godbout. Cette manifestation est réservée aux anciens: la soirée de cinéma s'adresse aux anciens et à leurs nombreux amis. Les jeunes diplômés de la promotion 1940 sont cordialement invités.

Pour tous renseignements communiquer avec l'Action Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, PL. 4812. (C.)

Au Princess

"The Man with Nine Lives" va passer à partir de vendredi au Princess. L'interprète de ce film n'est autre que Boris Karloff. Ce nom nous dit immédiatement le genre de spectacle qui nous est présenté: c'est un film d'horreur. Cet artiste qui excelle dans ce genre nous est présenté sous les traits d'un savant qui passera plusieurs années dans une mort apparente. A son réveil n'ayant plus aucune estime pour la valeur de la vie, il sacrifiera impitoyablement quatre êtres humains à ses redoutables expériences. Pour réaliser ces films rudes, Karloff doit se soumettre lui-même à des épreuves peu ordinaires. On raconte que dans un film où il devait être pendu, il n'échappa que de justesse à la mort. Dans la réalisation de ce film il fut intoxiqué à la suite d'une maladresse d'un chimiste qui devant produire une vapeur colorée commit une erreur. On le voit, pour être à Hollywood le roi de l'horreur il faut savoir passer rudes.

Au Saint-Denis

Le film "Le Club des Fadas" qui prend l'affiche samedi prochain au Saint-Denis est avant tout comme le laisse prévoir le titre une histoire cent pour cent marseillaise.

En voici le scénario. Un commerçant marseillais, M. Lamadou, a fondé le "Club des Fadas" pour conserver les joyeuses traditions locales sous le signe de la galéjade. Parmi les membres du club, la poissonnière Pascaline, dont la fille, Ninette, est courtisée par un employé de Lamadou, Marcellin.

De multiples complications contrarient les projets matrimoniaux de Marcellin. Enfin tout s'arrange car un pieux mensonge va assurer le bonheur de Ninette et de Marcellin et, par ricochet, celui du commerçant qui va retrouver la paix de l'âme et pourra mieux que jamais s'adonner à son sport, la galéjade.

"Le Club des Fadas" est parfaitement dans la tradition et Charpin, Alida Rouffe, qui ont fait le succès des films de Pagnol étaient tout indiqués pour en tenir les premiers rôles. Ils sont encadrés de Toinon, du comédien Devère et de plusieurs nouvelles figures marseillaises que le public aimera connaître.

Le second film à l'affiche sera "Primerose", avec Madeleine Renaud et Henri Rollan.

Une nouvelle messe d'Arthur Lapierre

On nous prie d'annoncer la première exécution d'une messe en mi bémol majeur que M. Arthur Lapierre, maître de chapelle à St-Stanislas, vient de terminer. La première exécution de cette oeuvre sera donné dimanche le 2 juin à St-Stanislas, à la grand'messe de 11 heures.

A cette occasion, M. Eugène Lapierre, organiste de la paroisse, se joindra à son frère pour donner, lui aussi, des oeuvres de sa composition. Ainsi, à la messe comme aux vêpres, dimanche prochain, on n'entendra que des oeuvres de ces deux musiciens de chez-nous, qui comptent chacun plus de 25 années de carrière.

Cet événement artistique fera époque dans les annales de l'histoire de la musique religieuse à Montréal. C'est la première fois qu'on voit le directeur et l'organiste d'une même paroisse donner une audition de leurs oeuvres dans l'église dont ils sont titulaires. Au surplus, ce sont deux frères et on aura l'avantage de les entendre aux deux offices.

PELERINAGE A RIGAUD

Dimanche, le 9 juin, le Cercle missionnaire et liturgique des Soeurs Franciscaines de Marie fera son pèlerinage annuel à Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud. L'autobus partira de 80 est, rue Laurier, à 7 h. 30 du matin et se rendra directement à la grotte. Messe dès l'arrivée et, à 11 heures, heure sainte prêchée dans la chapelle du Juvénat des Soeurs Franciscaines de Marie. A 2 h. 30, chemin de la croix dans la montagne. Repas servis au Juvénat. Pour informations s'adresser à 80 est, rue Laurier, DO. 8026, ou 1954 est, rue Sherbrooke, CH. 7282. (C.)

Voyage à Newport

Dimanche, 2 juin, plusieurs membres de l'Association des voyages historiques se rendront en autobus, à Newport, Vermont, et pourront admirer le lac Brome, les montages vertes, le lac Memphremagog et les montagnes blanches.

Au retour, ils passeront à Derby Line, Rock Island, Stantead, etc. Leurs amis qui désireraient se joindre à eux pourront obtenir des renseignements en téléphonant à CA. 0795.

Chronique ouvrière

Le congrès annuel de la Fédération du bâtiment

Il se tiendra, les 6 et 7 septembre, à Victoriaville. — Le projet d'une convention collective provinciale pour chaque métier de la construction

La Fédération nationale catholique des métiers du bâtiment tiendra son congrès annuel, à Victoriaville, les 6 et 7 septembre prochain, soit quelques jours avant l'ouverture du congrès général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. C'est ce que nous a déclaré hier soir, son président, M. Osias Filion.

On s'attend à ce que de soixante et quinze à cents délégués assistent cette année au congrès. La fédération groupe maintenant soixante syndicats de toutes les parties de la province et chacun tiendra à y envoyer au moins un délégué. Ces chefs ouvriers, à l'issue de leur congrès, prendront part au congrès général de la C.T.C.C.

Interrogé, hier soir, sur les problèmes que discuteront les congressistes, M. Osias Filion a déclaré que le projet d'un contrat provincial pour chacun des métiers de la construction sera une des plus importantes questions à l'ordre du jour. Plusieurs métiers réclament cette année un contrat collectif provincial et c'est l'intention de la fédération d'user de son influence pour convaincre les intéressés de la nécessité d'une législation uniforme. Les tailleurs de pierre possèdent déjà un contrat de ce genre.

M. Filion prie tous les syndicats intéressés d'envoyer leurs résolutions à la fédération au moins quinze jours avant l'ouverture du congrès, afin de permettre aux directeurs de préparer l'ordre du jour. Toutes les résolutions doivent être envoyées au secrétaire de la fédération, 1231 est, rue Demontigny, Montréal.

Voici une partie des centres industriels de notre province où les syndicats de la construction sont affiliés à la fédération: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Ottawa, Sherbrooke, St-Jérôme, Ste-Agathe, St-Hyacinthe, Saint-Jean, St-Joseph-de-Beauce, Drummondville, Port-Alfred, Farnham, Joliette, Shawinigan, Chicoutimi, Roberval, St-Joseph d'Alma, Jonquières, Victoriaville, etc.

La majorité de ces syndicats bénéficient de la loi des conventions collectives de travail. Plusieurs ont signé des contrats collectifs particuliers, alors que d'autres ententes de travail couvrent toute une région de notre province.

Les chauffeurs de taxi prendront des poursuites contre les propriétaires

L'agent d'affaires du local 797 de l'Union internationale des chauffeurs de taxi, M. Frank Griffard, invite tous les chauffeurs de taxi qui désirent recouvrer leurs arrérages de salaires, de soumettre leurs réclamations au bureau de l'Union. M. Griffard ajoute que l'Union a l'intention de prendre une poursuite collective contre les propriétaires pour obtenir aux employés les arrérages dûs en vertu de l'ordonnance No 26 de la loi des salaires raisonnables.

"Il est évident que les chauffeurs peuvent poursuivre leurs employeurs individuellement, dit M. Griffard. Toutefois, nous croyons qu'il est plus avantageux de prendre une poursuite collective. On évitera ainsi des frais de Cour très coûteux. Je n'ai aucun doute que les chauffeurs voudront profiter de cette occasion que leur offre l'Union de recouvrer les salaires qui leur sont dûs depuis longtemps".

M. Griffard a aussi déclaré que les chauffeurs peuvent soumettre leurs réclamations au bureau situé au No 1331a est, rue Sainte-Catherine, de 4 h. à 7 h. du soir. Ils doivent apporter avec eux tous les renseignements dont on a besoin à cette fin. L'agent d'affaires croit "que ces réclamations s'élèveront à plusieurs milliers de dollars".

Autres nouvelles du monde ouvrier

Les documents des chapeliers n'ont pas été détruits par le feu

Bien qu'un incendie ait causé pour plusieurs milliers de dollars de dommages à l'édifice, où sont situés les quartiers généraux de l'Union internationale des chapeliers, l'agent d'affaires, M. Paul Fournier, déclare qu'aucun document de l'Union n'a été détruit. "Certains dommages ont été causés à la propriété, dit-il, mais toutes les filières de l'Union sont intactes."

Interrogé également sur l'état actuel de l'industrie, M. Fournier a dit que tout est paisible et que les ouvriers et les ouvrières travaillent régulièrement. "Ils bénéficient depuis plusieurs semaines de leurs nouveaux salaires, dit-il, et tout le monde est heureux de ses nouvelles conditions de travail.

La réunion du conseil des métiers

La prochaine séance du conseil des Métiers et du Travail se tiendra le 6 juin, à la salle de l'Assistance Publique, située à l'angle des rues Lagauchetière et Berri. Tous les délégués sont priés d'en prendre note.

M. Fontaine réélu avocat d'Etat

Au récent congrès provincial des Chevaliers de Colomb tenu à Magog

St-Hyacinthe, 29. (Du correspondant du CANADA)— Notre député, Me T.-A. Fontaine a été réélu avocat d'Etat des Chevaliers de Colomb au congrès provincial qui a été tenu à Magog les 25 et 26 mai derniers.

Le congrès a été tenu sous la présidence de M. Ludger Faguy, député d'Etat. A la messe du congrès, qui a été célébrée dans l'église St-Patrice, le sermon de circonstance a été donné par le R. Père C. Pothier, o.p., du couvent des Dominicains de St-Hyacinthe.

Un des principaux orateurs au banquet du dimanche soir a été Me T.-A. Fontaine, c.r., qui a répondu à la santé du Canada.

Au même congrès, M. Paul Lussier, ex-grand Chevalier du Conseil 960 (St-Hyacinthe) a été élu délégué au congrès suprême, lequel aura lieu à Indianapolis, Indiana, les 20, 21 et 22 août prochains.

Les délégués du conseil de St-Hyacinthe (960) au congrès de Magog étaient MM. J.-Albert Bois, Grand Chevalier, et Paul Lussier, ex-Grand Chevalier.

Concordia fait la guerre au jeu

Les agents de l'inspecteur Armand Brodeur opèrent 55 arrestations

La police municipale, sur l'ordre du capitaine-détective Théodule Therrien, continue à pourchasser le jeu sous toutes ses formes, dans notre ville. Hier, devant le recorder Léonce Plante, les sergents-détectives Adolphe Lemay, Alphonse Saint-Jean et Arthur Gagnon traduisaient à la barre 55 prévenus surpris à "jouer les petits chevaux" du continent, la loterie chinoise et le jeu de cartes. Cinq tenanciers ont été condamnés à des amendes de $50 et aux frais ou, à défaut de paiement, à une peine de prison de 30 jours. Les 50 clients de ces maisons de jeu et de paris s'en tirèrent avec une condamnation aux frais de leur arrestation, sur les représentations faites au tribunal par Me Rosario Richer, avocat de la défense pour tous les prévenus.

Soeur Dina Hevey décédée à 84 ans

St-Hyacinthe, 29. (Du correspondant du CANADA). — Soeur Dina Hevey, des Soeurs Grises de St-Hyacinthe, est décédée à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 84 ans, dont 60 années de vie religieuse. Elle était originaire de St-Barnabé, fille de Paul Hévey et de Elizabeth Rodier.

Les funérailles ont eu lieu en la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le service funèbre a été chanté par l'abbé A. Lavallée, aumônier de l'institution.

L'horaire de la journée d'aujourd'hui à la radio

JEUDI, 30 MAI

Hre	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
6.45	Club Chanteclerc			Orch. Harry Horlick	
7.45	Pot-pourri matinal				
8.00	Var. métropolitaines	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.10				Musicale	
8.15		Chansons à tes	Do You Remember ?	Wife Saver	NOUVELLES
8.30	Déjeuner musical	Pot-pourri musical	Marches en musique	Vocal Vogues	Réveille-matin musical
8.45	Voisinons			Harvey et Dell	
8.55				NOUVELLES	
9.00		Intermède	Intermède musical	Breakfast Club	Chansons françaises
9.05		Happy Jack, chant NBC	Happy Jack, chant		
9.15		Madame est servie...	Orch. J. Miller		
9.20					NOUVELLES
9.30	NOUVELLES	Chansons que vous...	Programme musical		Chansonnettes
9.45	Andante matinal		Programme musical		Musique militaire
10.00	Comptoir d'échanges	Vie de famille	Airs d'opérettes	Homemakers Review	B. Thornburn, piano
10.15	Studio	Courrier-Confidences	Melody Strings		Pour vous plaire
10.30	L'heure récréative	Quelles nouvelles ?	The Man I Married	Concert Hall	Un peu de tout
10.45	Grande Soeur	Matinée musicale	The Right to Happiness		The Islanders
11.00	Y'a de la vie	Voulez-vous savoir Mme	Singers and Songs	I love Linda Dale	Vos refrains préférés
11.15	Stars of the week	Musique symphonique	Road of Life	Clark Dennis, ténor	Studio
11.30	Big Sister		Musique symphonique	Rosa Lee, soprano	Sydney Torch à l'orgue
11.45	L. and L. of Dr Susan			Affairs of Anthony	Musique de danse
12.00	Allons, c'est parisien	Eugene Conley, ténor	NOUVELLES B.B.C.	NOUVELLES	L'Heure féminine
12.05				Melody Time	
12.15	Coquetel musical	Southernaires N.B.C.			Studio
12.20				Musicale	
12.25				The Town Crier	
12.30	Parade du midi	NOUVELLES B.B.C.	Musique militaire	Singing Sam	L'heure féminine
12.45	Variétés internationales		NOUVELLES	Luncheon Highlights	
1.00	La famille Gauthier	Orch. B. Bergerie	The Happy Gang	NOUVELLES	NOUVELLES
1.05					L'Heure féminine
1.15	NOUVELLES	NOUVELLES		Studio	
1.25	Pianologue				
1.30	Ciel d'Hawaï	Le Réveil rural	La ferme et ses prod.	Hoosier Hap	
1.45	Monde féminin				
1.50					
2.00	Cours de bourse	Chansonnettes	Against the Storm	How do you know	Stealing through the clas.
2.15	Orch. R. Martin	La rue Principale	Backstage Wife		
2.30	Mélodies rythmées	Chefs-d'oeuvres de la mus.	K. Baker, ténor	U.S. Marine Band	Rhythmic Age
2.45	Sérénade tzigane		NOUVELLES		
3.00	Romance		Story of Mary Marlin	Donald Novis, chant	Poèmes symphoniques
3.15			Ma Perkins, N.B.C.	Cuba Reporters	
3.30	NOUVELLES C.B.S.		Pepper Young's Family	Orch. Will Osborne	
3.35	Intermède Rococo				
3.45			The Guiding Light	Crimson Trail	
4.00	Orch. Ray Bloch	Femina, Mme P. Casgrain	Studio	Club Matinee	Radio Baseball
4.15	Les événements sociaux		Les plus beaux disques		
4.30	Symphonette	Gustave Lamarche, chant		Medecine in the News	
4.45	Tune Time	CBF ce soir	OBM ce soir		
4.55				Musicale	
5.00	L'Heure du thé	NOUVELLES	NOUVELLES	Tea Time	
5.15	Pierre et Pierrette		Festival de Montréal	Eb and Zeb	
5.30	La rue Principale	Bourse de Montréal	Bourse de Montréal	Ireene Wicker	Radio-spécial
5.35					
5.45	Madeleine et Pierre	Programme musical	NOUVELLES B.B.C.	Bud Barton	
6.00	Nouvelles sportives	NOUVELLES.		Birthday Party	Mêli-Mélo
6.05	C.K.A.C. ce soir			Concert in miniature	
6.15	Les boute-en-train	NOUVELLES B.B.C.	Intermède musical	NOUVELLES	NOUVELLES
6.25			Nouvelles sportives		
6.30	Dates de naissance		NOUVELLES	Lucky Melodies	Musique sur demande
6.40	Studio	Nouvelles sportives			
6.45	NOUVELLES	Allan Reid, orgue	Alan Reid, orgue	Buccaneers Octette	Résultats : baseball
7.00	Amos 'n' Andy	La pension Vaudeler	Ici l'on chante	Musicale	
7.15	Light up and listen club	Ici, l'on chante !		Light up and listen club	
7.30	Nazaire et Barnabé	Southwestern serenade	Courrier B.B.C.	Oncle Troy	The Sportsmen
7.45	Franco Swing	Causerie M. Ed. Rinfret	Caus. G. E. Howard	Nouvelles sportives	A. Rey, guitare
7.50				NOUVELLES	
8.00	Studio	Ross Pratt, pianiste	Paul de Marky, pianiste	Pantry Shelf	Jacqueline Bernard
8.15					W. Eckstein
8.30	Chansons animées	Visite royale	Visite royale	Studio	Les Grandes Aventures
8.45				Musicale	
9.00	Le Théâtre de chez nous	Concert symphonique	Concert symphonique	Wyman and Bault, conc.	Hit Review.
9.15					
9.30	Rondes et doubles-croches			Fanfare NBC	Orch. R. Irwin
9.45					
10.00	Lanny Ross, ténor	Blossom Time	Crosby-Burns	Orch. Shield	Studio
10.15	Restaurant Alouette				NOUVELLES
10.30	NOUVELLES			Récital Wyman, chant	Orch. R. Lachance
10.45	Nan Wynn, chansons				
11.00	Allô, Allô les sports !	NOUVELLES.	NOUVELLES	NOUVELLES	Fin des émissions
11.05	NOUVELLES			Nouvelles sportives	
11.10	Mélodies à l'orgue				
11.15	Orch. Duchin		Deux pianos	Orch. R. Kinney	
11.20		Orch. de danse, N.B.C.			
11.30	Orch. Cugat	Orch. de danse, N.B.C.	Stag Party	Orch. Byrne	
12.00	Orch. Bradley	Fin des émissions	Fin des émissions	Orch. Newman	
12.30	Orch. Prima			Orch. Joe Reichman	
12.45	Orch. de danse			NOUVELLES	
1.00	NOUVELLES			Fin des émissions	

Nouveau Spectacle
DE COULEUR
Direct du Harlem de New-York
COMMENÇANT SAMEDI SOIR
au
ST-MICHEL
ANDY SHORTER
et son vivant orchestre
3 - REPRESENTATIONS - 3
TOUS LES SOIRS
Pas Couvert
Pas Minimum
770, rue De La Montagne
POUR RESERVATION :
Tél. : Fitzroy 7843

Communiqués officiels

Voici les communiqués officiels publiés hier au sujet de la guerre :

COMMUNIQUE DU SOIR

Paris, 29. (P.C.-Havas) — Voici le texte du communiqué publié, ce soir, par le haut commandement français:

"Les troupes françaises et anglaises combattent dans le nord de la France et elles participent à une bataille d'une exceptionnelle intensité avec un héroïsme digne de leur passé.

"Durant deux semaines, des formations allemandes constamment renforcées les ont séparées des corps d'armées principaux.

"Depuis lors, sous le commandement des généraux Georges Blanchard et Adolphe-Félix Prioux, et de concert avec l'armée expéditionnaire anglaise du général Gort (le vicomte Gort, commandant en chef de l'armée de terre anglaise), nos troupes ont dû faire face à un danger croissant.

"Présentement elles font preuve d'une indomptable détermination dans ces circonstances. Elles s'efforcent de manoeuvrer vers la côte au prix des plus durs combats.

"Constamment attaquées des deux côtés, à l'ouest et à l'est, elles se disputent le terrain avec l'ennemi, se cramponnant à leurs positions ou livrant des contre-attaques avec autant d'opiniâtreté que de courage.

"Tandis qu'elles maintenaient ces assauts, l'armée alliée belge, qui, sous le commandement immédiat du roi Léopold III défendait des positions le long de l'Escaut et la côte du nord-ouest d'Ostende, a reçu l'ordre de son roi de déposer les armes. A la suite d'un tel ordre l'ennemi avait la route libre vers Ypres, Furnes et Dunkerque.

"La flotte française seconde les troupes dans la défense des ports et des voies de communications. Sous le commandement de l'amiral Abrial, plusieurs navires de la flotte française approvisionnent les positions fortifiées de Dunkerque et les troupes qui les occupent.

"L'armée et l'aviation navale continuent de coopérer sans cesse.

"Sur le front de la Somme, une attaque entêtée de nos troupes eut pour résultat de faire reculer l'ennemi de l'entrée d'un pont à la rive sud de la rivière. Nous avons pris plusieurs prisonniers.

"Rien de nouveau sur les autres fronts".

COMMUNIQUES DU JOUR

Le haut commandement français

Paris, 29. (P.C.-Havas)— Voici le texte due communiqué publié ce matin par le haut-commandement français:

"Nos troupes résistent au nord avec une bravoure admirable aux efforts furieux de l'ennemi. Certains renseignements nous permettent d'affirmer que les pertes subies par les Allemands au cours de la nuit dernière ont été particulièrement lourdes. Sur la Somme et sur l'Aisne, on a exécuté avec succès certaines actions locales. Une attaque ennemie a été repoussée au sud-ouest de Château-Porcien. A l'est de l'Aisne, on ne signale aucune activité importante au cours de la nuit".

Le haut commandement allemand

Berlin, 29. (P.A.) — Voici maintenant le texte du communiqué quotidien du haut commandement allemand:

"Le sort des armées françaises en Artois est scellé. Leur résistance s'est effondrée dans la région au sud de Lille.

"L'armée anglaise, qui a été enserrée dans la région de Dixmude, Armentières, Bailleul et Bergues,, à l'ouest de Dunkerque, est également menacée de destruction par suite de notre attaque concentrée.

"Bruges a été dépassée au cours d'une avance rapide au nord des Flandres, Ostende a été prise et on a atteint Dixmude. Sur l'Yser et sur le canal de l'Yser, au nord d'Ypres, l'ennemi offre encore une résistance désespérée.

"Le drapeau de guerre du Reich flotte sur le monument à la jeunesse allemande à Langemarck, théâtre de ses courageux combats en 1914.

"On a atteint Lille par une attaque venant à la fois de l'est et de l'ouest. La ville a été prise. On a occupé Armentières de l'ouest. On se bat encore à Bailleul. A l'est de Cassel, une position fortifiée de la frontière française qui a été défendue par l'adversaire pris à revers a été enfoncée et on a atteint la frontière belge. A Wormhoudt, on se bat encore.

"Le 28 mai, l'aviation a attaqué des colonnes en retraite et toutes sortes de concentrations de troupes et de chars d'assaut. Au cours d'une reconnaissance armée au large des côtes belges et françaises ainsi que dans la Manche, trois contre-torpilleurs, deux transports et deux cargos ont été bombardés et sérieusement endommagés. Un sous-marin ennemi a été coulé par une bombe au centre de la mer du Nord. La destruction d'un autre sous-marin est probable.

En dépit de la température défavorable, des torpilleurs légers allemands ont réussi au large de Nieuport à couler d'une torpille un gros contre-torpilleur ennemi qui fuyait vers l'Angleterre. Sur le front du sud, on a repoussé des attaques isolées de l'infanterie et des chars d'assaut ennemis.

"Les pertes aériennes de l'ennemi au cours de la journée du 28 mai se sont élevées à 24 appareils dont 16 descendus au cours de combats aériens et 8 par les canons anti-avions. Trois avions allemands manquent à l'appel.

"Le capitaine Moelders a compté sa vingtième victoire aérienne. Le nombre des appareils ennemis descendus par la D.C.A. au cours de la période du 16 au 25 mai s'est accrû de 100 à 265 par suite de la réception de rapports plus précis.

"Le nombre des avions descendus par la D.C.A. depuis le 15 mai s'élève donc à 607. De plus, la défense aérienne a détruit pendant la même période 101 chars blindés ennemis."

D'autres aviateurs canadiens arrivent en Angleterre

Le ministre a annoncé hier à la Chambre des Communes d'Ottawa, que l'avant-garde de la 112e escadrille canadienne, qui servira de réserve à la 110e, déjà casernée en Grande-Bretagne, venait d'arriver en Angleterre. La voici photographiée à son départ du Canada.

Les engagements de l'Allemagne envers les Danois

Comment Hitler a tenu la promesse de ne pas envahir le Danemark

(Par la Presse Canadienne)

Demain, le 31 mai, marquera un autre anniversaire de l'hitlérisme. Il y a un an l'Allemagne signait un pacte de non-agression avec le Danemark. Le peuple de ce pays sait déjà depuis huit semaines la valeur de ce traité.

Hitler a prétendu que l'Allemagne refusera de signer tout traité qui lui semblera intenable, mais observera tout traité signé de plein gré. En réponse au président Roosevelt qui lui demandait l'assurance qu'il n'y aurait pas d'agression, Hitler déclara au Reichstag le 28 avril 1939: "En ce qui concerne l'Allemagne, je ne sais rien de cette menace aux autres nations".

Le traité conclu avec le Danemark engageait l'Allemagne à ne faire aucune violence au Danemark. Le 9 avril dernier, les troupes allemandes envahirent le Danemark. Des aviateurs nazis jetèrent des pamphlets à Copenhague, annonçant que l'Allemagne "assumait la protection de la neutralité du Danemark pour la durée de la guerre".

La plus grande partie de l'armée danoise fut désarmée et licenciée. Peu après on appliqua les mêmes méthodes à la marine et à l'aviation. Puis des commissaires allemands furent attachés à chaque ministère et à chacun des journaux.

ÉCHOS de la Session Fédérale

Ottawa, 29. (Presse Canadienne)— Le premier ministre de Colombie anglaise, l'hon. M. Pattullo, est à Ottawa où il a rencontré des ministres fédéraux. Il a déclaré aujourd'hui qu'il espère que le champ pétrolifère de la Rivière-la-Paix sera bientôt exploité.

* * *

Les ministres n'ont pas assisté à l'entretien général des députés libéraux aujourd'hui. Les députés ont décidé de suggérer la formation de neuf comits spéciaux qui collaboreraient avec les ministres en vue de leur faciliter la besogne parlementaire. Il y aurait un comité de 17 membres pour chacune des divisions suivantes: aviation, marine, milice, défense nationale, approvisionnements et munitions, finances, affaires extérieures, agriculture, travail et chômage.

Un aviateur canadien perd la vie au combat

Le communiqué anglais en rapporte deux autres blessés, et six autres disparus

Londres, 29. (P.C.) — Un communiqué du ministère de l'Air comprend ce soir, les noms de neuf Canadiens: un a perdu la vie au combat; deux sont rapportés blessés, et six, disparus.

Voici les noms:

Tué au combat: le sergent T. R. Kirkham, natif de Toronto, dont le père demeure à Edgware, dans le Middlesex, en Grande-Bretagne;

Blessés: W. J. Cavett, homme de bord, de Victoria, Colombie canadienne; J. E. Hatfield, de la Nouvelle-Ecosse.

Disparus: A. R. Ball, officier, de Westmount, Québec; J. L. Durant, homme de bord, natif de la Saskatchewan, dont le père demeure à Londres; l'officier D. A. J. Foster, d'Edmonton; le sergent J. J. Grierson, dont la mère demeure à 42 rue Woburn Toronto; le pilote Kenneth Richard Lucas, dont le père demeure à 148, rue Ross, à St-Thomas, Ontario; et le pilote C. S. Robinson, de Winnipeg.

M. Rupert Davies, président de la Presse Canadienne

M. Henri Gagnon, du "Soleil", est réélu président honoraire

Toronto, 29. (P.C.) — M. W. Rupert Davies, président et rédacteur du "Kingston Whig-Standard", a été réélu président de la **Presse Canadienne** à la réunion annuelle des directeurs tenue aujourd'hui.

La **Presse Canadienne** est une coopérative de nouvelles fondée par les quotidiens du Dominion.

M. Victor Sifton, de la "Winnipeg Free Press", a été réélu premier vice-président et M. H. P. Robinson, du "St. John Times-Globe", a été réélu second vice-président. M. Henri Gagnon du "Soleil" de Québec, en est le président honoraire.

Les directeurs suivants ont été élus :

Colombie britannique: M. E. Nichols, du "Vancouver Province", et K. C. Drury, du "Victoria Times".

Alberta: MM. Charles E. Campbell, de l'"Edmonton Bulletin", et O. L. Spencer, du "Calgary Herald".

Saskatchewan: MM. J. S. Woodward, du "Saskatoon Star-Phoenix" et Thos. Miller, du "Moose Jaw Times-Herald".

Manitoba: M. McCurdy, du "Winnipeg Tribune", et Victor Sifton.

Ontario: M. W. Rupert Davies et M. A. R. Ford, du "London Free Press"; M. H. M. Hueston, du "Sarnia Canadian Observer"; M. E. Norman Smith, de l'"Ottawa Journal", M. W. B. Preston, du "Brantford Expositor", et M. C. George McCullagh, du "Globe and Mail" de Toronto.

Québec: M. Henri Gagnon, M. Georges Pelletier, du "Devoir" de Montréal; M. A. J. West, du "Montreal Star", et M. John Bassette, de la "Gazette", de Montréal.

Provinces Maritimes: le sénateur W. H. Dennis, du "Halifax Herald"; M. H. P. Duchemin, du "Sydney Post-Record", et M. H.-P. Robinson.

Les nouveaux membres du comité sont MM. Drury et West.

M. C. A. Day est le trésorier, et M. J. A. McNeil, le gérant général de la Presse Canadienne.

Dans son discours présidentiel, M. Davies a dit que la **Presse Canadienne** a fait face d'une façon "vigoureuse et efficace" à la situation créée par la guerre. Un aspect typique de son effort est le fait qu'aucune autre agence de nouvelles n'eut un correspondant attaché à une unité des armées alliées, comme la Presse Canadienne auprès de la première division canadienne outre-mer.

Réclamation des manufacturiers canadiens à Ottawa

Ils demandent de retarder l'adoption de la loi de l'assurance-chômage

Winnipeg, 29. (P.C.) — L'Association des manufacturiers canadiens a demandé, aujourd'hui, que le gouvernement fédéral retarde de six mois l'adoption du projet de loi d'assurance-chômage, afin que l'industrie et les unions ouvrières aient le temps de l'étudier. Les membres réunis, ici, dans leur congrès annuel, ont adopté le rapport du comité nommé pour faire enquête sur les lois analogues appliquées dans les pays étrangers.

M. W. R. Yarnell, de London, a déclaré que la législation proposée par le gouvernement fédéral est destinée à manquer son but dans vingt-quatre mois. Il a ajouté qu'il existe trois ou quatre systèmes d'assurance-chômage beaucoup plus simples qui pourraient être appliqués sans trop de surveillance de la part du gouvernement fédéral.

On étudiera demain le rapport de la Commission Sirois qui a fait enquête sur les relations des provinces avec le Dominion. On discutera aussi de la production et de l'approvisionnement de guerre. La mission anglaise d'achat dans le Dominion y donnera des renseignements.

M. D. R. Turnbull, d'Halifax, a demandé, dans son discours présidentiel, que les industriels canadiens placent toutes leurs usines sur un pied de guerre. Exprimant sa confiance dans l'issue de la guerre, M. Turnbull a dit qu'il est impossible de douter de la victoire, si on dispose de toutes les forces de l'Empire britannique et de la France.

Les chansons en vogue à Aldershot

"Roll out the Barrel" et "Mademoiselle from Armentières", les plus populaires

Aldershot, Angleterre, 29. (P.C.). — Tout comme leurs prédécesseurs d'il y a quelque vingt-cinq ans, les membres de la première division de l'armée active du Canada à l'entrainement au camp d'Aldershot semblent des plus disposés à affronter la besogne qui les attend.

Les soldats suppléent au manque de fanfare en chantant ou en fredonnant des chansons entrainantes nouvelles et anciennes qui leur aident à tenir le pas.

"Roll out the Barrel" est encore la chanson la plus populaire dans les rangs des membres de la première division canadienne, mais "Colonel Bogey" et "Mademoiselle from Armentières", sont tout aussi populaires qu'elles l'étaient au cours de la dernière grande guerre.

D'autres chansons obtiennent également la faveur des soldats: "We're on our Way", "The Canada Name".

Un bombardier offert au Canada

L'Ordre impérial des Filles de l'empire a voté dans ce sens

St-John, N.B., 29. (P.C.) — L'Ordre impérial des Filles de l'empire, section canadienne, a émis un vote à l'effet d'offrir un bombardier Bolingbroke au gouvernement du Dominion.

Mme George Black, du Yukon, a fait cette proposition, unanimement adoptée à main levée. Le montant nécessaire s'élève au moins à $100,000.

Dans un télégramme, l'hon. M. Norman Rogers a exprimé sa gratitude aux Filles de l'empire pour leur geste si utile à la défense du pays.

La province de Québec était représentée par Mmes W. Loomis, de Sherbrooke, A. T. Stikeman, de Montréal et Mlle Rosita Joseph, de Québec.

Intervention de Roosevelt contre deux Allemands

Il oppose son veto à un bill en faveur de von Mauchenheim et son épouse

Washington, 29. (P.A.) — Le président Roosevelt a opposé son veto à un bill qui annulait les procédures de déportation prises contre le baron Karl Freiherr von Mauchenheim et son épouse. Les deux inculpés ont déjà convaincu le département du Travail des Etats-Unis qu'ils seraient condamnés à mort ou à l'emprisonnement s'ils retournaient en Allemagne.

Le baron Karl Freiherr von Mauchenheim et son épouse demeurent actuellement dans la ville de Détroit. Ils sont entrés aux Etats-Unis en 1936, peu après leur mariage. A leur arrivée, ils se sont dits des réfugiés politiques. D'après les dossiers du sénateur Prenties Brown, démocrate de l'Etat du Michigan, qui a présenté le bill, le baron aurait eu des difficultés avec le gouvernement au sujet du mode d'administration de l'Allemagne.

Aujourd'hui, le président Roosevelt a opposé son veto au bill du sénateur Brown, en disant qu'une enquête du département de l'Etat démontre que les deux conjoints ont fait de "fausses déclarations" au sujet de leurs activités en Allemagne avant leur entrée aux Etats-Unis. M. Roosevelt a dit qu'ils étaient accusés de fraude. Il a aussi fait remarquer que l'enquête n'avait pas permis d'établir que ces deux étrangers avaient eu des difficultés politiques en Allemagne.

Enfin, M. Roosevelt déclare que les comités de la Chambre basse et du Sénat ne disposaient pas de ces renseignements lorsqu'ils ont étudié ce bill.

L'Eglise Unie félicite Ottawa

Elle appuie ses décisions contre la "Ve colonne" et le sabotage

London, Ont., 29 (P.C.) — La conférence de London de l'Eglise-Unie du Canada a, aujourd'hui, félicité le gouvernement de son action contre la "Ve colonne" et les dangers de sabotage, et lui a demandé de prendre d'autres mesures d'urgence pour protéger le bien-être général de la nation en temps de guerre.

Les recommandations relatives à l'effort de guerre sontindiquées dans le rapport annuel du comité de l'évangélisation et du service social. La conférence a approuvé la recommandation du comité qui déclare: "Nous appuyons de tout coeur l'effort fait par notre gouvernement pour sauvegarder les intérêts de la nation durant la période d'urgence contre toute tentative de sabotage et contre les activités de la "Ve colonne".

LA ROUMANIE PREND UNE AUTRE MESURE DE PRECAUTION

Bucarest, 29. (P.A.)— Le ministre roumain de la défense nationale a publié, ce soir, un décret par lequel il a ordonné à toutes les compagnies qui exploitent les champs pétrolifères de la Roumanie d'employer des Roumains à la place d'étrangers pour faire surveiller leurs usines et leurs puits.

Le Reich ne croit pas en la "blitzkrieg"

Un de ses hommes d'Etat fait une déclaration qui le démontre

Berlin ,29. (P.A.). — Indiquant que l'Allemagne, quoi que disent ses propagandistes, s'attend à ce que la guerre soit longue, M. Herbert Backe, secrétaire d'Etat du ministère de l'Agriculture, a prédit, aujourd'hui, que le Reich entrera dans la seconde année du conflit avec la même réserve de blé qu'il possédait il y a neuf mois.

Répondant à ce qu'il a appelé "les histoires à dormir debout" de la propagande des Alliés, au sujet de la situation économique de l'Allemagne, M. Backe a écrit que "la réserve exceptionnellement considérable de blé que le Reich avait en septembre dernier est restée pratiquement intacte."

Il a prétendu aussi que, ce printemps, on avait accru de dix pour cent la culture de la betterave, des carottes, des navets, etc... 618,000 acres de terre de plus que l'an dernier vont aussi être consacrés à la culture des pommes de terre. Le Reich aura aussi plus de beurre que l'hiver dernier et environ cinquante pour cent plus d'oeufs.

Utilisation du pétrole canadien

Vancouver, 29 (P.C.) — Le conseil de la ville de Vancouver présentera à Montréal le mois prochain à la Fédération canadienne des maires et des municipalités une résolution demandant que le Dominion se serve de la production de Turner Valley plutôt que celle des Etats-Unis.

Lindbergh songe aux orphelins

Trenton, New-Jersey, 29 (P.A.) — Le gouverneur A. Harry Moore a dit, aujourd'hui, que le colonel Charles A. Lindbergh avait offert au New-Jersey de lui donner, afin qu'elle soit utilisée comme orphelinat, sa maison d'Hopewell, où le premier enfant du célèbre aviateur fut enlevé, le 1er mars 1932. Le gouverneur a dit qu'il était pour que l'Etat accepte ce don.

Vente d'écoulement à des prix sans précédents — 500 Underwoods
Longue période de garantie
CLAVIGRAPHES
Underwood, Royal, Remington réguliers et portatifs. Ermes sur portatifs: $3.00 comptant et $3.00 par mois. Calculateurs. Machines à additionner. Réparations. Accessoires
GRATIS — Table à claviygraphe avec l'achat d'un portatif neuf
N. MARTINEAU & FILS
1019, RUE BLEURY
entre les rues vitré et Lagauchetière
BElair 2318 -- Montréal
Ouverts le samedi jusqu'à 6 hres p.m.
Pour plus amples informations, écrivez ou mallez ce coupon
NOM .....
ADRESSE .....

Les Orangistes réclament une action énergique

Ils se plaignent de "l'indécision du gouvernement fédéral".

Kitchener, Ont., 29. (P.C.) — M. Cecil Armstrong, de Toronto, grand maitre des Orangistes de l'ouest de l'Ontario, a déclaré, aujourd'hui, à trois cents délégués réunis en congrès, "que certaines choses sont mauvaises à Ottawa". "Mais a-t-il ajouté, les patriotes de ce pays connaissent ces choses et ils sont déterminés à obtenir une attitude énergique qui montrera au monde que le Canada est réellement en guerre."

M. Armstrong a déclaré que le temps est à l'action et non "à la politique". "Les leaders des autres gouvernements, plus puissants que l'hon. M. King, ont été mis de côté par l'opinion publique, et chaque jour notre peuple et la presse s'inquiètent de l'indécision d'un gouvernement fédéral qui embarrasse au lieu d'aider l'empire engagé dans une lutte désespérée, la pire lutte qu'un peuple ait été appelé à faire contre un traitre ennemi."

"L'effort de guerre est tellement faible que nous avons honte du gouvernement du pays", dit-il. Il précisa que le Canada eut dû depuis longtemps paralyser l'action des étrangers-ennemis et des communistes. "Nous avons le droit de demander que la Cinquième colonne soit enfermée immédiatement."

Condamné selon la Loi de Défense

James A. MacPherson fera six mois de prison parce que "pacifiste"

Edmonton, 29. (P.C.). — Reconnu coupable sur trois des quatre chefs d'accusation pesant sur lui James A. MacPherson s'est vu condamner en cour de district à six mois de prison par le juge J. L. Crawford, en vertu des règlements de la Défense du Canada. Il avait distribué des pamphlets intitulés "Le peuple veut la Paix".

MacPherson, qui s'était présenté comme candidat communiste aux élections albertaines du 21 mars, a avoué qu'il était le secrétaire du parti communiste de ce district.

Après avoir rendu sa sentence, le juge Crawford repoussa une requête du procureur de la Couronne demandant à ce que le parti communiste soit mis hors-la-loi en Alberta.

(A Ottawa, dans une cause semblable, le juge E. R. E. Chevrier, de la Cour suprême d'Ontario, déclara illégal le parti communiste du Canada.)

Nouvel assistant du trésorier de Québec

Québec, 29 .(P.C.) — M. Cyrille Bélanger, de Québec, a été nommé premier assistant de M. C. R. Fontaine, trésorier de la ville de Québec.

Des soldats surveilleront désormais les usines de l'Hydro, à Niagara

Tolronto, 29. (P.C.)— Des mesures ont été prises pour remplacer les policiers provinciaux par des soldats de l'armée active à la surveillance des propriétés de l'Hydro aux chutes Niagara. Ce changement a été décidé au cours d'une conférence tenue dans les bureaux du procureur général, l'hon. M. Gordon Conant.

(Peu auparavant, le ministre de la Défense, M. Rogers avait déclaré aux Communes que certaines dispositions militaires avaient été prises dans la péninsule de Niagara).

Des représentants de l'armée assistaient à la conférence ainsi que le commissaire William Stringer, de la police provinciale et des officiers en loi. M. Conant a dit que les militaires entreraient en fonction immédiatement.

La foire de Toronto inspiratrice de confiance en la victoire

Toronto, 29. (P.C.) — L'exposition nationale de Toronto cette année a l'ambition d'inspirer aux visiteurs la confiance en la victoire, comme durant les quatre années de la première Grande Guerre. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, M. Elwood Hughes, gérant général de l'expositon.

Il rappela qu'en septembre dernier, quand la ville de Toronto mit le parc de l'exposition à la disposition des autorités de la défense, le gouvernement promit que la foire serait tenue quand même.

Les Indiens au service de la cause des Alliés

Midland, Ont, 29. (P.C.)— Henry Jackson de la réserve indienne de Christian Island s'est présenté aujourd'hui pour organiser un corps de volontaires indiens pour le service outre-mer aussi bien que pour la défense du territoire.

Noyade d'un père de neuf enfants

Bersimis, Qué., 29. (P.C.) — Hormisdas Tremblay, âgé de 38 ans, pêcheur, a péri aujourd'hui alors que l'embarcation dans laquelle il se trouvait s'est retournée au cours d'une tempête. Il était père de neuf enfants.

Manque de couvertures de laine en France

Toronto, 29. (P.C.) — Le Dr Fred W. Routley, commissaire national de la Croix Rouge canadienne qui a visité récemment la France a signalé qu'il manquait beaucoup de couvertures de laine dans les hôpitaux français. La société a déclaré qu'un appel national est adressé au pays demandant des couvertures pour les expédier immédiatement en France où elles serviront aux soldats blessés et aux réfugiés. L'appel ne concerne que des couvertures de laine.

Binder et Saunders iront en appel

Ils sont condamnés en vertu des règlements de la défense du Canada

Toronto, 29, (P.C.) — Avis a été donné aujourd'hui au procureur général d'Ontario, que Harry et Louis Binder et Arthur Roy Saunders en appeleraient du jugement émis dans leur cas.

Les trois hommes avaient été condamnés à plusieurs années d'emprisonnement pour avoir publié et distribué des pamphlets jugés défaitistes. David Goldstick, leur avocat, a dit qu'il en appelait sur le fait que la loi de la défense est anticonstitutionnelle; que le juge a refusé d'ajourner le procès, sans tenir compte du changement de procédure récemment institué pour la durée de la guerre, selon laquelle un accusé est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit prouvée; que les preuves acceptées par le juge étaient inadmissibles, que les accusés s'étaient vu refuser le procès qu'ils avaient réclamé; que l'avocat de la couronne avait contre-interrogé les témoins d'une manière tendancieuse et propre à influencer le jury; et quelques autres raisons.

Le major-général Odlum retourne à Ottawa

Vancouver, 29. (P.C.) — Le major-général Victor W. Odlum, commandant de la deuxième division de l'armée canadienne, s'est embmarqué à bord d'un avion, aujourd'hui, pour se rendre à Ottawa où on l'avait rappelé immédiatement.

Le commandant avait d'abord l'intention de rester avec sa famille, ici, jusqu'à la semaine prochaine.

Souscription pour équiper une escadrille

Toronto, 29. (P.C.) — Les citoyens de Toronto seront invités prochainement à collaborer à une souscription de $1,000,000 qui permettra d'acheter les avions et les armements nécessaires à l'équipement d'une escadrille canadienne.

Les sociétés d'aide à l'enfance s'occuperont des enfants réfugiés

Toronto, 29. (P.C.) — Ce sont les sociétés d'aide à l'enfance qui s'occuperont de placer les jeunes réfugiés français et anglais qui seront accueillis en Ontario en vertu du plan fédéral d'aide aux réfugiés de guerre.

L'hon. M. Eric Cross, ministre du Bien-Etre, a dit que le gouvernement a indiqué son intention de collaborer avec le gouvernement fédéral pour trouver des foyers aux enfants.

Deux étudiants sont tués instantanément

Regina, 29. (P.C.) — Donald Cameron, étudiant de génie à l'Université de Saskatchewan, et Leo Kain, étudiant en médecine à la même institution, ont été tués instantanément sous leur camion, hier soir. Leur camion fit une embardée dans le fossé et capota sur eux.

Un autre étudiant, David Mitchell, fut projeté hors du camion et blessé. Il marcha environ une heure avant de trouver un téléphone pour avertir les autorités.

Une enquête sera tenue samedi.

Les élections du 20 juin dans l'Alberta

Vegreville, Alta., 29. (P.C.) — L'association indépendante de Vegreville a décidé hier soir qu'elle ne désignerait pas de candidat pour les élections secondaires du 20 juin dans la circonscription de Vegreville.

Le parti C.C.F. a annoncé qu'il ne lutterait pas dans la circonscription à moins que quelque autre organisation ne présente un candidat pour l'opposer au trésorier provincial Stolon Low.

M. George Woytkiw, élu comme candidat du crédit social dans l'élection provinciale du 21 mars a démissionné pour mettre un siège à la disposition de M. Low battu à Warner.

Le Canadian Club à New-York

New-York, 29. (P.C.)— M. Stanley Andrew, un ancien Montréalais, a été élu président du Canadian Club de New-York, ce soir. Il succède à M. Victor T. Cogin. M. Paul Vallée de Québec a été élu second vice-président.

POUR UNE SAVEUR PLUS RICHE BUVEZ
Dow

SUIVEZ LES ÉVÉNEMENTS
politiques et internationaux
dans
Le Canada
Le premier à vous renseigner le matin
Faites abonner vos amis

Le CANADA est livré à domicile de bonne heure le matin avant le déjeuner
3 mois $1.50
6 mois 3.00
12 mois 6.00
A Montréal seulement
APPELEZ HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

ABONNEMENT D'ESSAI
Par la poste, pour la campagne seulement
3 mois
pour
$1.00

LE CANADA
33 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.
NOM .....
ADRESSE .....

CROYEZ-LE OU NON
Appelez-nous et notre représentant se fera un plaisir d'aller vous chercher et vous reconduire si vous voulez venir visiter notre salon et voir nos
150 AUTOS USAGES
à prix variés
Spécial
DUVAL MOTORS Ltée
3930 STE-CATHERINE EST — FR. 2110
Succursale du Nord — 529 Jarry — DU. 5757
Suc. ST-LAMBERT - 154 Ave Victoria Tél.: ZONE 7335

Third Degree sera le favori dans le Suburban aujourd'hui

CHRONIQUE SPORTIVE

Par Phil SEGUIN Rédacteur en chef du sport

Donald Budge est oublié

Donald Budge, le champion professionnel de tennis du monde, a été choisi l'an dernier par un groupe de connaisseurs comme l'athlète qui s'était le plus distingué en 1938 et on lui avait présenté le "Laurier d'Or", ofert par l'Exposition Mondiale de New-York.

Cette année, Budge a été négligé à peu près complètement dans le scrutin, car il n'a reçu qu'un seul vote, et Joe DiMaggio a été choisi comme le vainqueur du concours. Ceux qui ont participé au scrutin semblent apparemment avoir cru que Budge n'a rien fait qui vaille l'an dernier. Et cependant ce n'est que lorsqu'il est devenu professionnel que le tennisman californien a pu démontrer réellement sa valeur.

Lorsqu'il a remporté les championnats des Etats-Unis et d'Angleterre en 1938, et lorsqu'il a conduit les Etats-Unis à la victoire dans les séries pour la Coupe Davis, Budge n'a pas rencontré une très forte opposition, car les joueurs de tennis de 1938 constituaient le plus faible groupe de tennisman qu'on avait vu depuis 50 ans.

Budge, qui était de plusieurs coudées supérieurs à tous ses rivaux en 1938, n'a donc pas réellement démontré ce dont il est capable en remportant toutes ces victoires, quoique la façon dont il a gagné ses matches ait indiqué qu'il était dans une catégorie à part, en comparaison avec les autres joueurs amateurs de cette année-là.

Budge est devenu professionnel au cours de l'hiver de 1938 à 1939, et c'est l'an dernier qu'il lui a fallu battre les as professionnels. Budge ne s'en est pas laissé imposer par les Ellsworth Vines, Fred Perry, Bill Tilden et autres étoiles du tennis "pro". Il les a tous battus aussi aisément qu'il avait disposé des amateurs l'année précédente, et cela aurait dû lui apporter plus de considération au scrutin de l'Exposition.

Le champion tennisman du monde défendait donc son titre de meilleur athlète lorsqu'on a commencé à compter les votes pour le "Laurier d'Or", et il aurait dû au moins recevoir un bon nombre de votes, même si la première place ne lui a pas été accordée. Ceci n'enlève rien au mérite de Joe DiMaggio, qui a été le facteur le plus important dans les victoires des Yankees de New-York l'an dernier. Joe, qui a remporté le championnat des frappeurs des deux ligues majeures, a conduit les Yankees à leur quatrième championnat mondial consécutif et il méritait richement l'honneur qu'on vient de lui décerner.

Gare aux Yankees!

Les Yankees ont enfin retrouvé leur aplomb après avoir passé le premier mois presque continuellement en dernière place de la ligue Américaine, et ils se font maintenant menaçants. Lorsqu'ils ont battu Washington deux fois, mardi, ils ont porté leur série de victoires à quatre de suite. C'est plus qu'ils n'avaient jamais réussi depuis l'ouverture de la saison dans la ligue Américaine et ils sont maintenant en quatrième place, avec d'excellentes chances de se rapprocher rapidement des meneurs.

Les Yankees joueront demain deux parties contre les Red Sox de Boston à New-York. Une foule-record verra alors les champions du monde tenter de gagner du terrain aux dépens du club de Joe Cronin, qui est en tête du classement depuis l'ouverture de la campagne. Les Yankees ont "retrouvé leur oeil" au bâton récemment, et comme leurs lanceurs ont été assez effectifs en dépit des nombreuses défaites du club, les champions seront dorénavant de plus en plus difficiles à battre.

Joe DiMaggio a exprimé l'avis récemment que les Yankees "sont sortis du bois." "Nous avons retrouvé notre aplomb à Détroit, a dit Joe. Nous avons soudainement eu l'air d'un club tout nouveau, qui ressemblait par sa tenue au club de l'an dernier. Nous avions un regain de vie et nous n'avions plus cette allure de vaincus."

DiMaggio, qui a été à peu près le seul à conserver une moyenne passable au bâton depuis le début de la saison, a commencé à recevoir de l'aide de ses copains à l'offensive. Charley Keller a aidé les Yankees à gagner deux de leurs quatre dernières parties avec des circuits et avant-hier contre Washington, Bill Dickey, qui jusque-là n'avait conservé qu'une moyenne d'environ .170, a frappé trois coups sûrs — un circuit et deux deux-buts — dans les deux parties, faisant compter quatre points à la première et un autre à la seconde. Joe Gordon a aussi augmenté sa moyenne de plusieurs points récemment, et comme Selkirk a été assez effectif au bâton depuis quelque temps, l'offensive des Yankees est vite redevenue imposante.

Les Red Sox ont toujours une avance assez considérable sur les Yankees, mais leurs lanceurs faibliront lorsque les programmes-doubles nombreux arriveront au milieu de l'été, et les chances de Boston dans la course au championnat sont réduites en proportion. Personnellement, nous croyons que Cleveland a plus de chances que Boston car Bob Feller paraît en bonne voie de gagner 25 parties, et 25 victoires sont fort utiles à un club. Les Indiens possèdent d'autres bons lanceurs, et leurs frappeurs sont plus redoutables qu'on ne l'avait cru avant le début de la saison.

Culture physique au Forum samedi

Quelque chose de nouveau et de différent en fait de culture physique sera présenté aux Montréalais samedi soir au Forum alors que la Ligue Féminine de la Santé et de la Beauté présentera le "Pageant de la Santé" au profit de la Société Canadienne de la Croix Rouge. Les réservistes volontaires de la Marine Royale Canadienne contribueront au succès du festival en présentant plusieurs numéros démontrant comment les jeunes marins canadiens se tiennent en forme pour le travail ardu qu'ils doivent faire.

Mmes Jackson Dodds et Philip Fisher sont les dirigeantes de la ligue à Montréal et le comité du festival comprend l'hon. Marguerite Shaughnessy, Mlle Martha Allan, Mme Keith Hutchison, sir Edward Beatty, M. Jackson Dodds, Cyrus McMillan, M.P., lt-col. K. M. Perry, D.S.O., et le Commandant E. R. Brock, R.C.N. V.R.

Le but du festival, en plus de prélever des fonds pour la Croix Rouge, est d'attirer l'attention sur la nécessité qu'il existe aujourd'hui pour les femmes d'être dans un parfait état physique. En Angleterre, plus de 250,000 femmes se sont enrôlés volontairement dans une campagne de culture physique afin d'être en état de remplacer les hommes qui ont été appelés sous les drapeaux. Des institutrices de la Ligue Féminine de la Santé et de la Beauté en Angleterre ont été à l'oeuvre avec les différents services auxiliaires féminins en qualité de dirigeantes de groupes.

Plus de 150 femmes et enfants de Montréal participeront au festival qui consistera largement en exhibitions du système d'entraînement élaboré par la ligue il y a quelques années par feu Mme Bagot-Stack. Le festival sera sous la direction de Mlle Honor Davey, jeune institutrice canadienne qui fut associée avec la ligue en Angleterre et en Afrique du Sud avant de venir établir une branche de la ligue au Canada en 1936.

STRATHY ENVOIT SES CHEVAUX A LA PISTE MONT-ROYAL

Ernest de B. Strathy, éleveur et propriétaire de chevaux local, vient de faire transporter quatre chevaux de Toronto à Montréal pour l'ouverture de la saison montréalaise. Ce contingent comprend Circling Home, qui a connu des succès à Toronto en gagnant deux courses et en terminant troisième dans une autre. Les autres chevaux sont Franco, Gold Guard et Chancabit, une jument.

Avec les chevaux de Strathy arriveront ceux de l'écurie Eddie Furie, au nombre desquels se trouvent deux chevaux de steeplechase. Ces pursang seront envoyés à la piste Mont-Royal où s'ouvrira la saison le 15 juin prochain.

Gérard Côté prendra part au marathon de Lawrence aujourd'hui

Lawrence, Mass., 29. (P.A.) — Gérard Côté, de St-Hyacinthe, Qué., qui a couru le plus rapide marathon de l'histoire en 2 h. 28 minutes, 28 3-5 secondes, à Boston, le mois dernier, prendra part au quatrième marathon annuel de Lawrence demain.

Les quatre coureurs qui ont terminé le plus près de Côté dans le récent marathon de Boston prendront part à ce marathon. Ce sont Johnny Kelley, de Cambridge, Don Heinecke, de Baltimore; Leslie Pawson, de Pawtucket et Paul Donato, de Boston.

HASTY TRIUMPH GAGNE ENCORE A THORNCLIFFE

Il gagne sa 3ième course consécutive dans la bourse Ladder

Toronto, 29. (P.C.) — Hasty Triump, pouliche de trois ans appartenant à H. R. Bain, de Toronto, a gagné la principale course de la journée à la piste Woodbine aujourd'hui en triomphant par trois longueurs dans la bourse Ladder, course de six furlongs avec une bourse de $1,000 ajoutés.

Hasty Triump, qui a payé $4.65, a facilement battu Casino Pete, de l'établissement Cosgrave, alors que High Honors prenait le troisième argent. Hasty Triumph a couru les six furlongs en 1.14 2-5 sur une piste à demi-détrempée par suite de la pluie tombée au cours de la nuit. C'était la troisième victoire consécutive de Hasty Triumph depuis le début de la saison canadienne. Elle était le cinquième choix populaire à remporter la victoire.

La parade de favoris victorieux a conséquemment marqué le pari-double le moins élevé du meeting, puisque Miss Sarnia dans la première et Miss Verchères dans la seconde ont rapporté $8.45 pour $2.

LES RÉSULTATS

Delaware

PREMIERE COURSE — 5 furs: Ballarosa 116, Donoso 16.10, 8.80, 5.60; Meadow Dew 111, Duncan 17.80, 14.40; Craibi 116, Wagner 5.70. Temps 1.02 -5. Bardy, Reluctant Miss, Spring Dance, Miss Brideaux, Wake, Miss Idendify, Swynstan, Lady Jaffa, No Embargo ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furs: Riotous 114, Mills 37.10, 11.50, 8.60; Gold Buckle 116, Roberts 5.40, 5.20; Pendenciero 116, Holland 15.10. Temps 1.16. Exhort, Adress, Mr Duncannon, War Streak, Miss Fixit, Broadway Juel, Lantana, Apprehend, Arboreal ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 5 furs: Long Lane 112, Duncan 4.80, 3.30, 2.90; Bright Arc 111, Wagner 5.70, 4.20; On The Beam 111, Polk 11.70. Temps 1.02 4-5. aCanterlin, Undependable, Solo Dash, Too Easy, Turn Table aPetsamo, Ruckelle, Cut Off ont aussi couru.

a—Couples.

QUATRIEME COURSE — 6 furs: Watercracker 112, Duncan 19.20, 8.50, 5.10; Canterup 114, M. Peters 7.60, 5.10; Tiny Trick 119, Donoso 3.70. Temps 1.15. True Knightess, Hi Kid, Tantalier, Galaquest, Manny B, Two Four Time ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 1 mille 1-16: Bucking 115, Bierman 5.30, 3.10, 2.50; Boston Pal 115, Shelhamer 3.60, 2.90; Chief Gamble 114, Roberts 3.10. Temps 1.49 3-5. Sir Gay, Birch Rod ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 6 furs: He Did 118, James 5.00, 3.60, 2.70; Armor Bearer 113, Donoso 5.20, 3.10; Toney Cloud 122, M. Peters 2.60. Temps 1.13 3-5. Sun Egret, Bill Farnsworth ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 1 mille 1-16: Lady Orchid 114, Smith 10.70, 6.70, 4.60; Howellville 113, James 12.00, 7.00; Sir Reg 112, Flynn 5.70. Temps 1.50 2-5. Chainwick, Portunus, Bounding Count, Sistaur, Odessa Frank ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 mille 1-16: Blue Sheets 114, James 22.50, 11.30, 6.10; Brilliant One 103, Donoso 16.30, 11.80; Flying Centaur 117, Kelly 5.90. Temps 1.49 2-5. Breezing Along, Scarlet O, Gimpey, Burner, First Fling Howard ont aussi couru.

Belmont Park

PREMIERE COURSE. — 2 milles: Rideaway 151, T. Roby 12.30, 7.50, 4.40; Tellmorne 138, Brooks 27.80, 10.20; Lone Gallant 149, Penrod 3.00. Temps: 3.57. Ont aussi couru: Wood King, Capatin Hull, Barry Norton, Rougemont, Wrackonite, Little Duchess, Flying Falcon, Urfe.

DEUXIEME COURSE. — 4½ furs.: Heathtown 115, Richards 5.10, 3.60, 2.10; Pedernal 115, Haas 4.60, 2.10; Pavillion 115, Anderson 2.10. Temps: .53. Ont aussi couru: Wee Scot et Emjay.

TROISIEME COURSE. — 1 mille: Maescend 106, F. Smith 4.10, 3.30, 2.30; Neddie Lass 100, Hearn 6.00, 3.20; City Judge 116, Lemons 2.60. Temps: 1.39 2-5. Ont aussi couru: Ann Mowlee, Fencing, Cody.

QUATRIEME COURSE. — 7 fur.: Don Pecos 117, Gilbert 8.80, 4.40, 3.80; Clever Song 112, A. Robertson 4.00, 3.30; Jack Fly 115, Seabo 5.50. Temps: 1.26 4-5. Ont aussi couru: Mintson, Clap Air, Young County, Brannon.

CINQUIEME COURSE. — 6 furlongs: Door Mark 115, Richards 14.00, 5.20, 3.90; Romanov 115, Robertson 9.50, 5.10 Balloon 110, Finnegan 4.80. Temps: 1.14. Ont aussi couru: Chalcolite, Aunt Chaney, Binder, Harrys Pal.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs: Hand Organ 100, Weber 36.90, 14.20, 5.00; Yarnith 104, Nash 4.30, 2.70; War Regalia 111, Meade 2.70. Temps: 1.13. Ont aussi couru: Nellie Bly, Toddle On, Chicluna, Argella.

SEPTIEME COURSE. — 1½ mille: Scatterbrain 114, Arcaro 4.50, 3.30, 2.70; Bueno Oro 104, Weber 4.30, 3.50; Lady Bethyl 110, Eccard 3.60. Temps: 2.35 3-5. Ont aussi couru: Flushing Gen L, Cross Questional.

HUITIEME COURSE. — 1 mille: Capt. James 117, Durando 8.80, 5.10, 3.80; Kens Pop 106, Decamillas 4.60, 4.10; Time Beater 104, Weber 5.30. Ont aussi couru: Jetaime, Gallant Risk, Mr. Knick Stairs, Gay Troubadour, Pompeius, Petit Jean.

Thorncliffe

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs: Miss Sarnia 112, Birley 4.75, 3.35, 2.45; Ann Hanover 112, Arnold 16.20, 6.80; Orange Liz 100, Bavington 2.75. Ont aussi couru: Gold Jug, Brotherton, Roving Lesley, Sisweep.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs: Miss Vercheres, S. Birley 4.40, 2.95, 2.30; Chlorisenne 112, Bernard 5.40, 3.75; Kid Glove 117, Beckett 2.80. Ont aussi couru: Annie Jenkins, Trouble Mark, Marys Cricket, Wise Pal.

TROISIEME COURSE. — 6 furs.: Silvos 118, Lindbergh 5.70, 2.80, 2.25; Rose Mountain 113, Birley 2.60, 2.10; Discovery Post 113, McTague 2.30. Ont aussi couru: Brown Lion, Storm Light, Star Gaiety.

QUATRIEME COURSE. — 6 furs.: Trey 115, R. Watson 5.00, 2.65, 2.55; Cease Fire 113, Young 2.70, 2.55; Aldwych 105, Lindbergh 3.55. Ont aussi couru: Royal Tread, Stormful, Ensign Mary, Equerry.

CINQUIEME COURSE. — 6 furs.: Hasty Triumph, Lindbergh 4.65, 2.45, 2.20; Casino Pete 103, Birley 2.40, 2.20; High Honors 117, C. Smith 2.85. Ont aussi couru: Acquin, Peterhof, Lonedna.

SIXIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Major Minor 116, Birley 5.90, 3.10, 2.05; Tenoc 118, Convey 4.45, 2.05; xHolton 113, Osborne 2.05; xTeddy Haslam, Beckett 2.05. Toby T. a aussi couru.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges: Winged Victory, Young 7.60, 4.40, 3.35; Isleworth 109, Remillard 16.85, 6.00; Proposing 114, Halliburton 2.80. Ont aussi couru: Playbook, Green Iris, Coligny, Sass.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Maurice K. 116 Camp 9.00 3.20 2.40; Pinacle Light 118 Vedder 2.80 2.40; Wing Myth 103 Clark 3.00. Temps: 1.25 4-5. Estrellita, Shenuit, Good Servant, Band o Silver, Pateye, ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Souvenir 112 Flinchum 15.80 5.80 3.80; Relief 112 Howell 3.80 2.80; Baby Carolyn B. 114 South 5.20. Temps: 1.23. Miss Reveille, The Object, Residue, Cardsanola, Hills Palm, ont aussi couru.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Sweep Royal 115 Adams 5.80 3.40 3.20; New Discovery 110 Bush 5.00 3.80; Miss Curiosity 105 Domarche 7.40. Temps: 1.23 1-5. Jerdan, Tristrap Ogee, Polycletus, Rhett, Deep Rock, ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE — 5 furlongs: Prefer Transit Swain 99.00 26.00 11.20; Hunter 116 Adams 3.60 2.80; Sasnak 114 R. Vedder 3.00. Temps: 1.09. Silver B., Erin Ksar, Push Button, Macks Hope, Boat Cover, ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs: Buttons B. 118 A. Snider 9.80 3.80 2.80; Barbara S. 115 Clark 2.80 2.20; Caddie Cay 113 Wells 2.80. Temps: 1.22 3-5. Star Bess, Doctors Rose, Holiday Tea, ont aussi couru.

SIXIEME COURSE — 5 furlongs: Blue Delight 110 Snider 4.00 2.40 out; Pates Boy 116 J. Oros 2.80 out; Macks Dream 110 Vedder out. Temps: 1.07. Soberano, a aussi couru.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs: Jerry Rae 106 Clark 10.40 4.60 4.00; Valdina Boy 116 Adams 3.40 3.00; Sir Franklin 105 Wells 6.60 e.Tmps: 1.22 1-5. Kenosha, Some Polly, Golden Cargo, Jack Vennie, ont aussi couru.

HUITIEME COURSE — 1 1-8 mille: Mr. Smith 111 Clark 7.00 2.60 out; Chance Sweet 114 Adams 2.40 out; Jay Bird 114 Flinchum out. Temps: 2.05 2-5. Margo G., For Romance, ont aussi couru.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — St. Moritz 115 Berger 6.00, 3.40, 2.60; Sunabell 118 W. Taylor 4.00, 3.40; Spandau 112 Moore 3.60. Temps 1.20 3-5. — Glenbroom, Royal Hobo, Guitar, Jackinihebox, Way Yonder ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Bright Sox 118 Krovit 8.20, 4.80, 3.80; Mr. Deeds 113 Suttle 13.60, 7.40; Sun Breeze 110 Bassett 9.40. Temps 1.21 3-5. — James N., Bob C., Wild Tang, Mad Demie, White Topper ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, 4 1-2 furlongs. — Aphrodite 115 Berger 7.20, 3.00, 2.20; Codoll 115 Dabson 2.60, 2.20; Merry Flag 115 Scott 2.20. Temps .60 1-5. — Red Metal, Missy Greenock ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — High Fair 110 Ross 4.80, 3.40, 2.40; Flying Destiny 107 McMullen 4.80, 3.00; Sleepy People 102 Bassett 3.00. Temps 1.23. — Gold Saxon, Tell Me ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 6 furlongs. — Ghost Queen 115 Berger 7.20, 3.20, 2.40; Guerrila 105 Mearle 4.80, 2.60; Listaro 112 Bassett 2.20. Temps 1.21. — Cooling Spring, Remarkable ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille. — Stinging 100 Farrell 13.80, 6.80, 4.60; Quaroma 110 Dupps 5.20, 3.40; Victory March 118 W. Taylor 3.60. Temps 1.48 1-5. — The Loom, Dark melus, Blue Covert, Gigi, Portsmouth ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Many Flags 120 Rosen 3.80, 3.00, 2.40; County Bond 114 Sage 9.80, 3.40; Saidona 110 Bassett 2.60. Temps 2.03 2-5. — Court, Chulib R., Pinchot ont aussi couru.

Détroit

PREMIERE COURSE, 6 furlongs. — Alfadildo 111 Leblanc 12.60, 6.60, 3.80; Malayan 109 Eads 8.40, 4.40; Quinlan 107 Dickinson 3.60. Temps 1.15 4-5. — Nancys Son, Elder Jock, oBookman Whisk Dolly, Flying Waters, Hayam, oSudie Greenock, oMarliant ont aussi couru.

o—Field.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs. — Vote Boy 118 Barnes 16.20, 6.60, 4.00; Delius 110 Raymond 9.20, 5.00; Good and Slick 107 Littrell 6.60. Temps 1.15 1-5. — oOddesa Romeo, oSpirit Queen, oRejectable, French Trap, Flagbout, Transimutable, oGraustark, Terpsichore, Virbet ont auss couru.

o—Field.

TROISIEME COURSE, 4 1-2 furlongs. — Singing Heels 112 Leblanc 6.40, 3.60, 2.80; Volotime 105 Dew 5.80, 3.60; Isalot 112 Martinez 4.40. Temps .54 3-5. — Grist, oLadislas, oHada Sam, Betty Main, Griers Star, C. C. Curtiss, Poughkeepsie ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 6 furlongs. — oGerneaux 119 Milligan 8.40, 4.60, 3.60; Merrily San 108 Raymond 13.60, 7.40; Satin Marvel 117 Leblanc 5.40. Temps 1.14 2-5. — oFletus, Muggins, oStears, Busse Trumpet, Nanahcup, Shin Plaster, Roidef, oAnn Princess, Negrite ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Glen Kenney 108 Milligan 11.20, 5.40, 3.80; Viernes Santo 117 Leblanc 11.20, 5.40; Molasses Bill 114 Winn 3.00. Temps 1.49. — Palamede, Sweeping Bow, Caravel, Malano, Emporium, Oddesa Plucky ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille. — Stinging 100 Farrell 13.80, 6.80, 4.60; Quaroma 110 Dupps 5.20, 3.40; Victory March 118 W. Taylor 3.60. Temps 1.48 1-5. — The Loom, Dark melus, Blue Covert, Gigi, Portsmouth ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-16 mille. — Many Flags 120 Rosen 3.80, 3.00, 2.40; County Bond 114 Sage 9.80, 3.40; Saidona 110 Bassett 2.60. Temps 2.03 2-5. — Court, Chulib R., Pinchot ont aussi couru.

Douze chevaux prendront part à la classique

Eight Thirty sera probablement le deuxième choix

New-York, P.A.) — Douze superbes pur-sang, ayant à leur tête Third Degree, porte-couleur de Mme Payne Whitney et Eight Thirty, appartenant à George Widener, se feront la lutte demain dans la 54ième reprise du handicap Suburban, d'une valeur de $20,000, d'une distance de un mille et quart qui, croit-on, attirera une foule record à la piste Belmont. Third Degree, vainqueur du mille Métropolitain, samedi dernier, sera probablement le favori d'autant plus qu'il courra en inscription avec le rapide Hash. Il est certain par ailleurs que Eight Thirty sera grandement favorisé dans les paris.

Le handicapper John Campbell a donné la plus lourde pesanteur à Third Degree soit 127 livres, mais il a par ailleurs assigné un fardeau de 124 livres à Eight Thirty. Hash portera 120 livres, soit une livre de plus que Isolater, porte-couleur de William Woodward. Belay, représentant A. C. Bostwick, portera 116 livres.

Les autres chevaux qui prendront part à la course sont The Chief, Sandy Boot, Masked General, Can't Wait, Maeda, Olympus, et Aluminio. Si tous les inscrits mentionnés prennent part à la course la bourse s'élèvera à environ $27,700.

LES INSCRITS

Belmont Park

PREMIERE COURSE — 2 milles: aDanny Deever 142, Frivolous Girl 137, Millrace 150, Flying Lancer 142, Fay Cottage 146, aMr. Chips 144 Silevereigh 154 Oneochee 142, Game Runner 144, Parma 153.

a—Entrée: Etable Brookmeade, Log Cabin Stud.

DEUXIEME COURSE — 4 1-2 furlongs: Sunington 115, Kind Annie 108, Cheval de Fer 114, Giraffe 119, Wee Ze Piesey 111, Black Ose 111, Two Kick 115, Spanish Doll 119, Buttonbush 108, Maevic 115, Our Florence 116, Wenuit 108, Aesthelqueen 108.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Epwar 109, Ritorno 111, Red Time 114, Maeace 108, Close Kin 114, Epical 121, Conte 116, Russel McGee 98, Royal Cross 116, State Witness 116, Nijinsky 114, Eldee 116.

QUATRIEME COURSE — 5 furlongs: Hy-Cop 116, Oh Oh 116, Jack Twink 116, Attention 111, Haste Back 113, Classic Beauty 108.

CINQUIEME COURSE — 1 mille: Maeda 115, No Sir 119, Cacodemon 122, Sun Pharos 108.

SIXIEME COURSE — 1 1-4 mille: Belay 116, Isolater 119, The Chife 110, Sandy Boot 104, aHash 120, aThird Degree 124, Eight Thirty 127, Masked General 112, Can't Wait 107, Meada 110, Olympus 110, Aluminio 102.

a—Entrée. Grentree.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs: Carrier Pigeon 122, Maecaro 105, Skin Deep 109, Cockerel 115, Pictor 114, Here Goes 108.

HUITIEME COURSE — 6 furlongs: Better Half 116, Furlough 111, Bud's Girl 111, aThe Mount 106, Pimlico Lady 116, Bally-Haste 116, Dorimar 116, aBig Beauty 116.

a—Entrée: Ferme Glen Riddle.

Thorncliffe

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Sun Caprice 99; Bay Briar 114; Milius 115; Margie Lou 115; St. Ina 99; Sandalman 115; Star Beam 110; Oville Lad 115; Tabmark 110; Locknut 104; Bird Haven 99; Queen Color 115. Aussi Baton D'Amour 115; Golden Bough 115; Veiled Miss 115; Martialist 114; Fight Talk 120; Sping Bell 110.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Rolling Past 110; Rock Bound 110; Loteer 107; Irenes Bob 112; Skyrunner 110; Candar 112; Spring Moon 105; Lorraine S. 107.

TROISIEME COURSE — 1 1-2 mille: Careless Knight 155; Indians Flyer 147; Stockwood 145; alda Regan 145 Flo Arlesian 130; aRural Shower 145; Slycat 142.

a—Entrée: J. G. Fair.

QUATRIEME OURSE — 5 furlongs: Goodanwarm 108; Depositor 104; New York 114; Fire Log 111; Cheies 107; Psychology 114.

CINQUIEME COURSE — 6 fulongs: Silent Sea 111; Voliris 115; Cattori 118; Norsweep 113; Belledare 111; McMark 118; Belstone 109; Blue Wren 115 Spearman 120.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: aWise maiden 99; Heleno 111; bBomber 111; bTrafic Light 111; Katie Bud 105; Spicy 104; Cerisse III 109; aJoss Stick 112.

a—Entrée: Hendrie.

b—Ellis et Mooney.

SEPTIEME COURSE — 1 1-16 mille: Light Birch 104; Wimbledon 111; Silent Shot 108; Toneyone 108; Dryton Lad 113; Trickys Son 111; Standout 116.

HUITIEME COURSE — 1 mille et 70 verges: Chinsilla 108; Fair Countess 108; Crataegus 113; Sky Warrior 113; Zangwill 113; Colonel Bud 108; Bearzin 108; Cudgeldoe 103.

Lincoln Fields

PREMIERE COURSE — A réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Our Haven 110, Aglow 101, High Blame 112, Nogalo 101, Le Miserable 106, Skipped 101, Transport 111.

DEUXIEME COURSE — A réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Merry Pete 108, Maleman 111, Honey Roll 106, High Josie 106, Lady Thirteen 108, Mekong 111, Golden Due 106, Eternal Wave 106.

TROISIEME COURSE— A réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Beau Insco 113, Chanting 110, Mighty Miss 108, Honey Seat 103, Cornwallis 115, Million Bucks 115, Honey Chile 115, Torch Gleam 118.

QUATRIEME COURSE — A réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Blue Star 112, Noble Count 114, Morning Mail 114, Sayjudge 110, Blaufuss 112, Palsak 107, Wild Pigeon 112.

CINQUIEME COURSE — A réclamer, 4 ans et plus, 6 furs: Maetown 113, Buddie Treacy 110, Threadneedle 109, Utica 118, Little Drift 102, Traticonero 112, Sir Mowlee 108.

SIXIEME COURSE — Ajoutée, Peabody Handicap, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: aNight Land 107, bTechnician 113, cChance Ray 105, Manymor 98, blnseeela 108, Shot Pul 110, aMucho Gusto 112, Manie O'Hara 112, cGray Jack 109.

a—Entrée: Ramsey, McKay, Sullivan et Coppage.

b—Entrée: Woolford

c—C. E. Davison

SEPTIEME COURSE — A réclamer, 3 ans, 6 furs: High Thorne 114, Duckstans 114, Office Hour 114, Honey Boat 114, Crumpet 107, aGranicus 104, aFlying Bonnet 104, Philyra 109.

a—Couples

a—Couples.

HUITIEME COURSE — A réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Lucy 102, Fair Haste 107, Chenault 112, Some Boy 112, Fort Knox 107, Santan 107, Motley 112.

Suffolk Downs

PREMIERE COURSE. — 6 furlongs, bourse, $1,000, 4 ans et plus: Ronfalon 115, Ernie Maner 110, Paper Drop 115, Isolene 110, Count Rae 115, Shantime 110, Mattapony 105, Pedant 110.

DEUXIEME COURSE. — 6 furlongs, bourse $1,000, 4 ans et plus: Mt. Echo 110, Mamas Boy 115, Slavic 110, Ladfield 115, Chauvin 110, Traggat 110, Georgie Porgie 115, Ghost Train 115, Steady Don 115.

TROISIEME COURSE. — 6 furlongs, bourse $1,000, 3 ans et plus: Saxolite 110, Buddys Sister 105, Jig 105, Heels 120, Tornado 100, Full o Run 120, Falkland 120, Englemaid 101.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs, bourse $1,000, 3 ans et plus: Flag Post 115, Country Lass 113, Sir Quest 115, Tuacross 115, Papa Jack 112, Whiskolo 115, Kleig Light 105.

CINQUIEME COURSE. — 4½ furlongs, bourse $1,000, 2 ans: Misty Quest 115, Road Scraper 118, Star Blink 115, Zacatine 118, Jug Heels 109, Firm Offer 115.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs, bourse $5,000, 3 ans et plus: Zoic 106, Battle Jack 122, Domkin 103, Allegro 118, U. Boat 103, Liberty Flight 122, Donna Leona 106, Morcarine 104, Speed to Spare 118, Night Editor 110.

SEPTIEME COURSE. — 1 mille et 70 verges, bourse $1,000, 3 ans: Maetran 115, Tetratown 108, Port o Call 111, Third Try 113, Michillinda 108.

HUITIEME COURSE. — 1 mille, bourse $1,000, 3 ans et plus: Payrack 112, Dizzy B. 112, Mexico City 120, Filandro 114, Easterner 109, Jacquelin High 97.

Détroit

PREMIERE COURSE — 6 furlongs: Bullanne 112; Miss Cleo 100; Joe Greenock 114; Coast to Coast 104; Patras 107; Ambuscade 112; Thea Dear 100; Matchless 107; Scotty B. 114; Kenneth K. 107; Imperial Dad 107; Cynthia Fair 105.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Symphon 108; Murph 110; Pretty Busy 105; Perfect Blend 118; Just Imperial 105; Chanceful 110; Transview 113; Takus 116; Temple Fall 105.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Wise One 100; Abdicate 116; Perfect One 105; Imperial Frank 110; Bold Lover 113; Ogotaras 108; Evening Time 105; Norie 105; Brotherly 110.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs: Hueu 110; High Image 111; Peppy 108; Sweepogan 103; Aftermath 110; False Point 105; Telepathy 113; Clockwinder 111; Galanutter 100.

CINQUIEME COURSE — 1 1-16 mille: Our Willie 104; Blind Impulse 102; Detroit Bull 110; Bernard F. 115; Transmitter 109; Miss Bonnie 100; Wooden Indian 108; White Hot 112; Show Up 108; John Francis 115.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs: Prince Argo 107; Noble Boy 105; Don Moss 104; Neighbor 108; Mad Money 108; Ottos Choice 104.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs: Dog House 106; Veldt 104; May Dig 108; Veiled Prophet 103; Certain Party 108; Congetta 99; Little Gay 108; Tenacious 108; Gallant Hour 104.

HUITIEME COURSE — 1 1-8 mille: Pal o Sweep 110; Papa Linda 108; Hadnogal 110; Extended 115; J. Ware 105; Desafuero 109.

Delaware

PREMIERE COURSE — 5 furlongs: Toddle Top 118; Quakertown 113; He Man 118; Sun Triad 113; aPrimarily 118; Sunby 118; bHop Skip 118; Goober Lad 118; Meerkhan 118; Buckboard 118; Ball Player 118; McHenry 118; Lees Jimmie 118; bChaucerian 118; alce Water 118.

a—Entrée: Christian. b—Entrée: Metcalf.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs: Toy Foot 114; Hill Thorn 111; Pleasant Lady 114; Flota 109; Tedbriar 114; Julie Macaw 106; Mistassino 111; Joker Nan 111.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs: Blazing Heat 109; Last Message 108; My Elsie 111; aMorstep 109; Robespierre 119; Dizzy Dame 111; aZostera 116; Teddypatic 116.

a—Entrée: M. Williams.

QUATRIEME COURSE — 1 1-16 mille: Turf Sting 117; Bilboquet 111; Pascua 111; Chalotuar 111; Mason B. 117; Justa Flight 117; Shooting Scout 116; Good Flavor 107; Flagetta 111; Company Halt 114; Royal Grey 117.

CINQUIEME COURSE — 1 mille et 70 verges: Ringie 115; Zayin 117; Run By 113; Town Boy 120; Scylla 112; St. Anne II 110; Gold Teddy 115.

SIXIEME COURSE — 5 furlongs: Pete Jr. 116; Sun Thrush 116; Fantastical 113; Sky Lane 116; Liberio 116; Scout Time 116; Overdrawn 113; Goober Lad 113; Misty Isle 119; Blensign 122; Sun By 113.

SEPTIEME COURSE — 1 1-8 mille: Longful 113; Halian Harry 115; Barbed Refort 117; Count Tetrarch 115; Wicket 110; Incendiary 115; Brandon Prince 115.

HUITIEME COURSE — 1 1-16 mille: Connie Plaut 108; Balapin 110;

Le Canada
NE PUBLIE QUE LES ANNONCES des MAISONS SERIEUSES

TAILLEURS DE GOUT
Gariepy
COSTUMES TAILLEURS POUR DAMES
1652 MONT ROYAL E.
FRontenac 4300

Les Royaux perdent à Rochester et retombent en sixième place

Robert se rallie après avoir concédé une chute et défait Joe Cox au Forum

Yvon s'assure un match contre Maurice (l'"Ange") Tillet. — Leo Numa, le nouveau champion, remporte une victoire décisive sur Rudy Dusek

Yvon Robert, le populaire lutteur canadien-français, a regagné à peu près tout son prestige du temps où il était champion lorsqu'il a remporté deux chutes consécutives sur "Dynamite" Joe Cox, après avoir concédé la première à son rival, pour s'assurer une brillante victoire et un match contre Maurice Tillet, l'"Ange", la semaine prochaine.

Un coup de pied à la figure a permis à Cox de terrasser Robert et de s'assurer la première chute, mais Yvon a été plus prudent par la suite, et après avoir égalé les chances en moins de cinq minutes, il lui a ensuite fallu à peine plus de 10 minutes pour prendre la chute décisive.

Les amateurs qui s'attendaient à des sensations, avec Tony Galento dans le ring comme arbitre, n'ont pas été trop désappointés, même si Tony n'a pas porté un seul coup de poing à personne au cours du match. Peu s'en est fallu que le combat se continue entre Galento et Cox, cependant, car au troisième engagement, Cox, irrité des avertissements que Galento avait dû lui donner pour lui faire abandonner ses tactiques brutales, a saisi "Deux Tonnes" et l'a envoyé au plancher.

Robert a aidé Galento à se tirer de l'emprise de Cox, et une attaque furieuse a ensuite permis à Yvon de terrasser Cox.

Galento n'a toléré à peu près rien des tactiques brutales de Cox, qui a cependant réussi à porter assez de coups pour ébranler Yvon à maintes reprises. Galento a menacé Cox du poing souvent, et à un moment, vers la fin du match, Tony et Joe ont oublié Robert, se menaçant mutuellement, mais ils ne se sont pas touchés alors. Ce n'est qu'une couple de minutes plus tard que Cox a empoigné Galento pour le projeter sur le matelas.

Cox commence en mouton

Cox a commencé le match en se servant des prises permises, ce qui est rare pour lui, mais il est bientôt revenu à ses tactiques brutales et Galento a dû lui donner plusieurs avertissements. Finalement, Robert, furieux, a lancé Cox entre les câbles hors du ring, mais Joe est vite remonté. Robert a ensuite appliqué trois coups de bélier, mais lorsqu'il a tenté le quatrième, Cox a sauté et lui a porté un coup de pied à la figure. Ce coup a mis Robert hors de combat, et Cox n'a eu qu'à se laisser tomber sur lui pour s'assurer la chute.

Le deuxième engagement n'a pas été long. Après environ quatre minutes d'hostilités, Robert s'est servi des câbles pour se donner un élan et il a tenté un coup de bélier, mais un coup de poing de Cox l'a envoyé au plancher. Cox a voulu se jeter sur lui, mais Yvon a appliqué un coup de savate, puis il l'a projeté sur le plancher trois ou quatre fois et un écrasement général a permis à Yvon d'égaler les chances.

Joe Cox est allé hors du ring deux fois au troisième engagement, et cela l'a apparemment ébranlé. Après quelques minutes, Cox s'est servi de ses genoux et lorsque Galento l'a averti, Joe a menacé de s'attaquer à Tony, qui s'est préparé à riposter. Tous deux se sont menacés ainsi, tandis que Robert les regardait faire, pendant une couple de minutes, et puis Robert et Cox en sont revenus aux prises.

Galento au plancher

Bientôt, Cox a porté un autre coup de genou et Galento l'a averti de nouveau, mais cette fois Cox ne s'est pas contenté de menacer. Il a projeté Galento sur le plancher et l'a retenu là jusqu'à ce que Robert lui fasse lâcher prise. Une série de coups d'avant-bras a envoyé Cox au plancher, après quoi un écrasement général a donné la victoire à Robert, qui a été acclamé longuement lorsqu'il a quitté le ring.

Leo Numa, qui défendait pour la première fois le titre de champion qui lui a été accordé mardi par la Commission athlétique, a remporté une victoire décisive sur Rudy Dusek à la semi-finale. Dusek, qui est non moins brutal que ses frères, a démontré ceci contre Numa, mais Leo a tout encaissé et lorsqu'il a attaqué à son tour, Dusek a faibli rapidement.

Numa s'est finalement assuré la chute au moyen d'une série de coups d'avant-bras et d'une clef de jambes, qui a forcé Dusek à concéder la victoire à son rival.

Oki Shekina a donné une leçon de jiu-jitsu à Arthur Legrand au deuxième match de la soirée, et celui-ci a concédé la victoire au Japonais après à peine huit minutes de lutte.

Au premier combat, Léo Lefebvre a terrassé Jimmy Coffield après 22.50 minutes, au moyen d'une prise de tête dont Coffield a tenté vainement de se débarrasser pendant plusieurs minutes. Voici les sommaires:

Yvon Robert, 224, défait Joe Cox, 230, deux chutes de trois (Cox 19.08, Robert 4.43, 10.55 minutes).

Leo Numa, 230, défait Rudy Dusek, 226, une chute, 16.20 minutes.

Oki Shekina, 215, défait Arthur Legrand, 235, une chute, 8.10 minutes.

Léo Lefebvre, 240, défait Jimmy Coffield, 225, une chute, 22.50 minutes.

BUCKY WALTERS EST TOUJOURS INVINCIBLE

Bucky tient Pittsburgh à 4 coups et remporte sa 8ième victoire

Pittsburgh, 29. (P.A.) — Bucky Walters a remporté sa huitième victoire consécutive aujourd'hui, battant les Pirates de Pittsburgh 4-0. Walters, qui n'a pas encore subi une défaite cette saison, n'a accordé que quatre coups sûrs aux Pirates.

Walters a de plus aidé sa propre cause d'une paire de coups simples contre Joe Bowman, faisant compter un point, et il a commencé deux doubles-jeux bien exécutés.

Bucky a réussi son premier simple à la troisième manche, faisant avancer Lee Gamble au troisième but. Bill Werber a reçu un but sur balles après le simple de Harry Craft et un autre simple de Frank McCormick a porté le score à 3-0. Walters a fait compter le quatrième point lui-même à la manche suivante.

CINCINNATI	ab	p	c	s	r	a	PITTSBURGH	ab	p	c	s	r	a
Craft cc	4	1	1	3	0		Handley 3b	4	0	1	0	4	
Frey 2b	4	0	0	2	2		Elliott cc	4	0	0	3	0	
Werber 3b	3	0	0	1	1		P. Waner cd	4	0	0	2	0	
McC'mick 1b	4	0	2	12	1		Vaughan ac	2	0	1	2	3	
Lombardi r	4	0	0	1	0		Fletcher 1b	3	0	0	11	2	
Rizzo cg	4	0	0	1	0		VanRob's cg	3	0	1	5	0	
Gamble cd	4	1	1	4	0		Gustine 2b	3	0	1	0	2	
Myers ac	4	1	2	2	6		Davis r	3	0	0	2	0	
Walters l	4	1	2	1	3		Bowman l	3	0	0	2	0	
Total	35	4	8	27	13		Total	29	0	4	27	11	

Cincinnati ..... 003 100 000— 4
Pittsburgh ..... 000 000 000— 0

Sommaire:—

Erreur: Aucune. Points produits par Craft, McCormick 2, Walters. Deux-buts: Myers. Buts volés: Werber, McCormick. Doubles-jeux: Walters à Myers à McCormick (2). Laissés sur les buts: Cincinnati 5; Pittsburgh 3. Buts sur balles de Bowman 1; Walters 1. Retirés au bâton, par Bowman 2. Balle passée: Davis. Arbitres: Campbell, Ballanfant et Pinelli. Temps 1.40. Assistance: 2,859.

La N.H.L. améliorera ses relations avec les ligues mineures

Montréal, 29. (P.C.) — Le comité du classement de la ligue de hockey Nationale sur les relations inter-ligues, se réunissant à Toronto le 19 juin, sera avisé par le président Frank Calder de ses "échanges d'idées" avec les directeurs des ligues mineures qu'il a rencontrés aujourd'hui.

Calder, qui est arrivé dans la métropole, ce soir, après avoir assisté à une conférence à New-York avec les leaders des circuits mineurs, a déclaré que ce meeting était le prélude de négociations destinées à améliorer les accords existant entre la N.H.L. et les ligues mineures. Ces accords expirent cette année.

"Nous avions tous des idées, et de bonnes, pour l'amélioration des ralations existant entre nos ligues et avec les amateurs, a déclaré Calder. Aujourd'hui, ajouta-t-il, nous avons profité de la présence à New-York de quatre présidents de ligues pour comparer nos suggestions. Ces suggestions serviront de base à l'établissement de changements qui seront inclus dans les nouveaux accords."

BRILLANT DEBUT

Atley Donald le jeune droitier des Yankees de New-York, a commencé une partie pour la première fois cette saison hier et il a tenu Washington à quatre coups sûrs, donnant leur cinquième victoire consécutive aux champions du monde

5ème VICTOIRE CONSECUTIVE DES YANKEES

Les champions battent Washington 2-1 — Donald est effectif

New-York, 29. (P.A.) — Atley Donald, la sensation des Yankees chez les recrues de 1939, a commencé une partie pour la première fois de la saison aujourd'hui et il a tenu les Sénateurs de Washington à quatre coups sûrs, donnant une victoire 2-1, leur cinquième de suite, aux champions du monde.

Donald, qui avait souffert de sciatique tout le printemps, n'avait participé que brièvement à deux parties, comme lanceur de relève, jusqu'ici. Aujourd'hui, il a été invincible. Les quatre coups de Washington ont été des simples et le premier n'est arrivé qu'à la cinquième manche.

Les Yankees n'ont frappé que six coups contre Dutch Leonard, mais les circuits de Charley Keller et Bill Dickey ont suffi pour donner la victoire aux champions.

Les Sénateurs ont évité un blanchissage à la neuvième lorsque Buddy Myer a compté grâce à des simples de George Case et Johnny Welaj, après avoir reçu un but sur balles.

WASHINGTON	ab	p	c	s	r	a	NEW-YORK	ab	p	c	s	r	a
Case cd	4	0	1	0	0		Crosetti ac	4	0	2	1	1	
Lewis 3b	4	0	0	1	4		Kn'k'b'k'r 3b	2	0	0	1	1	
Welaj cc	4	0	1	6	0		Keller cd	4	1	1	7	0	
Walker cg	4	0	0	2	0		DiMaggio cc	4	0	1	2	0	
Bonura 1b	3	0	1	12	2		Dickey r	3	1	1	2	0	
Bl'dworth 2b	3	0	1	2	3		Selkirk cg	3	0	0	3	1	
Pofahl ac	3	0	0	0	3		Gordon 2b	3	0	0	3	3	
Ferrell r	2	0	0	1	0		Dahlgren 1b	2	0	1	8	0	
xMyer	0	1	0	0	0		Donald l	2	0	0	0	0	
Leonard l	2	0	0	0	3								
xxWest	1	0	0	0	0								
Total	30	1	4	24	15		Total	27	2	6	27	6	

x—Frappa pour Ferrell à la 9e.
xx—Frappa pour Leonard à la 9e.

Washington ..... 000 000 001— 1
New-York ..... 110 000 00x— 2

Sommaire:—

Erreur: Aucune. Points produits par Keller, Dickey, Welaj. Deux-buts: Crosetti. Circuits: Keller., Dickey. Sacrifices: Knickerbocker 2, Donald. Double-jeu: Selkirk à Dahlgren. Laissés sur les buts: New-York 5; Washington 3. Buts sur balles de Leonard 1; Donald 1. Retiré au bâton, par Donald 1. Arbitres: Kolls, Ormsby et McGowan. Temps 1.22. Assistance: 2,760.

Ce qu'ils font

(Partie d'hier soir non-incluse)

	P.	Ab.	Co.	2b	3b	C.	Pcs	Pc.
Ripple	2	4	2	0	0	0	0	.500
LaMaster	4	2	1	0	0	0	0	.500
Stainback	33	144	56	8	2	3	16	.389
Ross	32	119	41	10	0	2	21	.345
Suhr	8	29	10	4	0	1	7	.345
Staller	33	137	42	9	4	2	18	.307
Hughes	12	36	11	3	0	0	4	.306
Lucas	8	10	3	0	0	0	0	.300
Hartje	18	37	10	3	1	2	8	.270
Becker	19	67	18	6	0	0	9	.269
Haas	28	97	25	3	1	5	24	.258
Giuliani	7	24	6	1	0	0	5	.250
Bell	33	136	33	2	0	2	13	.243
Crouch	9	16	3	1	0	0	1	.188
Berger	27	87	16	3	0	3	7	.184
Wicker	9	23	3	0	0	0	4	.130
Hutchinson	10	9	1	0	0	0	0	.111
Rachunok	9	15	0	0	0	0	1	.000
Porter	4	6	0	0	0	0	0	.000
Bass	5	6	0	0	0	0	1	.000
Macon	3	1	0	0	0	0	0	.000
Grissom	2	4	0	0	0	0	0	.000
Holl'sworth	1	2	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	P.	Ml.	Co.	bb	Rab	G.	P.	Pc.
Lucas	2	13	14	4	6	1	0	1000
Wicker	9	67	48	17	29	6	1	.857
Porter	4	20	21	2	2	2	1	.667
Crouch	8	49	57	10	17	3	2	.600
Rachunok	9	43	36	17	19	1	3	.250
Hutchinson	10	27	44	15	14	1	6	.143
Scariot	3	3	4	2	0	0	1	.000
LaMaster	4	12	20	6	4	0	0	.000
Bass	5	21	28	10	3	0	3	.000
Macon	3	3	0	2	0	0	0	.000
Grissom	2	14	14	7	6	0	1	.000
Holl'sworth	1	7	7	6	2	0	1	.000

White Sox 4, Browns 3

(à Saint-Louis)

CHICAGO	ab	p	c	s	r	a	ST-LOUIS	ab	p	c	s	r	a
Kennedy 3b	5	0	0	1	2		Strange ac	3	0	0	2	2	
Kubel 1b	5	1	1	11	0		Judnich cc	4	1	1	5	0	
Kreevich cc	3	1	1	4	0		McQuinn 1b	4	0	2	7	0	
Wright cd	3	1	1	3	0		Radcliff cg	4	0	0	1	0	
Appling ac	4	0	3	2	6		Hoag cd	3	1	1	1	0	
Rosenthal cg	3	0	1	2	0		Clift 3b	4	1	1	1	2	
McNair 2b	4	1	1	2	3		Berardino 2b	2	0	2	2	1	
Tresh r	2	0	0	2	0		Lary 2b	1	0	0	2	1	
Turner r	2	0	1	0	0		Swift r	3	0	0	6	1	
Dietrich l	4	0	0	0	4		xGrace	1	0	0	0	0	
							Auker l	2	0	0	0	2	
Total	35	4	9	27	15		Total	31	3	7	27	9	

x—Frappa pour Swift à la 9e.

Chicago ..... 000 010 030— 4
St-Louis ..... 000 011 100— 3

Sommaire:—

Erreur: Swift. Points produits par Dietrich, Berardino, Radcliff, Wright, Rosenthal 2. Deux-buts: McNair, Hoag, Wright, McQuinn. Trois-buts: Berardino. Sacrifice: Lary. Doubles-jeux: Dietrich à Appling à Kuhel; Appling à McNair à Kuhel. Laissés sur les buts: Chicago 7; St-Louis 5. Buts sur balles de Dietrich 3; Auker 3. Retirés au bâton, par Dietrich 1; Auker 4. Mauvais lancer: Dietrich. Balles passées: Turner, Swift. Arbitres: Pipgras, Summers et Quinn. Temps 1.52. Assistance: 879.

Cards 8, Cubs 2

(à Chicago)

ST-LOUIS	ab	p	c	s	r	a	CHICAGO	ab	p	c	s	r	a
Lake 2b	5	0	1	3	2		Hack 3b	4	0	0	4	1	
S. Martin 3b	5	0	2	2	1		Herman 2b	2	1	0	0	9	
Slaughter cd	5	0	0	2	0		Galan cc	4	0	1	1	0	
Medwick cg	5	1	1	2	0		Leiber cd	4	0	2	0	0	
Mize 1b	3	2	1	11	2		Nicholson cg	4	0	1	4	0	
Moore cc	3	1	0	2	1		Russell 1b	4	0	0	13	0	
Oren r	4	1	2	3	0		Todd r	3	1	1	3	0	
Warneke l	4	1	1	1	4		Collins r	1	0	1	0	1	
							Mattick ac	4	0	2	2	5	
							French l	1	0	1	0	1	
							Dean l	1	0	0	0	0	
							ZCavarretta	1	0	0	0	0	
Total	36	8	10	27	16		Total	33	2	10	27	17	

x—Frappa pour Dean à la 9e.

St-Louis ..... 000 404 000— 8
Chicago ..... 001 000 010— 2

Sommaire:—

Erreur: Aucune. Points produits par Orengo, Owen 4, Warneke 3, Herman, Leiber. Deux-buts: Owen 2, Galan. Circuit: Warneke. But volé: Slaughter. Sacrifices: Herman, French. Double-jeu: S. Martin à Mize. Laissés sur les buts: St-Louis 5; Chicago 8. Buts sur balles de Warneke 2; French 4. Retirés au bâton, par Warneke 3; French 2; Dean 1. Coups sûrs, sur balles de French, 7 en 5 1-3 manches; Dean, 3 en 3 2-3 manches. Lanceur perdant: French. Arbitres: Reardon, Klem et Goetz. Temps 1.59. Assistance: 3,269.

Bees 3, Phillies 1

(à Boston)

PHILADELPHIE	ab	p	c	s	r	a	BOSTON	ab	p	c	s	r	a
Mahan 1b	4	0	1	10	1		Warstler 2b	4	0	0	1	5	
Marty cc	4	0	2	3	0		Cooney cc	3	0	0	1	0	
Mueller 2b	2	0	0	2	3		Hassett 1b	4	1	1	15	1	
Klein cd	4	0	0	0	0		West cd	4	1	2	2	0	
Arnovich cg	4	0	0	4	1		Ross cg	3	1	2	2	0	
May 3b	2	0	0	1	2		Cuccinello 3b	2	0	0	1	0	
Bragan ac	4	1	1	0	2		Lopez r	3	0	0	1	0	
Atwood r	3	0	0	3	1		Masi r	0	0	0	0	0	
Millies r	0	0	0	0	0		Miller ac	3	0	1	4	8	
Beck l	2	0	1	1	2		Errickson l	2	0	0	0	3	
xMartin	1	0	0	0	0								
Hoerst l	0	0	0	0	1								
Total	30	1	5	24	13		Total	28	3	6	27	17	

x—Frappa pour Beck à la 8e.

Philadelphie ..... 000 000 010— 1
Boston ..... 000 000 30x— 3

Sommaire:—

Erreurs: Bragan, Millies, West. Points produits par Mahan, Ross, Lopez, Miller. Deux-buts: Beck, Ross, Hassett. But volé: Mueller. Sacrifices: Cooney, Errickson. Doubles-jeux: Warstler à Miller à Hassett; Hassett à Miller à Hassett. Laissés sur les buts: Philadelphie 6; Boston 4. Buts sur balles de Beck 1; Errickson 4. Retirés au bâton, par Beck 2. Coups sûrs, sur balles de Beck, 6 en 7 manches; Hoerst, 0 en 1 manche. Lanceur perdant: Beck. Arbitres: Sears, Dunn et Jorda. Temps 1.44. Assistances: 1,143.

Indiens 7, Tigers 4

(à Détroit)

DETROIT	ab	p	c	s	r	a	CLEVELAND	ab	p	c	s	r	a
Bartell ac	4	0	0	1	6		Boudreau ac	3	2	1	1	3	
McCosky cc	4	0	1	2	0		Heath cg	4	2	1	1	0	
Gehringer 2b	3	1	1	3	4		Chapman cc	5	0	1	1	0	
Greenberg cg	4	0	2	1	0		Trosky 1b	5	2	3	8	0	
York 1b	4	0	0	12	0		Bell cd	5	0	1	4	0	
Campbell cd	4	1	1	1	0		Keltner 3b	4	0	1	2	1	
Higgins 3b	3	2	2	1	0		Hemsley r	5	1	2	7	0	
Sullivan r	4	0	1	3	1		Mack 2b	4	0	3	3	3	
Seats l	0	0	0	0	0		Feller l	4	0	1	0	0	
Gorsica l	2	0	0	0	0								
xAverill	1	0	0	0	0								
McKain l	0	0	0	0	1								
xxFox	1	0	0	0	0								
Total	34	4	8	24	12		Total	39	7	14	27	7	

x—Frappa pour Gorsica à la 7e.
xx—Frappa pour McKain à la 9e.

Détroit ..... 000 101 101— 4
Cleveland ..... 330 010 00x— 7

Sommaire:—

Erreurs: York, Gorsica 2. Points produits par Chapman, Trosky, Hemsley, Bell 3, Campbell, Mack, Greenberg, Averill, Sullivan. Deux-buts: Greenberg 2, Heath, Trosky 2, Bell, Chapman, Higgins 2, Sullivan. Trois-buts: Mack. Circuit: Campbell. But volé: Bell. Double-jeu: Mack à Boudreau. Laissés sur les buts: Détroit 6; Cleveland 12. Buts sur balles de Seats 3; McKain 1; Feller 3. Retirés au bâton, par Gorsica 2; McKain 1; Feller 4. Coups sûrs, sur balles de Seats, 5 en 1 2-3 manches; Gorsica, 6 en 4 1-3 manches; McKain, 3 en 2 manches. Mauvais lancer: Feller. Lanceur perdant: Seats. Arbitres: Moriarty, Rommell, Hubbard et Rue. Temps 2.04. Assistance: 2,500.

BERLY VIENT A L'AIDE DE HERSHEL LYONS

Berly met fin à un ralliement dangereux des Royaux — Hughes est blessé

Rochester, 29. (P.A.) — Pour la troisième fois en autant de jours, John Berly a sauvé la situation pour les Red Wings ce soir grâce à sa brillante tenue comme lanceur de relève et il a permis aux Wings de battre les Royaux de Montréal 6-3, à la première d'une série de trois parties.

Les Wings menaient par 6 à 3 lorsque Berly a remplacé Herschel Lyons, après quatre coups sûrs consécutifs à la sixième manche, et il n'a accordé que deux coups pendant le reste de la partie.

Rochester a chassé Lee Grissom du monticule à la deuxième manche, comptant quatre points grâce à une erreur de Boze Berger, une paire de deux-buts, un but sur balles et un coup simple. Les Wings ont compté leurs deux autres points aux dépens de Ira Hutchinson à la cinquième manche.

Grissom, Hutchinson et Al Hollingsworth ont accordé 12 coups aux Wings et Montréal a frappé 12 fois en lieu sûr contre Lyons et Berly, mais trois doubles-jeux ont aidé les Wings à se tirer d'embarras en autant d'occasions.

George Staller a été le meilleur frappeur de la soirée avec trois coups sûrs, dont un deux-buts. Jimmy Ripple et Gus Suhr ont réussi un deux-buts et un simple chacun. Ripple faisant compter deux points avec son deux-buts à la sixième manche.

Roy Hughes s'est fracturé la clavicule en glissant au deuxième but à la deuxième manche. Hughes a cédé sa place à Berger, qui a commis l'erreur fatale à la même manche. Hughes ne pourra probablement pas jouer avant trois semaines.

Les Royaux et les Wings joueront un programme-double demain, jour de la Fête du Souvenir aux Etats-Unis. Kemp Wicker et Steve Rachunok lanceront probablement pour Montréal.

MONTREAL	ab	p	c	s	r	a	ROCHESTER	ab	p	c	s	r	a
Bell 2b	5	0	1	5	3		Kurowski 3b	4	1	2	0	2	
Staller cg	4	1	3	1	0		Bergamo cg	4	0	2	2	0	
Suhr 1b	4	1	2	10	1		Davis 1b	4	0	1	12	0	
Stainback cc	3	1	1	1	0		Crabtree cc	3	1	0	2	0	
Ripple cd	4	0	2	1	0		Epps cd	4	2	1	2	0	
Ross ac-3b	4	0	1	1	2		Mueller r	3	1	2	4	0	
Hughes 3b	1	0	1	0	0		Crespi ac	4	0	1	4	8	
Berger ac	3	0	0	1	3		Fallon 2b	4	0	1	1	4	
Giuliani r	4	0	1	4	0		Lyons l	1	1	0	0	1	
Grissom l	0	0	0	0	1		Berly l	2	0	0	0	3	
Hutchinson l	2	0	0	0	0								
xMacon	1	0	0	0	0								
Holl'sworth	1	0	0	0	1								
xxHaas	1	0	0	0	0								
Total	36	3	12	24	11		Total	33	6	10	27	19	

x—Frappa pour Hutchinson à la 7e.
xx—Frappa pour Hollingsworth à la 9e.

Montréal ..... 000 003 000— 3
Rochester ..... 040 020 00x— 6

Sommaire:—

Erreur: Berger. Points produits par Crespi, Kurowski, Bergamo 2, Epps, Mueller, Suhr, Ripple 2. Deux-buts: Ripple, Mueller, Kurowski Epps, Staller, Suhr. Doubles-jeux: Bell à Suhr; Lyons à Crespi à Davis; Crespi (sans aide); Fallon à Crespi à Davis; Suhr à Berger à Suhr. Laissés sur les buts: Montréal 7; Rochester 6. Buts sur balles de Grissom 1; Hutchinson 1; Hollingsworth 1. Retirés au bâton, par Lyons 3; Hutchinson 2; Hollingsworth 1. Coups sûrs, sur balles de Grissom 5 en 1 2-3 manche; Hutchinson, 4 en 4 1-3 manches; Lyons, 10 en 5 manches (aucun de retiré à la 6e); Berly, 2 en 4 manches; Hollingsworth, 1 en 2 manches. Lanceur gagnant: Lyons. Lanceur perdant: Grissom. Arbitres: Swanson, Schroeder et Boyer. Temps 1.55.

SYRACUSE BLANCHIT LES ORIOLES 2-0

Syracuse, 29. (P.A.)—Les Chefs de Syracuse ont blanchi les Orioles de Baltimore 2-0 ici ce soir grâce à la brillante tenue de Jack Tising au monticule. Tising n'a accordé que quatre coups espacés aux Orioles. Les Chefs n'ont frappé que trois fois en lieu sûr contre Tommy Hughes et Les Trinkle, mais ils ont su mettre leurs coups à profit.

Baltimore ... 000 000 000— 0 4 4
Syracuse ... 100 000 01x— 2 3 2

Hughes, Trinkle et Redmond; Tising et Warren.

Baseball de la Semaine

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
Internationale:							
1—Baltimore	4	7	—	13	—	7	6
2—Buffalo	—	17	6	3	—	5	—
3—Jersey-City	—	—	—	12	—	7	—
4—Montréal	3	9	5	7	5	—	3
5—Newark	11	17	—	7	—	5	—
6—Rochester	5	—	3	8	—	7	6
7—Syracuse	—	—	—	6	—	1	2
8—Toronto	—	—	3	4	4	—	—
Nationale:							
9—Boston	—	1	—	8	7	—	3
10—Brooklyn	—	—	—	2	6	4	—
11—Chicago	4	—	7	2	7	0	2
12—Cincinnati	—	—	8	4	9	2	4
13—New-York	—	8	—	10	1	—	—
14—Philadelphie	3	—	—	1	0	2	1
15—Pittsburgh	—	—	12	3	4	5	0
16—St-Louis	—	—	7	0	1	5	8
Américaine:							
17—Boston	—	—	—	2	—	4	8
18—Chicago	13	2	4	—	7	14	4
19—Cleveland	—	8	—	16	1	5	7
20—Détroit	3	1	10	—	6	8	4
21—New-York	2	—	—	7	5	15	2
22—Philadelphie	4	—	2	3	—	1	3
23—St-Louis	8	2	—	6	5	17	3
24—Washington	7	—	4	4	0	5	1
Ass. Américaine:							
25—Columbus	—	—	5	2	2	—	3
26—Indianapolis	5	5	2	10	5	1	9
27—Kansas City	5	3	5	1	3	6	1
28—Louisville	2	4	6	10	1	—	4
29—Milwaukee	4	2	0	9	—	1	6
30—Minneapolis	10	6	6	10	4	4	8
31—St-Paul	4	2	1	3	—	7	4
32—Toledo	—	—	4	12	4	2	8

Association Américaine

Hier

Kansas City ..... 000 000 001— 1 6 1
Minneapolis ..... 200 104 10x— 8 13 1
Lindell, Gearhouser, Hendrickson, Gill et Riddle, Dephillips Evans et Rolandson.

Milwaukee ..... 010 410 000— 6 9 1
Saint-Paul ..... 001 101 010— 4 9 1
Deshong, Blacholder et Hankins; Swift, Frasier, Himsl et Clifford.

Louisville ..... 000 101 200— 4 11 1
Columbus ..... 120 000 000— 3 9 3
Rich, Nahem et Lewis; Dickson et Cooper.

Indianapolis ..... 210 001 310 1— 9 10 3
Toledo ..... 001 060 001 0— 8 14 2
French, Wilson, Balaz, Jacobs et West; Wagener, Johnson, Wirkkala et Spindel.

Le Big Six

(Par la Presse Associée)

	J.	Ab.	Pts	Cs.	Pc.
Danning, Giants	29	112	18	44	.393
Hayes, Athlétiques	28	97	15	38	.392
Cramer, Red Sox	39	139	22	53	.381
Radcliff, Browns	33	137	19	52	.380
Walker, Dodgers	22	71	11	26	.366
Lombardi, Reds	30

L'escadrille No 112 arrive en Angleterre

Le gouvernement fédéral annonce la nomination du commodore Breadner

Ottawa, 29 (P.C.) — En même temps qu'il a annoncé, ce soir, l'arrivée en Angleterre d'une partie de la deuxième escadrille, l'escadrille No 112 de Winnipeg, l'hon. M. Power, ministre de l'Aviation militaire, a annoncé que le vice-maréchal de l'aviation G. M. Croil, ci-devant chef du personnel de l'aviation, a été promu inspecteur général de la force aérienne et que le commodore L. S. Breadner lui succède comme chef du personnel.

Ces distingués officiers sont des aviateurs de carrière; ils ont fait du service durant la première Grande-Guerre.

L'escadrille No 112, dont une partie vient d'arriver en Angleterre, servira de réserve à l'escadrille No 110 de Toronto, qui est rendue en Europe depuis le mois de février.

Le parlement belge se réunira vendredi

Quatre ministres de Léopold savaient qu'il voulait capituler

Paris, 29. (P.A.). — Le parlement belge se réunira à Paris, vendredi, pour discuter la mesure que le roi Léopold a prise lorsqu'il a décidé d'ordonner à son armée de capituler. Déjà la décision que le gouvernement de M. Hubert Pierlot avait atteinte de "désavouer" la conduite du jeune monarque a été approuvée, hier soir, par des membres du parlement qui se sont réunis dans une salle de danse de Paris.

L'assemblée de vendredi se tiendra à l'hôtel de ville. On y étudiera les problèmes créés par la situation nouvelle et l'on cherchera à savoir quels sont les meilleurs moyens qu'il faut prendre pour recruter une nouvelle armée belge parmi les 2,000,000 de réfugiés belges qui sont déjà en France.

Selon des nouvelles que l'on a reçues, ici, le roi Léopold a été reconduit à son palais de Bruxelles par les Allemands. Cela n'a été confirmé nulle part ailleurs, cependant.

Le journal *Paris-Soir* dit aussi que les trois enfants royaux, orphelins depuis que la reine Astrid a été mortellement blessée, dans un accident d'automobile, en 1935, ont été conduits à Lisbonne, au Portugal, pour toute la durée de la guerre. La légation belge de Lisbonne a nié ce rapport. Elle a dit aussi que le roi était prisonnier des Allemands.

Bien que le public en France et en Grande-Bretagne semble irrité contre le jeune souverain belge, on indique dans certains milieux que tout n'a pas encore été dit sur les circonstances qui ont conduit à la reddition.

La presse parisienne assure que tout l'or belge a été déménagé avant l'invasion et qu'il sera à la disposition du gouvernement Pierlot.

Le statut des diplomates étrangers à Bruxelles est incertain. Ils se trouvent dans la position d'être accrédités auprès d'une cour qui a été répudiée.

Des porte-parole belges ont révélé, ici, ce soir, qu'au moins quatre ministres du cabinet de Bruxelles savaient que le roi Léopold avaient l'intention de capituler. Ils tentèrent si longtemps d'obtenir de lui qu'il revienne sur sa décision qu'ils furent presque capturés.

"Le roi, ont-ils précisé, a déclaré que ses soldats étaient trop fatigués pour contre-attaquer et qu'il avait décidé de faire la paix pour préserver une "indépendance relative".

Dans les milieux officiels belges, on dit encore que peu de temps après le départ de ses ministre, Léopold leur a envoyé un courrier les priant de lui expédier un document qui lui aurait permis de changer le ministère et de révoquer son gouvernement. Ils refusèrent.

→ Les Etats-Unis permettent à leurs pilotes de survoler l'est du Canada...

(Suite de la page 1)

gements de la situation militaire en Europe "menacent actuellement notre modus vivendi".

"Selon moi, une victoire totale de l'Allemagne sur la France et la Grande-Bretagne serait nécessairement le prélude du projet de Hitler de dominer le monde", a continué M. James B. Conant, au cours d'une allocution à la radio.

"Pour le présent, il ne semble certainement pas nécessaire ou sage que les Etats-Unis entrent en guerre," a-t-il ajouté. Pour le présent, notre aide ne peut pas être plus utile comme belligérant que comme non-belligérant."

M. Conant a aussi dit que si les Etats-Unis viennent immédiatement en aide aux Alliés, cela peut être suffisant. Toutefois, "si nous continuons d'être lents dans nos actes", il se peut que notre aide vienne trop tard.

A LONDRES

(Suite de la page 1)

anglaise a établi et conservé de nouvelles lignes de bataille, en dépit d'attaques incessantes que lui livre l'aile droite des armées du Reich, afin de permettre au général vicomte Gort, son commandant en chef, de rassembler toutes les forces dont il pourra disposer pour accomplir une "marche vers la mer", marche qui apportera la "gloire ou la mort" à ses hommes.

Entretemps, dans les Iles britanniques des centaines de mille hommes sont sous les armes, prêts à prendre les places de leurs camarades tués ou faits prisonniers dans les Flandres. Toutes les usines du pays travaillent aussi vingt-quatre heures par jour dans le but de renouveler les tanks, les camions, les canons, les obus et les munitions qui seront détruits au cours de la retraite de l'armée expéditionnaire anglaise.

M. Herbert Morrison, ministre de l'approvisionnement, a créé, cet après-midi, une commission qui aura pour mission d'accélérer la production de tanks de types nouveaux. Elle sera dirigée par sir Alexander Roger qui avait été attaché au ministère des munitions durant la dernière guerre.

Dans le domaine de la finance, sir Kingsley Wood, chancelier de l'Echiquier, a appliqué à toutes les maisons d'affaires de la nation l'impôt de 100 pour 100 sur tous les profits excessifs. Cet impôt est à effet rétroactif, à dater du 1er avril. Jusqu'ici il n'avait frappé que les munitionnaires.

M. Ernest Bevin, ministre du travail, a aussi, cet après-midi, demandé aux patrons et aux ouvriers employés dans la production de guerre de sacrifier leurs vacances, cet été, et de travailler sept jours par semaine. Il a dit : "Chaque minute que nous employons maintenant à produire est vitale pour la défense du pays et de nos foyers."

Prenant une autre mesure pour combattre le danger d'une "cinquième colonne", le gouvernement a ordonné qu'à compter de lundi prochain tous les étrangers, âgés de plus de 16 ans et quelle que soit leur nationalité, observent le couvre-feu. Ces mêmes étrangers se sont vus interdire de posséder ou de contrôler des automobiles, des bicyclettes, des embarcations capables de prendre la mer ou des avions.

Toutefois, le public ne s'intéresse pas à ces petits faits. Toute son attention est maintenant prise par la bataille héroïque que livre l'armée expéditionnaire anglaise pour faire une trouée dans le cercle de fer et de feu que les Allemands ont formé autour d'elle, grâce à la supériorité du nombre de leur aviation qui mitraille et bombarde sans répit l'adversaire cerné.

Le ministère de l'air a annoncé que l'aviation britannique avait attaqué continuellement, hier, la nuit dernière et aujourd'hui, l'ennemi.

Vingt-deux avions ennemis furent abattus. Des chemins de fer, des routes, des ponts, des concentrations de troupes et d'autres objectifs militaires ont aussi été arrosés pendant des heures entières de bombes de calibre lourd ou moyen. Un seul bombardier anglais a été perdu dans ces opérations, lesquelles ont eu pour résultat, selon un communiqué de "gêner considérablement l'avance de l'envahisseur".

"Près de Dunkerque, ajoute un autre communiqué du ministère de l'air, une escadrille de Hurricane et de Defiant a engagé un combat avec des forces nombreuses d'appareils ennemis qu'escortaient de nombreux avions de chasse. Au moins 22 appareils allemands ont été descendus".

Cette destruction d'avions allemands au-dessus de Dunkerque fait voir que les Alliés sont déterminés de conserver ce port, par lequel, croit-on, le gros des troupes alliées qui sont dans les Flandres vont essayer de se faire évacuer vers la Grande-Bretagne ou vers le sud de la France. A Paris, on a dit que l'amiral français chargé de la défense de Dunkerque était satisfait des conditions qui y existaient.

Les endroits exacts où se trouvent les Alliés dans les Flandres et leur nombre, ce sont là des choses que l'on n'a pas dévoilées, ici. Tout ce que l'on sait c'est ce que ces troupes sont attaquées à l'arrière aussi bien que de revers et qu'elles infligent des pertes énormes aux Allemands en se défendant comme des enragées.

On rappelle, ici, que l'ordre de capitulation que le roi Léopold a donné à son armée a aggravé considérablement la situation des Alliés dans le nord. Aidée par des troupes françaises l'armée expéditionnaire anglaise s'est retirée de plusieurs milles dans la direction de la côte dans l'ordre le plus complet, sans aucune confusion et en conservant un bon moral.

Le roi a adressé, cet après-midi, le message suivant à ses hommes qui combattent dans le nord-ouest de la France: "Les coeurs de tous ceux qui sont au pays sont avec vous dans l'heure du péril. Soldats anglais, tous vos compatriotes ont suivi avec fierté et admiration l'épopée de votre courageuse résistance durant les jours de combat continu des deux dernières semaines. Placée, par des circonstances qui ne dépendaient pas d'elle dans une position d'une extrême difficulté, l'armée expéditionnaire anglaise fait preuve d'un héroïsme qui n'a jamais encore été égalé dans l'histoire".

Lord Gort a répondu à cela:

"Le commandant en chef de l'armée expéditionnaire anglaise prie humblement Sa Majesté d'accepter les remerciements de tous ses soldats pour le message qu'elle leur a adressé. Qu'il me soit permis d'assurer Votre Majesté que l'armée fait tout ce qu'il est en son pouvoir de faire pour respecter ses belles traditions et qu'elle est immensément encouragée, en ce moment critique, par les paroles que contenait le télégramme de Votre Majesté".

Comment l'armée anglaise se bat dans les Flandres

Londres, 29. (P.C.) — Un officier supérieur de l'armée anglaise, fraîchement arrivé du champ de bataille des Flandres a Londres, a dit, ce soir, à la Grande-Bretagne, dans une allocution qu'il a prononcé à la radio, que l'armée expéditionnaire britannique "virtuellement encerclée, sans qu'il y soit de sa faute, s'est conduite et continue de se conduire d'une telle façon que tout l'empire doit en être fier."

Il a raconté qu'il avait quitté, avant hier soir, un port que les bombes nazies avaient presque complètement détruit, à la lueur de violents incendies qui consumaient des réservoirs de gazoline ayant explosé. Avant d'en arriver à son départ, il avait commandé, pendant quinze jours, un détachement qui avait été envoyé en mission d'avant-garde dans le but d'empêcher l'ennemi de cerner l'armée expéditionnaire anglaise dans le nord de la France et en Belgique.

"Je ne puis, a-t-il poursuivi, que m'émerveiller à la pensée de l'efficacité héroïque avec laquelle mes troupes, mortes de fatigue, ont accompli leur mission.

"La région dans laquelle nous devions combattre était couverte de réfugiés terrorisés qui gênaient sans cesse nos mouvements. J'ai vu là-bas des scènes d'une telle horreur que mon imagination en sera hantée jusqu'à ma mort. Toutes les attaques que l'ennemi nous a portées, nous les avons combattues avec un héroïsme qui ne s'est jamais démenti. Nous n'avons été forcés de retraiter que parce que l'ennemi avait pénétré sur un autre front dans le sud. Lorsque l'armée anglaise a pris la décision de reculer, elle l'a fait en se heurtant à des difficultés incroyables. Elle a pu sortir de la mêlée ses longues colonnes mécanisées, au milieu d'attaques aériennes effroyables. Partout nos hommes ont accompli des exploits remarquables.

"Au sud de notre champ de bataille, il y avait, toutefois, une trouée qui ne fut jamais bouchée et par laquelle d'innombrables formations motorisées ennemies ont passé. Elles ont coupé nos lignes de communications et le flanc et l'arrière de notre groupe d'armées alliées se trouvèrent exposés.

"Les Belges, à notre gauche, tenaient bon. Les Français à notre droite faisaient de même.

"Mais pour conserver notre ligne de communication avec la mer nous avons dû former de nouveaux fronts au sud, puis à l'ouest, pour faire face à des forces ennemies très puissantes qui nous encerclaient rapidement.

"Obligée de s'étendre sur un front de plus en plus long, coupée des principales armées alliées qui étaient en France, l'armée expéditionnaire anglaise s'est bien battue partout. Elle a même lancé une brillante contre-attaque, partiellement couronnée de succès, près d'Arras. Toutefois, nos réserves en unités motorisées et cuirassées étaient insuffisantes pour percer le cercle d'acier qui nous entourait. Il ne nous resta plus alors qu'à conserver le terrain que nous avions et à empêcher l'ennemi de se faire une nouvelle trouée.

"A mesure que les réfugiés chassés par les armées allemandes avançaient vers l'ouest, à mesure que l'ennemi resserrait le cercle qu'il avait forgé, nos mouvements devenaient de plus en plus difficiles. En plusieurs endroits, les Allemands lancèrent des attaques formidables pour nous briser. Ils échouèrent. Ils n'avaient rien réussi d'important, à part l'encerclement, lorsque je suis parti."

L'officier qui est resté anonyme a aussi rendu hommage à l'aviation anglaise en regrettant qu'elle ait été inférieure en nombre à l'aviation ennemie, et il a conclu: "Il ne reste plus maintenant qu'une chose à faire et je vous parle, ici, au nom de toute l'armée expéditionnaire anglaise: "Travaillez comme vous n'avez jamais travaillé dans le passé et voyez à ce que les nouvelles armées que nous levons soient mieux équipées que jamais, afin qu'elle puissent continuer dignement la grande tâche que nos camarades ont accomplie et qu'ils accomplissent encore pour vous en France."

Lévis, Qué., 29. (P.C.) — Reynald Bélanger, de Lévis, recevra demain soir des mains de M. Victor Barbeau, une médaille d'or qu'il a gagnée dans un concours de composition organisé par l'Association internationale des écrivains de langue française.

L'Italie n'attaquerait pas la France directement

Elle s'en prendrait surtout, dit-on à Rome, à l'Egypte, pour mettre la main sur Suez, à certains pays des Balkans et à Djibouti — Les Britanniques s'en vont

Rome, 29. (P.A.) — L'Italie se retient encore, ce soir de plonger dans la guerre. Toutefois, plusieurs observateurs étrangers et italiens sont d'avis qu'elle n'hésitera plus longtemps et que, d'ici quelques jours, elle agira dans la Méditerranée et en Afrique plutôt que directement contre la France.

M. Nicola Marchitto, écrivant dans la revue politique **Conquista d'Imperio**, dit à ce sujet que les "objectifs d'une offensive italienne" seront le canal de Suez ansi qu'une certaine action dans les Balkans où Rome a des intérêts qu'il tient à protéger. Ces buts seront atteints par une action offensive de la flotte et de l'aviation fascistes et par une attaque sur terre, en Afrique.

Marchitto écrit encore que l'Italie se tiendra sur la défensive sur les frontières de la France et du protectorat français de la Tunisie. Elle prendra l'offensive le long des frontières égyptiennes. L'écrivain mentionne enfin Salonique, port grec, point d'où partit l'offensive des Alliés dans les Balkans, au cours de la dernière guerre, et le port français de Djibouti, le seul endroit par où l'Ethiopie peut communiquer avec la mer, comme autres objectifs.

Il y a plus de troupes aux frontières italiennes, entretemps, qu'il n'y en a jamais eu.

Toutefois, les observateurs militaires s'accordent pour dire que l'Italie, lorsqu'elle entrera dans la guerre, si elle y entre, comptera surtout sur ses avions de bombardement, sur ses sous-marins et sur ses autres forces navales plutôt que sur d'imposantes armées terrestres, pour remporter une victoire rapide.

Entretemps, on est de plus en plus pris, en Italie, de la fièvre de la guerre. La capitulation de l'armée belge a contribué pour beaucoup à rendre encore plus vif le désir de la jeunesse fasciste d'aller se battre. Plusieurs habitants britanniques de la péninsule se préparent à partir et des hommes d'affaires anglais et français songent à vider les lieux dès ce soir.

Les étudiants, membres de la milice fasciste, ont célébré, aujourd'hui, le 16e anniversaire de la fondation de leur corps d'armée. Un de leurs bataillons a défilé au pas de l'oie sous le balcon du Duce, place de Venise.

Les journaux font des manchettes énormes sur la nouvelle de "L'annihilation" des armées alliées dans le nord-ouest de la France et dans le sud-ouest de la Belgique. Ils considèrent déjà ces armées comme complètement perdues. Ils attachent à la prise de Narvik par les Alliés la même importance qu'ils donnent à un petit accident d'automobile.

Le Dr Virginio Gayda écrit dans son **Giornale d'Italia:** "Les Alliés ne peuvent plus ne pas admettre qu'ils sont en face d'une situation qu'aucune aide pouvant venir de l'autre côté de l'Atlantique ne pourra rectifier."

Moscou ne veut pas de sir Stafford Cripps

Il ne le recevra que si la Grande-Bretagne le nomme ambassadeur

Moscou, 29. (P.A.)— La radio soviétique a annoncé, ce soir, que le gouvernement de Moscou a informé la Grande-Bretagne que l'envoi, dans la capitale russe, en qualité d'émissaire commercial extraordinaire, de sir Stafford Cripps, est inacceptable.

La radio moscovite a dit: "Le premier ministre, le camarade Vyacheslav Molotov, a informé la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de l'ambassade soviétique à Londres, que la Russie ne peut pas accepter que sir Stafford ou n'importe quelle autre personne soient chargés d'une telle mission auprès de son gouvernement. Si le gouvernement britannique désire conduire des négociations commerciales avec la Russie, il doit le faire par l'intermédiaire de sir William Seeds, ambassadeur britannique en Russie, ou de qui que ce soit qui pourrait être nommé à sa place".

On comprend, ici, que sir Stafford qui avait déjà quitté Londres pour Moscou est rendu à Athènes.

* * *

Londres, 29. (P.C.)— On a déclaré, ce soir, dans les milieux autorisés de Londres, que sir Stafford Cripps peut être nommé ambassadeur de la Grande-Bretagne à Moscou. Il remplacerait sir William Seeds.

Nouvelle offensive des sous-marins du Reich

Ils coulent trois navires alliés et neutres après deux mois d'inactivité

Buenos-Aires, 29, (P.A.)—Le ministère des affaires étrangères de l'Argentine a annoncé, ce soir, que le cargo argentin "Uruguay", 3,425 tonnes, a été torpillé et coulé au large de la côte espagnole. Il se rendait avec une cargaison de grain en Irlande du Sud. L'"Uruguay" est le premier navire battant un pavillon américain à être envoyé au fond de la mer durant les présentes hostilités. Les armateurs du navire ont révélé qu'il y a trois jours, celui-ci était convoyé par une flotte alliée. La compagnie a précisé que l'"Uruguay" avait été arrêté, vers 9 heures du soir, hier, par un sous-marin allemand; que son équipage avait eu le temps de l'abandonner et qu'il avait ensuite été torpillé. 14 hommes de son équipage sont arrivés à La Corogne, Espagne. Les 14 autres sont encore en mer dans leur chaloupe de sauvetage.

Vigo, Espagne, 29. (P.A.) — Des sous-marins allemands, guettant des proies au large du nord-ouest de la côte espagnole, ont recommencé soudainement, aujourd'hui, leur offensive contre la marine marchande des Alliés. Ils ont coulé un cargo français et mis le feu à un navire-citerne britannique. On estime que 40 membres des deux équipages qui groupaient 87 hommes ont perdu la vie.

Général français condamné à six mois de prison

Paris, 29, (P.A.) — Le général Henri Bodet, appartenant au corps médical français, a été condamné à six mois de prison par une cour martiale de Paris, hier, pour avoir abandonné son poste, dans le secteur de Sedan, durant la nuit du 15 mai. C'est au cours de cette nuit que les Allemands traversèrent la Meuse et enfoncèrent les lignes françaises pour se rendre ensuite jusqu'à la Manche.

* * *

Paris, 29, (P.A.) — La belle baronne Von Einem, accusée d'avoir été l'animatrice d'une organisation d'espionnage nazi en France, avant la guerre, a été condamnée à mort, aujourd'hui, par une cour martiale qui l'a jugée par coutumance avec d'autres prévenus.

Elle s'était enfuie de France, l'été dernier, avant que ne commencent les hostilités.

A aussi été condamné à la peine capitale Jean Gaston Amourelle, un sténographe employé par le sénat français. Ces deux personnes seront exécutées sitôt qu'on les prendra.

A PARIS

(Suite de la page 1)

le temps de construire un front solide, le long de la Somme et de l'Aisne.

Pendant que l'eau monte sans répit dans le vaste système de canaux qui sillonnent la plaine de Dunkerque, des divisions françaises résistent partout où la chose est possible pour couvrir la retraite des Anglais. Ceux-ci se battent aussi pour empêcher les Allemands de prendre ce qu'ils n'ont pas encore de la côte franco-belge.

On rapporte que certaines unités belges qui ont refusé de rendre les armes comme le roi Léopold le leur avait ordonné luttent encore avec les Anglais et les Français.

Dans le secteur Nieuport-Dixmude, il n'y a qu'une seule division française pour arrêter la machine du guerre nazie. A l'est et au sud de la voie que les Alliés ont conservée vers la mer, il y a aussi des troupes qui ont accepté de mourir pour sauver leurs camarades.

Dunkerque et sa région ne sont plus les seules positions solides des Français et des Anglais. Tout le reste du champ de bataille est le théâtre d'une mêlée indescriptible.

* * *

Paris, 29. (P.A.) — Une armée franaise d'arrière garde se bat, sauvagement, ce soir, contre les Allemands dans les rues du grand centre industriel de Lille, pendant que le gros des troupes alliées qui se trouvaient dans les Flandres, y compris l'armée expéditionnaire anglaise, se retire vers la Manche en combattant lui aussi pour couvrir sa retraite.

C'est ce qu'un porte-parole du ministère français de la guerre a dit, ici, ce soir. Il a ajouté que, si cette nouvelle n'était pas réjouissante, elle n'était pas non plus aussi mauvaise qu'on pourrait le croire. Bien que la plus grande partie de l'armée de 500,000 hommes qui sont cernés dans les Flandres soit en train de reculer vers Dunkerque, ce port vital reste toujours aux mains des Alliés et des officiers des corps de génie anglais et français sont à le fortifier.

Si l'on conserve Dunkerque, il sera peut-être possible, en effet, d'évacuer les Alliés du nord vers l'Angleterre ou de les conduire au sud du corridor allemand, sur le frond de la Somme, où les Français sont solidement retranchés.

L'amiral français qui commande à Dunkerque a rapporté qu'il était "satisfait de la situation qu'il y trouvait en fait de ravitaillement". Il a ajouté que des navires apportent sans cesse des vivres et des munitions aux milliers d'hommes encerclés.

Le porte-parole de Paris a aussi admis que le port de Calais, le point le plus proche de la côte anglaise de la Manche, était partiellement occupé par les nazis. Il a ajouté, cependant, que des troupes françaises y tenaient encore.

Pour ce qui est du front, long de deux cents milles qui s'étend sur la Somme et sur l'Aisne, le porte-parole a déclaré que les "actions offensives" d'un caractère très violent, qui avaient été commencées, hier, par les Alliés, ont eu pour résultat, cet après-midi, de chasser les ennemis de la dernière tête du pont qu'ils occupaient sur la rive sud de la Somme. Plusieurs prisonniers ont été faits.

Le communiqué français de la soirée, plus long que d'habitude, dit ce que la situation est devenue dans les Flandres depuis que l'armée belge y a capitulé sur l'ordre du roi Léopold.

Il assure que les Alliés qui sont dans le nord combattent "avec un héroïsme digne de leurs traditions" et que de "puissantes attaques" ont été poursuivies avec succès par les Français sur le front de la Somme.

Voici le texte du communiqué français:

"Les troupes anglaises et françaises qui combattent dans le nord de la France poursuivent, avec un héroïsme digne de leurs traditions, une lutte d'une intensité exceptionnelle.

"Depuis deux semaines, séparées des principales armées alliées qui sont au sud de la Somme, elles combattent contre des formations ennemies qui sont constamment renforcées.

"Sans cesse attaquées sur leurs deux flancs, à l'ouest et à l'est, elles disputent avec acharnement le terrain qu'elles étaient chargées de défendre. Elles conservent leurs positions ou contre-attaquent avec autant d'ostination que de valeur.

"Pendant que ces troupes alliées résistaient aux assauts furieux de l'agresseur l'armée belge alliée qui, sous le commandement direct du roi Léopold III, défendait des positions le long de l'Escaut et de la côte, au nord-est d'Ostende, a reçu de son roi l'ordre de cesser le feu, ce qui a eu pour résultat d'ouvrir à l'ennemi la route conduisant à Ypres à Furnes et à Dunkerque.

"Depuis, nos troupes, commandées par les généraux Georges Blanchard et Adolphe-Félix Prioux et agissant en étroite collaboration avec le général Gort, commandant en chef de l'armée expéditionnaire britannique, ont eu à faire face à un danger accru.

"Faisant, dans ces graves circonstances preuve d'une détermination indomptable, elles cherchent à manoeuvrer vers la côte aux prix d'une lutte extrêmement dure.

"La marine militaire française leur donne son puissant appui dans la défense des ports et des routes de communications. Commandée par l'amiral Abrial, elle opère avec un très grand nombre de vaisseaux pour ravitailler la position fortifiée de Dunkerque et les troupes qui en dépendent.

"La collaboration des aviations de notre armée et de notre marine se poursuit sans répit.

"Sur le front de la Somme, de foudroyantes attaques de nos troupes nous ont permis de reprendre une tête de pont, occupée par l'ennemi, au sud du fleuve. Nous avons pris plusieurs centaines de prisonniers.

"Il n'y a rien d'important à signaler sur le reste du front".

La grande retraite des armées alliées des Flandres s'effectue dans la direction de Dunkerque. Les combats sanglants qui se livrent à Lille n'ont qu'un but: celui de permettre au gros des armées alliées d'atteindre la côte.

La principale offensive allemande est actuellement dirigée contre Cassel, ville située au nord-ouest de Lille et à mi-chemin environ entre cette ville et la Manche. Cassel est à 30 milles au sud-est de Calais.

Dans le but de maintenir entre les armées cernées et Dunkerque une voie libre, les aviations anglaise et française attaquent partout l'ennemi avec une furie sans cesse renouvelée.

En dépit du péril très grave qu'il y a à cela, péril qui a été accru par la défection des Belges, les Alliés ont annoncé qu'ils maintenaient encore une ligne de communications par la mer. L'artillerie alliée canonne aussi sans répit le corridor que les Allemands se sont percé en France. Elle ferait des dommages effroyables aux colonnes motorisées du Reich.

On rapporte aussi que les aviateurs alliés ont découvert un point vulnérable sur le toit des tanks allemands. Leur armure y est plus mince que sur leurs flancs. Ils auraient déjà lancé d'innombrables obus dans plusieurs de ces machines avec un canon d'un type nouveau monté sur des avions de chasse très rapides.

On dit aussi à Paris, ce soir, que les pertes énormes que l'aviation allemande a essuyées, particulièrement en avions de bombardement, et que la fatigue de vingt jours de blitzkrieg ralentissent considérablement les mouvements de l'armée allemande.

Les Français disent que l'ennemi a maintenant perdu au moins 2,000 tanks, alors qu'il en avait 5,000 au commencement de la guerre. Ils ont aussi perdu 2,000 avions. On croit que c'est là plus de la moitié de la flotte aérienne de première ligne du Reich.

Tout cela peut se résumer ainsi: "L'armée allemande commence de s'essouffler".

→ M. King restera le chef libéral, dit l'hon. M. Dandurand

(Suite de la page 1)

"de tenter d'excuser ses retards relatifs à l'effort de guerre en s'abritant derrière les actes du gouvernement britannique."

L'hon. Raoul Dandurand, leader ministériel, rétorqua que le gouvernement canadien avait tenté d'acheter des avions d'entrainement aux Etats-Unis, et il ajouta que les autorités du Royaume-Uni l'en avaient empêché en exigeant certains types particuliers d'aéroplanes de guerre.

"Londres, dit-il a paralysé ainsi la tentative d'Ottawa d'acheter un certain nombre d'avions sur le marché américain."

Comme le leader conservateur prétendait que le cabinet actuel avait "fait échec" au premier projet britannique d'entrainement des aviateurs anglais au Canada, l'hon. W.-C. Euler, libéral, lui répliqua que sa déclaration était "inexacte et sans fondement."

"Alors, pourquoi n'avons-nous pas ici une seule école d'aviation du type désiré par l'Angleterre" interrogea l'hon. Meighen. "Je maintiens que mes affirmations sont exactes. Et l'on tente de se défendre maintenant en disant que l'Angleterre n'a pas été capable de fournir à temps les avions d'entrainement destinés au plan aérien interimpérial.

"D'ailleurs, il est impossible de gagner la guerre sans hommes et sans munitions. Et nous n'avons ni les uns ni les autres. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas commencé à se préparer à la guerre dès 1937, alors que les nuages s'amoncelaient sur l'Europe? Le résultat est que nous n'avons rien aujourd'hui.

"Ce n'est pas l'opposition conservatrice qui a fait obstacle aux préparatifs militaires du gouvernement. Les difficultés proviennent des députés libéraux qui appartiennent à l'école opposée à l'augmentation des crédits militaires. Mais quels sont les grands responsables de cette école d'opinion, si ce ne sont ceux qui ont dénoncé comme impérialistes tous ceux qui ont voulu se ranger au côté de la Grande-Bretagne?

"Je ne connais rien de plus déshonorant, dans l'histoire de ce Dominion, que la création de ce sentiment anti-impérialiste. Qui a donné naissance à ce courant d'opinion depuis des années?"

"Vous-même, de répliquer à brûle-pourpoint l'hon. Dandurand.

"Le Chef de l'opposition et son parti ont vilipendé la province de Québec. N'est-ce pas aussi le gouvernement Borden qui a stipendié toute la campagne nationaliste de 1911 dans Québec, alors que l'on s'opposait à ce que le Canada contribue à la défense de la Grande-Bretagne?"

"Je ne me suis jamais associé de près ni de loin à une telle politique et je ne céderai jamais à de telles campagne", dit le leader conservateur. "D'ailleurs, les libéraux ont surtout réussi dans leurs campagnes électorales en lançant des appels anti-impérialistes."

"Mais le gouvernement n'a-t-il pas réussi à faire entrer le pays en guerre?" interrompit le leader du gouvernement.

"Personne n'ignore, ponctua l'hon. Meighen, qui a ralenti l'effort de guerre canadien. Le gouvernement actuel n'a-t-ilpas promis en Saskatchewan une participation modérée? Le gouvernement peut se glorifier tant qu'il voudra de son avalanche de votes, mais je l'avertis que ce ne sera pas pour longtemps."

"Il faut que le gouvernement se réorganise et place à la tête du cabinet quelqu'un qui possède la confiance du peuple du Canada. Il ne faut pas que ceux qui ont découragé le sentiment britannique dirigent ou appartienent plus longtemps au ministère".

"Le chef de l'opposition, nota l'hon. Dandurand, voudrait choisir comme premier ministre un de ceux qui, avec les autres membres du cabinet actuel, vont chercher leur inspiration auprès du très honorable Mackenzie King.

"D'ailleurs feu lord Tweedsmuir n'a-t-il pas dit, alors qu'il parlait à titre de gouverneur-général du Canada, que les Canadiens avaient le devoir de défendre leur pays d'abord et l'Angleterre ensuite".

Le sénateur James Murdock, libéral d'Ontario, rappela qu'en 1934 l'hon: A. D. McRae, conservateur, de Vancouver, avait proposé une résolution pour amener la démission du Canada de la Société des Nations et avait déclaré en cette circonstance que les Canadiens ne devraient pas participer à une guerre européenne.

Le général McRae souligna aussitôt que la prédiction qu'il avait faite alors au sujet de la guerre semblait en train de se réaliser. "J'ai alors visité Londres et le continent européen. Le sentiment qui y existait m'a considérablement impressionné. J'avais présenté la situation véritable à mes concitoyens du Dominion, mais alors, le même sénateur qui a cité mes paroles aujourd'hui m'a vivement attaqué à ce sujet.

Quelques instants après ce débat, le sénat approuvait à ses trois lectures, le bill du crédit de $700,000,000 qui reçut un peu plus tard la sanction royale.

Roosevelt demanderait 750 autres millions

Les E.-U. auraient besoin de canons anti-tank et de mitrailleuses légères

Washington, 29. (P.A.) — Instruit des développements de la guerre d'Europe, le président Roosevelt se hâte, aujourd'hui, de préparer un autre message où il demandera au Congrès d'ajouter une autre somme considérable, probablement $750,000,000, aux subsides extraordinaires qui se chiffrent déjà à $1,182,000,000.

Le général George C. Marshall, chef de l'état-major de l'armée des Etats-Unis, aurait déclaré, devant un sous-comité des subsides de la Chambre basse, qu'un montant additionnel serait nécessaire pour l'achat de canons anti-tank plus puissants, pour l'achat d'un nouveau genre de mitrailleuses légères et d'autres armes.

Des membres du comité ont déclaré que le général Marshall avait témoigné que la guerre a déjà démontré l'inefficacité relative des canons anti-tank de 37 millimètres. "Nous devons disposer d'un canon de 90 millimètres, du même genre et de la même grandeur que nos plus récents canons anti-avions, pour faire face à la situation", a souligné un membre de la Chambre basse. Des membres de cette même chambre ont aussi dit que la guerre avait démontré le besoin de mitrailleuses légères que les soldats peuvent manipuler sans difficulté et sous tous les angles. L'un d'eux a même parlé d'une mitrailleuse capable de tirer 400 balles à la minute. Les soldats-parachutistes allemands disposeraient de telles mitrailleuses.

→ La Chambre des Communes vote les $700,000,000 de la guerre

(Suite de la page 1)

justice le prit sur un ton qui n'admettait pas de réplique. L'opposition fit mine de s'en offusquer et parut scandalisé. Mais le ministre s'affirma vite décidé à aller jusqu'au bout et à s'inscrire en faux contre l'attitude qui permet à l'opposition d'insinuer n'importe quoi, sans que le gouvernement ait le loisir d'y répondre, sous prétexte que c'est la guerre.

On veut faire grand état, dit le ministre, de certains troubles qui se produisent en divers endroits du pays. Aujourd'hui, c'est à Vernon, en Colombie britannique. Mais c'est d'abord aux provinces et au xmunicipalités à maintenir l'ordre dans le domaine de leur juridiction. Et cela, même en temps de guerre. Le gouvernement fédéral les aidera dans ce but et mettra à leur disposition tous ses services, y compris la gendarmerie royale. Mais le moins qu'il puisse exiger, c'est la coopération, et précisément des députés ou de quiconque peut signaler des cas patents. Plutôt que de poser des questions insidieuses en Chambre, mieux vaudrait informer le ministère de la justice ou de la gendarmerie.

Quant à l'insinuation que la politique se glisse dans le fonctionnement ou l'administration de la gendarmerie royale, c'est un "atroce mensonge", clame M. Lapointe au milieu de bruyants applaudissements. La politique est absente dans ce quartier. Et les lettres qui tendent à influencer une décision ou une promotion vont au panier.

M. Lapointe, qui semble avoir retrouvé toute sa vigueur, prend quelque plaisir à rappeler qu'il eut à défendre le gouvernement, au cours de la dernière campagne et à se défendre lui-même parce qu'on trouvait trop rigides les ordonnances et règlements pour la défense du pays. Aujourd'hui, les mêmes gens ne trouvent pas ces mesures assez sévères. Naguère ils employaient, comme suprême argument, la tolérance du régime en Angleterre. Mais voici que l'Angleterre serre la vis, devant la force des événements, et considère les mesures canadiennes assez bonnes pour les imiter. C'est la réponse aux critiques d'ici.

La Bata Shoe

Le ministre de la justice, sur une question posée hier, précise que la Bata Shoe, à Frankford, Ontario emploie 156 Tchèques dont les noms sont dûment inscrits et qui se rapportent régulièrement, sauf neuf qui jouissent d'exemption. Il s'agit en l'occurrence de réfugiés, dont le pays est sous la botte allemande, et qui méritent mieux que les attaques et les soupçons qu'on veut répandre à leur sujet.

Mme Neilsen s'indigne

Mme Neilsen s'indigne du raid de la gendarmerie royale aux bureaux du National Youth Council à Montréal, et s'inquiète des documents qui ont été saisis là. Elle demande qu'ils soient retournés éventuellement. Galant, le ministre de la justice promet d'y voir.

Une perle

Pour rompre la tension, quelqu'un a découvert une perle dans le supplément du guide parlementaire qui vient d'être publié. Dans la liste des comtés, le nom de M. King porte l'étiquette conservatrice. Mais les conservateurs ne le croient pas, évidemment, non plus que qui que ce soit.

$300,000,000 d'achats de guerre pour le Canada

Ottawa, 29. (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Une information officielle obtenue, ce matin, nous apprend que les achats effectués par le ministère canadien des approvisionnements dépassent, aujourd'hui même les $300 000,000. Là-dessus, $220,000,000 sont allés en commandes pour le compte du Canada et environ $75,000 000 pour le compte du ministère britannique de l'approvisionnement. Quelques autres commandes sont en cours d'exécution.

L'accroissement de notre force armée a encore augmenté le nombre des achats que doit faire notre ministère des approvisionnements qui a accordé, depuis le 1er avril, 5,821 contrats. On calcule que du 14 juillet 1939 au 8 avril 1940, les deux offices de fournitures de guerre auxquels le ministère des approvisionnements a été substitué, ont accordé 11,169 contrats.

Depuis que le gouvernement a institué un ministère de l'approvisionnement (le 9 avril dernier), la moyenne quotidienne de 140 contrats a toujours été dépassée.

Québec coopérera vraiment avec le pouvoir central

(Suite de la page 14)

parole à M. J.-A. Francoeur (Montréal-Mercier) pour continuer le débat sur le budget.

M. FRANCOEUR. — Comme les députés qui m'ont précédé, je tiens à assurer de ma sympathie les troupes alliées, les Anglais et les Français, dont je souhaite la victoire.

J'ai succédé en cette Chaombre à un député qui a quitté la scène parlementaire en 1935, le Dr Anatole Plante, dans les circonstances que l'on sait. Nos adversaires l'ont injustement vilipendé. Vétéran de la guerre de 1914, le Dr Plante a abandonné une belle situation à Montréal pour offrir ses services dans la milice actuelle et il est rendu outre-mer. (Applaudissements à droite).

Le chef de l'opposition a critiqué la politique des bons aux colons, des "pitons", a-t-il dit. Mais le système des pitons a continué sous son régime. Il devait tout changer pourtant. Il devait demander des soumissions pour notre voirie, comme sous le gouvernement de M. Taschereau. Qu'avons-nous vu sous l'U. N.? 40 millions de dollars de contrats de voirie ont été accordés sans soumission. Les discours du chef de l'opposition ne concordent pas avec ses actes.

Le député de Brome (M. J .Robinson) s'est écrié, en prenant part à ce débat : "Le gouvernement ne rappellera pas la loi du cadenas". Cette loi a été adoptée avec l'espoir de grandir l'Union nationale, et elle lui a nui.

LE Dr C.-E. POULIOT — Point d'ordre. On ne peut critiquer une loi sans en demander le rappel.

M. O. GAGNON — Le règlement est très précis sur ce point.

LE PRESIDENT BISSONNETTE — L'hon. député de Mercier n'a pas critiqué la loi, mais il a répondu à une déclaration du député de Brome. Le point d'ordre est rejeté.

La loi du cadenas, protectrice de la 5e colonne

M. FRANCOEUR — La loi du cadenas a été adoptée, — les députés de l'opposition le savent, — pour former une 6e colonne qui a protégé la 5e colonne qui cause tant de méfaits dans notre pays comme ailleurs. (Applaudissements à droite, protestations à gauche.)

M. ANTONIO TALBOT — Je soulève un point d'ordre. L'hon. député n'a pas le droit d'attaquer ainsi ses collègues de l'opposition.

M. H.-D. LANGLAIS — Nous ne sommes pas des espions.

LE PRESIDENT BISSONNETTE — Le point d'ordre est bien fondé. L'hon. député n'a pas le droit de laisser planer une insinuation aussi grave sur les députés de l'opposition.

Le récent rédacteur en chef de l'"Illustration"

M. FRANCOEUR — Je m'incline devant votre décision, M. l'Orateur. Le député de Brome a dit qu'il avait dans sa poche les noms de 26 personnes qui appartiennent sûrement à la 5e colonne. Il doit avoir le nom du chef naziste au Canada, Adrien Arcand, qui était jusqu'à ces derniers temps rédacteur en chef d'un journal de Montréal qui appuie l'Union nationale et la présente opposition.

On a beaucoup parlé d'instruction publique, hier. Le chef de l'opposition devait régler le problème de l'Université de Montréal. C'est le nouveau secrétaire de la Province (l'hon. Henri Groulx) qui va régler ce problème.

L'opposition nous parle beaucoup du prêt agricole, mais ne nous dit pas l'U. N. a saboté nos lois ouvrières.

En 1935 et 1936, le chef de l'opposition se promenait dans la province en disant: "Nous allons aider la jeunesse et régler tous ses problèmes."

Pendant trois ans, les chefs de l'U. N. ont été au pouvoir et ils ont voyagé. Ils partaient en aéroplane, en train, en bateau, vers des pays inconnus, voyageant incognito, et les problèmes de la jeunesse restaient là. Il faut aider la jeunesse, l'instruire pour les besoins de l'heure.

En terminant, je veux vous féliciter, M. le président, du bel esprit avec lequel vous présidez à nos délibérations, de la dignité que vous maintenez à la Chambre et de votre impartialité. (Applaudissements). Je félicite également le trésorier provincial. Avec une bonne administration libérale, nous reverrons l'ère des surplus d'autrefois. (Applaudissements à droite).

M. J.-P. MORIN (Champlain — Les orateurs ministériels reprochent à l'U. N. d'avoir trop dépensé. Nous avons fait des dépenses nécessaires et qui ont profité à mon comté. Si les peuples d'Europe qui sont déchaînés en ce moment avaient rencontré, il y a une vingtaine d'années, un homme au coeur généreux, comme celui à qui nous devons tant de travaux sous l'U. N., il n'y aurait pas eu de guerre, car il n'y aurait pas eu de misère. C'est la misère qui a fait surgir des hommes comme Hitler et Staline.

Comme il est 6 heures, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

Le débat est ajourné et la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 30.

Séance du soir

L'hon. Bernard Bissonnettes (président) ouvre la 2e séance à 8 h. 30.

La Chambre, en comité plénier (M. René Chaloult au fauteuil), adopte le bill des optométristes et opticiens.

La Chambre, en comité plénier (M. Valmore Bienvenue au fauteuil), adopte une dizaine de bills privés.

A l'étude du bill de la Cité de Salaberry, le chef de l'opposition et M. D. Sauvé (Beauharnois) s'opposent à la section de la loi qui impose une taxe sur les ventes.

La Chambre, en comité plénier (M. Alexis Caron au fauteuil), adopte le bill de l'Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Le débat sur le budget

Le président Bissonnette donne la parole à M. J.-P. Morin pour continuer le débat sur le budget.

M. MORIN. — L'hon. député de Mercier a offert des félicitations au trésorier de la province. Il a oublié le premier ministre, qui mérite des félicitations, lui aussi, car il a le plus lourd fardeau. (Applaudissements prolongés à droite).

Le gouvernement nous annonce qu'il avancera au prêt agricole une somme additionnelle de 6 milions. Ce n'est pas assez. J'ai beaucoup de sympathie pour les membres du cabinet. Je leur conseille de venir au Cap de la Madeleine. Ils seront éclairés à notre sanctuaire. Comme je ne demeure pas loin, je les invite à venir me voir.

M. BOUCHARD. — Très bien, merci.

M. MORIN. — Je leur ferai visiter mon comté et ils verront la triste situation des cultivateurs de Champlain.

C'est une fois que M. Duplessis dit vrai

M. BEAULAC. — Mon premier devoir est de rendre hommage à mes électeurs. Je félicite le trésorier de la province de son discours courageux. Autrefois, nous étions heureux d'entendre l'exposé de notre situation financière. Cette année, après trois ans de régime de l'U. N., nous apprenons que notre dette a été augmenté de 421 millions. J'espérais que les députée de l'U. N. contrediraient cette affirmation. Ils n'en sont pas capables. Le chef de l'opposition a dit : "J'ai fait plus en trois ans que nos adversaires en 40 ans". Au point de vue de l'augmentation de la dette, c'est bien vrai. (Applaudissements à droite).

Je prie les membres du cabinet d'accepter l'invitation du député de Champlain et de faire un pèlerinage au Cap de la Madeleine. Si les électeurs de Champlain sont mieux éclairés, lorsqu'ils choisiront plus tard un nouveau député, ce ne sera pas un miracle.

Notre situation financière n'est pas rose, mais il ne faut pas désespérer de l'avenir de l'agriculteur avec un premier ministre qui est un expert en agriculture. La classe agricole n'est pas dans la situation décrite par le député de Champlain. Elle a confiance dans le gouvernement actuel, sauf dans le comté de Champlain, puisque je suis obligé d'accepter la parole du député de ce comté.

Il est vrai que 6 millions pour le prêt agricole, ce n'est pas une somme énorme, mais le gouvernement ne peut avancer plus d'argent que les finances de la Province le permettent. Je uis certain que l'an prochain un autre montant sera mis à la disposition du prêt agricole.

Je félicite le ministre de la voirie de coopérer avec le gouvernement fédéral pour le développement de la voirie.

En terminant, je dirai que depuis l'avènement du parti libéral à Québec, la jeunesse, comme la classe agricole, entrevoit l'avenir avec confiance. (Appl. à droite).

M. TALBOT — J'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

Le débat est ajourné.

La Chambre étudie en comité la loi modifiant la loi de la Commission municipale qui est adoptée en 3e lecture et, à 11 heures, ajournement jusqu'à demain après-midi.

Les réunions

Kiwanis Club de Montréal — Déjeuner hebdomadaire, aujourd'hui, à 12 h. 30, à l'hôtel Windsor. Le conférencier sera M. A. W. P. O'Brien.

Formation d'une garde de vétérans dans l'Alberta

Edmonton, 29, (P.C.) — Le recrutement de 250 vétérans pour servir dans la garde canadienne de la défense intérieure dans l'Alberta commencera demain. Cette garde est destinée à combattre les activités éventuelles de la cinquième colonne. C'est ce qu'a déclaré le brigadier C. E. Connolly, commandant le district militaire No 13.

Les recrues viendront de toutes les parties de la province. Ces hommes seront équipés d'uniformes et toucheront une rémunération égale à celle des soldats en service actif. Les vétérans seront recrutés à Calgary et à Edmonton.

Lutte contre les feux de forêts

Regina 29. (P.C.) — Plus de 500 pompiers spécieux luttent contre des feux de forêt dans la Saskatchewan du Nord. La plupart de ces hommes, environ 400 travaillent dans la division de Prince Albert tandis que le reste se trouve dans un district de la Baie d'Hudson.

La plupart des incendies sont maîtrisés, a déclaré M. J. R. Hill, vice-ministre des ressources naturelles. La pluie tombée durant les 24 dernières heures a facilité la tâche des pompiers.

M. Hill a déclaré que la perte de bois était légère. Le feu a pris dans des endroits où il y avait de jeunes pousses.

Dellview, Etat de la Caroline du Nord, 29. (P.A.)— D'autres villages peuvent se réjouir de l'augmentation de leur population, mais celui de Dellview, prétend être le plus petit village incorporé de tous les Etats-Unis. Le recensement officiel de 1940 indique que Dellview a une population de huit habitants, soit une diminution de deux habitants depuis dix ans.

La loi des élections fédérales, 1938
District électoral de
Laval-Deux-Montagnes
Sommaire du Rapport des Dépenses d'élection

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la **Loi des élections fédérales, 1938**, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de J. R. Liguori Lacombe, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada tenue dans le district électoral susmentionné, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un honoraire de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 14e jour de mai 1940, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Daté à Ste-Rose, ce 14e jour de mai 1940.

J. B. LATOUR.
Officier rapporteur.

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de J. R. Liguori Lacombe.

Recettes	Sommes	Nombre de personnes de qui reçues
Recettes, contributions, etc.	$745.00	..
Total	$745.00	..

Paiements	Sommes	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat	$425.00	..
Location de locaux	75.00	6
Publicité	245.00	1
Total	$745.00	7

Daté à Ste-Rose, ce 14e jour de mai 1940.

Le ALFRED ADAM,
Agent officiel.

Le grand danger du cyclisme dans la métropole

Trois cyclistes tués et 408 autres blessés au cours de l'année dernière

On voit dans les compilées par le sergent Howard M. Baker, de la circulation municipale sur l'ordre de Me Fernand Dufresne, le directeur de la police municipale, en vue de diminuer le nombre des accidents, que trois cyclistes perdirent la vie et 408 autres furent blessés au cours de l'année dernière.

Voici l'importante déclaration officielle que la police nous a faite, hier soir, à ce sujet.

"L'année dernière, trois bicyclistes ont perdu la vie dans des accidents de circulation, tandis que quatre cent huit autres furent blessés. Sur un total de 544 accidents de bicyclettes, il n'y eut que 136 cas où les conducteurs de celles-ci ne furnt pas blessés et où il n'y eut que des dommages matériels.

"La situation a été déplorable pour les bicyclistes l'année dernière et il est vraiment regrettable qu'elle s'avère encore pire cett année. Si les bicyclistes continuent à être aussi imprudents, j'ai bien peur que les noms de certains d'entre eux ne soient inscrits dans nos archives comme les victimes d'accidents funestes.

"Les bicyclistes devraient se rendre compte des dangers auxquels ils sont exposés et se rappeler qu'ils ont bien peu de chances d'éviter d'être blessés s'ils viennent en collision avec un véhicule automobile. Nos statistiques démontrent que presque tous les bicyclistes qui ont eu des accidents de circulation ont été blessés, certains d'entre eux gravement.

"D'après nos études beaucoup de ces accidents étaient attribuables à l'imprudence des bicyclistes, qui en plus ne se conformaient pas aux règlements de la circulation. Les bicyclistes qui circulent sur le mauvais côté de la rue, qui effectuent des virages en "U" entre deux intersections, qui transportent des personnes sur leurs guidons, qui négligent d'observer les signaux d'arrêt ou les signaux automatiques, furent dans la plupart des cas responsables de leurs accidents. Bien qu'il faille admettre qu'il y eut également de l'imprudence de la part des automobilistes dans certains accidents où des bicyclistes furent blessés, c'est néanmoins un fait admis que les bicyclistes eux-mêmes en sont les plus responsables. En effet ils semblent ignorer ces règlements ou croire que ceux-ci ne les concernent pas. Si tel est le cas, je m'empresse d'attirer leur attention sur l'article 6 du règlement de la circulation 1319, qui se lit comme suit: "Toute personne poussant une voiture à bras ou circulant en bicycle ou à dos d'un animal quelconque, sur une chaussée, sera tenue de se conformer aux dispositions du présent règlement applicables au conducteur d'un véhicule".

"Sommairement, cela veut dire arrêter à tous les signaux d'arrêt et en face d'un signal automatique exhibant un feu rouge, n'effectuer des virages qu'aux intersections, avoir le plein contrôle de la bicyclette par les pédales et les guidons en tout temps, ne pas s'accrocher aux véhicules, ne transporter aucune personne sur les guidons et faire preuve de courtoisie élémentaire lorsqu'ils circulent dans les rues d ela Ville. Aussi que la bicyclette doit être pourvue d'une lanterne à feu blanc à l'avant, tandis qu'à l'arrière il doit y avoir une lanterne à feu rouge à moins que celle-ci ne soit remplacée par un réflecteur.

"Comme pour les automobilistes, nous désirons que les bicyclistes conduisent prudemment afin de se protéger eux-mêmes et de ne pas offrir de dangers pour les autres. Cependant, s'ils continuent à montrer de l'indifférence pour les règlements de la circulation et pour la sécurité d'autrui — sans parler de leur propre sécurité — qu'ils soient avertis qu'ils seront mis en état d'arrestation et punis".

Soirée des anciens de l'école Plessis

C'est ce soir, jeudi 30 mai, à 8 heures, qu'a lieu dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, rue Plessis, le bingo organisé par l'Association des anciens de l'école Plessis. Le président de l'association, M. Hector Dupuis, conseiller de Papineau et membre du comité exécutif, fait un appel tout particulier aux anciens de l'école Plessis de s'y rendre en grand nombre et d'y conduire leurs amis. Les recettes seront versées au bénéfice des élèves actuels de l'école. Plusieurs prix de présence seront distribués et d'agréables surprises sont réservées aux assistants.

Afin d'éviter aux enfants les horreurs de la guerre

Londres, 29. — La question d'évacuer au Canada et dans les autres Dominions des femmes et des enfants de la Grande-Bretagne afin qu'ils soient en sûreté a de nouveau été soulevée aux Communes aujourd'hui.

M. Geoffrey Shakespeare, sous-secrétaire aux Dominions, a dit à la Chambre qu'il ne se croyait pas justifié de sonder les gouvernements des Dominions à ce sujet. Mais des indications, d'autres parts, font comprendre qu'une telle décision serait fort bien accueillie par les parents. On dit aussi que les Dominions ont été pressentis officieusement. L'Australie a déjà averti qu'elle est prête à accueillir les enfants britanniques pour leur éviter les horreurs de la guerre.

La Suède est sévère

Stockholm, 29. — Les journaux suédois jugent sévèrement la capitulation du roi Léopold III, mais s'expriment avec la plus grande mesure, à cause de la popularité de la feue reine Astrid, d'origine suédoise. Le **Dagens Nyheter** rappelle que l'indépendance belge dépend de la victoire alliée. Le **Social-Demokraten** affirme que Léopold III a empiré la situation de son peuple en ajoutant à l'invasion les dissensions. "La divergence de vues entre le roi et son ministère compromet l'avenir de la Belgique".

Nombre des commandes données pour nos soldats

Ottawa, 29. — Les chiffres suivants, fournis par le ministère canadien de l'approvisionnement, donnent une idée de l'importance des achats que l'Etat doit effectuer pour nos soldats. Ces chiffres représentent les commandes et les livraisons de matériel de guerre depuis le 14 juillet dernier. Ils s'appliquent à l'infanterie et à l'aviation :

Articles	Quantité commandée	Quantité livrée	A venir
Couvertures	564,000	397,000	167,000
Chaussures	187,000	122,000	65,000
Bretelles	354,000	157,000	197,000
Trousses de couture	203,000	180,000	23,000
Chemises	654,000	265,000	389,000
Chaussettes (paires)	1,226,000	776,000	450,000
Blouses, tuniques	249,000	151,000	98,000
Pantalons	525,000	185,000	340,000

Première messe de M. l'abbé Fontaine

Cérémonie suivie d'un banquet dans la paroisse du nouveau prêtre

St-Hyacinthe, 29. (Du correspondant du CANADA) — M. l'abbé Bernard Fontaine a célébré sa première messe dans sa paroisse natale, à l'église du Précieux-Sang, La Providence. Ce fut l'occasion d'une très imposante cérémonie, à laquelle s'associèrent tous les fidèles de la paroisse. Le nouveau prêtre est le frère de M. Joseph Fontaine, commerçant du Marché-centre, maire de Notre-Dame de St-Hyacinthe et président de l'Association de la Jeunesse libérale de St-Hyacinthe-Bagot.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un grand banquet qui eut lieu dans le soubassement de l'église, sous la présidence de M. l'abbé Eucher Martel, curé de la paroisse. Au dessert, des discours furent prononcés par M. le curé Martel, M. l'abbé Bernard Fontaine et son frère, M. Joseph Fontaine.

On remarquait à la table d'honneur, outre MM. les abbés Martel et Fontaine, les RR. Soeurs Emmélie du Sacré-Coeur, de Montréal, et Denise des Anges, de Shediac, N.B., toutes deux soeurs du nouveau prêtre; Mlle Gracia Fontaine, une autre soeur de l'abbé Bernard; M. et Mme Joseph Fontaine, Mlle Yvonne Fontaine, M. l'abbé Armand Brouillard, M. J.-A. Perrier, M. et Mme L.-A. Hébert, Dr Lorenzo Picard, MM. Hector et Horace Blanchard, oncles de l'abbé Bernard; Mme Uldège Guilmain et Mlle Victorine Blanchard, ses tantes; M. et Mme Arthur Fontaine.

On remarquait aux autres tables M. l'abbé Edmour St-Pierre, curé de St-Jude; MM. les abbés Victor Quintal, chancelier du diocèse, Ovila Fournier, de l'Université de Montréal, Adélard Lavallée, Jean-Paul Morin, Paul Marc-Aurèle et Normand Guillet; les RR. Pères J.-M. Gauvreau, o.p., et S. Viau, o.p.; l'abbé A. Landry, de Montréal; M. et Mme Albert Morier, de St-Jean Baptiste de Rouville, ainsi que plusieurs autres parents et de nombreux amis de la famille. Le banquet réunissait 120 convives.

Le dialecte créole en Louisiane

Cette thèse sera soutenue à l'Université par M. James F. Brossard

Le samedi 8 juin, à 10 heures du matin, il y aura à l'Université de Montréal, salle 214, une soutenance de thèse en vue du doctorat ès lettres. M. James F. Broussard, fondateur de la Maison Française à l'Université d'Etat de Louisiane et doyen de la Faculté des langues romanes dans cette même université, présentera une étude sur le "dialecte créole dans la paroisse de Saint-Martin en Louisiane". M. Broussard répondra aussi à des questions ayant trait à la survivance générale du français en Louisiane. Les membres du jury seront Mgr Emile Chartier, vice-recteur et doyen des Lettres, M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, spécialiste des questions louisianaises, et le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., professeur d'Histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal. L'entrée est livre et le public est cordialement invité.

Le contrôle de la vente des oeufs

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant du **Canada.**) — Le conseil municipal examinera à sa prochaine assemblée le projet de règlement qui lui a été soumis par M. J.-A. Lahaye, inspecteur du gouvernement, dans le but de prohiber sur le marché aux denrées la vente des oeufs de qualité inférieure.

Ce règlement empêcherait les cultivateurs ou les marchands de mettre en vente sur le marché les oeufs de qualité B et C; ils ne pourraient offrir que les oeufs de classe "A-poulettes", "moyens" et "gros".

Les raisons invoquées par M. Lahaye sont que les acheteurs sont trop souvent trompés quand ils achètent des oeufs de qualité A; souvent les vendeurs, soit par erreur ou délibérément, mêlent aux oeufs de qualité supérieure ceux de qualité moindre, et aucun contrôle ne peut s'exercer.

Les cliniques au congrès des dentistes, à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 29. (Du correspondant du **Canada.**) — Plusieurs cliniques seront tenues dans notre ville lors du congrès des dentites de langue française de l'Amérique du Nord, qui aura lieu ici les 7 et 8 juin prochains.

Les cliniciens ont été choisis avec soin dans tous les milieux et de cette façon ils illustreront bien les divers aspect de l'art dentaire. La ville de Trois-Rivières en fournira deux, le Dr Conrad Godin et le Dr Roméo Beaudry. Le plus grand nombre vient de Montréal où se trouve la seule école d'art dentaire au Canada français.

Il y aura en tout 28 cliniques. Elles toucheront tous les domaines.

Quelques mots allemands d'une grande actualité

La "schadenfrende" ou "joie de torturer celui que l'on a envié"

Quelques mots allemands viennent de prendre avec les événements une redoutable réalité.

"Lebensraum" signifie "espace vital", cet espace que les nazis ne cesseront de réclamer qu'après la domination complète de tout l'univers. Il est particulièrement chargé de menace pour nous qui habitons un pays vaste et peu peuplé.

"Panzerdivisionen" veut dire: "division blindée" et c'est une caravane de ces tanks lance-flammes, très lourds, qui viennent de percer les fortifications françaises à Sedan et qui déferlent actuellement dans le nord de la France, semant la terreur dans les populations civiles.

Mais les Boches ont un troisième substantif encore plus sinistre et qui définit exactement l'esprit de barbarie et de destruction qui les anime. C'est le mot "Schadenfreude" ou joie sadique qu'éprouve quelqu'un à torturer moralement et physiquement des gens qu'il a enviés et contre lesquels il a été fanatisé. Ce sentiment morbide dans lequel entre un raffinement de cruauté extraordinaire se donne présentement libre cours chez les aviateurs qui mitraillent les réfugiés sans défense: chez les soldats qui s'ingénient à tout détruire sur leur passage; chez les équipages de sous-marins qui s'acharnent contre des naufragés; chez les dirigeants du Reich eux-mêmes qui ne reculent devant aucune violation du droit international pour arriver à leurs tristes fins.

Rien ne traduit plus le désarroi que le néo-paganisme a causé en Allemagne, que ce Schadenfreude. Le dictionnaire ajoute, dans la définition qu'il donne de ce mot, dont aucun équivalent n'existe dans les autres langues, qu'à cette cruauté se mêle une sensation de triomphe féroce. Dans un cerveau désaxé, elle peut atteindre à la frénésie, et plus l'on est témoin de souffrances plus l'on cherche de nouvelles victimes.

Gros achats d'acier aux Etats-Unis

New-York, 29. — Les consommateurs domestiques de fer et d'acier s'élancent de nouveau dans des achats considérables, afin de s'approvisionner rapidement en prévision de la demande croissante attendue des Alliés et du gouvernement américain, rapporte la revue "Iron Age".

Depuis le début de cette semaine, le taux de production des aciéries américaines a grimpé de 4 points à 78 pour cent. Il en résultera probablement pour le moi de mai un volume d'affaires à peu près semblable à celui de l'automne dernier.

En dépit de l'attitude générale de précaution et de la confusion des esprits créée par la succession de nouvelles troublantes d'Europe, les acheteurs d'acier et de fonte en gueuse ont vite senti la possibilité d'une rareté ou de retards d'expédition, de sorte qu'ils s'empressent de reconstituer leurs inventaires.

Le bombardement du district allemand de la Ruhr par les Alliés a mis de nouveau les aciéries des deux parties en grand danger et créé une certaine dépendance des Alliés de notre continent pour ses approvisionnements. Malgré l'expansion rapide de la production et l'accélération des services de livraison, les commandes en carnets s'accumulent dans des proportions étonnantes.

Le prix moyen des riblons d'acier a monté de 25 cents au nouveau sommet de $18.17, surtout à cause d'une hausse à Philadelphie.

Produits alimentaires
Henderson King & Charland Ltée, membres du Can. Commodity Exch., 485, rue McGill

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
BEURRE				
Ventes :				
Bourse des denrées				
Qué 700 No 1	....	23½	....	....
Qué 125 No 2	....	22⅞	....	....
Ventes :				
Juin	23½	....	....	....
Novembre	24⅝	24⅞	....	....
OEUFS				
Au comptant :				
"A" gros	23	23½	....	....
"A" moyens	....	21½	....	....
"A" poulette	19	19½	....	....
"B" gros	....	21	....	....
"C"	18¼	18½	....	....

Hankow, 29. — La force aérienne navale japonaise projette des bombardements quotidiens de la ville de Chungking, capitale provisoire du gouvernement central chinois. "Jusqu'à ce que son esprit de résistance soit brisé", a déclaré aujourd'hui un porte-parole de la marine.

La ville de Chungking est soumise à des bombardements violents depuis dimanche dernier alors que 99 avions ont attaqué par vagues successives durant quatre heures. 300 personnes auraient été tuées.

MEDECINS

DR PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux : PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles Urinaires-Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison — PL.4148

COMMERCE et FINANCE

Congé boursier aux Etats-Unis

New-York, 29. — Tous les marchés des Etats-Unis, à l'exception de deux, sont fermés demain à l'occasion du Memorial Day; les magasins navals de Savannah et de Jacksonville seront ouverts comme d'habitude.

Meilleure production du groupe Power

La production d'énergie électrique des compagnies associées et contrôlées de la Power Corporation of Canada en avril a été de 219,548,681 k.-h. contre 209,403,580 k.-h. en avril de l'an dernier, soit une augmentation de 10,145,101 k.-h. ou de 4.84 pour cent.

La British Columbia Power Corporation, la Canada Northern et la Southern Canada Power ont rapporté les plus fortes augmentations.

Voici un état comparatif de la production de chaque compagnie:

	1940	1939
Southern Canada Power	26,849,350	24,339,330
Canada Northern Power	63,585,786	61,470,995
East Kootenay	9,123,828	7,930,740
B.C. Power Corp.	48,069,281	43,785,407
Northern B.C.	1,031,436	915,708
Winnipeg Electric Co.	70,889,000	70,963,400
	219,548,681	209,403,580

Empêcher la propagation de rumeurs sur la guerre

La Bourse et le Curb de Montréal viennent d'adresser à leurs membres une circulaire dans laquelle les membres sont priés de faire tout ce qui est en leur pouvoir afin d'empêcher que se propagent des rumeurs saugrenues relativement à la guerre.

Les comités des deux marchés sont d'avis qu'en répétant de telles pseudo-nouvelles, le public sert inconsciemment l'ennemi.

Fermeté des prix du beurre

La tendance a été ferme, hier, en Bourse de Commerce, 700 caisses du 92 points du Québec ont changé de mains à 23⅛ cents, prix de mardi et 125 caisses du 38 points de la même place à 22 3-8 cents comparativement à 22 1-4 cents mardi. Le marché des oeufs est inchangé.

Au marché du beurre à terme, le contrat de mai a été fermé hier à midi et quinze.

D'après le rapport du ministère fédéral de l'agriculture, les arrivages ont été à Montréal comme suit : (arrivages par camions exceptés)

Beurre, 2,073 caisses; fromage, 1,697 caisses; oeufs, 7,985 caisses.

Le même rapport cote le fromage d'Ontario, blanc et coloré, fabrication courante, prix du gros, 14.

Prix en clôture d'hier à la Bourse de Commerce et autres prix :

PRIX DU BEURRE
Livraison immédiate:
Québec, 92 points, frais, 23¼c. t.
Québec, 36 points, frais, 22⅝-22½c.
Marché à terme:
Novembre, 24⅝-24⅞c.

PRIX DES OEUFS

Prix de vente au comptant:	Au wagon	Petites quantités
A-gros	—	22
A-gros	23½	28
A-moyens	21½	27
Poulettes	19	25
B	21-21½	26
C	18-18½	23
Bourse de commerce:		
A-gros	23	23½c.
A-moyens		21½c.o.
A-Poulettes	19	19½c.
B		21 c.o.
C		18½-18½c.

(Les oeufs la douzaine. — Les oeufs en petites quantités sont vendus en boîtes de carton aux détaillants. Libres ils se vendent 2 cents de moins la douzaine. D. demande; O. offert; T. traité; S.R. ou I.A. sous réserve; I.F., inspecté par le gouvernement fédéral).

Diminution des dépôts d'épargne

Ils étaient de $1,161 millions au 30 avril contre $1,697 millions l'an dernier

Ottawa, 29, (P.C.) — Les dépôts d'épargne dans les banques à charte canadiennes au 30 avril dernier, se chiffraient, par $1,671,538,370 au 30 avril dernier contre $1,661,151,503 au 30 mars et $1,696,974,403 au 29 avril 1939, est-il révélé dans le rapport mensuel publié par le ministère des Finances, aujourd'hui.

Les billets en circulation ont diminué à $89,171,887, de $92,032,556 et de $94,862,028. Les prêts à vue au Canada se chiffraient au 30 mars par $54,028,747 contre $51,841,911 et $54,412,534. Les prêts courants au pays à $934,261,407 se comparent avec $984,161,915 et $814,102,924.

Coici un état comparatif du rapport mensuel:

	30 avril 1940	30 mars 1940	29 avril 1939
Fonds de réserves	$ 133,750,000	$ 133,750,000	$ 133,750,000
Billets en circulation	89,171,887	92,032,556	94,862,028
Dépôts sur demande	832,598,639	749,513,021	715,599,245
Dépôts sur avis	1,671,538,370	1,661,151,503	1,696,974,403
Dépôts en dehors du Canada	467,114,635	466,519,688	467,875,156
Billets de la Banque du Canada	61,573,802	57,335,563	48,358,848
Dépôts à la Banque du Canada	215,910,188	202,321,099	206,187,420
Val. mob. du gouv. et autres	1,591,808,685	1,599,029,717	1,508,853,075
Prêts à vue au Canada	54,028,747	51,841,911	54,412,534
Prêts à vue ailleurs	57,014,418	50,681,982	43,929,725
Prêts courants au Canada	934,261,407	984,161,915	814,102,924
Prêts courants ailleurs	148,817,976	147,957,823	143,289,500
Passif	3,716,091,173	3,696,629,922	3,484,472,985
Actif	3,731,657,385	3,715,084,559	3,495,562,417

Nouvelles sur les mines

Bonetal Gold

Toronto, 29. (P.C.) — La Bonetal Gold Mines Ltd., a optionné 1,400,000 actions de son Trésor à M. D. R. Michener au prix de 20 à 75 cents l'action. Cette option devra être exercée au plus tard le 1er février 1942. C'est ce que rapporte l'Ontario Securities Commission.

Avance de la livre et du franc à New-York

New-York, 29. (P.C.) — La livre sterling a gagné deux cents à $3.18 3-4, aujourd'hui, au marché local des changes.

Le franc français a aussi pris .01 1-2 de cent à 1.81 cent, mais le dollar canadien a perdu 1-8 de cent à un escompte de 21 1-2 cents.

Le belga et le guilder n'ont pas été cotés.

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre Banques

Câble Monnaies	New-York
Angleterre: livre, cable	3.20⅛
livre, chèque	3.19⅛
France: franc	.0181⅛
Italie: lire	.0505
Suisse: franc	.223
Brésil: milreis	.0515
Chine: dollar H. K.	.1995
Japon: yen	.2345

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américains	10%	11% pr.
£ sterling	4.43	4.47

Curb de New-York

Ventes	Titres:	Haut	Bas	Clot.
300	Aero Sup B	5⅜	5⅜	5⅜
550	Alum Co A	149	146	148
100	Alum Ltd	55½	55	55½
3700	Am Cyan B	21⅝	20⅝	20⅝
600	Am Gas & E	27⅜	25⅞	27¼
1900	Am Maracb	½	½	½
1000	Am Sup	5-16	¼	5-16
200	Ass G & E	2¼	2⅛	2⅛
1500	Bath Ir W	11⅝	11¼	11½
2000	Bliss E W	15¼	14⅝	14⅝
300	Blue Ridge	⅝	⅝	⅝
100	Braz Tr	4	4	4
4000	Brew Aero	10¼	9¼	9¾
200	Brown C P	18	17¼	17¾
400	Bunk H & S	9⅜	9⅛	9⅜
200	Bury Misc	1⅛	1	1
700	Can Marc	9-16	9-16	9-16
200	Carrier C	6⅜	6⅛	6⅛
100	Cent St El	⅞	⅞	⅞
100	Chesebro xd	100	99	99
100	Cit Serv P	60¼	60¼	60¼
500	Col O & G	1⅜	1⅛	1⅛
400	Com & So war	3-32	3-32	3-32
100	Cons G & E	69⅝	69⅝	69⅝
100	Cons M & S	19	19	19
100	Coop Bess	7	7	7
1300	Creole xd	15⅜	14⅞	15¼
100	Crocker Wh	3⅜	3⅜	3⅜
100	Crown C P	2¼	2¼	2¼
400	Decca Rec	4¼	4¼	4¼
50	Duke Pow	68	68	68
400	Eagle P L	8⅝	7½	8⅛
2400	El Bd & Sh	4⅝	4¼	4¼
1600	Do priv	60	57½	59¼
300	Ford A	9	9	9
100	Ford Mot	15⅜	15⅛	15⅛
100	Gt A & P nv	90	90	90
100	Gulf Oil	27	27	27
700	Hol Gld xd	6	5⅜	5⅜
1100	Humble xd	50	48¼	49⅜

Relèvement des stocks et du blé—Congé aujourd'hui à Wall Street

Potins et commentaires

Le gros des stocks transigés hier à N.-Y., étaient irrégulièrement à la hausse et la tendance était aussi meilleure hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils étaient vigoureux hier à Winnipeg, Chicago, et Buénos-Aires. La tendance était ferme hier sur la Bourse de Londres, pendant que le gros des stocks inscrits sur le marché de Paris demeuraient inactifs.

* * *

Si les perspectives de relèvement dans les affaires furent cause de la meilleure tenue des stocks hier à N.-Y., cet essor est aussi attribuable à l'empressement des baissiers à se couvrir, ainsi qu'aux ajustements de comptes, effectués hier par maints opérateurs professionnels· vu le congé d'aujourd'hui, à l'occasion du Memorial Day. Comme le volume des transactions enregistrées hier à Wall Street fut le moins élevé encore vu depuis trois semaines, on ne peut s'attendre à ce que les marchés canadiens soient fort achalandés aujourd'hui, d'autant plus que la fermeture de la Bourse de N.-Y. aujourd'hui les privera de la directive coutumière. Quoiqu'il en soit, la fermeté montrée hier par les prix des denrées et par les stocks porterait à croire que les valeurs canadiennes se comporteront bien, pourvu, bien entendu, que l'offensive actuelle des Alliés, dans le but de faciliter la retraite de leurs troupes en Belgique, soit couronnée de succès. Dans le cas contraire et advenant l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne, il est grandement à craindre que le marché soit témoin d'une nouvelle crise hystérique, bien que les stocks aient pratiquement escompté le pire.

* * *

Le total des émissions d'obligations au pays, à date cette année, s'est élevé à $993,215,070· comparativement à $694,111,763 durant la même période l'an dernier et à $561,591,550 durant le même espace de temps l'an dernier ,suivant une compilation que la firme A. E. Ames & Co. vient de rendre publique.

* * *

On a mis en conserves au Canada en 1939, 28,462,000 livres de pommes, alors qu'on n'en avait mis que 15,612,000 livres en 1938.

* * *

La production canadienne de miel a atteint en 1939 le total de 28,856·100 livres· alors que la moyenne des cinq dernières années a été de 26,860,000 livres.

L'Association des Manufacturiers Canadiens tient son 69ième Congrès Annuel

L'Association des Manufacturiers Canadiens tient, depuis hier à Winnipeg, son 69e Congrès annuel. Comme cette importante convention durera trois jours et comme elle donnera lieu à maintes allocutions fort à propos de la part de nos principaux industriels, nous croyons fort opportun d'en informer nos lecteurs du mieux possible, d'autant plus que le public est actuellement grandement intéressé à ce qui se passe dans le monde des affaires, en face, des incertitudes internationales persistantes présentement.

La Division du Québec et l'économie sociale et politique

Point n'est besoin d'insister longuement sur le fait que l'Association des Manufacturiers Canadiens est l'un des organismes économiques les plus puissants au pays et que ses activités contribuent beaucoup à stimuler l'économie nationale. Personne n'ignore, de plus, que, grâce à ses divers comités, les moindres questions d'ordre économique, social et même politique sont scrupuleusement étudiées. Quand l'on sait que cette puissante organisation compte plus de 3,459 membres, et que ces derniers occupent presque tous des positions de premier ordre dans le domaine de la production ou mieux de la fabrication, on ne peut s'empêcher de reconnaitre qu'un tel groupement rend et est appelé à rendre d'intéressants services à la communauté canadienne. Comme il nous est impossible de commenter, dans l'espace restreint de cette chronique les activités de ses différentes Divisions, nous nous contenterons donc de dire quelques mots sur les activités de la Division du Québec, lesquelles nous intéressent d'une manière particulière et pour cause...

Un coup d'oeil sur le rapport de cette Division, présenté hier au Congrès ci-dessus mentionné, permet de constater que son travail a consisté l'an dernier à étudier soigneusement le caractère des législations ouvrières et sociales, adoptées par la Législature de Québec, entre autres les répercussions de la Loi des Contrats Collectifs de Travail et la Loi des Salaires Raisonnables. Ces lois ont causé bien des ennuis, en certains milieux, et, suivant certains extraits du rapport référé antérieurement, on s'attend à ce que la Loi des Salaires Raisonnables soit rappelée au cours de la présente session, et qu'elle sera remplacée par la Loi du Salaire Minimum. Qu'il en soit ainsi, y lit-on et les conditions industrielles s'en comporteront beaucoup mieux dans notre province. Un comité spécial de la Division du Québec, a aussi étudié très sérieusement certains amendements à la Loi des Accidents du Travail et tout porterait à croire que ces amendements seront adoptés au cours de la présente session. Quant à la taxe actuelle sur les Corporations, elle fut aussi l'objet de bien des études approfondies et si elle fut loin d'être jugée satisfaisante, on ne croit pas qu'elle soit amendée cette année, bien que la Division du Québec semble compter sur le Trésorier Provincial pour mettre fin à certains abus.

Il n'y a pas que ces questions qui intéressent grandement la division du Québec de l'Association des Manufacturiers Canadiens, laquelle compte plus de 756 membres, répartis un peu partout dans notre province, car elle s'est aussi intéressée fortement aux finances municipales, aux responsabilités financières des propriétaires d'automobiles, à la question d'uniformité des lois sur les entreprises corporatives, etc. Comme on le voit, un tel corps public est appelé à rendre de grands services au public et on le constaterait davantage s'il nous était possible de citer textuellement les activités de chacune des cinq Divisions de cette association au cours de l'an dernier. Vu que le peu d'espace à notre disposition ne nous le permet pas, nous nous contenterons donc de commenter ce matin le discours prononcé hier par le président de l'Association des Manufacturiers Canadiens ; ce qui nous permettra, néanmoins, d'avoir, malgré tout, une vue d'ensemble sur l'état des affaires au pays.

Nos industries productives constituent notre 3e ligne de défense

S'il est une voix, particulièrement autorisée pour traiter de la situation économique au Canada, c'est bien celle de M. D. R. Turnbull, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, pour la bonne raison que rares sont les personnes au pays qui soient plus au courant que lui sur ce qui se passe ou s'est passé dans le domaine des affaires durant ces derniers temps. Si nos soldats et les civils constituent la première et seconde ligne de notre défense présentement disait-il hier aux milliers de congressistes, réunis à Winnipeg, il n'en est pas moins vrai que nos industries, agricole, minière et manufacturière, constituent **notre troisième ligne** et que la machine et les matières premières sont d'une importance vitale, au cours du présent conflit. Toutes les branches de production au pays doivent répondre actuellement aux besoins non seulement de notre population locale, mais aussi à ceux des Alliés et, de plus, elles sont appelées à fournir à ces derniers, tout comme aux forces militaires de notre pays, une bonne partie des armements et des provisions dont ils ont besoin. Cela nous sera d'autant plus facile, qu'au dire de M. Turnbull, "rares sont les pays qui possèdent autant de matières premières nécessaires à la poursuite de la guerre, que le Canade en possède." C'en est assez évidemment, pour inviter les Canadiens à envisager favorablement l'avenir, assurés qu'ils le sont de pouvoir trouver dans l'abondance de leurs ressources naturelles certaines compensations pour les dépenses énormes militaires encourues par suite de leur participation au présent conflit.

Si notre industrie manufacturière est appelée à jouer un grand rôle présentement, on peut en dire autant pour notre industrie agricole. Sait-on que, sans elle, les activités de la première ne seraient même pas telles qu'elles le sont, puisque sur $1,624,213,996 de matériaux ou mieux de matières premières achetés l'an dernier par notre industrie manufacturière que plus de 35 pour cent de ce total provenait des fermes canadiennes. Voilà donc un exposé incontestable, illustrant fort bien le fait que notre industrie manufacturière dépend pour une bonne part (plus du tiers) des activités de nos fermiers. Qu'on se garde donc de l'oublier, en maints milieux politiques et financiers.

Si l'agriculture joue donc un rôle fort important dans l'économie canadienne, en temps de guerre, comme en temps de paix, on peut en dire autant pour notre industrie des métaux, dont le rendement a passé de $441,000,000 en 1938 à $470,000,000 l'an dernier. On peut juger de l'importance de "cette dernière industrie par le fait que le Canada produit actuellement plus de 90 pour cent de tout le nickel du monde, 10 pour cent de tout le cuivre, 9 pour cent de tout le zinc, 10 pour cent de tout le plomb, 12 pour cent de tout l'or, 8 pour cent de tout l'argent, et enfin 9 pour cent de tout l'aluminium. De telles statistiques parlent par elles-mêmes sans qu'il soit besoin d'explications, et on peut en dire autant de notre système industriel, dont la **capacité actuelle et potentielle** est beaucoup plus considérable qu'en 1914. On peut en juger par le fait que M. Turnbull déclara hier que la production des produits manufacturés au pays en 1937 par 660,000 ouvriers, employés dans nos différentes fabriques dépassa les $3,623,159,500, soit plus de $10,000,000 par jour et soit un rendement excédant de beaucoup celui d'il y a vingt-cinq ans. Comme le président de l'Association des Manufacturiers Canadiens n'hésita pas à déclarer de plus hier que le rendement de nos établissements manufacturiers peut être encore considérablement accru, c'est dire que nos industries sont en mesure de rendre de grands services actuellement non seulement à la cause de la civilisation, mais même au peuple canadien, puisque tout accroissement dans leur rendement sera marqué par une augmentation dans l'embauchage et toute amélioration de ce côté-là signifiera un pouvoir de gain plus élevé pour le public canadien.

Si le relèvement du pouvoir d'achat d'une bonne partie de la population du pays doit être bien vu, à cause de ses répercussions sur les affaires, il importe ,cependant, de ne pas oublier que le Canada sera à la fin de la guerre dans une position beaucoup moins favorable qu'il l'aurait été, s'il n'y avait pas participé, d'où la nécessité de songer dès à présent aux moyens de faire face aux problèmes d'après-guerre. Que l'on prévienne toutes hausses trop prononcées des gages, des salaires et des prix des marchandises et la correction qui s'en suivra, à la fin des hostilités sera d'autant moins sévère. De plus, que les salariés et le public en général se montrent parcimonieux dans leurs dépenses, en ces temps troublés, et qu'ils poursuivent une saine politique d'épargne, comme les y incitent le président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, et il s'en suivra une importante réserve dans le pouvoir d'achat du public, au lendemain du prochain Armistice, réserve qui aidera grandement à l'économie canadienne à se réajuster aux conditions nouvelles.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Les gains l'emportaient sur les pertes hier sur la place locale. Nat. Steel Car s'avançait de 4 pts. Papeteries, mieux supportées sur le Curb local

La liste locale se comporta hier beaucoup mieux que la veille, mais il y eut encore de nombreux points faibles, à cause des incertitudes persistantes au sujet de l'issue finale de la bataille actuelle dans les Flandres.Sur 132 titres transigés hier sur le marché local, 56 accusaient des gains, pendant que 36 étaient à la baisse et que 40 demeuraient inchangés.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 24,300 actions, comparativement à 35,100 la veille. Sur le marché du curb, 11,500 actions changèrent de mains hier, contre 19,700 la veille.

Seagrams clôturait 1-4 pt plus haut parmi les titres de boissons. Ogilvie s'avançait de 1 pt parmi les minoteries à 24. Les titres de cies de transport étaient vigoureux et le C.P.R. se hissait de 1-2 pt à 4 1-2 et les actions de la C. S. L. s'avançaient d'une fraction.

Nickel remontait de 1-2 pt parmi les métaux à 28 1-2 et Smelters en gagnait autant à 29 1-2. Hudson Bay baissait au contraire de 1-2 pt à 20.

Dominion Tar était vedette parmi les titres de cies de construction en se hissant de 1 pt à 4.

Montreal Power se distinguait parmi les utilités publiques en se hissant de 1 1-2 pt à 26 1-2. Brazilian s'avançait de 1-8 pt de son côté à 5 5-8. National Steel Car gagnait 4 points à 40, mais les autres titres de cies d'outillage ferroviaire accusaient des variations beaucoup moins prononcées. Canadian Car clôturait en effet, seulement 1-8 pt plus haut à 6 1-8.

Les papeteries se montraient irrégulièrement à la hausse hier et St-Lawrence Paper, priv. gagnait 1 pt à 27 et Price Bros. gagnait 3-4 pt à 10 3-4. Quant à St-Lawrence Corp. priv., il se hissait de 1-2 pt à 11 1-2. Les actions communes de cette dernière entreprise se hissaient de 1-4 pt à 2 1-2 et Cons. Paper se hissait de 5-8 pt à 4. Donnacona à 4 3-8 éprouvait une hausse de 3-4 pt. Abitibi ne gagnait que 58 pt à 5 5-8.

Fleet demeurait inchangé à 4 parmi les avionneries canadiennes, tandis que Fairchild s'avançait de 1-2 pt à 3.

Robert Mitchell à 6 1-2 gagnait 1-2 pt parmi les spécialités, tandis que Ford se hissait de 1-8 pt à 15.

B. A. Oil se distinguait parmi les pétroles en s'élevant de 1-2 pt à 16 1-4.

Les arrivages de fruits et de légumes à Montréal

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 28 mai 1940:

Arrivages: pommes, 7; bananes, 74; cantaloups, 7; pamplemousses, 3; citrons, 4; oranges, 22; fraises, 13; tomates, 20; agrumes mélangés, 1; autres fruits, 10; choux, 20; carottes, 12; céleri, 4; laitue, 8; pommes de terre, 83; légumes mélangés, 1; autres légumes, 8; total, 260 wagons.

Pommes: Spys de l'Ontario, No 1, bar., $7; domestiques, $6.50; C.-B., Winesaps, très belles, $2.40-$2.80; catégorie C, $2.15-$2.40; C.-B., Newtons, très belles, caisses, $2.75-$3; Washington, Winesaps, très belles, caisses, $2.90-$3.

Bananes: Antilles britanniques, qtl., $5.50-$6.

Pamplemousses: Californie, cageots, $3.40-$3.50; Floride, cageots, $3.75-$4; Honduras, cageots, $3.25-$3.50.

Raisins: Argentine, lugs, blancs, $3-$3.25; noirs, $3.25-$3.50; Sud-Afrique, caissettes, $1.75-$2.

Citrons: Californie, cageots, $4-$4.25.

Oranges: Californie, cageots, $3.75-$5.

Fraises: Kentucky, cageots de 24 pintes, 23-25 c.; Arkansas, cageots de 24 pintes, 21-23 c.

Tomates: Texas, cageots, $3.25-$3.50; Californie, caissettes, $2.75-$3; Floride, cageots, $3-$3.25.

Asperges: Ontario, panier de 11 pintes, $1-$1.25; Québec, douz. de bottes, $1.25.

Choux: Mississipi, cageots, $2.65-$2.75; Caroline du Sud, bois., $1.50.

Carottes: Californie, cageots, $4.25; Texas, cageots, $3.75-$4; Texas, bois., $2.60; Texas, demi-cageots, $2.

Céleri: Bermudes, cageots, $3.75-$4; Floride, cageots, $4-$5.50.

Concombres: Ontario, carton de 2 douz., $2.15-$2.35; Texas, bois., $5.50-$6.

Laitue: locale, non pommée, $1 le cageot de 2 douz.; locale, Iceberg, cageot de 3 douz., $3; type Boston, $2 le cageot de 3 douz.; Californie, Iceberg, $6.25-$6.75.

Oignons: rouges du Québec, sac de 50 livres, $1.40-$1.75; C.-B., jaunes, sac de 100 livres, $3.75; sac de 50 livres, gros, $2.25; Argentine, type espagnol, sac de 56 livres, $2.65-$2.75; échalottes locales, 20-25 c. la douz. de bottes.

Pommes de terre: I.-P.-E., montagnes, sac de 75 livres, $1.10-$1.35; I.-P.-E., blanches, $1.05-$1.25; N.-B., montagnes, $1.05 - $1.35; Québec, blanches, No 1, .90 à $1.10; No 2, 70-90 c.; importées, Alabama, blanches, sacs de 100 livres, $3-$3.25; sacs de 50 livres, $1.50-$1.65; rouges, sacs de 100 livres, BS, $2.50-$2.65; Floride, Blanches, AS, sacs de 50 livres, $1.90-$2; Floride, BS, $1.60-$1.75; Caroline du Sud, blanches, BS, sacs de 100 livres, $2.50-$2.65.

Epinards: Québec, 75-90 c. le boisseau; Ontario, 75-80 c.; importés, boisseau, .90-$1.

Radis: locaux, des champs, 15-35c., surtout 15-25c. la douz. de bottes.

Navets: Québec, non lavés, sacs de 65 livres, .75-$1.

John M. Hay,
Service de renseignements sur les marchés.

Dividendes payables aujourd'hui

Monarch Rty	.01
Prairie Rties	.01

DANS LE MONDE DE L'ASSURANCE-VIE

M. J. L. GOLDEN,
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada, qui a été élu président du Quarter Million Dollar Club de la compagnie

Forte augmentation du bénéfice de Can. Breweries, Ltd

Il a été de $109,744 pour le deuxième trimestre contre $1,979 l'an dernier

Canadian Breweries Ltd a réalisé un profit net de $109,744 pendant le deuxième trimestre de l'exercice financier terminé le 30 avril dernier, avant d'avoir pourvu à l'intérêt minoritaire et aux impôts sur le revenu, comparativement à un bénéfice de $1,979 durant la période correspondante de l'an dernier.

M. E. P. Taylor, président, dit dans son rapport envoyé aux actionnaires, que le volume d'affaires de la compagnie continue de s'améliorer d'une façon satisfaisante.

Le profit d'exploitation pour le trimestre s'est chiffré par $252,374 contre $105,966 le même trimestre de 1939. Les autres revenus ont été de $6,809 contre $43,407, et après avoir pourvu à l'intérêt et à la dépréciation, il reste un solde de $109,744 contre $1,979.

Le profit net pour les douze mois terminés le 30 avril, période distincte de l'exercice financier de la compagnie qui prend fin en octobre, les bénéfices, après avoir pourvu à toutes les charges, y compris l'intérêt minoritaire et les impôts sur le revenu, s'est totalité à $705,664 équivalant à $4.31 par action privilégiée contre $443,147 ou $2.71 par action pour la période de douze mois précédente.

Le fonds de roulement de la compagnie a passé de $1,423,789 au 30 avril 1939 à $1,900,866 au 30 avril dernier.

Voici un état comparatif du compte de profits et pertes:

	—3 mois term. le— 30 avril 1940	30 avril 1939
Profit d'exp.	$ 252,374	$ 105,966
Aut. revenus	6,809	43,407
	259,183	149,373
Intérêt	31,488	27,101
	227,695	122,272
Dépréciation	117,951	120,293
x-Profits nets	$ 109,744	$ 1,979

x—Avant rés. pour int. min. et imp. sur le revenu.

BILAN

Actif:		
Encaisse	$ 159,792	$ 264,402
Placements	523,962	317,784
Recevables	247,074	230,298
Inventaires	2,233,961	1,854,730
Disp.	3,194,789	2,697,214
Dép. pay. d'av.	431,998	410,874
Imm—moins dép.	8,342,425	7,227,552
Plac. et avances aux cies subs.	32,520	150,584
Autres plac.	444,656	331,454
	$12,446,388	$10,817,678
Passif:		
Emp. banc.	$ 436,240	$ 410,562
Payables	699,009	750,318
Imp. sur le rev.	158,673	112,545
Exig.	1,293,923	1,273,425
Ex. et hyp pay.	157,100	27,000
Int. min.	865,426	1,038,479
Dette fondée	2,125,000	1,700,000
Capital	4,919,488	4,918,960
Cap. et sur. dist.	3,085,451	1,859,813
	$12,446,388	$10,817,678
Fonds de roulement:		
Disp.	$ 3,194,789	$ 2,697,214
Exig.	1,293,923	1,273,425
F. de R.	$ 1,900,866	$ 1,423,789

Stocks de blé

Le blé canadien en magasin le 24 mai s'établit à 284,228,773 boisseaux, en regard de 288,249,190 le 17 mai et 119,754,329 le 26 mai 1939. La quantité en magasin aux Etats-Unis est de 20,577·807 boisseaux, à rapprocher de 20,302,695 la semaine précédente et 2,508,000 l'an dernier. Le blé en transit sur les lacs s'élève à 7,513,382 boisseaux contre 4,392,331 l'an dernier, tandis que la quantité en transit sur rail est de 5,370,321 boisseaux comparativement à 7,553,·671.

A NOTER

Suivant certains estimés, les compagnies ferroviaires américaines de première classe ont perdu plus de $12,000,000 au cours du mois dernier. Comme ces entreprises en avaient perdu $27,896,000 durant avril 1939 et plus de $33,267,000 en avril 1938, il est évident que leur situation s'améliore, mais pas assez, évidemment, pour que les spéculateurs trouvent leurs titres fort attrayants, car, avec une perte d'une douzaine de millions de dollars en un mois· les perspectives de dividendes sont aussi minces pour les chemins de fer des E.-U. quo pour ceux du Canada.

* * *

A la suite de l'amélioration dans les recettes de sa subsidiaire Brompton P. & P., il est probable qu'il soit payé cette année un dividende de $1.00 par action de la Classe "A" de St-Lawrence Corporation, et peut-être $2.00, suivant certain extrait du bulletin d'hier de McCuaig Bros. & Co., particulièrement, si le relèvement enregistré au cours du premier trimestre se continue.

Bourse de NEW-YORK

469 gains, contre 121 pertes hier à N.-Y. Leaders, bien supportés. Il faut remonter trois semaines en arrière pour trouver les transactions aussi peu élevées qu'hier

New-York, 30. — Les stocks étaient mieux soutenus hier que la veille à Wall Street et la majorité des titres transigés accusaient en fermeture des gains plus ou moins prononcés. Sur 733 titres échangés, on comptait, en effet, 469 avances, contre 121 reculs, pendant que 143 stocks demeuraient inchangés.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 657,082 actions, comparativement à 1,263,610 actions échangées la veille soit le total le moins élevé vu depuis trois semaines. Le taux de l'argent à vue était de 1 p.c.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait hier une hausse de .4 pt à 38.4.

Nombre de stocks clôturaient hier 1 à 3 points plus haut, et le monde des spéculateurs attachaient plus d'importance à l'excellence des nouvelles économiques. L'empressement des baissiers à se couvrir et l'ajournement des comptes des opérateurs professionnels, à cause du congé d'aujourd'hui à l'occasion du Memorial Day furent aussi cause de la meilleure tenue du marché hier. Quoi qu'il en soit, les activités furent beaucoup plus nombreuses hier matin qu'au début.

Les aciéries se montraient fermes hier sur ce marché et U. S. Steel gagnait 1-2 pt à 45 7-8. Bethleem Steel à 69 7-8 s'avançait de 1 3-8 pt.

Les titres de cies d'automobiles accusaient des variations à la hausse et Chrysler à 59 se hissait de 2 pts et General Motors à 40 gagnait 1 pt. Eastman Kodak se dintinguait parmi les spécialités en se hissant de 2 pts à 127. Union Pacific était en vedette parmi les entreprises ferroviaires et ce stock clôturait à 77 1-8, soit une hausse nette de 1 1-8 pt. Les métaux se montraient résistants hier, mais ils étaient peu agressifs et Anaconda à 21 1-2 clôturait inchangé et Am. Smelting à 35 1-4 ne gagnait que 1-4 pt.

Les avionneries paraissaient lourdes en fin de séance et Douglas Aircraft reculait de 1-2 pt à 76 et Boeing à 15 1-4 perdait 3-8 pt.

Les papeteries faisaient bonne figure et Int. Paper, priv., à 45 3-4 se hissait de 2 points.

Les titres canadiens transigés hier sur le marché américain accusaient des variations peu prononcées et International Nickel Co. of Canada à 20 1-2 perdait même 1-8 pt.

Représentants du Québec au congrès des contrôleurs du crédit

Charles-P. Dumas, gérant de la division du Québec de la Canadian Credit Men's Trust Association, est revenu hier de Toronto, où il a pris part au premier congrès international de Crédit tenu sous les auspices conjoints de l'association Américaine et canadienne, qui fut suivi de la conférence annuelle des Secrétaires des deux organisations. M. Dumas a dit qu'environ 2,000 délégués de toutes les parties des Etats-Unis et de chacune des provinces du Dominion y ont pris part.

M. Dave F. Pollock, secrétaire-trésorier de la compagnie Belding-Corticelli et président de la division du Québec était en tête de la délégation du Québec qui comprenait une cinquantaine de représentants des maisons industrielles les plus importantes du district. Le congrès international de Crédit se clôtura jeudi de la semaine dernière mais la conférence des secrétaires dura jusqu'à samedi soir. C'est l'opinion générale parmi les secréaires des 120 Associations américaines affiliées à l'association nationale que les affaires prennent une meilleure tournure et que les conditions du crédit s'améliorent continuellement donnant aux affaires une base qui s'affermit de plus en plus.

Meilleure qualité de nos matériaux de construction

Depuis l'ouverture de la guerre, le gouvernement canadien s'est appliqué à contrôler par son Office du Change étranger l'exode de capitaux canadiens vers l'étranger, surtout vers les Etats-Unis. Plus que jamais, on considère comme vital de conserver au pays son pouvoir d'achat et ses revenus pour faciliter la production et le paiement du matériel de guerre.

Dans le domaine de la construction, il suffit d'un peu d'importations pour rencontrer les exigences canadiennes et les chiffres montrent bien en effet que le volume des importations a sans cesse diminué depuis quelques années. On a bien parlé, il y a quelques années aux Etats-Unis de la maison faite d'avance et assemblée sur les lieux, mais on n'en a jamais fait l'importation directement bien que plusieurs maisons canadiennes aient été ainsi construites. Les architectes et les entrepreneurs du pays s'accorde à reconnaitre l'efficacité de certains de nos produits qui répondent à l'idée de la maison faite d'avance. Nos matériaux peuvent s'appliquer à tous les cas de construction modernes sans nécessité d'importation dans ce domaine.

Des maisons entièrement "faites au Canada" s'élèvent chaque jour au pays: tous les matériaux qui les composent, le travail et l'argent qui les font naître proviennent du Canada et y restent. L'avantage de ces matériaux vient qu'ils ont été conçus et produits pour usage sous le climat canadien et conviennent parfaitement aux goûts conservateurs de la population.

La production de Ford Motor Co. of Canada

Des 155,316 autos fabriquées au Canada en 1939, la Ford Motor Co. of Canada, Ltd., en a produit 61,015, soit 39.2 pour cent du total, suivant M. W. R. Campbell, président. L'année précédente, la compagnie avait produit 40.8 pour cent du total de 166,086 autos.

Hausse des ventes d'autos en avril

Ottawa, 29. — Les ventes de nouvelles autos au Canada en avril, à l'exception des ventes au gouvernement pour fins militaires, ont été de 18,800 unités d'une valeur au détail de $20,773,009, soit une augmentation de 8 pour cent du nombre et de 11 pour cent de la valeur par rapport aux ventes d'avril de l'an dernier.

Pendant les quatre premiers mois, les ventes ont augmenté de 29 pour cent, suivant le bureau fédéral de la statistique.

Le blé canadien en meilleure demande

Imposition des prix minima, bien vue sur le marché argentin

Winnipeg, 30. — Les prix du blé accusaient hier sur ce marché des avances de 2 à 2 1-8 cents par boisseau.

L'envoi de 500,000 boisseaux de blé firent avancer le marché du blé hier.

* * *

Buénos-Aires, 30. — Les futurs clôturaient hier à la hausse sur ce marché enregistrant des avances de 4 cents par boisseau. L'établissement de prix minima sur ce marché serait cause de la meilleure tenue des prix.

* * *

Chicago, 30. — Les options demeuraient fermes hier sur ce marché, accusant en fermeture des avances de 1-2 cent par boisseau.

Les pertes enregistrées hier sur ce marché à la nouvelle de la reddition des troupes belges étaient annulées complètement hier et la majorité des options accusèrent même de légers grains. La vigueur extraordinaire des options sur le marché argentin, ainsi que sur le marché canadien contribua à rendre les spéculateurs américains sur les grains plus confiants, d'autant plus que la demande européenne pour le blé de l'Amérique du Nord paraissait vouloir s'améliorer.

Marché des grains

Par THOMSON & McKINNON
Edifice Banque Royale

Winnipeg

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:					
Mai	72⅞	74¼	75⅛	74¼	74⅞
Juillet	72⅞	73⅝	76⅛	73⅝	75⅝
Octobre	76⅜	76⅞	78⅛	76¼	78⅝
Avoine:					
Mai	33⅛	33⅜	34⅛	33⅜	34⅛
Juillet	32	32⅛	33	32⅛	32⅝
Octobre	30⅜	31	31⅜	30	31⅛
Orge:					
Mai	36	36	36⅞	36	36⅛
Juillet	36⅞	36⅞	37⅝	36⅝	37
Octobre	37¼	37⅞	38⅝	37⅛	38⅛
Seigle:					
Mai	47⅛	48	50⅛	48	49⅝
Juillet	48⅝	48⅞	50⅜	48⅛	49⅝
Octobre	46¾	47⅛	48¼	47⅛	48⅛
Lin:					
Mai	152	154⅛	155	154⅛	155
Juillet	155⅜	156	156⅛	156	156⅛
Octobre	157	159	160	159	160
Chicago					
Blé:					
Juillet	83⅜	83⅞	83⅞	83	83⅛
Septembre	83⅜	83⅝	84¼	83	83⅞
Décembre	84¼	83¾	84⅞	83⅜	84⅛
Maïs:					
Juillet	63⅛	63	63⅛	62⅜	62⅜
Septembre	62⅜	62¾	62¾	61⅝	61⅝
Décembre	59⅞	59¾	59⅞	59	59⅛
Avoine:					
Juillet	34	34	34	33⅞	34
Septembre	32⅛	32⅜	32⅞	32⅛	32⅛
Seigle:					
Juillet	46⅞	47	47¼	46⅛	46⅛
Septembre	48¼	48⅜	49	48¼	48⅛
Décembre	...	50⅛	50⅝	50⅛	50⅝

Dividendes déclarés

Hamilton Cottons Co., 50 cts plus 25 cents par action privilégiée, tous deux payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin,

Hinde and Dauch Paper Co. of Canada 12 1-2 cents par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Remington Rand, Inc., 20 cents par action, payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Hard Rock Gold Mines 5 cents par action payable le 29 juin aux actionnaires inscrits le 11 juin,

Moore Corp., 40 cents par action ordinaire et $1.75 par action privilégiée "A" et "B" tous payables en monnaie américaine le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 5 juin.

Porto Rico Power Co., 1 3-4 p.c. payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Toronto General Trusts Corp., 1 pour cent par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Ontario Loan and Debenture Co., $1.25 par action, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Stedman Bros Ltd, 15 cents par action, payable le 28 juin aux actionnaires inscrits le 20 juin.

Kelvinator of Canada Ltd, 50 cts par action, payable le 28 juin aux actionnaires inscrits le 10 juin.

Canada Bread Co., $1.25 par action de 1er privilège et 62 1-2 cents par action privilégiée "B" tous deux payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Les obligations ont été plus fermes

Hier, tant à New-York qu'au marché local

New-York, 29. (P.A.) — Le marché a été beaucoup plus ferme, aujourd'hui, et les valeurs ont avancé de fractions à deux points. Ces gains réduisent les lourdes pertes subies hier à la suite de la capitulation de l'armée belge.

Un groupe des ferroviaires, de services publiques et d'industrielles aussi bien que les emprunts des pays de l'Europe en guerre ont été en bonne demande et ont clôturé à de meilleurs prix.

Les fonds d'Etat du gouvernement ont clôturé avec des gains variant de 1-32 à 16-32 de point.

Dans le groupe des emprunts étrangers, les valeurs italiennes, japonaises, allemandes et argentines ont été surtout transigées.

A Montréal

Les prix ont clôturé légèrement à la hausse, hier, au marché local des obligations.

Les papeteries spéculatives ont avancé de fractions de point. Donnacona et International Paper ont aussi pris 1-2 point chacune.

Les services publics Calgary Power Canada Northern, Gatineau et Power Corporation ont avancé de fractions à un point. C. P. R. a faibli quelque peu, par contre, et Winnipeg "A" et "B" ont perdu un point chacun.

Les obligations séniors sont demeurées pour la plupart inchangées.

Rendement des valeurs

Par FORGET & FORGET,
49-51 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Taux	Prix	Ren.
Asbestos "nouveau"	.60	17	352
Assoc. Brew. ..+55	.80	13	948
Bell Telephone	8.00	150	514
B. A. Oil	1.00	16	626
B. C. Power A	2.00	25½	726
Can. Malting	2.00	26½	548
Can. North Power	1.20	10	1200
Can. Bronze	1.50	36	436
Can. Vinegars	1.20	6	200
Can. Westinghouse	1.50	50	300
Can. Cottons +2.00	4.00	104	577
Dom. Bridge	1.20	24½	489
Dom. Glass	5.00	76	721
Dom. Textile	5.00	75	280
Ford of Canada	1.00	15	668
Electrolux	.80	9	889
Crown Cork	1.60	25	640
Imperial Oil .. +25	.50	11	702
Royalite	1.00	18½	541
Imp Tobacco+22½	.40	12½	506
Inter Nickel	2.00	28½	704
Inter. Pete	1.50	16	938
Lang John A.	.70	13	546
Mont. Power	1.50	26½	565
Mont. Tramways	6.00	43	138
Nat. Breweries	2.00	27½	664
Niagara Wire	1.00	21⅛	637
Ogilvie	1.00	24	424
Ottawa Power	1.00	12	833
Page Hersey ..+25	4.00	99	429
Penmans	3.00	55	545
Quebec Power	1.00	14	714
Shawinigan	.90	17	520
Sou. Can. Power	.80	9¾	805
St. Lawrence F.+50	1.00	19	789
Steel of Can. +2.00	1.75	65	309
Walker Gooderham	4.00	30	1333
Wilsils	1.00	16⅛	622
Nat. Steel-Car	2.00	40	460
Beld Cost.	4.00	90	545
Can. Gen. Electric	6.00	225	267
C. I. L. "B"	7.00	200	350
Dist. Seagrams	2.22	21	1059
Banques:			
Montréal	8.00	193	349
Nova Scotia	12.00	300	400
Can. Nationale	8.00	160	449
Royale	8.00	155	516
Commerce	8.00	145	806
Dominion	10.00	200

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par JONES, HEWARD & CO., 249 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	1940 haut	1940 bas
1	Agnew-Surpass	....	....	....	....	12¼	10¾
65	Algoma Steel	7⅞	8	7⅞	8	16¾	7
85	Asbestos	16	17	16	17	26¼	14½
20	Ass Brew	13	....	....	....	19½	12¾
685	Bathurst A	8½	9	8½	8¾	15⅝	7½
32	Bell Telephone	150¼	150¼	150	150	169	150
600	Brazilian	5½	....	....	....	10¾	5¼
30	B C Power A	25	....	....	....	30	24
300	Bruck Silk	4¾	....	....	....	7	4½
95	Can Cement	4	....	....	....	8¼	3½
36	Do priv	75	75½	75	95½	99	72
220	Can Steamship	3¼	3¼	3¼	3¼	8¼	3⅛
745	Can Car	6	6¼	6	6¼	16¾	6
30	Do priv	13	....	....	....	28½	13
220	Can Celanese	23	23	22¾	22¾	37½	20
40	Do priv	107	107½	107	107½	128	107½
60	Can Converters	14	....	....	....	22	14
20	Can Cottons	101	....	....	....	120	101
240	Can Ind Alcohol A	1.85	....	....	....	3⅝	1.65
75	Do B	1.75	....	....	....	3¼	1.75
25	Can Locomotive	7	....	....	....	19⅜	7
425	Can Pac Ry	4⅛	4½	4⅛	4½	8¼	4
215	Con Smelting	29	....	....	....	48⅜	29
160	Dist Seagrams	21	21¾	21	21¾	27½	19⅜
210	Dom Bridge	24¼	....	....	....	40	23⅜
10	Dom Glass	120	....	....	....	125	110
440	Dom S & Coal B	7⅜	7⅜	7⅜	7⅜	15¾	6⅞
895	Dom Tar	3½	4	3½	4	8¼	3
115	Dom Textile	73	....	....	....	90½	73
50	Dryden	4¾	....	....	....	10⅜	4
60	Eastern Dairies	60	....	....	....	1.00	50
215	Foundation Co	6⅜	6⅜	6¼	6¼	15⅞	6
5	Gatineau priv	82	....	....	....	99	81¼
465	Gen Steel Wares	4¾	5¼	4¾	4¾	10¾	4¾
35	Gurd	5½	....	....	....	10¼	5½
50	Gypsum	2⅞	....	....	....	5½	2¼
5	Hamilton Bridge	3¾	3¾	3½	3½	8¼	3
105	Hudson Bay	20	....	....	....	34	20
69	Hollinger	10	10	9¾	9¾	15	9¾
325	Howard Smith	12	12½	12	12½	23¼	11⅜
945	Imp Oil	10⅜	10⅞	10¼	10⅞	15⅝	10
207	Imp Tobacco	12½	....	....	....	16½	12½
635	Int Nickel	28½	28⅝	28¼	28½	46⅞	27½
950	Int Pete	16⅜	16⅝	16	16½	24	15¼
100	Lake of the Woods	15	16	15	16	27	15⅜
170	Massey-Harris	3	....	....	....	6⅝	2½
1136	Mont Power	25½	26⅛	25¼	26½	31⅜	26
25	Mont Tramways	41	44	43	43	56½	43
182	Nat Breweries	27	....	....	....	38	27
80	Do priv	36	....	....	....	42	36
185	Nat Steel Car	38⅞	41	38⅞	40	69	35
120	Noranda	49	49½	49	49	78¾	49
90	Ogilvie 2	24	....	....	....	33½	23
77	Power Corp	6¼	6¼	6	6¼	11¼	6
716	Price	10¾	11⅛	10	10¾	24	9
130	Quebec Power	14	....	....	....	17¼	14
210	St Law Corp	2⅝	2⅝	2½	2½	5⅜	2
335	Do priv	11¼	11⅞	11¼	11½	21	10¾
100	St Law Flour	19	....	....	....	30	19
225	St Law Paper priv	26	27	26	26	32½	20
294	Shawinigan	16¾	17	16¾	16¾	24¼	16
100	Sher Williams	8	....	....	....	15	8
20	So Can Power	9¾	....	....	....	15	9¾
85	Steel of Canada	65	65½	65	65	86½	65
150	United Steel	3¼	3½	3¼	3½	6¼	2¾
140	Winn Electric A	1.10	....	....	....	2.50	1.10
5	Do B	1.10	....	....	....	2¾	1.10
	Banques:						
6	Canadienne	139	....	....	....	164	155
72	Commerce	145	....	....	....	178	145
53	Montreal	190	195	190	195	212	190
60	Royale	155	....	....	....	190	155

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Titres:	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	—Année— haut	bas
3245	Abitibi P & P Co	.75	.95	.75	.90	2¼	.75
435	Do 6's priv	5¾	6	5¾	..	17½	5
10	Alum Ltd	91	..	..	..	145	91
245	Beauharnois Pr	3¼	3½	3¼	..	6¼	3¼
130	Brit Am Oil Co	16¾	..	..	..	23¾	15
50	B C Packers	12	..	..	..	19¾	12
60	Can & Dom Sug	26⅞	27½	26⅞	27½	35	24
25	Can Malting	34	..	..	..	39	33
30	Can Brew Ltd	1.30	..	..	..	2¾	1.25
51	Do priv	25	..	..	..	31½	22
25	Can Marconi	.65	..	..	..	1.50	.65
225	Can Vickers	2¼	..	2	..	8¼	2
40	Do priv	8	..	..	..	33	8
400	Com Alcohols	1.70	1.75	1.60	1.75	3½	1.55
200	Do priv	5½	5¾	5½	5¾	6½	5¼
536	Cons Pap Corp	3½	4	3½	4	8½	3⅛
70	Cub Aircraft	1.00	..	..	..	3¾	.90
10	Dom Square	1.75	..	..	..	4¾	1.50
145	Donnacona P A	4⅝	4¾	4⅝	4¾	10	3½
50	Do B	3⅝	..	3⅝	..	8¾	3
50	Dom Woollens	1.00	..	..	..	3¾	1.00
225	Fairchild Airc	2⅝	3	2¼	3	6½	2¼
720	Fleet Aircraft	4⅛	..	4	..	10	4
60	Ford M of Can A	15	..	..	..	22⅜	14
845	Fraser V T Cert	8½	8¾	8½	..	21¾	7⅞
100	Int Paints A	1.00	..	..	..	3½	1.00
50	Int Utilities A	7½	..	..	..	11	7½
10	McColl Fr priv	81	..	..	..	101½	96
35	Mitchell & Co	6½	..	..	..	15½	5¾

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot.
Adams Expr's .25	7	5¼	4⅞	5
Air Reduction 1.25	7	39⅝	38½	39
Alleg Ludlum .75	27	19⅛	18⅜	18⅝
Allied Chem'l 9	5	141	139½	140
Allied Mills 1	5	10⅞	10⅝	10⅞
Allis-Chalm 1.25	6	25	24¼	24⅝
Am Bank N F.10	2	6⅝	6⅝	6⅝
Am Brake Sh 1.30	3	31⅝	30⅜	31
Am Can A4	7	92	90½	90½
Am Car & F	26	22⅝	21⅝	21⅞
Am Com Alc	2	5	5	5
Am Loco	12	12¼	11¼	12¼
Do priv	1	41	41	41
Am M & Fdy .50	2	10½	10¼	10½
Am Metals 1.50	5	16	15	16
Am Power & Lt	10	2½	2½	2½
Do 6 pv 5.55	5	44¾	40	40
Do 5 pv 4.62½	12	37	33⅝	35
Am Radiator F.30	29	5¼	5¼	5¾
Am Rolling M	31	10½	10¼	10¼
Am Smelting 3	20	36	35	35½
Am Steel Fdy .25	29	22⅝	21⅝	22⅛
Am Sugar	1	14	14	14
Am Tel & Tel A9	21	149½	148	148
Am Tobacco A5	2	72½	72	72
Do B A5	6	74	73½	73½
Am Water W	20	6⅞	6½	6⅝
Am Woolen	8	6⅝	6½	6½
Do priv 3.00	9	30	29½	30
Am Zinc Ltd	5	5	4⅝	4⅞
Anaconda 1.25	158	22⅜	21¼	21½
Anchor Hock .70	1	13½	13½	13½
Armour Ill	6	4¼	4⅛	4⅜
Armstrong Cr 2	5	24½	24	24
Atchison S F	17	14⅞	14½	14⅜
Atl Refi Co A1	14	21½	20⅝	20⅞
Aviation Corp	37	5⅞	5⅝	5⅝
Baldwin CT	62	14½	13⅜	13⅝
Balt & Ohio	9	3¼	3⅛	3⅛
Bendix Av 3.25	15	28	27¼	27½
Bethlehem S 2.50	106	71	68¾	69⅞
Boeing Air	51	16¼	15¼	15¼
Borden's Co 1.40	7	18⅞	18⅜	18½
Borg Warner 1.35	18	16⅛	14⅜	16⅛
Briggs Mfg 1.50	16	15½	15	15
Bklyn Un Gas 1	6	15½	15	15¼
Budd Mfg Co	13	3⅜	3⅛	3⅜
Bullard .50	11	27¼	26	26½
Burroughs Ad .40	8	8	7⅝	8
Byers A M	2	7¼	7¼	7¼
Calif Pack .25	4	16	15⅝	15⅝
Canada Dry .50	9	14½	13⅜	14¼
Canadian Pacific	17	3	2⅞	2⅞
Case J I	2	44½	44	44
Caterpillar Tr A2	7	46	45⅜	45⅝
Celan Corp *1.00	20	23¼	22½	23
Cerro de Pasco 4	7	26½	26	26
Ches & Ohio 2.75	30	33	32⅝	32⅝
Chrysler 5.25	41	59¾	57¼	59
Coca Cola 5.25	1	101⅞	101⅞	101⅞
Colgate Palm 1	9	11¼	10⅞	11
Col Gas & El .20	18	4⅝	4⅜	4⅜
Cons Copper .30	44	6¼	5⅝	5⅝
Com Solvents	34	9⅛	8⅝	8⅞
Com & South	12	1	1	1
Com Edison 1.25	53	26⅞	26¼	26⅝
Congol Nalrn 11.50	7	15	14¾	15
Con Ed's N Y A2	2132	25¼	24⅞	25¼
Cons Oil A.80	34	6⅛	5⅞	6
Cont Corp .50	5	11½	11¾	11½
Cont Bak A	1	7¾	7¾	7¾
Do B	3	1	1	1
Cont Can 2	6	35⅜	35	35½
Cont Insur'ce 3	4	29¾	29½	29¾
Cont Motors	35	3⅜	3¼	3⅜
Cont Oil 1	31	19	18½	19
Corn Prod Ref A3	10	46	45	45⅝
Crane Co .60	23	13⅞	13¼	13½
Crown Cork	6	23⅜	22½	23⅜
Crown Zeller 1	33	14⅜	13½	13⅝
Crucible Steel	14	28⅜	27¼	27¼
Curtiss Wr	108	8⅝	8¼	8¼
Do A 2.50	12	24⅜	23¼	24¼
Deere & Co N .75	8	15⅜	15	15⅜
Del & Hudson	9	10⅜	10	10¼
Dist Seagr †2	5	13¼	13¼	13¼
Dome Mines 2	12	12½	11⅞	12½
Douglas Air 3	16	77½	76	76
Du Pont De N 7.50	25	155	153	154
Eastman Kod A6	6	128	126	127½
Elect Auto Lt 3.25	14	28½	28	28
Electric Boat .60	16	12½	12	12¼
Elect Pow & Lt	26	3⅜	3⅜	3⅜
Do 7 priv	24	24	22	23
Fairb Morse 2.75	7	33	32	32¾
Fidelity Ph 2	2	29⅞	29¼	29⅞
Firestone T R 1	2	14⅜	14⅛	14⅜
First Nat St A2.50	2	35	35	35
Flintkote 1.00	8	12	11⅝	11⅞
Freep't Sulp 1.50	9	27⅜	26⅝	26⅝
Gen Amn Tr 2.37½	4	38	37⅝	37⅝
Gen Baking .60	3	5⅜	5⅜	5⅜
Gen Cable	1	4⅞	4⅞	4⅞
Gen Electric 1.50	53	30	29½	29⅞
Gen Food 2.25	12	39	38½	39
Gen Motors 3.50	132	40½	39⅝	40
Glidden .50	3	12¾	12⅜	12¼
Goodrich 1.00	13	11⅜	11	11⅛
Goodyear 1.25	20	14½	14¼	14⅜
Granby .90	3	5½	5½	5½
Grt Nor Or Ct 1.25	7	13¾	13	13⅛
Grt Nor Ry priv	35	18⅜	17⅜	18¼
Grt West Sug 2	6	22	20½	21½
Greyhound N 1.40	22	10¼	10⅛	10⅛
Hiram Walker A4	1	20	20	20
Homestake A4.50	14	39	38⅜	38⅞
Houdaille H'B 1	5	10¼	10¼	10⅛
Houston Oil	3	3⅞	3⅜	3⅜
Hudson Bay 1.75	2	12½	12⅜	12⅜
Hudson Motors	2	3⅝	3⅝	3⅝
Ill Cent Ry	9	6⅝	6⅜	6½
Ind Rayon .75	2	18	18	18
Inland Steel 4.50	4	70	70	70
Inspiration	21	9⅜	8⅝	8⅝
Interlake Iron	20	7⅜	7⅜	7½
Int Business M *6	2	144	144	144
Int Harvest A1.60	8	42	40⅜	41½
Int Nickel Ltd †2	41	20⅜	20⅛	20⅛
Int Pap & P Nv	86	12⅜	11½	11⅝
Do priv 1.25	48	47⅜	44¼	45⅜
Johns-Manv F2.75	5	50	48	50
Kennecott 12.00	50	28½	27½	27⅞
Kimberly Cl 1.75	4	31½	30½	31
Kresge S S 11.35	4	20¼	19⅝	19⅞
Kroger G & B 2.60	21	25	24½	24⅜
L-O-F Glass †2.75	7	33½	32½	32¼
Ligg & M B 5	5	93	93	93
Lockheed *1.00	71	30¾	29½	29⅝
Loews Inc 2.50	8	22⅝	22	22
Loft K	145	18⅜	17⅜	18¼
Lorillard Co 1.40	2	19⅜	19½	19½
Mack Trucks .50	5	20	19	20
Macy Co 2	10	22	21⅝	22
Marshall Field A.40	9	10	9⅝	9⅝
G L Martin L	31	34	33	33
McIntyre Porc 3.	6	29	28	28
McKeespt T P	6	6⅜	6	6
Mead Corp	2	8½	8¼	8½
Miami Copper	5	7¾	7¼	7⅝
Mosanto Che 3.	10	91	90	90¾
Montg Ward 2¼	20	36¾	36	36½
Murray Corp	4	4½	4½	4½
Nat Biscuit 1.60	24	18¼	18	18
Nat Cash Reg 1	5	10⅜	10⅛	10⅜
Nat Dairy P A.80	22	13½	12⅞	13⅜
Nat Distillers A2	6	19	18⅝	18⅝
Nat Lead .87½	13	15½	14½	15½
Nat Pr & Lt A.60	6	6¼	6	6
Nat Steel 1.80	10	51½	50½	50⅝
Neport Ind	6	7⅜	7	7
N Y Central	69	10⅜	10	10⅛
Norf & West †15	1	183	183	183
Nor Amer *1.20	26	16⅝	15⅞	16
Nor Am Avia 1.40	66	18⅜	17⅝	17⅝
Nor Pacific	8	5¼	5	5¼
Ohio Oil .60	13	6¼	5⅞	5⅞
Omnibus 1½	8	9½	9	9½
Otis Elev .95	9	12⅜	12¼	12⅜
Owens Ill G 2	5	46	45½	46
Pac Gas & El A2	12	26¾	26⅜	26½
Packard Mot	29	2⅞	2⅝	2⅞
Paramount .15	22	4⅞	4⅝	4⅞
Penn RR †1.	32	17⅝	17	17⅜
Penny J C 5.	16	75	74	74
Phelps Dodge 1½	24	29½	28¾	28¾
Ph Morris 5.	5	74½	73	74½
Phillips Pete A6	21	29¾	28½	29¾
Pressed St Car	25	8½	8	8¼
Proctor & G 3.	11	55½	54½	55
Pub Ser N J †2½	6	34	33½	33⅝
Pullman Inc A 1.	19	19	18¼	18½
Pure Oil .25	17	7¾	7½	7⅝
Pan Am Airw	56	14¼	13½	13⅞
Radio Corp .20	49	4⅜	4⅜	4⅜
Radio Cv priv A3½	2	52	51½	52
Rayonier Inc	7	16½	16	16
Rayonier priv 1.	4	26	25	26
Remington R .80	11	6⅜	6¼	6⅜
Republic Steel	116	16¼	15¼	15⅜
R'nolds Tob B 2.20	11	35½	34⅞	34⅞
St Joseph Lead 2	3	30½	30	30
Schenley Dist	3	8⅞	8½	8⅜
Sears Roebuck 4¼	25	65	63¾	64½
Servel & Co 1¾	14	9⅛	9	9
Shell Un Oil .50	3	8⅜	8¼	8¼
Simmons Co 1¾	7	14⅜	13½	13½
Socony Va .50	8	8¼	7⅞	7⅞
Sou Cal Edison 1.90	9	24⅜	23⅞	24⅜
Sou Pacific	25	7⅜	7⅜	7⅜
Sou Railway	11	9⅝	9½	9½
Sou Railway priv	23	16	15⅝	15⅝
Sperry Corp 2.	37	39½	37⅞	38⅜
Spiegel Inc .60	6	6¾	6⅞	6¼
St Brands .47½	17	5½	5⅜	5⅜
Stand Oil Cal 1.05	17	18⅝	17⅝	17⅝
Stand Oil Ind 2¼	35	21¾	21	21¾
Stand Oil N J *1¾	73	31⅞	30⅜	30¾
Stewart Warn .25	2	5¾	5¾	5¾
Stone & Web .25	14	6⅝	6	6⅛
Studebaker	39	6⅝	6¾	6⅜
Swift & Co †A1.20	10	18⅛	17⅝	17⅞
Texas Corp A2	36	36	34	34½
Texas Gulf †A2	9	29¾	29¼	29¼
Tide W Assoc .70	3	8⅞	8¾	8⅞
Timken Roller 2¾	2	38	38	38
Twentieth C F.50	11	5⅞	5¼	5⅜
Union Bag & P .15	24	11	10⅝	10⅞
Union Carbide 2.10	27	63¾	62	63
Union Pacific 6	3	77⅛	76½	77⅛
Unit Aircraft †2.	34	43⅛	42	42¾
Unit Air Lt cts	41	14⅜	14⅛	14⅜
Unit Carbon A3	1	43	43	43
Unit Corp	50	1½	1⅜	1⅜
Unit Corp priv 4¼	6	30½	29½	30½
Unit Fruit 4.	4	64	63¼	63⅝
Unit Gas Imp †A1	22	10⅜	10½	10⅜
U S Gypsum 4.	9	60½	59	60
U S Ind Alcoh	4	16¼	16	16
U S Pipe & F †2.	2	23⅜	23½	23⅝
U S Rubber	28	18¼	17⅝	18
U S Rubber priv 12	1	72	72	72
U S Smelters 5½	1	44	44	44
U S Steel 1.	175	46⅞	45¼	45⅞
U S Steel priv A7	2	116	109¾	110
Vanadium Steel 1.	39	30⅝	29¾	29¾
Walworth Co	7	3¼	3¼	3¼
Warner Pic's	13	2¼	2⅛	2⅛
West'n Union	8	16	15¼	15½
Westing A B .75	11	19¼	18¾	18½
Westing I 4¼	10	87½	85¼	86⅜
White Motor	14	9	8⅝	8⅝
Woolworth A6.40	37	31¼	30	30
Worth Pump	5	16⅞	16¼	16¾
Yellow Truck	17	11⅞	11⅜	11½
Youngst S & T .25	49	31	30	30
Zenith Radio 1.	3	9¾	9⅜	9⅝

VENTES

Mercredi	660,000
Mardi	1,260,000
Total de l'année à date	
1940	110,863,000
1939	96,731,000

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.

†—Ex-dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
§—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
C—Payable partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers douze mois; dividendes différés, omis ou encore, aucune décision prise lors de la dernière assemblée.
K—Total des quatre dernières déclarations.

Obligations Internationales

Cours fournis Par ABBOTT, PROCTOR & PAINE 201, Notre-Dame ouest

		Haut	Bas	Dern. Vente
22000	Argentine 4's 1972	73½	73	73½
10000	Belgique 6½'s 1949	40¾	40¼	40¾
8000	Brésil 6½'s 1957	10¼	10	10¼
4000	Brésil 7's 1958	10¾	10½	10¾
38000	Canada 5's 1952	85	84½	84⅝
50000	Allemagne 5½'s '65	19	18	19
23000	Italie 7's 1951	42½	41	42⅛
26000	Japon 5½'s 1965	61	60¾	61
9000	Milan 6½'s 1952	30½	28⅜	30
32000	Pérou 6's 1980	6	5¾	6
2000	Rome 6½'s 1952	37	36½	36½

Bourse de Montréal

Par JONES HEWARD & CO. 249 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Fermeture offre	dem.
Bawlf Grain	10	15
B C Power B	2	3
Bldg Products	12¼	15
Can Forgings A	11	....
Can Nor Power	10½	12
Can Bronze	36	37
Can Cottons priv	101	113
Can Foreign Inv	8	10
Cockshutt Plow	3¾	....
Crown Cork	....	28
Dom Coal priv	16	17
English Electric A	....	32
Electrolux	8	....
Gatineau	11⅛	14
Gen Steel Wares priv	76	80
Goodyear priv	52½	55
Industrial Acceptance	23¼	24
Int Power	13	....
Int Power priv	21¼	24
Lake of the Woods priv	....	115
Lang & Sons	....	14½
McColl-Frontenac	5	6
Mitchell priv	112	....
Mont Cottons	....	70
Mont Cottons priv	110⅛	120
Ogilvie priv	140	146
Ont Steel	....	10
Penmans	....	57
Price priv	59½	....
Regent Knitting	3	....
Regent Knitting rplv	....	16
Rolland Paper	13	....
Rolland Paper priv	90	101
Rolland Paper vot trust	....	16
Saguenay Power priv	....	99
Simon & Sons	....	7
Simon & Sons priv	....	107
Steel of Canada priv	64½	....
Tooke Bros	....	2
Tooke Bros priv	5	12
Tuckett priv	....	147
Twin City	2	....
Viau Biscuit	10	....
Viau Biscuit priv	45	....
Wabasso	24	....
Western Grocers	55	60
Western Grocers priv	106	114
Winn Electric priv	5	7
Woods Mfg priv	....	60
Banques:		
Dominion	....	200
Nouvelle-Ecosse	....	500

Marché des huiles

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE, 132 ouest, St-Jacques, membre de la Bourse des Huiles de Calgary

	Offre	Dem.
Alberta Pacific	10	....
Anaconda	3	....
Anglo Canadian	49	55
British Dominion	5	8
Calmont	20	....
Commoil	18	25
Commonwealth	19	....
Dalhousie	20	....
Davies Pete	14	....
Extension	3	....
Firestone	....	7
Glove Royalties	....	3
Highwood Sarcee	10	12
Home Oil	1.45	1.50
McDougall Segur	6¼	6½
Mercury	3	5½
Mill City	2½	....
National Pete	5⅛	6
Okalta Common	68	....
Philipps Pete	6½	12
Prairies Royalties	10	14
Richfield	1	1¼
Royal Crest	....	9
Royalite	18½	21
Share Royalties	3	5
Spooner	....	4
Spy Hill	....	1
Sunset	....	23
Three Point	2½	4½
United Oil	4	....
Vulcan Brown	....	34
West Flank	1¾	2
Hors-liste		
Calgary & Edmonton	1.20	1.25
East Crest	3	....
Madison	1	2

Group Securities Inc.

Par GEO. BEAUSOLEIL & CIE, 132, rue St-Jacques ouest, Montréal.

	Offre	Dem.
Fully Adm Shs	4.03	5.37
Agriculture	3.89	4.24
Automobile	3.17	3.46
Aviation	7.52	8.18
Construction	4.08	4.45
Prod. chimique	5.54	6.03
Distil & brasserie	2.40	2.63
Acc. électrique	6.63	7.21
Aliment	3.51	3.83
Mach. industrielle	4.99	5.44
Cie de plac.	2.23	2.44
Marchandises	4.05'	4.42
Mines	4.39	4.79
Huile	3.26	3.56
Chemin de fer	2.76	3.02
Acier	4.10	4.47
Tabac	4.40	4.80
Utilités	3.81	4.16

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. hier	48.5	99.0	90.7	36.4
Ferm. ant.	48.0	99.1	90.5	36.1
Il y a 1 mois	58.0	103.4	97.1	46.7
Il y a 1 an	56.9	99.9	96.1	62.3
Haut 1940	59.9	103.6	97.5	63.5
Bas 1940	48.3	99.0	90.3	36.1
Haut 1939	64.9	102.0	97.5	64.0
Bas 1939	53.4	95.8	90.4	41.7

Gin MELCHERS
26 oz. $2.40
40 oz. $3.45
Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

Le Canada

14 MONTREAL, JEUDI 30 MAI 1940

Profitez de notre CONCOURS nouveau genre!
EMMAGASINEZ vos FOURRURES cette année
Tous les détails accompagnent la police.
Appelez HA. 8191
pour votre commande
CHAS DESJARDINS & CIE LTÉE
1170 rue St-Denis Montréal

Québec coopérera vraiment avec le pouvoir central

Au lieu de lui chercher noise, comme a fait, pendant trois ans, l'Union Nationale. — M. Drouin a déjà obtenu des prêts supplémentaires pour nos municipalités

Québec, 29. (Du correspondant parlementaire du **Canada**.) — "Au lieu de chercher chicane à M. King et à M. Lapointe, comme le chef de l'Union nationale l'a fait pendant trois ans, nous allons collaborer avec eux", a déclaré cet après-midi, à l'Assemblée législative, l'hon. Oscar Drouin, ministre du gouvernement Godbout.

La Chambre étudiait une mesure ministérielle pour permettre au gouvernement de la province de garantir des prêts du fédéral à des municipalités à 2 pour cent.

Le gouvernement King-Lapointe a adopté, il y a trois ou quatre ans, une loi autorisant des prêts aux municipalités aux taux de 2 pour cent, jusqu'à concurrence d'une somme de 30 millions, dont 8 millions pour la province de Québec. Il fallait pour cela la garantie du gouvernement provincial.

Le gouvernemnet Duplessis a refusé d'accepter cette aide d'Ottawa pour les municipalités.

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement Godbout s'est déclaré prêt à accepter l'aide du fédéral mais le fonds d'emprunt était épuisé. Sur les instances du gouvernement de Québec, Ottawa a alors consenti à prêter 3 millions à 2 pour cent aux municipalités de notre province. La loi présentée aujourd'hui par l'hon. M. Drouin avait pour but de régler cette question.

L'hon. Maurice Duplessis s'y est opposé en prétendant que c'était un acheminement vers la centralisation, une nouvelle atteinte à l'autonomie provinciale.

En réplique, le ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales a dit: "Si le chef de l'opposition pense que nous allons nous chicaner, comme lui, avec le gouvernement d'Ottawa, il se trompe. Nous allons collaborer avec le fédéral, et si jamais l'autonomie de la province est en danger, les chefs libéraux du gouvernement d'Ottawa nous aideront à la défendre." (Appl. prolongés à droite.)

Le débat sur le budget a été continué par M. J.-A. Francoeur (Mercier) M. J.-P. Morin (Champlain) et M. P. Beaulac (St-Maurice).

M. J.-A. Francoeur

Le député de Mercier a critiqué avec beaucoup de verve le régime de l'U.N. En parlant de la loi du cadenas, il a dit qu'elle avait assuré la création d'une 6e colonne qui a protégé la 5e colonne. Rappelant la déclaration de M. J. Robinson (Brome) contre les ennemis de l'ordre à Montréal, le député de Mercier a mentionné, parmi les 26 personnes dont le député de Brome avait les noms, le chef des nazistes au Canada, "qui était jusqu'à ces derniers temps", a-t-il dit, "rédacteur-en-chef d'un journal qui appuie l'Union nationale".

M. Antonio Talbot (Chicoutimi) a ajourné le débat sur le budget.

A la fin de la séance du soir, la Chambre a adopté soudainement en trois lectures, — vu l'urgence, — une loi de l'hon. M. Drouin pour modifier la loi de la Commission municipale. Comme il s'agissait d'accorder des pouvoirs nécessaires à la Commission dans l'accomplissement de la tâche qui lui est confiée à Montréal, M. Camillien Houde a demandé que l'on ne mette aucun obstacle à l'adoption rapide de la mesure.

Le maire de Montréal a fait une déclaration qui a abrégé l'étude de ce bill.

M. HOUDE. — J'ai voté contre le principe de la loi qui met la Cité de Montréal sous le contrôle de la Commission municipale de Montréal. Devant le fait accompli, je ne veux pas que le comité exécutif vienne en conflit avec la Commission municipale et je ne ferai rien pour entraver le travail de cette dernière. Je laisse à la Commission municipale l'entière responsabilité qu'elle a accepté. Si j'avais la tête sous le couperet de la guillotine demain, je ne demanderais à personne de m'aider, pas plus que j'ai demandé de l'aide lorsque la loi a été étudiée ici. Tant mieux, cependant, si je reçois des concours.

Le président Bissonnette (après l'adoption de la loi en comité). Troisière lecture maintenant?

M. DUPLESSIS. — Si le maire de Montréal l'exige.

M. HOUDE. — Le chef de l'opposition a l'habitude de faire à son goût, mais je ne ferai rien pour retarder l'adoption de ce bill.

Le président Bissonnette (se tournant vers le chef de l'opposition): Alors ,c'est entendu?

M. DUPLESSIS. — Ah! si vous me le demandez vous aussi, M. le Président, je suis obligé de dire oui.

La loi a alors été adopté en 3e lecture.

A 11 heures, la Chambre s'est ajournée jusqu'à demain après-midi.

La séance

L'hon. Bernard Bissonnette (président) ouvre la première séance à 3 heures.

L'hon. Wilfrid Girouard présente le 2e rapport du comité des bills publics qui informe la Chambre de d'adoption du bill concernant la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le principal article de ce bill augmente de 0.7 pour cent à 1 pour cent la taxe scolaire dans la cité de Montréal, c'est-à-dire de 70 cents à $1 par $100.

L'hon. Oscar Drouin présente une loi modifiant la loi de la Commission municipale de Québec.

M. DROUIN — Le but de la loi est de définir plus clairement les devoirs de la Commission.

Adopté en 1ère lecture.

Prêts à 2 pour cent

La Chambre, en comité plénier (M. Emile Boucher au fauteuil), étudie les résolutions de l'hon. Oscar Drouin relatives à la loi pour favoriser et garantir certains prêts fédéraux aux municipalités.

M. DROUIN. — Ces résolutions précèdent une loi dont le but est de permettre aux municipalités d'emprunter du gouvernement fédéral à 2 pour cent.

M. DUPLESSIS. — La loi est importante, parce qu'il faut la garantie du gouvernement provincial pour obtenir des prêts du fédéral. J'y vois un danger. Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons refusé d'accepter ce plan offert par le fédéral. La loi est un acheminement vers la centralisation et la perte de l'autonomie provinciale en permettant au pouvoir fédéral de s'immiscer dans les affaires des provinces.

M. DROUIN. — Le chef de l'opposition voit de la centralisation partout, chaque fois que nous voulons coopérer avec Ottawa. La loi fédérale permet aux municipalités d'emprunter à 2 pour cent du fédéral, avec la garantie du gouvernement provincial. C'est un avantage considérable. Il y a des conditions. Ainsi, les municipalités doivent avoir des charges pour remédier au chômage, des travaux d'urgence. Les emprunts devant être approuvés par les contribuables et la Commission municipale de Québec, la province ne court aucun risque. Plusieurs provinces ont profité de cet avantage et cela n'a pas affecté leur autonomie.

M. DUPLESSIS: Le ministre parle de coopération. Nous ne comprenons pas ce mot de la même façon. Donner la main à quelqu'un pour mieux l'étouffer, ce n'est pas de la coopération. Québec a une mentalité particulière. Ce qui fait l'affaire des autres provinces peut ne pas faire l'affaire de Québec. Quel est le montant que le gouvernement provincial veut garantir?

M. DROUIN: A l'heure actuelle, nous avons approuvé les demandes d'emprunts suivantes: Amos, $200,000; Longueuil, $200,000; Village de Brownsburg, $152,556; Rimouski, $41,000. Nous avons les demandes suivantes à étudier:

Rouyn, $200,000; Granby, $130,000; Mont-Laurier, $85,000; Montréal, $1,663,000.

M. DUPLESSIS: Pourquoi avoir approuvé des demandes avant d'avoir fait adopter la loi?

M. DROUIN: Le chef de l'opposition avait refusé d'accepter cette aide d'Ottawa. En arrivant au pouvoir, nous avons dit au fédéral que nous l'acceptions nous et après nous être engagés à faire passer une loi nous avons approuvé les demandes par arrêtés ministériels afin de ne pas retarder les prêts et les travaux urgents.

M. DUPLESSIS: Alors, Québec est à la remorque d'Ottawa. Voilà qui montre le danger d'avoir le même parti à Ottawa et à Québec, le danger de la centralisation. Cette loi est un acheminement vers la centralisation.

M. PERRAULT-CASGRAIN: En vertu des règlements le principe d'un bill public ne peut être discuté en comité plénier et je soulève la question d'ordre.

M. DUPLESSIS: La liberté de parole a toujours été respectée ici et j'ai le droit de dire ce que je pense. (Changeant tout de même de sujet). Que va coûter cette loi?

M. Godbout répare les fautes du régime Duplessis

M. DROUIN. — Ottawa a informé le chef de l'Opposition, quand il était au pouvoir, qu'une somme de 30 millions devaient être prêtée aux provinces en vertu de ce plan, dont 8 millions à la province de Québec. Le chef de l'opposition a refusé. En arrivant au pouvoir, nous avons voulu profiter de l'avantage, mais on nous a répondu que le fonds était épuisé. Sur nos représentations, Ottawa a consenti à mettre une somme de 3 millions à la disposition des municipalités de notre province.

Au lieu de chercher chicane à M. King et à M. Lapointe, comme le chef de l'opposition l'a fait dans ses trois ans de pouvoir, nous allons collaborer avec eux. (Appl. à droite). Nous allons collaborer avec eux, et ceux qui respecteront le mieux l'autonomie de la province, ce sont les chefs libéraux d'Ottawa. (Nouveaux applaudissements). Si le chef de l'opposition pense que nous allons nous chicaner comme il l'a fait, il se trompe. (Applaudissements à droite). Et l'autonomie de la Province ne courra aucun danger.

M. DUPLESSIS. — Quand je suis allé à Ottawa pour assister à une conférence- inter-provinicale, accompagné du député de Québec-est, j'ai dit que nous ne faisions pas de politique fédérale. Comment le ministre peut-il dire aujourd'hui que j'ai cherché noise à Ottawa?

M. O. GAGNON. — Quel contrôle le ministre va-t-il exercer sur ces prêts?

M. DROUIN. — La Commission municipale devra les approuver, comme je l'ai dit.

Les résolutions sont adoptées en comité.

Le débat sur le budget

Le président Bissonnette donne la

(Suite page onze)

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents	HA. 5131
Sport	HA. 5134
Directeur de l'Information	HA. 3461
Atelier de composition	HA. 1432
Service d'information	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 3454
Circulation et expédition	HA. 5136

Au banquet de la Légion canadienne, hier soir

L'hon. Norman Rogers, ministre de la Défense nationale, a assisté, hier soir, au banquet des vétérans de la Légion canadienne à l'hôtel Mont-Royal. Ce banquet réunissait plus de 1,600 personnes. De gauche à droite, on remarque M. John Kerry, échevin, représentant de la cité de Montréal M. Alex Walker, président national de la Légion; le brigadier W. W. Foster, D.S.O. V.D., ex-président national; l'hon. Rogers, ministre de la Défense nationale; le major-général J.-A. Gunn; le brigadier J.-P.-U. Archambault, commandant du district no 4 et le lt-col W. C. Nicholson. (Photo CANADA)

ECHOS de la Session Provinciale

Québec, 29, (Du correspondant parlementaire du CANADA) — L'Assemblée législative a tenu cet après-midi sa 40e séance de la présente session. La 41e, tenue à 8 h. 30 p.m. était la 2e séance du soir.

* * *

M. Emile Boucher (Montréal-St-Henri) a été invité cet après-midi, par le président Bernard Bissonnette, à présider le comité plénier de la Chambre. La droite lui a prodigué des applaudissements très sympathiques, lorsqu'il s'est dirigé vers le fauteuil.

* * *

M. J.-A. Francoeur (Mercier) a fait lever trois fois l'hon. Dr Albiny Paquette, ancien secrétaire de la province, cet après-midi en prenant part au débat sur le budget.

Il était question de l'Université de Montréal.

M. FRANCOEUR. — Jamais je n'ai dit, comme l'ancien secrétaire de la Province l'a dit dans un banquet, que l'Université de Montréal était un monument à la sottise.

M. PAQUETTE. — Jamais je n'ai dit dans un banquet ce que le député de Mercier vient de dire.

M. LEON CASGRAIN (souriant) —Où l'avez-vous dit? (Rires).

M. PAQUETTE. — Jamais je n'ai fait pareille déclaration en public. J'ai exprimé une opinion privément, et, lorsque nous étudierons la loi concernant l'Université de Montréal, ce n'est pas le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup qui rira le dernier.

M. FRANCOEUR. — J'ai devant moi les rapports des journaux contenant la déclaration de l'ancien ministre.

M. PAQUETTE. — Je nie avoir dit cela.

* * *

M. J.-A. Francoeur a aussi taquinéré le chef de l'opposition, sans le faire lever cependant.

M. FRANCOEUR. — Le chef de l'opposition a été choisi par une convention conservatrice. Il a changé son fusil d'épaule ensuite, et il nous disait, encore l'autre jour, que les deux vieux partis sont désuets.

* * *

Et un peu plus tard:

M. FRANCOEUR. — Il faut aider la jeunesse autrement qu'avec des discours.

M. PAUL SAUVE. — Ecoutez! Ecoutez! (Sans doute "Hear! Hear!")

M. FRANCOEUR. — Je demanderais au député de Deux-Montagnes de réécouter. (Rires.) Pendant trois ans, il a été à votre place, M. le président, et je l'entends déjà dire aux délégués de la prochaine convention conservatrice: "Je suis l'homme tout désigné pour être votre chef. J'étais président de la Chambre et je ne suis pas responsable de ce qui s'est fait sous l'Union nationale. (Hilarité générale.)

* * *

Encore des fleurs cet après-midi à la Chambre.

M. Antonio Talbot (Chicoutimi) célébrait l'anniversaire de sa naissance. Un peu avant l'ajournement, une gerbe de roses est tombée comme par enchantement sur son pupitre. Il eut été indiscret d'aller les compter pour savoir l'âge du député de Chicoutimi. M. L.-P. Morin (Champlain), son voisin, prévint cette indiscrétion en disant: "Je félicite mon honorable collègue de Chicoutimi, qui a 39 ans aujourd'hui."

* * *

M. René Chaloult a été chaleureusement applaudi à son tour ce soir quand le président Bissonnette l'a invité à présider le comité plénier de la Chambre. Il y eut un incident ensuite.

Le député de Lotbinière étant resté au fauteuil du président du comité, lorsque M. l'Orateur fut revenu au trône, le chef de l'opposition intervint.

M. DUPLESSIS — Je soulève un point d'ordre. Le député de Lotbinière (M. Chaloult) n'a pas le droit de rester là où il est. Il doit retourner à son siège de député quand l'Orateur est revenu à son poste.

LE PRESIDENT BISSONNETTE (souriant). — Le point d'ordre est bien fondé.

M. Chaloult était au fauteuil du président du comité, qui est celui du greffier, mais le premier ministre l'invita à s'asseoir près de lui pour clore l'incident.

* * *

M. Alexis Caron (Hull) et M. Fernand Choquette (Montmagny) ont aussi présidé le comité plénier ce soir et ont eu à leur tour des démonstrations fort sympathiques.

Blessé en jouant

Yvon Bougie, 6 ans, 3275, rue Rouville, se fractura le bras droit, hier soir, en tombant d'une balançoire sur un terrain de jeux situé à l'angle des rues Darling et Lafontaine. On le transporta à Ste-Justine, pour hospitalisation.

Les ennemis méritent plus que l'internement

Discours de l'hon. Rogers au banquet de la Légion, hier soir

La Légion canadienne a donné un grand banquet, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, à l'issue duquel l'hon. M. Rogers, ministre de la Défense nationale, a adressé la parole.

"L'avenir est sombre" a déclaré le ministre, après avoir décrit le monstrueux travail de destruction accompli par les armées allemandes. "Mais j'ai vu les soldats outre-mer" a-t-il ajouté, "et je suis convaincu qu'ils remporteront la victoire à cause de leur courage et de leur ténacité".

Le ministère de la Défense nationale, a-t-il dit, en plus d'annoncer l'organisation d'un corps canadien et la mobilisation d'une troisième division, a déclaré qu'on lèverait une quatrième division. De plus, on est à former une garde nationale.

A propos de la cinquième colonne et de ceux qui en font partie, le ministre a déclaré que "l'internement était une punition très bénigne pour ces gens". Mais il a dit qu'il fallait tenir compte que beaucoup d'étrangers étaient certainement venus au pays pour fuir la tyrannie des dictatures, et que nous ne devions pas encourager l'oppression quand nous nous battons contre ceux qui la pratique.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'argent est le nerf de la guerre et que nous devons aider le ministre des Finances dans la mesure de notre possible en achetant des certificats d'épargne de guerre.

Il a terminé en demandant aux vétérans d'être calmes dans l'adversité et de demeurer confiants dans le succès de leurs efforts jusqu'à la victoire finale.

Pour prévenir le sabotage

Le Board of Trade étudie de plus amples mesures de protection

Les membres du conseil du Board of Trade de Montréal, ont étudié, à leur assemblée régulière tenue hier après-midi, les moyens à prendre afin de protéger plus adéquatement les usines et autres propriétés contre le sabotage. Le conseil a aussi considéré des mesures pour empêcher l'espionnage.

Le conseil a décidé de faire d'autres représentations au gouvernement, après cette étude. Il considère que les fonds accordés aux organismes chargés de prévenir le sabotage ne sont pas assez élevés.

Les autorités fédérales ont accusé réception des représentations faites la semaine dernière par le Board. Le conseil, cependant, désire que le gouvernement prenne des mesures immédiates.

PLONGEON FUNESTE

M. Sylvestre Holowchuck, Russe de 48 ans, qui demeurait dans une chambre au numéro 179 est, rue DeMontigny, succomba vers 6 h., hier soir, à l'hôpital St-Luc, des suites de blessures qu'il s'infligea en tombant de la fenêtre de sa chambre située au troisième étage. Au dire de la police, ce Russe qui était malade depuis quelque temps, aurait fait le plongeon funeste, le matin du jeudi 23 mai dernier. Il s'était infligé des fractures multiples dans la chute et les chirurgiens de Saint-Luc, tentèrent vainement de lui conserver la vie. Il y aura enquête, aujourd'hui, en Cour du coroner. Le sergent Rochon, du poste de police de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, fit enquête dans cette affaire, de concert avec les agents Gohier et Piquette, de Radio-Police.

Mordue par un chat

Mme Léo Levasseur, âgée de 34 ans, domiciliée 1807, rue Labrecque, fut transportée vers 5 h., hier après-midi à l'édifice du centre de l'hôpital Général de Montréal où elle est actuellement sous observation, car on croit qu'elle pourrait souffrir d'empoisonnement de sang. Un chat sauta sur elle alors qu'elle était sur sa galerie et la mordit cruellement à la main gauche. Le lieutenant L'Heureux, du poste de police de la rue Ontario, fit enquête, avec les agents Laplante et Tremblay, de Radio-Police.

La production doublée à l'arsenal de Springfield

Springfield, Etat du Massachusetts, 29. (P.A.)— Le département de la Guerre a demandé que l'arsenal de Springfield double sa production des carabines semi-automatiques Garand. La production quotidienne actuelle y est de 200 carabines.

Un vieillard se blesse mortellement en tombant du toit de sa maison

M. Joseph Coursol, vieillard de 75 ans, qui habitait 149, rue St-Joseph à Lachine, perdit la vie tragiquement, un peu après 5 h., hier après-midi, en tombant d'un deuxième étage, du toit de sa maison. Il était à faire des réparations au moment de l'accident. Il perdit l'équilibre et s'écrasa sur le sol. On le transporta dans sa demeure et le Dr Roch Archambault, de Lachine, tenta vainement de lui conserver la vie. Il s'était fracturé le crâne et le décès se produisit une dizaine de minutes après l'accident. M. l'abbé Wilfrid Martineau, de la paroisse des Saints-Anges, de Lachine, administra les derniers sacrement à la victime. Par permission spéciale du coroner le cadavre ne fut pas transporté à la morgue. Il y aura, toutefois, enquête aujourd'hui, en Cour du coroner. Les agents Mickie et Couillard de l'escouade de la Radio-Police de la ville de Lachine, firent les constatations d'usage.

Brève séance du Conseil législatif

L'hon. F.-Philippe Brais répond à de nombreuses demandes de renseignements

Québec, 29. (Du correspondant parlementaire du CANADA). — Le Conseil législatif, siégeant cet après-midi sous la présidence de l'hon. Hector Laferté, a passé en deuxième lecture sur division le bill intitulé "Loi amendant la loi de la voirie", présentée par l'hon. T.-D. Bouchard. Il n'y a eu que quelques demandes de renseignements de la part de l'hon. L.-A. Giroux, et l'hon. F.-Philippe Brais y a répondu.

La Chambre haute a adopté également en deuxième lecture les bills publics suivants:

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques;

Loi modifiant la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques;

Loi amendant la loi des tribunaux judiciaires.

En deuxième lecture aussi les bills privés suivants ont été adoptés et référés à leur comité;

Loi concernant les écoles catholiques de Verdun;

Loi amendant la charte de la ville des Trois-Rivières;

Loi relative à la ville de Coaticook;

Loi concernant la charte de la Cité de Grenville;

Loi modifiant la charte de Victoriaville;

Loi amendant la charte de Drummondville.

Les bills suivants ont été passés en première lecture:

Loi concernant les emprunts rachetables par anticipation;

Loi amendant la loi des accidents du travail;

Loi relative à l'expropriation;

Loi modifiant la loi des coopératives agricoles.

A l'instigation de l'hon. M. DuTremblay, le Conseil législatif a retiré un amendement qu'il avait apporté au bill de la ville Saint-Laurent et qui n'a pas été accepté par l'Assemblée législative. Il s'agissait par cet amendement d'une diminution de taxe sur un immeuble.

Le Conseil législatif s'est ajourné à demain après-midi à trois heures.

En bateau du Cap Breton à Vancouver

Le voyage de Jack Shark s'effectuera par le canal de Panama

Louisburg, N.E., 29. (P.C.)— La Goëlette Thunderbird prête pour se risquer pour la première fois dans la haute mer se rendra à Vancouver par le canal de Panama.

Avant de fixer une date définitive à son départ du Cap Breton, Jack Shark, âgé de 34 ans, chercheur d'or et ami des aventures, attend l'arrivée de son équipage composé de deux femmes Mavis Wilcox, de Vancouver et Betty Annette Lowman de Ancortes, Wash.

Le "Thunderbird" fera ce long voyage par petites étapes en longeant la côte du Nord de l'Atlantique du Canada au Canal et de là le long de la côte du Pacifique jusqu'à Vancouver. Le voyage prendra de 4 à 6 mois.

Plein d'enthousiasme pour son bateau, Shark qui a longtemps travaillé à son aménagement a déclaré qu'il était prêt pour n'importe quelle aventure.

Le départ était fixé pour le début du printemps mais Shark ayant dû subir l'opération de l'appendicite a dû faire un séjour à l'hôpital.

Les Finlandais et les Russes échangent des prisonniers de guerre

New-York, 29 (P.A.) — Un poste de T.S.F. français a dit, aujourd'hui, que la Finlande et la Russie soviétique avaient complété l'échange de 10,400 prisonniers de guerre finlandais et de 10,020 prisonniers de guerre russes.

Culture physique en plein air

Le maire d'Ottawa organise des réunions publiques pour l'entraînement physique

Ottawa, 29 (P.C.) — Plus de 150 hommes et femmes ont fait une demi-heure d'entraînement physique ce soir alors que le maire Stanley Lewis tint sa première réunion d'exercice extérieur destinée à susciter l'enthousiasme patriotique par des démonstrations massives de loyalisme.

Environ 1,000 citoyens assistèrent à la réunion mais lorsque le discours fut terminé la plupart d'entre eux se rangèrent de côté au moment où les directeurs cherchaient à grouper la foule pour l'exercice.

La semaine dernière il n'y eut que deux cents personnes qui répondirent à l'appel du maire; du reste la pluie contraignit à remettre l'exercice à cette semaine.

M. Lewis, président de la fédération des maires et des municipalités, remercia les citoyens présents et déclara que le but de la réunion était de réunir les citoyens loyaux du "commonwealth" britannique pour se serrer les coudes en ce temps de crise.

Parmi ceux qui faisaient l'exercice se trouvait Frank Clancy, ancien joueur de la ligue Nationale de hockey.

Le maire M. Lewis désigna alors 10 plaines de jeu où les exercices auront lieu la semaine prochaine.

Damase Potvin et Emile Benoist ont gagné un prix du gouvernement

Québec, 29 (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — L'hon. Edgar Rochette, ministre des Mines, a annoncé cet après-midi le résultat du concours d'histoire des mines lancé en 1937 par l'hon. Onésime Gagnon, alors ministre des Mines dans le gouvernement de l'Union nationale. Il s'agissait de couronner la meilleure histoire romancée des mines du nord-ouest de Québec. Un prix de $500 était attribué pour le meilleur ouvrage français et un prix de même valeur pour le meilleur ouvrage anglais sur le sujet. M. Damase Potvin, journaliste, de Québec, et M. Emile Benoist, journaliste, de Montréal, se partagent le prix français, le premier avec "Sous le signe du quartz" et le second avec "L'Abitibi, pays de l'or", tandis que M. Leslie Roberts gagne le prix anglais.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 30 mai 1915 — Dans une note adressée à Washington, l'Allemagne justifie le coulage du "Lusitania" en alléguant que le paquebot transportait des troupes et des munitions et était armé de canons dissimulés. La Russie prétend avoir fait 616,000 prisonniers du début des hostilités au 1er avril.

Le ministre de France quitte N.-Y. pour Ottawa

M. Ristelhueder dit avoir hâte de visiter le Québec et le Canada

New-York, 29. (P.C.) — En route pour Ottawa où il remplira bientôt les fonctions de ministre de France au Canada, M. René Ristelhueber, diplomate d'expérience, a déclaré, ce soir, que la France est calme et résolue en face de l'offensive de l'ennemi. Il a ajouté que la France est ainsi calme et résolue parce qu'elle sait que "la perfidie et la trahison, que Satan et l'injustice ne peuvent jamais triompher".

M. R. Ristelhueber a récemment quitté la Bulgarie, où il était ministre de la France à Sofia. Il a confié que les Balkans désiraient "ardemment" la paix, et qu'ils tentent véritablement d'observer une stricte neutralité.

Accompagné de son épouse et de sa fille, Denise, âgée de 21 ans, il s'est arrêté à Paris, avant de continuer son voyage de Bulgarie au Canada. Là, dans la Ville-Lumière, il a pu observer le "moral inébranlé" de ses compatriotes.

M. Ristelhueber a été l'un des premiers diplomates à parler du pacte de non-agression russo-allemand, longtemps avant qu'il fut signé. Et son rapport diplomatique au Quai d'Orsay est compris dans le livre jaune français. Il a dit, aujourd'hui, qu'il avait obtenu ce renseignement de M. George Kiosseivanoff, alors premier ministre de la Bulgarie.

Il a aussi confié aux journalistes combien il a hâte de se savoir en Canada. "Je projette de voyager de par le Dominion, et particulièrement de visiter le Québec. Le Canada ne semble jamais être un pays étranger pour un Français", a-t-il, souligné.

M. Ristelhueber a quitté New-York, ce soir, en route pour Ottawa, où il succédera au comte Robert de Dampierre, récemment nommé ministre de la France à Oslo.

De grandes manoeuvres au camp d'Aldershot

Celles de la 3e brigade d'infanterie donne une idée de l'entrainement en cours

Aldershot, Angleterre, 29. (P.C.). — Les soldats de la première division de l'armée active du Canada poursuivent leur entraînement dans un paysage qui ressemble fort à celui de la France et à celui des Flandres, où les fils du Canada ont obtenu une gloire immortelle au cours de la première grande guerre.

Aujourd'hui, l'entrainement des troupes canadiennes continue d'aller bon train. Les soldats canadiens s'intéressent à des manoeuvres d'importance qui les initient aux conditions modernes des mouvements de troupes ou autres, tout comme des combattants procèdent actuellement sur les véritables champs de bataille.

Les manoeuvres de la 3e brigade d'infanterie, sous le commandement du brigadier C. B. Price, de Montréal, donne une excellente idée de l'entrainement de toute la première division.

La 3e brigade d'infanterie s'est livrée à de grandes manoeuvres durant six jours, avant de se joindre à deux autres brigades pour des manoeuvres encore plus importantes.

Ce sont le 22e le Carlton and Yorks et le West Nova Scotia qui composent la 3e brigade.

Ainsi, ces trois régiments ont connu le "front" pendant quarante-huit heures. Il est vrai que c'était une bataille contrefaite, mais les membres des trois régiments ne manquaient que de munitions. La nuit venue, les "combattants" ont préparé l'attaque. Certains d'entre eux se sont blottis le long d'une chaine de montagnes dominant une immense vallée d'arbres. Ils avaient été envoyés dans ce secteur comme arrière-garde, tandis que le reste de l'"armée" se retiraient dans des positions désignées à l'avance, 15 milles plus à l'arrière.

Au lever du jour, l'"ennemi" se lança à l'offensive. Mais les Canadiens avaient tellement bien camouflé leur retranchement que les premiers assaillants sont tombés à leur portée et ont été obligés de retraiter sans tarder. Au cours de la nuit qui suivit, le front fut le théâtre d'un "véritable" combat. Des patrouilles furent organisées.

R. S. V. P.

Répondez si vous le pouvez! Par Adrien ROBITAILLE

Voici cinq questions. Pouvez-vous y répondre? Notez les réponses que vous croyez bonnes... et tournez à la page 5 du Canada *de ce jour, où se trouvent les réponses exactes. Faites la comparaison.*

QUESTIONS

1—On ne sait pas encore (est-ce vraiment regrettable?) si l'homme descend du singe, à moins que ce ne soit l'inverse. Qui donc le premier eut des doutes sur le faciès de nos premier parents?

2—Le prestige des grands nations est fondé depuis plus longtemps que nous ne le croyons souvent. Ainsi quel est le personnage du Moyen-Age qui a dit que quand la France parlait, le monde se taisait?

3—La vie commerciale du monde entier est maintenant concentrée dans les Bourses et les Marchés. Y a-t-il longtemps que la première fut établie au Canada? Quel endroit choisit-on pour cela?

4—Le titre de généralissime, fort employé de ce temps-ci, prête à quelque confusion. Doit-il s'appliquer seulement au commandant de plusieurs armées alliées ou indifféremment au commandant en chef des troupes d'un seul Etat?

Voir réponses en page 5